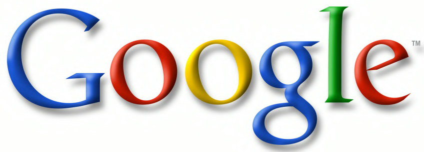
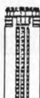
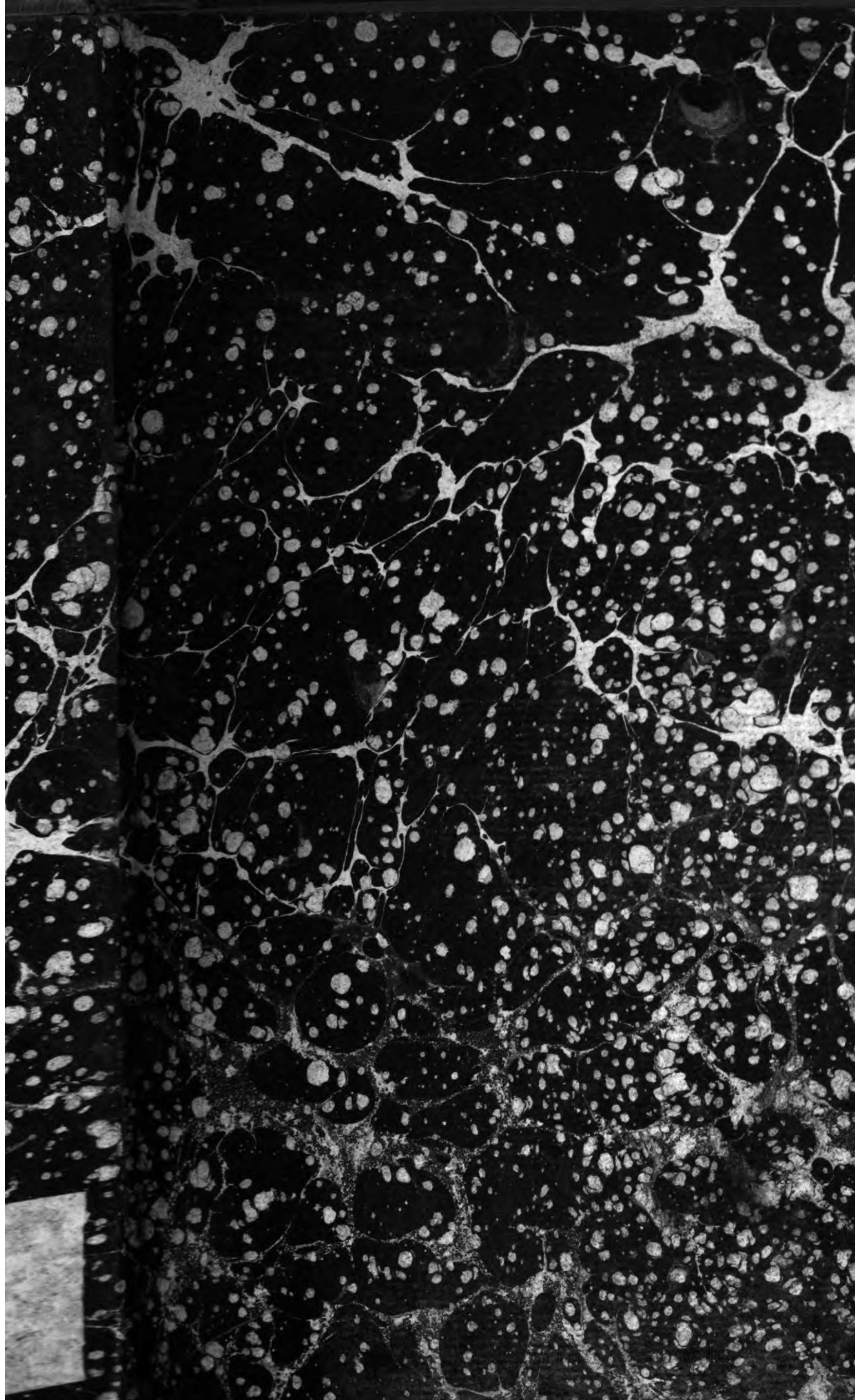




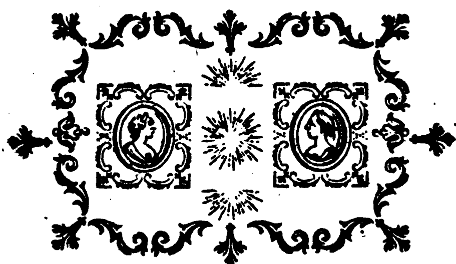




NOUVEAUX MÉLANGES PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES, CRITIQUES,

&c. &c. &c.

TREIZIEME PARTIE.



M. DCC. LXXIV.



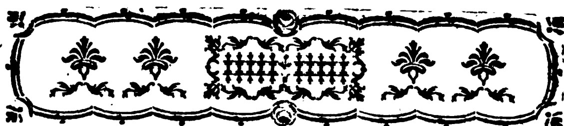
TABLE

DES ARTICLES CONTENUS

DANS CE VOLUME.

FRAGMENTS SUR L'INDE.

Fin de la Table.



FRAGMENTS SUR QUELQUES RÉVOLUTIONS DANS L'INDE, ET SUR LA MORT DU COMTE DE LALLI.



ARTICLE PREMIER.

Tableau Hiſtorique du Commerce de l'Inde.

Impiger extremos curris, mercator ad Indos,
Per mare, pauperiem fugiens, per ſaxa, per ignes.
Hor. Epiſt. Lib. I.

DÈS que l'Inde fut un peu connue des Barbares de l'Occident & du Nord, elle fut l'objet de leur cupidité; & le fut encore davantage, quand ces Barbares, devenus policés & induſtrieux, ſe firent de nouveaux beſoins.

On sait assez qu'à peine on eut passé les mers qui entourent le midi & l'orient de l'Afrique, on combattit vingt peuples de l'Inde, dont auparavant on ignorait l'existence. Les Albuquerques & leurs successeurs ne purent parvenir à fournir du poivre & des toiles en Europe, que par le carnage.

Nos peuples Européans ne découvrirent l'Amérique que pour la dévaster, & pour l'arroser de sang; moyennant quoi ils eurent du cacao, de l'indigo, du sucre, dont les cannes furent transportées d'Europe dans les climats chauds de ce nouveau monde; ils rapportèrent quelques autres denrées, & sur-tout le quinquina; mais ils y contractèrent une maladie aussi affreuse qu'elle est honteuse & universelle, & que cette écorce d'un arbre du Pérou ne guérissait pas.

A l'égard de l'or & de l'argent du Pérou & du Mexique, le public n'y gagna rien; puisqu'il est absolument égal de se procurer les mêmes nécessités avec cent marcs, ou avec un marc. Il serait même très avantageux au genre humain d'avoir peu de métaux qui servent de gages d'échange; parce qu'alors le commerce est bien plus facile; cette vérité est démontrée en rigueur. Les premiers possesseurs des mines sont à la vérité réellement plus riches d'abord que les autres, ayant plus des gages d'échange dans leurs mains; mais les autres peuples aussitôt leur vendent leurs denrées à proportion; en très peu de temps l'égalité s'établit, & enfin le peuple le plus industrieux devient en effet le plus riche.

Personne n'ignore quel vaste & malheureux Empire les Rois d'Espagne acquirent aux deux extrêmités du monde, sans sortir de leur palais, combien l'Espagne fit passer d'or, d'argent, de marchandises précieuses en Europe, sans en devenir plus opulente; & à quel point elle étendit sa domination en se dépeuplant.

L'histoire des grands établissements Hollandais dans l'Inde est connue, de même que celles des colonies Angloises qui s'étendent aujourd'hui de la Jamaïque à la baye d'Hudson, c'est-à-dire depuis le voisinage du tropique jusqu'à celui du pôle.

Les Français qui sont venus tard au partage des deux mondes, ont perdu à la guerre de 1756 & à la paix tout ce qu'ils avaient acquis dans la terre-ferme de l'Amérique septentrionale, où ils possédaient environ quinze cents lieues en longueur, & environ sept à huit cents en largeur. Cet immense & misérable pays était très à charge à l'Etat, & sa perte a été encore plus funeste.

Presque tous ces vastes domaines, ces établissements dispendieux, toutes ces guerres entreprises pour les maintenir, ont été le fruit de la mollesse de nos villes, & de l'avidité des marchands, encore plus que de l'ambition des Souverains.

C'est pour fournir aux tables des bourgeois de Paris, de Londres & des autres grandes villes, plus d'épiceries qu'on n'en consommait autrefois aux tables des Princes; c'est pour charger des simples citoyennes de plus de diamants que les

Reines n'en portaient à leur ſacre ; c'eſt pour infecter continuellement ſes narrines d'une poudre dégoûtante, pour s'abreuver, par fantaiſie, de certaines liqueurs inutiles, inconnues à nos peres, qu'il s'eſt fait un commerce immenſe toujours déſavantageux aux trois quarts de l'Europe; & c'eſt pour ſoutenir ce commerce, que les Puiſſances ſe font des guerres dans leſquelles le premier coup de canon tiré dans nos climats, met le feu à toutes les batteries en Amérique, & au fond de l'Aſie. On s'eſt toujours plaint des impôts, & ſouvent avec la plus juſte raiſon ; mais nous n'avons jamais réfléchi que le plus grand & le plus rude des impôts eſt celui que nous impoſons ſur nous-mêmes par nos nouvelles délicateſſes, qui ſont devenues des beſoins, & qui ſont en effet un luxe ruineux, quoiqu'on ne leur ait point donné le nom de luxe.

Il eſt très vrai que depuis Vaſco de Gama, qui doubla le premier la pointe de la terre des Hottentots, ce ſont des marchands qui ont changé la face du monde.

Les Japonais, ayant éprouvé l'inquiétude turbulente & avide de quelques-unes de nos nations Européanes, ont été aſſez heureux & aſſez puiſſants pour leur fermer tous leurs ports, & pour n'admettre chaque année qu'un ſeul vaiſſeau d'un petit peuple, qu'ils traitent avec une rigueur & un mépris (*) que ce petit peu-

(*) Il eſt très vrai que dans le commencement de la révolution de 1638, on obligea les Hollandais comme les autres à marcher ſur le crucifix.

ple seul est capable de supporter, quoiqu'il soit très puissant dans l'Inde orientale.

Les habitants de la vaste presqu'isle de l'Inde n'ont eu ni ce pouvoir, ni le bonheur de se mettre, comme les Japonais, à l'abri des invasions étrangeres. Leurs provinces maritimes sont, depuis plus de deux cents ans, le théâtre de nos guerres.

Les successeurs des Bracmanes, de ces inventeurs de tant d'arts, de ces amateurs & de ces arbitres de la paix, sont devenus nos Facteurs, nos négociateurs mercénaires. Nous avons désolé leur pays, nous l'avons engraissé de notre sang. Nous avons montré combien nous les surpassons en courage & en méchanceté, & combien nous leur sommes inférieurs en sagesse. Nos nations d'Europe se sont détruites réciproquement dans cette même terre où nous n'allons chercher que de l'argent, & où les premiers Grecs ne voyageaient que pour s'instruire.

La Compagnie des Indes Hollandaise faisait déjà des progrès rapides, & celle d'Angleterre se formait, lorsqu'en 1604 le grand Henri accorda, malgré l'avis du Duc de Sulli, le privilège exclusif du commerce dans les Indes, à une Compagnie de marchands plus intéressés que riches, & nullement capables de se soutenir par eux-mêmes. On ne leur donna qu'une Lettre-Patente, & ils restèrent dans l'inaction.

Le Cardinal de Richelieu créa, en 1642, une espèce de compagnie des Indes; mais elle fut

ruinée en peu d'années. Ces tentatives semblèrent annoncer que le génie Français n'était pas aussi propre à ces entreprises que le génie attentif & économe des Hollandais, & que l'esprit hardi, entreprenant & opiniâtre des Anglais.

Etablissement d'une Compagnie des Indes en France.

Louis XIV, qui allait à la gloire & à l'avantage de sa nation par toutes les routes, fonda en 1664, par les soins de l'immortel Colbert, une Compagnie des Indes puissante; il lui accorda les privilèges les plus utiles, & l'aida de quatre millions tirés de son épargne, lesquels en feraient huit d'aujourd'hui. Mais d'année en année le capital & le crédit de la Compagnie dépérirent. La mort de Colbert détruisit presque tout. La ville de Pondicheri, sur la côte de Coromandel, fut prise par les Hollandais, en 1693. Une Colonie, établie à Madagascar, fut entiérement ruinée.

Ce qui avait été la principale cause du dépérissement total de ce commerce, avant la perte même de Pondicheri, était, à ce qu'on a cru, l'avidité de quelques Administrateurs dans l'Inde, leurs jalousies continuelles, l'intérêt particulier qui s'oppose toujours au bien général, & la vanité qui préfère, comme on disait autrefois, le paraître à l'être; défaut qu'on a souvent reproché à la nation.

Nous avons vu de nos yeux, en 1719, par quel étonnant prestige cette Compagnie renâquit de ses cendres. Le systême chimérique de Lass, qui bouleversa toutes les fortunes, & qui exposait la France aux plus grands malheurs, ranima pourtant l'esprit de commerce. On rebâ-

tit l'édifice de la Compagnie des Indes, avec les décombres de ce systême. Elle parut d'abord aussi florissante que celle de Batavia; mais elle ne le fut effectivement qu'en grands préparatifs, en magasins, en fortifications, en dépenses d'appareil, soit à Pondicheri, soit dans la ville & dans le port de l'Orient en Bretagne, que le ministère de France lui concéda, & qui correspondait avec sa capitale de l'Inde. Elle eut une apparence imposante; mais de profit réel, produit par le commerce, elle n'en fit jamais. Elle ne donna, pendant soixante ans, pas un seul dividende du débit de ses marchandises. Elle ne paya ni les actionnaires, ni aucune de ses dettes, en France, que de neuf millions que le Roi lui accordait par année sur la Ferme du tabac; de sorte qu'en effet ce fut toujours le Roi qui paya pour elle.

Il y eut quelques officiers militaires de cette Compagnie, quelques Facteurs industrieux qui acquirent des richesses dans l'Inde; mais la Compagnie se ruinait avec éclat, pendant que ces particuliers accumulaient quelques trésors. Il n'est guere dans la nature humaine de s'expatrier, de se transporter chez un peuple dont les mœurs contredisent en tout les nôtres, dont il est très difficile d'apprendre la Langue, & impossible de la bien parler, d'exposer sa santé dans un climat pour lequel on n'est point né; enfin de servir la fortune des marchands de la capitale, sans avoir une forte envie de faire la sienne. Telle a été la source de plusieurs désastres.



ARTICLE SECOND.

Commencement des premiers troubles de l'Inde, & des animosités entre les Compagnies Française & Anglaise.

LE Commerce, ce premier lien des hommes, étant devenu un objet de guerre, & un principe de dévastation, les premiers mandataires des Compagnies Anglaise & Française, salariés par leurs commettants sous le nom de Gouverneurs, furent bientôt des espèces de Généraux d'armée; on les aurait pris dans l'Inde pour des Princes; ils faisaient la guerre & la paix tantôt entr'eux, tantôt avec les Souverains de ces contrées.

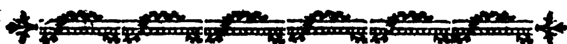
Gouvernement du Mogol.

Quiconque est un peu instruit, sait que le gouvernement du Mogol est, depuis Gengiskan & probablement long-temps auparavant, un gouvernement féodal; tel à peu près que celui d'Allemagne, tel qu'il fut établi long-temps chez les Lombards, chez les Espagnols; & en Angleterre même comme en France, & dans presque tous les Etats de l'Europe; c'est l'ancienne administration de tous les conquérants Scithes & Tartares, qui ont vomi leurs inondations sur la terre. On ne conçoit pas comment l'auteur de l'Esprit des Loix a pu dire *que la féodalité est un événement arrivé une fois dans le monde, & qui n'arrivera peut-être jamais.*

La féodalité n'eſt point un événement; c'eſt une forme très ancienne, qui ſubſiſte dans les trois quarts de notre hémiſphère avec des adminiſtrations différentes. Le Grand-Mogol eſt ſemblable à l'Empereur d'Allemagne. Les Souba ſont des Princes de l'Empire, devenus Souverains chacun dans ſes provinces. Les Nabab ſont des poſſeſſeurs de grands arriere-fiefs. Ces Souba & ces Nabab ſont d'origine tartare & de la religion Muſulmane. Les Raïa, qui jouiſſent auſſi de grands fiefs, ſont pour la plupart d'origine indienne, & de l'ancienne religion des Brames. Ces Raïa poſſedent des provinces moins conſidérables, & ont bien moins de pouvoir que les Nabab & les Souba. C'eſt ce que nous confirment tous les mémoires venus de l'Inde.

Ces Princes cherchaient à ſe détruire les uns les autres, & tout était en combuſtion dans ces pays, depuis l'annee 1739 de notre ère, année mémorable dans laquelle le Sha-Nadir, ayant protégé l'Empereur de Perſe, ſon maître, & lui ayant enſuite arraché les yeux, vint ravager le nord de l'Inde, & ſe ſaiſir de la perſonne même du Grand-Mogol. Nous parlerons en ſon lieu de cette grande révolution. Alors ce fut à qui ſe jetterait ſur les provinces de ce vaſte Empire, qui ſe démembraient d'elles-mêmes. Tous ces Vice-Rois, Souba, Nabab, ſe diſputaient ces ruines; & ces Princes ſi fiers, qui dédaignaient auparavant d'admettre les négocians Français en leur préſence, eurent recours à eux. Les Compagnies des

Indes Françaiſe & Anglaiſe, ou plutôt leurs Agents, furent tour-à-tour les alliés & les ennemis de ces Princes. Les Français eurent d'abord de brillants avantages ſous le Gouverneur Dupleix ; mais bientôt après les Anglais en eurent de plus ſolides. Les Français ne purent affermir leur proſpérité ; & les Anglais ont abuſé enfin de la leur. Voici le précis de ces événements.



ARTICLE TROISIEME.

Sommaire des actions de LA BOURDONNAYE *& de* DUPLEIX.

DANS la guerre de 1741 pour la ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche, guerre ſemblable en quelque ſorte à celle de 1701, pour la ſucceſſion d'Eſpagne, les Anglais prirent bientôt le parti de Marie-Théréſe reine de Hongrie, depuis Impératrice. Dès que la rupture entre la France & l'Angleterre éclata, il fallut ſe battre dans l'Amérique & dans l'Inde, ſelon l'uſage.

Paris & Londres ſont rivaux en Europe; Madras & Pondicheri le ſont encore plus dans l'Aſie; parce que ces deux villes marchandes ſont plus voiſines, ſituées toutes deux dans la même province, nommée Arcat ou Arçatte, à quatre-vingt mille pas géométriques l'une de

l'autre, faisant toutes deux le même commerce, divisées par la religion, par la jalousie, par l'intéret & par une antipathie naturelle. Cette cangrène, apportée d'Europe, s'augmente & se fortifie sur les côtes de l'Inde.

Nos Européans, qui vont mutuellement se détruire dans ces climats, ne le font jamais qu'avec de petits moyens. Leurs armées sont rarement de quinze cents hommes effectifs venus de France ou d'Angleterre; le reste est composé d'Indiens qu'on appelle Cépois ou Cypais; & de noirs, anciens habitants des Isles transplantées depuis un temps immémorial dans le continent, ou achetés depuis peu dans l'Afrique. Ce peu de ressources donne souvent plus d'essor au génie. Des hommes entreprenants, qui auraient langui inconnus dans leur patrie, se placent & s'élevent d'eux-mêmes dans ces pays lointains, où l'industrie est rare & nécessaire. Un de ces génies audacieux fut Mahé de la Bourdonnaye, natif de Saint-Malo, le Duguétrouin de son temps, supérieur à Duguétroin par l'intelligence, & égal en courage. Il avait été utile à la Compagnie des Indes dans plus d'un voyage, & encore plus à lui-même. Un des Directeurs lui demandant comment il avait bien mieux fait ses affaires que celles de sa compagnie? c'est, répondit-il, parce que j'ai suivi vos instructions dans tout ce qui vous regarde, & que je n'ai écouté que les miennes dans mes intérêts. Ayant été nommé Gouverneur de l'Isle de Bourbon par le Roi avec un plein pouvoir, quoiqu'au nom de la Compagnie,

il arma des vaisseaux à ses frais, forma des matelots, leva des soldats, les disciplina, fit un commerce avantageux à main armée; il créa, en un mot, l'Isle de Bourbon. Il fit plus; il dispersa une escadre Anglaise dans la mer de l'Inde; ce qui n'était jamais arrivé qu'à lui, & ce qu'on n'a pas revu depuis. Enfin il assiégea Madras, & força cette ville importante à capituler.

La Bourdonnaye prend Madras, en Septemb. 1746.

Les ordres précis du Ministère Français étaient de ne garder aucune conquête en terre-ferme. Il obéit. Il permit aux vaincus de racheter leur ville pour environ neuf millions de France, & servit ainsi le Roi son maître & la Compagnie. Rien ne fut jamais dans ces contrées ni plus utile, ni plus glorieux. On doit ajouter pour l'honneur de la Bourdonnaye, que, dans cette expédition, il se conduisit envers les vaincus avec une politesse, une douceur, une magnanimité dont les Anglais firent l'éloge. Ils estimèrent & ils aimèrent leur vainqueur. Nous ne parlons que d'après les Anglais revenus de Madras, qui n'avaient nul intérêt de nous déguiser la vérité. Quand les Etrangers estiment un Ennemi, il semble qu'ils avertissent ses compatriotes de lui rendre justice.

Le Gouverneur de Pondicheri, Dupleix, réprouva cette capitulation; il osa la faire casser par une délibération du Conseil de Pondicheri, & garda Madras, malgré la foi des traités & les loix de toutes les nations. Il accusa la Bourdonnaye d'infidélité; il le peignit à la Cour de France & aux Directeurs de la Compagnie comme

un prévaricateur qui avait exigé une rançon trop faible, & reçu de trop grands présents. Des Directeurs, des Actionnaires joignirent leurs plaintes à ces accusations. Les hommes en général ressemblent aux chiens qui hurlent, quand ils entendent de loin d'autres chiens hurler.

Enfermé à la Bastille pour récompense.

Enfin, les cris de Pondicheri ayant animé le Ministère de Versailles, le vainqueur de Madras, le seul qui avait soutenu l'honneur du Pavillon Français, fut enfermé a la Bastille par lettre de cachet. Il languit dans cette prison pendant trois ans & demi, sans pouvoir jouir de la consolation de voir sa famille. Au bout de ce temps, les Commissaires du Conseil qu'on lui donna pour juges, furent forcés par l'évidence de la vérité, & par le respect pour ses grandes actions, de le déclarer innocent. M. Bertin, l'un des ses juges, depuis Ministre d'Etat, fut principalement celui dont l'équité lui sauva la vie. Quelques ennemis que sa fortune, ses exploits & son mérite lui suscitaient encore, voulaient sa mort. Ils furent bientôt satisfaits; il mourut au sortir de sa prison, d'une maladie cruelle que cette prison lui avait causée. Ce fut la récompense du service mémorable rendu à sa patrie.

Déclaré innocent.

Le Gouverneur Dupleix s'excusa dans ses mémoires sur des ordres secrets du ministère. Mais il n'avait pu recevoir à six mille lieues, des ordres concernant une conquête qu'on venait de faire, & que le ministère de France n'avait jamais pu prévoir. Si ces ordres funestes avaient été donnés par prévoyance, ils étaient formel-

lement contradictoires avec ceux que la Bourdonnaye avait apportés. Le ministère aurait eu à se reprocher non-seulement la perte de neuf millions dont on priva la France, en violant la capitulation, mais sur-tout le cruel traitement dont il paya le génie, la valeur & la magnanimité de la Bourdonnaye.

Dupleix sauve Pondicheri, en 1748.

M. Dupleix répara depuis sa faute affreuse & ce malheur public, en défendant Pondicheri, pendant quarante-deux jours de tranchée ouverte, contre deux amiraux Anglais soutenus des troupes d'un Nabab du pays. Il servit de général, d'ingénieur, d'artilleur, de munitionnaire; ses soins, son activité, son industrie & la valeur éclairée de Mr. de Bussy, officier distingué, sauverent la ville pour cette fois. Mr. de Bussy servait alors dans la troupe de la Compagnie qu'on nommait le bataillon de l'Inde. Il était venu de Paris chercher sur le rivage de Coromandel la gloire & la fortune. Il y trouva l'une & l'autre. La Cour de France récompensa Dupleix en le décorant du grand cordon rouge, & du titre de Marquis.

La faction Française & l'Anglaise, l'une ayant conservé la capitale de son commerce, l'autre ayant perdu la sienne, s'attachaient plus que jamais à ces Nabab, à ces Souba dont nous avons parlé. Nous avons dit que l'Empire était devenu une anarchie. Ces Princes étant toujours en guerre les uns contre lés autres, se partageaient entre les Français & les Anglais; ce fut une suite de guerres civiles dans la presqu'Isle.

Nous n'entrerons point ici dans les détails de

leurs entreprises ; assez d'autres ont écrit les querelles, les perfidies des Nazerzingues, des Mouzaferzingues, leurs intrigues, leurs combats, leurs assassinats. On a les journaux des siéges de vingt places inconnues en Europe, mal fortifiées, mal attaquées & mal défendues ; ce n'est pas là notre objet. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'action d'un officier Français nommé de La Touche, qui avec trois cent soldats seulement, pénétra la nuit dans le camp d'un des plus grands princes de ces contrées, lui tua douze cent hommes sans perdre plus de trois soldats, & dispersa par ce succès inoui une armée de près de soixante mille indiens, renforcés de quelques troupes Anglaises. Un tel événement fait voir que les habitans de l'Inde ne sont guères plus difficiles à vaincre que l'étaient ceux du Méxique & du Pérou. Il nous montre combien la conquête de ce pays fut facile aux Tartares, & à ceux qui l'avaient subjugué auparavant.

Action unique d'un officier, nommé la Touche.

Les mœurs, les usages antiques se sont conservés dans ces contrées ainsi que les habillements, tout y est le contraire de nous ; la nature & l'art n'y sont point les mêmes. Parmi nous, après une grande bataille les soldats vainqueurs n'ont pas un denier d'augmentation de paye. Dans l'Inde après un petit combat les Nabab donnaient des millions aux troupes d'Europe qui avaient pris leur parti. Chandazaëb, l'un des princes protégés par Mr. Dupleix, fit présent aux troupes d'environ deux cent mille francs, & d'une terre de neuf à dix mille livres de rente à leur commandant le Comte d'Au-

1748.

teuil. Le Souba Mouzaferzingue en une autre occasion fit distribuer douze cent cinquante mille livres à la petite armée Française, & en donna autant à la Compagnie. Mr. Dupleix eut encor pension de cent mille roupies, deux cent quarante mille livres de France dont il ne jouit pas longtems : un ouvrier gagne trois sous par jour dans l'Inde : un grand a de quoi faire ces profusions.

Dupleix, Vice-Roi dans l'Inde, en 1749.

Enfin, le vice-gérent d'une Compagnie marchande reçut du grand Mogol une patente de Nabab. Les Anglais lui ont soutenu que cette patente était supposée, que c'était une fraude de la vanité pour en imposer aux nations de l'Europe dans l'Inde. Si le gouverneur Français avait usé d'un tel artifice, il lui était commun avec plus d'un Nabab & d'un Souba. On achetait à la cour de Déli de ces faux diplomes, qu'on recevait ensuite en cérémonie par un homme aposté soi-disant commissaire de l'Empereur. Mais soit que le Soubab Mouzaferzingue & le Nabab Chandazaëb protecteurs & protégés de la Compagnie Française eussent en effet obtenu pour le gouverneur de Pondicheri ce diplome impérial, soit qu'il fût supposé, il en jouissait hautement. Voilà un agent d'une société marchande devenu souverain, ayant des souverains à ses ordres. Nous savons que souvent des Indiens le traitèrent de Roi, & sa femme de Reine. Mr. de Bussy qui s'était signalé à la defense de Pondicheri, avait une dignité qui ne se peut mieux exprimer que par le titre de général de la cavalerie du grand Mogol. Il faisait la guerre & la

paix

paix avec les Marates, peuple guerrier que nous ferons connaître, qui vendait ses services tantôt aux Anglais, tantôt aux Français. Il affermissait sur leurs trônes des princes que Mr. Dupleix avait créés

La reconnaissance fut proportionnée aux services. Les richesses ainsi que les honneurs en furent la récompense. Les plus grands Seigneurs en Europe n'ont ni autant de pouvoir, ni autant de splendeur ; mais cette fortune & cet éclat passèrent en peu de temps. Les Anglais & leurs alliés battirent les troupes Françaises en plus d'une occasion. Les sommes immenses données aux soldats par les Souba & les Nabab étaient en partie dissipées par les débauches, & en partie perdues dans les combats ; la caisse, les munitions, les provisions de Pondicheri épuisées.

La petite armée qui restait à la France, était commandée par le Major Lass, neveu de ce fameux Lass qui avait fait tant de mal au royaume, mais à qui l'on devait la Compagnie des Indes. Ce jeune Ecossais combattit contre les Anglais en brave homme ; mais privé de secours & de vivres, son courage était inutile. Il mena le Nabab Chandazaëb dans une Ile formée par des rivières, nommée Cheringam appartenante aux Brames. Il est peut-être utile d'observer ici que les Brames sont les souverains de cette Ile. Nous avons beaucoup de pareils exemples en Europe. On pourrait même assurer qu'il y en a eu dans toute la terre. Les Bracmanes furent autrefois, dit-on, les premiers souverains

Ses malheurs.

de l'Inde. Les Brames leurs successeurs ont conservé de bien faibles restes de leur ancienne puissance. Quoi qu'il en soit, la petite armée Française, commandée par un Ecossais, & logée dans un monastere Indien, n'avait ni vivres, ni argent pour en acheter. Mr. Lass nous a conservé la lettre par laquelle Mr. Dupleix lui ordonnait de prendre de force tout ce qui lui conviendrait dans le couvent des Brames. Il ne restait que deux ornements réputés sacrés; c'étaient deux chevaux sculptés, couverts de lames d'argent, on les prit, on les vendit, & les Brames ne murmurèrent pas, ils ne firent aucune représentation. Mais le produit de cette vente ne put empêcher la troupe Française de se rendre prisonnière de guerre aux Anglais. Ils se saisirent de ce Nabab Chandazaëb pour qui le Major Lass combattait, & le Nabab Anglais compétiteur de Chandazaëb lui fit trancher la tête. Mr. Dupleix accusa de cette barbarie le Colonel Anglais Laurence qui s'en défendit comme d'une imposture criante.

1752. Pour le Major Lass relâché sur sa parole, & revenu à Pondicheri, le Gouverneur le mit en prison, parce qu'il avait été aussi malheureux que brave. Il osa même lui faire un procès criminel qu'il n'osa pas achever.

Pondicheri restait dans la disette, dans l'abattement & dans la crainte, tandis qu'on envoyait en France des médailles d'or frappées en l'honneur & au nom de son gouverneur. Il fut rappellé en 1753, partit en 1754 & vint à Paris désespéré. Il intenta un procès contre la

Compagnie. Il lui redemandait des millions qu'elle lui conteſtait, & qu'elle n'aurait pu payer ſi elle en avait été débitrice. Nous avons de lui un mémoire dans lequel il exhalait ſon dépit contre ſon ſucceſſeur Godeheu, l'un des directeurs de la Compagnie. Mr. Godeheu lui répondit non ſans aigreur. Les factums de ces deux négocians titrés ſont plus volumineux que l'hiſtoire d'Alexandre. Ces détails faſtidieux de la faibleſſe humaine ſont feuilletés pendant quelques jours par ceux qui s'y intéreſſent, & ſont oubliés bientôt pour de nouvelles querelles à leur tour effacées par d'autres. Enfin Dupleix mourut du chagrin que lui causèrent ſa grandeur & ſa chute, & ſurtout la néceſſité douloureuſe de ſolliciter des Juges, après avoir régné. Ainſi les deux grands rivaux, qui s'étaient ſignalés dans l'Inde, La Bourdonnaye & Dupleix, périrent l'un & l'autre à Paris par une mort triſte & prématurée.

Ceux qui étaient, par leurs lumières, en droit de décider de leur mérite, diſaient que La Bourdonnaye avait les qualités d'un marin & d'un guerrier; & Dupleix celles d'un Prince entreprenant & politique. C'eſt ainſi qu'en parle un auteur Anglais qui a écrit les guerres des deux Compagnies juſqu'en 1755.

Mr. Godeheu était un négociant ſage & pacifique, autant que ſon prédéceſſeur avait été audacieux dans ſes projets, & brillant dans ſon adminiſtration. Le premier n'avait penſé qu'à s'agrandir par la guerre. Le ſecond avait ordre de ſe maintenir par la paix; & de revenir ren-

dre compte de sa gestion à la Cour, lorsqu'un troisieme Gouverneur serait établi à Pondicheri.

Il fallait surtout ramener les esprits des Indiens irrités par des cruautés exercées sur quelques-uns de leurs compatriotes dépendants de la Compagnie. Un Malabare, nommé Naïna, banquier de La Bourdonnaye, avait été jetté dans un cachot, pour n'avoir pas déposé contre lui. Un autre se plaignait des exactions qu'il avait éprouvées. Les enfans d'un autre Indien, nommé Mondamia, Régisseur d'un canton voisin, ne cessèrent de demander justice de la mort de leur père qu'on avait fait expirer dans les tortures, pour tirer de lui de l'argent. Mille plaintes de cette nature, rendaient le nom Français odieux. Le nouveau Gouverneur traita les Indiens avec humanité, & ménagea un accommodement avec les Anglais. Lui & Mr. Saunders alors Gouverneur de Madras établirent une trêve en 1755, & firent une paix conditionnelle. Le premier article était que l'un & l'autre Comptoir renonceraient aux dignités Indiennes; les autres articles portaient des réglements pour un commerce pacifique.

Paix entre les Français & les Anglais.

La trêve ne fut pas exactement observée. Il y a toujours des subalternes qui veulent tout brouiller pour se rendre nécessaires. D'ailleurs on prévoyait dès le commencement de 1756 une nouvelle guerre en Europe : il fallait s'y préparer. On a prétendu que, dans cet intervalle, l'avidité de quelques particuliers glanait dans le champ du public, devenu stérile pour

la Compagnie ; & que la colonie de Pondicheri ressemblait à un mourant dont on pille les meubles avant qu'il soit expiré.



ARTICLE QUATRIEME.

Envoi du Comte de LALLI *dans l'Inde. Quel était ce Général ? Quels étaient ses services avant cette expédition ?*

POur arrêter ces abus, & pour prévenir les entreprises des Anglais encor plus à craindre, le Roi de France envoya dans l'Inde de l'argent & des troupes. La France & l'Angleterre recommençaient alors cette guerre de 1756, dont le prétexte était un ancien traité de paix fort mal fait. Les ministres avaient oublié dans ce traité de spécifier les limites de l'Acadie, misérable pays glacé vers le Canada. Puisqu'on se battait dans ces déserts septentrionaux de l'Amérique, il fallait bien s'aller égorger aussi dans la Zone-torride en Asie. Le ministère de France nomma pour cette entreprise le comte Lalli. C'était un gentilhomme Irlandais dont les ancêtres suivirent en France la fortune des Stuard, maison la plus malheureuse de toutes celles qui ont porté une couronne. Cet officier était un des plus braves & des plus attachés que le Roi de France eut à son service. Il fit des actions de valeur dont ce Monarque fut témoin à la bataille de

Services du Comte Lalli.

Fontenoi. Il sçut qu'il portait une haine irréconciliable aux Anglais qui avaient détrôné ses anciens maîtres, & que malgré cette haine il avait secouru plusieurs officiers Anglais prisonniers, dont quelques-uns étaient blessés de ses mains. Tant de courage & de générosité le touchèrent. Il lui donna sur le champ de bataille le régiment Irlandais de Dillon, dont le colonel avait été tué dans cette mémorable journée; & ce régiment porta dès-lors le nom de Lalli. Les Dillon & les Lalli étaient alliés. Ces deux maisons dès long-tems victimes de leurs Rois détrônés, répandirent toujours leur sang pour la France.

Dans le temps même où Louis XV rassurait sa nation par cette victoire de Fontenoi, Charles Edouard, petit fils de Jacques second, tentait une entreprise inouïe qu'il avait cachée à Louis XV. lui-même. Il traversait le canal de St. George avec sept officiers seulement pour tout secours, quelques armes, & deux mille louis d'or empruntés, dans le dessein d'aller soulever l'Ecosse en sa faveur par sa seule présence, & de faire une nouvelle révolution dans la Grande Bretagne. Il aborda au continent de l'Ecosse le 15 Juin 1745, environ un mois après la bataille de Fontenoi. Cette entreprise qui finit si malheureusement, commença par des victoires inespérées. Le comte de Lalli fut le premier qui imagina de faire envoyer une armée de dix mille Français à son secours. Il communiqua son idée au marquis d'Argenson ministre des Affaires étrangères qui

la saisit avidement. Le comte d'Argenson frère du marquis & ministre de la guerre la combattit, mais bientôt y consentit. Le Duc de Richelieu fut nommé général de l'armée qui devait débarquer en Angleterre au commencement de l'année 1746. Les glaces retardèrent l'envoi des munitions & des canons qu'on transportait par les canaux de la Flandre Française. L'entreprise échoua, mais le zèle de Lalli réussit beaucoup auprès du ministère; & son audace le fit juger capable d'exécuter de grandes entreprises. Celui qui écrit ces mémoires en parle en connaissance de cause; il travailla avec lui pendant un mois par ordre du ministre, il lui trouva un courage d'esprit opiniâtre, accompagné d'une douceur de mœurs que ses malheurs altérerent depuis, & changèrent en une violence funeste.

Le Comte Lalli était décoré du grand cordon de St. Louis, & Lieutenant-général des armées quand on l'envoya dans l'Inde. Les retardements qu'on éprouve tous les jours dans les plus petites entreprises comme dans les grandes, ne permirent pas que l'escadre du Comte d'Aché, qui devait porter le Général & les secours à Pondicheri, mît à la voile du port de Brest avant le 20 Février 1757.

Au lieu de trois millions que Mr. De Sechelles Contrôleur général des finances avait promis, Mr. De Moras son successeur n'en put donner que deux, & c'était beaucoup dans la crise où était alors la France.

De trois mille hommes qui devaient s'em-

barquer avec lui, on fut obligé d'en retrancher plus de mille, & le Comte d'Aché n'eut dans son escadre que deux vaisseaux de guerre au lieu de trois, avec quelques vaisseaux de la Compagnie des Indes.

Tandis que les deux généraux Lalli & d'Aché voguent vers le lieu de leur destination, il est nécessaire de faire connaître aux lecteurs qui veulent s'instruire, l'état de l'Inde dans cette conjoncture, & quelles étaient les possessions des nations d'Europe dans ces contrées.



ARTICLE CINQUIEME.

Etat de l'Inde lorsque le Général LALLI *y fut envoyé.*

CE vaste pays au deçà & au delà du Gange, contient quarante degrés en latitude des Iles Moluques aux limites de Cachemire & de la grande Boukarie, & quatre-vingt dix degrés en longitude, des confins du Sablestan à ceux de la Chine : ce qui compose des états dont l'étendue entière surpasse dix fois celle de la France, & trente fois celle de l'Angleterre proprement dite. Mais cette Angleterre qui domine aujourd'hui dans tout le Bengale, qui étend ses possessions en Amérique du quinziéme degré jusques par delà le

cercle polaire, qui a produit Loke & Newton, & enfin, qui a conservé les avantages de la liberté avec ceux de la royauté, est, malgré tous ses abus, aussi supérieure aux peuples de l'Inde, que la Gréce fut supérieure à la Perse du temps de Miltiade, d'Aristide & d'Alexandre. La partie sur laquelle le grand Mogol règne, ou plutôt semble régner, est sans contredit la plus grande, la plus peuplée, la plus fertile & la plus riche. C'est dans la presqu'Ile au deçà du Gange que les Français & les Anglais se disputaient des épices, des mousselines, des toiles peintes, des parfums, des diamants, des perles, & qu'ils avaient osé faire la guerre aux Souverains.

Ces Souverains, qui sont, comme nous l'avons déja dit, les Souba, premiers Seigneurs féodaux de l'Empire, n'ont joui d'une autorité indépendante qu'à la mort d'Aurengzeb appellé le grand, qui fut en effet le plus grand tyran de tous les princes de son tems, empoisonneur de son père, assassin de ses frères, & pour comble d'horreur dévot ou hypocrite, ou persuadé comme tant de pervers de tous les temps & de tous les lieux, qu'on peut commettre impunément les plus grands crimes en les expiant par les plus légères démonstrations de pénitence & d'austérité.

Les provinces où régnent ces Souba, & où les Nabab régnent sous eux dans leurs grands districts, se gouvernent très différemment des provinces septentrionales plus voisines de

Déli, d'Agra, & de Lahor, résidences des Empereurs.

Nous avouons à regret qu'en voulant connaître la véritable histoire de cette nation, son gouvernement, sa religion & ses mœurs, nous n'avons trouvé aucun secours dans les compilations de nos auteurs Français. Ni les écrivains qui ont transcrit des fables pour des libraires, ni nos missionnaires, ni nos voyageurs, ne nous ont presque jamais appris la vérité. Il y a longtems que nous osames réfuter ces auteurs sur le principal fondement du gouvernement de l'Inde. C'est un objet qui importe à toutes les nations de la terre. Ils ont cru que l'Empereur était le maître des biens de tous ses sujets, & que nul homme depuis Cachemire jusqu'au cap de Comorin n'avait de propriété. Bernier, tout philosophe qu'il était, l'écrivit au Contrôleur général Colbert. C'eût été une imprudence bien dangereuse de parler ainsi à l'administrateur des finances d'un Roi absolu, si ce Roi & ce ministre n'avaient pas été généreux & sages. Bernier se trompait ainsi que l'Anglais Thomas Roe. Tous deux éblouis de la pompe du grand Mogol & de son despotisme, s'imaginèrent que toutes les terres lui appartenaient en propre, parce que ce Sultan donnait des fiefs à vie. C'est précisément dire que le grand maître de Malthe est propriétaire de toutes les Commanderies auxquelles il nomme en Europe : c'est dire que les Rois de France & d'Espagne sont les propriétaires de toutes

Très faux qu'il n'y ait point de propriété dans l'Inde.

les terres dont ils donnent les Gouvernements, & que tous les Bénéfices eccléſiaſtiques ſont leur domaine. Cette même erreur préjudiciable au genre humain a été cent fois répétée ſur le gouvernement Turc, & a été puiſée dans la même ſource. On a confondu des Timars & des Des-zaïm, Bénéfices militaires donnés & repris par le Grand Seigneur, avec les biens de patrimoine. C'eſt aſſez qu'un moine grec l'ait dit le premier, pour que cent écrivains l'aient répété.

Dans notre deſir ſincere de trouver la vérité, & d'être un peu utiles, nous avons cru ne pouvoir mieux faire pour conſtater l'état préſent de l'Inde, que de nous en rapporter à M. Holwell, qui a demeuré ſi long-temps dans le Bengale, & qui a non-ſeulement poſſédé la langue du pays, mais encore celle des anciens Brames: de conſulter M. Dow qui a écrit les révolutions dont il a été témoin; & ſur-tout d'en croire ce brave officier M. Scrafton, qui joint l'amour des Lettres à la franchiſe, & qui a tant ſervi aux conquêtes du Lord Clive. Voici les propres paroles de ce digne citoyen: elles ſont déciſives.

» Je vois avec ſurpriſe tant d'auteurs aſſurer que les poſſeſſions des terres ne ſont point héréditaires dans ce pays, & que l'Empereur eſt l'héritier univerſel. Il eſt vrai qu'il n'y a point d'actes de Parlement dans l'Inde, point de pouvoir intermédiaire qui retienne légalement l'autorité impériale dans ſes limites: Page 26. du Livre de Scrafton.

» mais l'usage consacré & invariable de tous
» les tribunaux est que chacun hérite de ses
» pères. Cette loi non écrite est plus cons-
» tamment observée qu'en aucun Etat mo-
» narchique. »

Osons ajouter que si les peuples étaient esclaves d'un seul homme, (ce qu'on a prétendu, & ce qui est impossible) la terre du Mogol aurait été bientôt déserte. On y compte environ cent dix millions d'habitants. Les esclaves ne peuplent point ainsi. Voyez la Pologne. Les cultivateurs, la plupart des bourgeois ont été jusqu'ici serfs de glèbe, esclaves des nobles. Il y a tel noble dont la terre est entiérement dépeuplée.

Il faut distinguer dans le Mogol le peuple conquérant & le peuple soumis, encore plus qu'on ne distingue les Tartares & les Chinois. Car les Tartares, qui ont conquis l'Inde, jusqu'aux confins des royaumes d'Ava & du Pégu, ont conservé la religion Musulmane; au lieu que les autres Tartares, qui ont subjugué la Chine, ont adopté les loix & les mœurs des Chinois.

Tous les anciens habitants de l'Inde sont restés fidèles au culte & aux usages des Brames: usages consacrés par le temps, & qui sont sans contredit, ce qu'on connait de plus ancien sur la terre.

Anciens Arabes dans l'Inde.

Il y a encore une autre race de Mahométans dans l'Inde; c'est celle des Arabes qui, environ deux cents ans après Mahomet, abor-

derent à la côte de Malabar ; ils ſubjuguèrent avec facilité cette contrée qui, depuis Goa juſqu'au cap Comorin eſt un jardin de délices, habité alors par un peuple pacifique & innocent, incapable également de nuire & de ſe défendre. Ils franchirent les montagnes qui ſéparent la région de Coromandel de celle du Malabar, & qui ſont la cauſe des mouſſons. C'eſt cette chaîne de montagnes habitées aujourd'hui par les Marattes.

Ces Arabes allèrent bientôt juſqu'à Déli, donnèrent une race de Souverains à une grande partie de l'Inde. Cette race fut ſubjuguée par Tamerlan, ainſi que les naturels du pays. On croit qu'une partie de ces anciens Arabes s'établit alors dans la province du Candahar, & fut confondue avec les Tartares. Ce Candahar eſt l'ancien pays que les Grecs nommaient Parapomiſe, n'ayant jamais appellé aucun peuple par ſon nom. C'eſt par là qu'Alexandre entra dans l'Inde. Les Orientaux prétendent qu'il fonda la ville de Candahar. Ils diſent que c'eſt une abréviation d'Alexandre qu'ils ont appellé Iſcandar. Nous obſerverons toujours que cet homme unique fonda plus de villes en ſept ou huit ans que les autres conquérants n'en ont détruit ; qu'il courait cependant de conquête en conquête, & qu'il étoit jeune.

C'eſt auſſi par Candahar que paſſa de nos jours ce Nadir, berger, natif du Coraſſan, devenu Roi de Perſe, lorſqu'ayant ravagé ſa patrie il vint ravager le Nord de l'Inde.

Ces Arabes dont nous parlons aujourd'hui ſont connus ſous le nom de Patanes, parce qu'ils fondèrent la ville de Patna vers le Bengale.

Nos marchands d'Europe très mal inſtruits, appellèrent indiſtinctement Maures, tous ces peuples Mahométans. Cette mépriſe vient de ce que les premiers que nous avions autrefois connus, étaient ceux qui vinrent de Mauritanie conquérir l'Eſpagne, une partie des provinces méridionales de la France, & quelques contrées de l'Italie, preſque tous les peuples depuis la Chine juſqu'à Rome, victorieux & vaincus, voleurs & volés ſe ſont mêlés enſemble.

Nous appellons Gentous les vrais Indiens, de l'ancien mot Gentils, *Gentes*, dont les premiers chrétiens déſignaient le reſte de l'univers qui n'était pas de leur religion ſecrette. C'eſt ainſi que tous les noms & toutes les choſes ont toujours changé. Les mœurs des conquérants ont changé de même. Le climat de l'Inde les a preſque tous énervés.



ARTICLE SIXIEME.

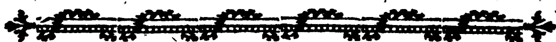
Des Gentous & de leurs Coutumes les plus remarquables.

CES antiques Indiens que nous nommons Gentous, ſont dans le Mogol au nombre d'environ cent millions, à ce que Mr. Scrafton nous aſſure. Cette multitude eſt une fatale preuve que le grand nombre eſt facilement ſubjugué par le petit. Ces innombrables troupeaux de Gentous pacifiques qui cédèrent leur liberté à quelques hordes de brigands, ne cédèrent pas pourtant leur religion & leurs uſages. Ils ont conſervé le culte antique de Brama. C'eſt, dit-on, parce que les Mahométans ne ſe ſont jamais ſouciés de diriger leurs ames, & ſe ſont contentés d'être leurs maîtres.

Leurs quatre anciennes Caſtes ſubſiſtent encor dans toute la rigueur de la Loi qui les ſépare les unes des autres, & dans toute la force des premiers préjugés fortifiés par tant des ſiècles. On ſçait que la premiere eſt la Caſte des Brames qui gouvernèrent autrefois l'Empire; la ſeconde eſt des Guerriers; la troiſieme eſt des Agriculteurs: la quatrieme des Marchands; on ne compte point celle qu'on nomme des *Hallacores*, ou des *Parias* chargés des plus vils offices: ils ſont regardés comme impurs; ils ſe regardent eux-mêmes comme tels, & n'oſeraient

jamais manger avec un homme d'une autre Tribu, ni le toucher, ni même s'approcher de lui.

Il est probable que l'institution de ces quatre Castes fut imitée par les Egyptiens; parce qu'il est en effet très probable; on plutôt certain que l'Egypte n'a pu être médiocrement peuplée & policée que longtems après l'Inde. Il fallut des siècles pour dompter le Nil, pour le partager en canaux, pour élever des bâtiments au-dessus des ses inondations; tandis que la terre de l'Inde prodiguait à l'homme tous les secours nécessaires à la vie, ainsi que nous l'avons dit & prouvé ailleurs.



ARTICLE SEPTIEME.

Des Brames.

TOute la grandeur & toute la misère de l'esprit humain s'est déployée dans les anciens Bracmanes & dans les Brames leurs successeurs. D'un côté, c'est la vertu persévérante, soutenue d'une abstinence rigoureuse; une philosophie sublime, quoique fantastique, voilée par d'ingénieuses allégories; l'horreur de l'effusion du sang; la charité constante envers les hommes & les animaux. De l'autre côté c'est la superstition la plus méprisable. Ce fanatisme, quoique tranquille, les a portés, depuis des siècles innombrables, à encourager le meur-

tre

tre volontaire de tant de jeunes veuves qui se sont jettées dans les buchers enflammés de leurs époux. Cet horrible excès de religion & de grandeur d'ame subsiste encor avec la fameuse profession de foi des Brames *que Dieu ne veut de nous que la charité & les bonnes œuvres.* La terre entiere est gouvernée par des contradictions.

Mr. Scrafton ajoute qu'ils sont persuadés que Dieu a voulu que les différentes nations eussent des cultes différents. Cette persuasion pourrait conduire à l'indifférence; cependant ils ont l'entousiasme de leur religion, comme s'ils la croyaient la seule vraie, la seule donnée par Dieu même.

La plupart d'entr'eux vivent dans une molle apathie. Leur grande maxime, tirée de leurs anciens livres est *qu'il vaut mieux s'asseoir que de marcher, se coucher que s'asseoir, dormir que de veiller, & mourir que de vivre.* On en voit pourtant beaucoup, sur la côte de Coromandel, qui sortent de cette léthargie, pour se jetter dans la vie active. Les uns prennent parti pour les Français, les autres pour les Anglais: ils aprennent les langues de ces étrangers, leur servent d'Interprêtes & de Courtiers. Il n'est guères de grand commerçant sur cette côte qui n'ait son Brame, comme on a son banquier. En général on les trouve fidèles, mais fins & rusés. Ceux qui n'ont point eu de commerce avec les étrangers ont conservé, dit-on, la vertu pure qu'on attribue à leurs ancêtres.

Science étonnante des Brames dans leur décadence.

Mr. Scrafton & d'autres ont vu, entre les mains de quelques Brames, des éphémérides composés par eux-mêmes dans lesquelles les éclipses sont calculées pour plusieurs milliers d'années. Il y a donc parmi eux de bons mathématiciens, de savants astronomes; mais en même temps ils ont tout le ridicule de l'astrologie judiciaire, & ils poussent cette extravagance aussi loin que les Chinois & les Persans. Celui qui écrit ces Mémoires a envoyé à la bibliothèque du Roi le *Cormovedam*, ancien commentaire du Veidam; il est rempli de prédictions pour tous les jours de l'année, & de préceptes religieux pour toutes les heures. Ne nous en étonnons point: il n'y a pas deux cents ans que la même folie possédait tous nos Princes, & que le même charlatanisme était affecté par nos astronomes. Il faut bien que les Brames, possesseurs de ces éphémerides, soient très instruits. Ils sont philosophes & prêtres, comme les anciens bracmanes; ils disent que le peuple a besoin d'être trompé, & quil doit être ignorant. En conséquence ils débitent que les nœuds de la lune dans lesquels se font les éclipses, & que les premiers Bracmanes marquèrent par les hiéroglifes de la tête & de la queue du dragon, sont en effet les efforts d'un dragon qui attaque la lune & le soleil. La même ineptie est adoptée à la Chine. On voit dans l'Inde des millions d'hommes & de femmes qui se plongent dans le Gange pendant la durée d'une éclipse, & qui font un bruit prodigieux avec

des inſtruments de toute eſpèce pour faire lâcher priſe au dragon. C'eſt ainſi, à peu près, que la terre entière a été longtemps gouvernée en tout genre.

Au reſte, plus d'un Brame a négocié avec des miſſionaires pour les intérêts de la compagnie des Indes, mais il n'a jamais été queſtion entr'eux de religion.

D'autres miſſionnaires, (il le faut répéter) ſe ſont hâtés en arrivant dans l'Inde, d écrire que les Brames adoraient le Diable, mais que bientôt ils ſeraient tous convertis à la foi. On avoue que jamais ces moines d'Europe n'ont tenté ſeulement de convertir un ſeul Brame, & que jamais aucun Indien n'adora le Diable qu'ils ne connaiſſaient pas. Les Brames rigides ont conçu une horreur inexprimable pour nos moines, quand ils les ont vus ſe nourrir de chair, boire du vin, & tenir à leurs genoux de jeunes filles dans la confeſſion. Nos uſages leur ont paru des crimes, ſi les leurs n'ont été regardés par nous que comme des idolâtries ridicules. (*)

Ce qui doit être plus étonnant pour nous, c'eſt que dans aucun livre des anciens Bracmanes, non plus que dans ceux des Chinois, ni

(*) Un des grands Miſſionnaires Jéſuite, nommé de Lalane, a écrit en 1709. *On ne peut douter que les Brames ne ſoient véritablement idolâtres, puiſqu'ils adorent des Dieux étrangers* [tome 10, page 14 des Lettres édifiantes.]

Et il dit (page 15) *voici une de leurs prières que j'ai traduite mot pour mot.*

dans les fragments de Sanchoniaton, ni dans ceux de Bérose, ni dans l'Egyptien Manéthon, ni chez les Grecs, ni chez les Toscans, on ne trouve la moindre trace de l'Histoire sacrée Judaïque qui est notre Histoire sacrée. Pas un seul mot de Noé que nous tenons pour le restaurateur du genre humain; pas un seul mot d'Adam qui en fut le pere, rien de ses premiers descendants. Comment toutes les nations ont-elles perdu les titres de la grande famille? Comment personne n'avait-il transmis à la postérité une seule action, un seul nom de ses ancêtres? Pourquoi tant d'antiques nations les ont-elles ignorés, & pourquoi un petit peuple nouveau les a-t-il connus? Ce prodige mériterait quelque attention si on pouvait espérer de l'approfondir. L'Inde entière, la Chine, le Japon, la Tartarie, les trois quarts de l'Afrique ne se doutent pas encor qu'il ait existé un Caïn, un Caïnan, un Jared, un Mathusalem qui vécut près de mille ans. Et les autres nations ne se familiariserent avec ces noms que depuis Constantin. Mais ces questions qui appartiennent à la Philosophie, sont étrangères à l'histoire.

» J'adore cet Etre qui n'est sujet ni au changement,
» ni à l'inquiétude; cet être dont la nature est indivisi-
» ble; cet être dont la spiritualité n'admet aucune com-
» position de qualités; cet être qui est l'origine &
» la cause de tous les êtres & qui les surpasse tous en
» excellence; cet être qui est le soutien de l'Univers,
» & qui est la source de la triple puissance.

Voilà ce qu'un Missionnaire appelle de l'idolatrie.

ARTICLE HUITIEME.

Des Guerriers de l'Inde & des dernières révolutions.

LEs Gentous en géneral ne paraissent pas plus faits pour la guerre, dans leur beau climat, & dans les principes de leur religion, que les Lapons, dans leur zône glacée, & que les primitifs nommés Quakres dans les principes qu'ils se sont faits. Nous avons vu que la race des vainqueurs Mahométans n'a presque plus rien de Tartare, & est devenue Indienne avec le temps.

Sha Nadir bouleverse toute la constitution de l'Inde.

Ces descendants des conquérans de l'inde avec une armée innombrable, n'ont pu résister au Sha-Nadir, quand il est venu en 1739 attaquer, avec une armée de quarante mille brigands aguerris du Candahar & de Perse, plus de six-cent mille hommes que Mahmoud-Sha lui opposait. Mr. Cambrige, nous apprend ce que c'était que ces six-cent mille guerriers. Chaque cavalier accompagné de deux valets, portait une robe légère & trainante de soye. Les éléphans étaient parés comme pour une fête. Un nombre prodigieux de femmes suivait l'armée. Il y avait dans le camp autant de boutiques & de marchandises de luxe que dans Déli. La seule vue de l'armée de Nadir dispersa cette pompe ridicule. Nadir mit Déli à feu

& à sang : il emporta en Perse tous les trésors de ce puissant & misérable Empereur, & le méprisa assez pour lui laisser sa couronne.

Quelques rélations nous disent, & quelques compilateurs nous redisent d'après ces rélations, qu'un faquir arrêta le cheval de Nadir dans sa marche à Déli, & qu'il cria au Prince, si tu es Dieu prends nous pour victimes ; si tu es homme épargne des hommes ; & que Nadir lui répondit, je ne suis point Dieu, mais celui que dieu envoye pour châtier les nations de la terre. (*)

Le trésor, dont Nadir se contenta, & qui ne lui servit de rien, puisqu'il fut assassiné quelque temps après par son neveu, se montait, à ce qu'on nous assure, à plus de quinze-cent millions monnoye de France, selon la valeur numéraire présente de nos espèces. Que sont devenues ces richesses immenses ? En quelques mains que de nouvelles rapines

(*) Un conte semblable a été fait sur Fernand Cortès, sur Tamerlan, sur Attila, qui se disait le fléau de Dieu, selon les compilateurs. Personne ne s'avisa jamais de s'appeller *fléau*. Les jésuites appellaient Pascal porte d'enfer, mais Pascal leur répond dans ses provinciales que son nom n'est pas porte d'enfer. La plupart de ces avantutes & de ces réponses attribuées d'âge en âge à tant d'hommes célébres, sortirent d'abord de l'imagination des auteurs qui voulurent égaier leurs romans, & sont répétées encor aujourd'hui par ceux qui écrivent des histoires sur des collections de gazettes. Tous ces bons mots prétendus, tous ces apophtegmes grossissent des Ana. On peut s'en amuser, & non les croire.

en ayent fait passer une partie ; & quelles que que soient les cavernes où l'avarice & la crainte enfouissent l'autre, la Perse & l'Inde ont été également les pays les plus malheureux de la terre ; tant les hommes se sont toujours efforcés de changer en calamités effroyables tous les biens que la nature leur a faits. La Perse & l'Inde ne furent plus, depuis la victoire & la mort de Nadir, qu'une anarchie sanglante. C'étaient les mêmes torrens de révolutions.



ARTICLE NEUVIEME.

Suite des révolutions.

UN jeune valet persan qui avait servi en qualité de porte-massue dans la maison du Sha-Nadir, se fit voleur de grand'chemin, comme l'avait été son Maître. Il eut avis d'un convoi de trois mille chameaux chargés d'armes, de vivres & d'une grande partie de l'or emporté de Déli par les Persans. Il tua l'escorte, prit tout le convoi, leva des troupes & s'empara d'un Royaume entier au Nord-Est de Déli. (*) Ce Royaume faisait autrefois une partie de la Bactriane ; il confine d'un côté aux

Un Voleur de grand chemin devient souverain.

[*] Ce Royaume s'appelle Ghisni. Nous n'avons trouvé ce nom ni dans les cartes de Vaugondi, ni dans nos Dictionnaires : cependant il a existé & il est aujourd'hui démembré.

montagnes de la belle province de Cachemire, & de l'autre à Caboul.

Ce brigand, nommé Abdala, fut alors un grand prince, un héros; il marcha vers Déli en 1746, & ne ſe promit pas moins que de conquérir tout l'Indouſtan. C'était préciſément dans le temps que la Bourdonnaye prenait Madras.

Le vieux Mogol Mahmoud, dont la deſtinée fut d'être opprimé par des voleurs, ſoit Rois, ſoit voulant l'être; envoya d'abord contre celui-ci ſon Grand-Viſir, ſous qui ſon petit-fils Sha-Ahmed fit ſes premières armes. On livra bataille aux portes de Déli: la victoire fut indéciſe; mais le Grand-Viſir fut tué. On aſſure que les Omras, Commandants des troupes de l'Empereur, étranglèrent leur maître, & firent courir le bruit qu'il s'était empoiſonné lui-même.

Son petit-fils Sha-Ahmed lui ſuccéda ſur ce Trône ſi chancelant; Prince qu'on a peint brave, mais faible, (*) voluptueux, indécis, inconſtant, défiant, deſtiné à être plus malheureux que ſon grand pere. Un Raïa nommé Gaſi, qui tantôt le ſecourut, & tantôt le trahit, le prit priſonnier & lui fit arracher les

(*) Nous ne cherchons que le vrai, nous ne prétendons faire le portrait ni des princes, ni des hommes d'état qui ont vécu à ſix mille lieues de nous, comme on s'aviſe tous les jours de nous tracer juſqu'aux plus petites nuances du caractère de quelques Souverains qui régnaient il y a deux mille ans, & des Miniſtres qui régnaient ſous eux ou ſur eux. Le charlataniſme qui

yeux. L'Empereur mourut des suites de son suplice. le Raïa Gasi, ne pouvant se faire Empereur, met en sa place un descendant de Tamerlan : c'est Alumgir, qui n'a pas été plus heureux que les autres. Les Omras semblables aux Agas des Janissaires veulent que la race de Tamerlan soit toujours sur le Trône, comme les Turcs ne veulent de Sultan que de la race Ottomane : il ne leur importe qui régne ; incapable ou méchant ; pourvu qu'il soit de la famille. Ils le déposent, ils lui arrachent les yeux, ils le tuent sur un Trône qu'ils tiennent sacré. C'est ainsi qu'ils en usent depuis Aurengzeb. Autre Assassiné. Autre *idem*.

On peut juger si pendant ces orages les Souba, les Nabab, les Raïa du midi de l'Inde se disputèrent les provinces envahies par eux ; & si les factions Anglaises & Françaises faisaient leurs efforts pour partager la proye.

Nous avons fait voir comment un faible détachement d Européans traînait au combat, ou dissipait des armées de Gentous. Ces soldats de Visapour, d'Arcate, de Tanjaour, de Golconde, d'Orixa, du Bengale, depuis le cap de Comorin jusqu'au promontoire des Palmiers & à l'embouchure du Gange, sont de mauvais

s'étend partout varie ces Tableaux en mille manières ; on fait dire à ces hommes qu'on connait si peu ce qu'ils n'ont jamais dit, on leur attribue des harangues qu'ils n'ont jamais prononceés, ainsi que des actions qu'ils n'ont jamais faites. Nous serions bien en peine de faire un vrai portrait des Princes que nous avons vus de prés, & on veut nous donner celui de Numa & de Tarquin !

ſoldats ſans doute : point de diſcipline militaire, point de patience dans les travaux, nul attachement à leurs chefs, uniquement occupés de leur paye qui eſt toujours fort au-deſſus du ſalaire des laboureurs & des ouvriers, par un uſage directement contraire à celui de toute l'Europe : ni eux, ni leurs Officiers ne s'inquiétent jamais de l'intérêt du Prince qu'ils ſervent, ſeulement de la caiſſe de ſon tréſorier. Mais enfin, Indiens contre Indiens vont aux coups, & leur force ou leur faibleſſe eſt égale ; leurs corps, qui ſoutiennent rarement la fatigue, affrontent la mort. Les cailles ſe combattent & ſe tuent auſſi bien que les dogues.

Marates. Il faut excepter de ces faibles troupes les montagnards appellés Marates, qui tiennent un peu plus de la conſtitution robuſte de tous les habitants des lieux eſcarpés. Ils ont plus de dureté, plus de courage, & plus d'amour de la liberté, que les habitans de la plaine. Ces Marates ſont préciſément ce que furent les Suiſſes dans les guerres de Charles VIII & de Louis XII : quiconque les pouvait ſoudoyer était ſûr de la victoire, & on payait chérement leurs ſervices. Ils ſe choiſiſſent un chef auquel ils n'obéiſſent que pendant la guerre. Et encor lui obéiſſent-ils très-mal ; les Européans ont appellé Roi ce capitaine de brigands ; tant on prodigue ce nom. On les vit armés tantôt pour les Empereurs, & tantôt contr'eux. Ils ont ſervi tour-à-tour Nabab contre Nabab, & Français contre Anglais.

Au reſte, on ne doit pas croire que ces Gentous Marates, quoique de la religion des Brames, en obſervent les rites rigoureux: eux & preſque tous les ſoldats mangent de la viande & du poiſſon; ils boivent même des liqueurs fortes, quand ils en trouvent. On accommode par-tout pays ſa religion avec ſes paſſions.

Ces Marates empêchèrent Abdala de conquérir l'Inde. Il aurait été ſans eux un Tamerlan, un Alexandre. Nous venons de voir le petit-fils de Mahmoud livré à mort par un de ſes Sujets. Son ſucceſſeur Alumgir éprouva les mêmes révolutions dans une courte vie, & finit par le même ſort. Les Marates déclarés contre lui entrèrent dans Déli, & la ſaccagèrent pendant ſept jours. Abdala revint encore augmenter la confuſion & le déſaſtre en 1757. L'Empereur Alumgir tombé en démence, gouverné & maltraité par ſon Viſir, implora la protection de cet Abdala même; le Viſir indigné mit en priſon ſon maître & bientôt après lui fit couper la tête. Cette dernière cataſtrophe arriva peu d'années après. Nos mémoires, qui s'accordent ſur le fonds, ſe contrediſent ſur les dates: mais qu'importe pour nous en quel mois, en quelle année on ait tué dans l'Inde un Mogol efféminé, tandis qu'on aſſaſſinait tant de ſouverains en Europe.

Cet amas de crimes & de malheurs qui ſe ſuivent ſans interruption, dégoûte enfin le lecteur: leur nombre & l'éloignement des lieux diminuent la pitié que les calamités inſpirent.

ARTICLE DIXIEME.

Description sommaire des côtes de la presqu'île, où les Français & les Anglais ont commercé & fait la guerre.

APrès avoir fait voir quels étaient les Empereurs, les Grands, les Peuples, les Soldats, les Prêtres, avec qui le Général Lalli avait à combattre & à négocier, il faut montrer en quel état se trouvait la fortune des Anglais, auxquels on l'opposait, & commencer par donner quelque idée des établissemens formés par tant de nations d'Europe sur les côtes occidentales & orientales de l'Inde.

Il est désagréable de ne point mettre ici une carte géographique sous les yeux du lecteur : nous n'en avons ni le tems ni la commodité ; mais quiconque voudra lire avec fruit ces mémoires, pourra aisément en consulter une. S'il n'en a point, qu'il se figure toutes les côtes de la presqu'Ile de l'Ide couvertes d'établissemens de marchands d'Europe, fondés par les concessions des naturels du pays, ou les armes à la main. Commencez par le Nord-Ouest. Vous trouvez d'abord sur la côte la presqu'Ile de Cambaye, où l'on a prétendu que les hommes vivaient communément deux-cents années. Si cela était, elle aurait cette eau d'immortalité qui a fait le sujet des romans de l'Asie, ou

Cambaye fables.

cette fontaine de Jouvence connue dans les Romans de l'Europe. Les Portugais y ont conſervé *Diü*, ou *Diou*, une de leurs anciennes conquêtes.

Au fond du golfe de Cambaye eſt Surate, Ville immédiatement gouvernée par le Grand-Mogol, dans laquelle toutes les Nations commerçantes de la terre avaient des comptoirs, & ſurtout les Arméniens qui ſont les Facteurs de la Turquie, de la Perſe & de l'Inde. Surate.

La côte de Malabar, proprement dite, commence par une petite Ile qui appartenait aux Jéſuites; elle porte encor leur nom; & par un ſingulier contraſte, l'Ile de Bombai qui ſuit, eſt aux Anglais. Cette Ile de Bombai eſt le ſéjour le plus mal ſain de l'Inde & le plus incommode. C'eſt pourtant pour la conſerver, que les Anglais ont eu une guerre avec le Nabab de Décan qui affecte la ſouveraineté de ces côtes. Il faut bien qu'ils trouvent leur profit à garder un établiſſement ſi triſte; & nous verrons comment ce poſte a ſervi à une des plus étonnantes avantures qui ayent jamais rendu le nom Anglais reſpectable dans l'Inde. A l'article Angria.

Plus bas eſt la petite Ile de Goa. Tous les navigateurs diſent qu'il n'y a point de plus beau port au monde: ceux de Naples & de Lisbonne ne ſont ni plus grands ni plus commodes. La ville eſt encor un monument de la ſupériorité des Européans ſur les Indiens, ou plutôt du canon que ces peuples ne connaiſſent pas. Goa eſt malheureuſement célèbre par ſon Goa.

Inquisition, également contraire à l'humanité & au commerce. Les moines Portugais firent acccroire que le peuple adorait le Diable, & ce sont eux qui l'ont servi.

Descendez vers le Sud, vous rencontrez Cananor, que les Hollandais ont enlevé aux Portugais qui l'avaient ravi aux propriétaires.

Calicut.

On trouve, après, cet ancien Royaume de Calicut, qui couta tant de sang aux Portugais. Ce Royaume est d'environ vingt de nos lieues en tout sens. Le souverain de ce pays s'intitulait *Zamorin*, Roi de Rois; & les Rois ses vassaux possédaient chacun environ cinq à six lieues. C'était l'Etape du plus grand commerce, ce ne l'est plus; les marchands ne fréquentent plus Calicut. Un Anglais, qui a longtemps voyagé sur toutes ces côtes, nous a confirmé que ce terrein est le plus agréable de l'Asie, & le climat le plus salubre; que tous les arbres y conservent un feuillage perpétuel; que la terre y est en tout temps couverte de fleurs & de fruits. Mais l'avidité humaine n'envoye pas les marchands dans l'inde pour respirer un air plus doux & pour cueillir des fleurs.

Mensonges imprimés.

Un moine Portugais écrivit autrefois que quand le Roi de ce pays se marie, il prie d'abord les prêtres les plus jeunes de coucher avec sa femme; que toutes les dames & la Reine elle-même, peuvent avoir chacune sept maris; que les enfants n'héritent point, mais les neveux; & qu'enfin tous les habitants y font de pompeux sacrifices au Diable. Ces absurdités ridicules sont répétées dans vingt histoi-

res, dans vingt livres de géographie, dans la Martinière lui-même. On s'indigne contre cette foule de compilateurs qui transcrivent de sang froid tant d'inepties en tout genre, comme si ce n'était rien de tromper les hommes (*)

Nous regardons comme un devoir de redire ici que les premiers Bracmanes, ayant inventé la sculpture, la peinture, les hiérogliphes, ainsi que l'arithmétique & la géométrie, représentèrent la vertu sous l'emblême d'une femme à

(*) Le fameux Jésuite Tachard conte qu'on lui a dit que les dames nobles de Calicut peuvent avoir jusqu'à dix maris à la fois (tome 3 des Lettres édifiantes; page 158.) Montesquieu cite cette niaiserie, comme s'il citait un article de la coutume de Paris, & ce qu'il y a de pis c'est qu'il rend raison de cette loi.

L'auteur de ces fragments ayant avec quelques amis, envoyé un Vaisseau dans l'Inde, s'est informé soigneusement si cette loi étonnante existe dans le Calicut. On lui a répondu en haussant les épaules & en riant. En effet, comment imaginer que le peuple le plus policé de toute la côte de Malabar ait une coutume si contraire à celle de tous ses voisins, aux loix de sa religion & à la nature humaine! Comment croire qu'un homme de qualité, un homme de guerre, puisse se résoudre à être le dixieme favori de sa femme! A qui apartiendraient les enfans? Quelle source abominable de querelles & de meurtres continuels! Il serait moins ridicule de dire qu'il y a une basse-cour où dix coqs se partagent tranquillement la jouissance d'une poule. Ce conte est aussi absurde que celui dont Hérodote amusait les Grecs quand il leur disait que toutes les Dames de Babilone étaient obligées d'aller au Temple vendre leurs faveurs au premier étranger qui voulait les acheter. Un suppôt de l'Université de Paris a voulu justifier cette sottise: il n'y a pas réussi.

laquelle ils donnaient dix bras pour combattre dix monſtres qui ſont les dix péchés auxquels les hommes ſont le plus ſujets. Ce ſont ces figures allégoriques que des Aumôniers de vaiſſeaux, ignorants, trompés & trompeurs, prenaient pour des ſtatues de Satan & de Belzebuth, anciens noms Perſans qui jamais n'ont été connus dans la preſqu'Ile. (*) Mais que diraient les deſcendants de ces Bracmanes, premiers précepteurs du genre-humain, s'ils avaient la curioſité de voir nos pays ſi longtemps barbares, comme nous avons la rage d'aller chez eux par avarice!

Tanor. Tanor qui ſuit eſt encore appellé Royaume par nos géographes: c'eſt une petite terre de quatre lieues ſur deux, une maiſon de plaiſance, ſituée dans un lieu délicieux, où les voiſins vont acheter quelques denrées précieuſes.

Cranganor. Immédiatement après, eſt le Royaume de Cranganor, à-peu-près de la même étendue. La plupart des rélations peuplent cette côte d'autant de Rois, que nous voyons en Italie, en France de Marquis ſans Marquiſat, de Comtes ſans Comté, & en Allemagne de Barons ſan Baronie.

Si Cranganor eſt un Royaume, Coulan, qui eſt auprès, peut s'appeller un vaſte Empire; car il a environ douze lieues ſur près de trois en largeur. Les Hollandais, qui ont chaſſé les Portugais des capitales de ces Etats, ont établi dans Cranganor un comptoir dont ils

(*) Voyez l'article Brames.

ont

ont fait une forteresse imprenable à tous ces monarques réunis. Ils font un commerce immense à Cranganor qui est, dit-on, un jardin de délices.

En allant toujours au midi sur le rivage de cette péninsule, qui se resserre de plus en plus, les Hollandais ont encor pris aux Portugais la forteresse qu'ils avaient dans le Royaume de Cochin, petite province qui dépendait autrefois de ce Roi des Rois Zamorin de Calicut. Il y a près de trois siècles que ces Souverains voient des marchands armés venus d'Europe s'établir dans leurs territoires, se chasser les uns les autres, & s'emparer tour-à-tour de tout le commerce du pays, sans que les habitans de trois-cents lieues de côte ayent jamais pu y mettre obstacle.

Travancor est la dernière terre qui termine la pointe de la presqu'Ile. On est surpris de la faiblesse des voyageurs & des Missionnaires qui ont titré ce Royaume le petit pays de Travancor aussi-bien que tous ces autres assemblages de riches Bourgades que nous venons de parcourir. Pour peu que ces Royaumes eussent occupé chacun cinquante lieues seulement le long de la côte, il y aurait plus de douze-cent lieues depuis Surate jusqu'au cap Comorin; & si on avait converti la centieme partie des Indiens parmi lesquels il n'y a pas un chrétien, il y en aurait plus d'un million. (*) Travancor.

(*) Un Jésuite nommé Martin, raconte dans le cinquieme voulume des Lettres curieuses & édifiantes, que c'est une coutume vers Travancor, de faire un fonds

Avant de quitter le Malabar, quoiqu'il n'entre point du tout dans notre plan de faire l'hiſtoire naturelle de ce pays délicieux, qu'on nous permette ſeulement d'admirer les cocotiers & l'arbre ſenſitif. On ſait que les cocotiers fourniſſent à l'homme tout ce qui lui eſt néceſſaire, nourriture & boiſſon agréable, vêtement, logement & meubles. C'eſt le plus beau

Arbre ſenſitif, phénomène unique s'il eſt vrai.

tous les ans pour le diſtribuer par le ſort. Un indien, dit-il, fit vœu à St. François Xavier de donner une ſomme aux jéſuites s'il gagnait à cette eſpèce de loterie. Il eut le gros lot. Il fit encor un vœu & eut le ſecond lot. Cependant, ajoute le jéſuite Martin, cet indien, ainſi que tous ſes compatriotes, conſerva une horreur invincible pour la religion des Francs, qu'ils appellent le Franguiniſme. C'etait un ingrat. Qu'on joigne à tous ces traits dont les lettres curieuſes ſont remplies, les miracles attribués à St. François Xavier, ſes ſermons dans tous les idiomes de l'Inde & du Japon dès qu'il débarquait dans ces pays, les neuf morts reſſuſcités par lui, les deux vaiſſeaux dans leſquels il ſe trouva en même temps à cent lieues l'un de l'autre, & qu'il préſerva de la tempête, ſon crucifix qui tomba dans la mer & qui lui fut rapporté par un cancre; & qu'on juge ſi une religion auſſi ſainte que la nôtre doit être continuellement mêlée de ſemblables contes.

Ce même Martin qui a pourtant demeuré longtemps dans l'Inde, oſe dire qu'il y a un petit peuple nommé les Coleries dont la loi eſt, que dans leurs querelles & dans leurs procès la partie adverſe eſt obligée de faire tout ce que fait l'autre. Celle-ci ſe crêve-t-elle un œil, celle-là eſt obligée de s'en arracher un. Si un Colerie égorge ſa femme & la mange, ſon adverſaire auſſitôt aſſaſſine & mange la ſienne. Mr. Orm ſavant Anglais qui a vu beaucoup de ces Coleries aſſure en propres mots, que ces coutumes diaboliques ſont abſolument inconnues, & que le père Martin en a menti.

présent de la nature. L'arbre sensitif moins connu produit des fruits qui s'enflent & qui bondissent sous la main qui les touche. Notre herbe sensitive, aussi inexplicable, a beaucoup moins de propriétés. Cet arbre, si nous en croyons quelques naturalistes, se reproduit de lui-même en quelque sens qu'on le coupe. On ne l'a point pourtant mis au rang des animaux zoophites, comme Leuvenhoek y a mis ces petits joncs nommés Polypes d'eau-douce qui croissent dans quelques marais, & sur lesquels on a débité tant de fables trop légérement accréditées. On cherche du merveilleux, il est partout, puisque les moindres ouvrages de la nature sont incompréhensibles. Il n'est pas besoin d'ajouter des fables à ces mistères réels qui frapent nos yeux & que nous foulons aux pieds.

ARTICLE ONZIEME.

Suite de la connaissance des côtes de l'Inde.

ENfin, on double ce fameux cap de Comor, ou Comorin, connu des anciens Romains dès le temps d'Auguste, & alors on est sur cette côte des perles qu'on appelle la pêcherie. C'est de là que les plongeurs Indiens fournissaient des perles à l'orient & l'occident. On en trouvait encor beaucoup lorsque les Portugais découvrirent & envahirent ce rivage dans notre seiziéme siècle. Depuis ce temps-là cette bran-

che immense de commerce a diminué de jour en jour, soit que les mers plus orientales produisent aujourd'hui des perles d'une plus belle eau, soit que la matiere qui les forme ait changé sur la plage de ce promontoire de l'Inde, comme tant de mines d'or, d'argent & de tous le métaux se sont épuisées dans tant de terres.

Fameuse Isle de Ceylan.

Vous allez alors un peu au nord du huitieme degré de l'équateur où vous êtes, & vous voyez à votre droite la Trapobane ou Taprobane des anciens, nommée depuis par les Arabes l'Ile de Serindib & enfin Ceylan. C'est assez pour la faire connaître, de dire que le Roi de Portugal Emmanuel demandant à un de ses capitaines de vaisseau qui en revenait, si elle méritait sa réputation. Cet officier lui répondit, » J'y ai vu une mer semée de perles, » des rivages couverts d'ambre gris, des forêts » d'ébenne & de canelle, des montagnes de » rubis, des cavernes de cristal de roche, & » je vous en aporte dans mon vaisseau. Quelle reponse ! & il n'éxagerait pas.

Les Hollandais n'ont pas manqué de chasser les Portugais de cette Ile des trésors. Il semblait que le Portugal n'eût entrepris tant de pénibles voyages, & conquis tant d'états au fond de l'Asie que pour les Hollandais. Ceux-ci s'étant rendus maîtres de toutes les côtes du Ceylan, en interdisent l'abord à tous les peuples. Ils ont fait le souverain de l'Ile leur tributaire ; & il n'est jamais tombé dans l'esprit des Raïa, des Nabab & des Souba de l'Inde de tenter seulement de les en déposséder.

Vous remontez de la côte de Malabar que nous avons parcourue, à celles de Coromandel & de Bengale, théatres des guerres entre les princes du pays, & entre la France & l'Angleterre.

Nous ne parlerons plus ici de Monarques & de Zamorins rois des rois. Mais de Souba, de Nabab, de Raïa. Cette côte de Coromandel est peuplée d'Européans comme celle de Malabar. Ce sont d'abord les Hollandais à Négapatam qu'ils ont encor enlévé au Portugal, & dont ils ont fait, dit-on, une ville assez florissante.

Plus haut c'est Tranquebar, petit terrein que les Danois ont acheté & où ils ont fondé une ville plus belle que Négapatam. Près de Tranquebar les Français avaient le comptoir & le fort de Karical. Les Anglais au dessus celui de Goudelour & celui de St. David.

Tout près du fort St. David, dans une plaine aride & sans port, les Français ayant comme les autres acheté du Souba de la province de Décan un petit territoire où ils bâtirent une loge, ils firent avec le temps de cette loge une ville considérable. C'est Pondicheri dont nous avons déja parlé. Ce n'était d'abord qu'un comptoir entouré d'une forte haye d'acacias, de palmiers, de cocotiers, d'aloës, & on appellait cette place la haye des limites. Pondicheri.

A trente lieues au nord est Madras, comme nous l'avons vu, ce chef-lieu du grand commerce des Anglais. La ville est bâtie en partie des ruines de Méliapour; & cet ancien Madras.

Méliapour avait été changé par les Portugais en *St. Thomé*, en l'honneur de St. Thomas Dydime apôtre. On trouve encor dans ces quartiers des restes de Syriens nommés d'abord chrétiens de Thomas, parce qu'un Thomas marchand de Syrie & nestorien était venu s'y établir avec ses facteurs au sixiéme siècle de notre ère. Bientôt après on ne douta pas que ce nestorien n'eût été St. Thomas Dydime lui-même. On a vu par tout des traditions des croyances publiques, des monuments, des usages fondés sur de telles équivoques. Les Portugais croyaient que St. Thomas était venu à pied de Jérusalem à la côte de Coromandel en qualité de charpentier bâtir un palais magnifique pour le roi Gondafer. Le jésuite Tachard a vu près de Madras l'ouverture que fit St. Thomas au milieu d'une montagne, pour s'échaper par ce trou des mains d'un bracmane qui le poursuivait à grands coups de lance, quoique les bracmanes n'ayent jamais donné de coups de lance à personne. Les chrétiens Anglais, & les chrétiens Français se sont détruits de nos jours à coups de canon sur ce même terrein que la nature ne semblait pas avoir fait pour eux. Du moins les prétendus chrétiens de St. Thomas étaient des marchands paisibles.

Plus loin est le petit fort de Paliacate apartenant aux Hollandais. C'est de là qu'ils vont acheter des diamants dans la nababie de Golconde.

A cinquante lieues plus au nord, les An-

glais & les Français se disputaient Mazulipatan, où se fabriquent les plus belles toiles peintes, & où toutes les nations commerçaient. Mr. Dupleix obtint du Nabab cet établissement entier. On voit que des étrangers ont partagé tout ce rivage, & que les indiens n'ont rien gardé pour eux sur leur propre territoire. Mazulipatan.

Quand on a franchi la côte de Coromandel, on est à la hauteur de la grande nababie de Golconde, où sont les plus grands objet de l'avarice, les mines de diamants. Les Nabab avaient longtemps empêché les nations étrangères de se faire des établissements fixes dans cette province. Les facteurs Anglais & Hollandais y venaient d'abord acheter les diamants qu'ils vendaient en Europe.

Les Anglais possédaient au nord de Golconde, la petite ville de Calcuta bâtie par eux sur le Gange dans le Bengale, province qui passe pour la plus belle, la plus riche, & la plus délicieuse contrée de l'univers. Pour les Français, ils avaient Chandernagor & un autre petit comptoir sur le Gange. C'est à Chandernagor que Mr. Dupleix commença sa grande fortune, qu'il perdit depuis. Il y avait équipé pour son compte quinze vaisseaux qui allaient dans tous les ports de l'Asie, avant qu'il fût nommé gouverneur de Pondicheri. Calcuta. Chandernagor.

Les Hollandais ont la ville d'Ougli entre Calcuta & Chandernagor. Il est bien à remar- Ougli.

quer que dans toutes ces dernières guerres qui ont bouleversé l'Inde, qui ont mis les Anglais sur le penchant de leur ruine, & qui ont détruit les Français, jamais les Hollandais n'ont pris ouvertement de parti : ils ne se sont point exposés, ils ont joui tranquillement des avantages de leur commerce, sans prétendre former des empires. Ils en possédent un assez beau à Batavia. On les vit agir en grands guerriers contre les Espagnols & les Portugais, mais dans ces dernières guerres ils se sont conduits en negociants habiles.

Observons surtout que tant de peuples de l'Europe ayant de grands vaisseaux armés en guerre sur tous les rivages de l'Inde, il n'y a que les indiens qui n'en ayent point eu, si nous exceptons un seul pirate. Est-ce faiblesse & ignorance du gouvernement ? Est-ce mollesse, est-ce confiance dans la bonté de leurs vastes & fertiles terres qui n'ont aucun besoin de nos denrées ? C'est tout cela ensemble.





ARTICLE DOUZIEME.

Ce qui ſe paſſait dans l'Inde avant l'arrivée du général Lalli. Hiſtoire d'Angria ; Anglais détruits dans le Bengale.

AYant fait connaître autant que nous l'avons pu dans ce précis, les côtes de l'Inde qui intéreſſent les nations commerçantes de l'Europe & de l'Aſie, commencons par rendre compte d'un ſervice que les Anglais leur rendirent à toutes.

Il y a cent ans qu'un marate nommé Conogé Angria, qui avait commandé quelques barques de ſa nation contre les barques de l'Empereur des Indes, ſe fit pirate ; & s'étant retranché vers Bombai, il pilla indifféremment ſes compatriotes, ſes voiſins & tous les commerçants qui navigeaient dans cette mer. Il s'était aiſément emparé ſur cette côte de quelques petites Iles qui ne ſont que des rochers inabordables. Il en fortifia une en creuſant des foſſés dans le roc. Ses baſtions étaient ſoutenus par des murs épais de dix à douze pieds, & garnis de canons. C'était-là qu'il renfermait ſon butin. Son fils & ſon petit-fils continuèrent le même métier & avec plus de ſuccès. Une province entière derrière Bombai était ſoumiſe à ce dernier Angria. Mille vagabonds marates, indiens, rénégats chrétiens, négres, étaient venus augmenter cette république de brigands, Qui était Angria.

presque semblable à celle d'Alger. Les Angria fesaient bien voir que la terre & la mer apartiennent à qui sait s'en rendre maître. Nous voyons tour à tour deux voleurs se former de grandes dominations au nord & au sud de l'Inde. L'un est Abdala vers Caboul, l'autre Angria vers Bombai. Et combien de grandes puissances n'ont pas eu d'autres commencements!

Il fallut que l'Angleterre armât consécutivement deux flottes contre ces nouveaux conquérants. L'amiral James en 1755 commença cette guerre qui en effet en méritait le nom, & l'Amiral Watson l'acheva. Le Capitaine Clive depuis si célèbre, y signala ses talents militaires. Toutes les retraites de ces illustres voleurs furent prises l'une après l'autre. On trouva dans le rocher qui leur servait de capitale, des amas immenses de marchandises, deux cent canons, des arsenaux d'armes de toute espèce, la valeur de cent cinquante millions monnoie de France, en or, en diamants, en perles, en aromates; ce qu'on rassemblerait à peine dans toute la côte de Coromandel, & dans celle du Pérou, était caché dans ce rocher. Angria échapa. L'amiral Watson prit sa mère, sa femme & ses enfans prisonniers. Il les traita avec humanité, comme on peut bien le croire. Le plus jeune des enfans entendant dire qu'on n'avait pu trouver Angria, se jetta au cou de l'amiral, & lui dit, *ce sera donc vous qui me servirez de père.* Mr. Watson se fit expliquer ces paroles par un interprête; elles l'attendrirent jusqu'aux larmes, & en effet il servit de

père à toute la famille. Cette action & ce bonheur mémorable étaient compensés dans le chef-lieu des établissements Anglais au Bengale par un désastre plus sensible.

Il s'éleva une querelle entre leur comptoir de Calcuta sur le Gange, & le Souba du Bengale. Ce prince crut que les Anglais avaient à Calcuta une garnison considérable puisqu'ils l'avaient bravé. Cette Ville ne renfermait pourtant qu'un conseil de marchands, & environ trois cent soldats. Le plus grand prince de l'Inde marcha contre eux avec soixante mille soldats, trois cent canons & trois cent éléphans. Anglais exterminés.

Le gouverneur de Calcuta nommé Drak était bien différent du fameux amiral Drak. On a dit, on a écrit qu'il était de cette religion nazaréenne primitive, professée par ces respectables Pensilvaniens que nous connaissons sous le nom de Quakres. Ces primitifs dont la patrie est Philadelphie dans le nouveau monde, & qui doivent faire rougir le nôtre, ont la même horreur du sang que les brames. Ils regardent la guerre comme un crime. Drak était un marchand très habile & un honnête homme. Il avait jusques là caché sa religion ; il se déclara, & le conseil le fit embarquer sur le Gange pour le mettre à couvert. Gouverneur Quakre 1756.

Qui croirait que les Mogols au premier assaut perdirent douze mille hommes ? les relations l'ont assuré. Si le fait est vrai, rien ne peut mieux confirmer ce que nous avons tant dit de la supériorité de l'Europe. Mais on ne pouvait résister longtemps : la ville fut prise ; tout fut

mis aux fers. Il y eut parmi les captifs, cent quarante six Anglais, Officiers & facteurs, conduits dans une prison qu'on appelle le *Trou noir*. Ils firent une funeste expérience des effets de l'air enfermé & échauffé; ou plutôt, des vapeurs continuellement exhalées de tous les corps, & auxquelles on a donné le nom d'air & d'élément. Cent vingt-trois hommes en moururent en peu d'heures. Bourhave, dans sa Chymie, rapporte un exemple plus singulier : c'est celui d'un homme qui tomba sur le champ en pouriture dans une raffinerie de sucre à l'instant qu'on en eut fermé la porte. Ce pouvoir des vapeurs fait voir la nécessité des ventilateurs, surtout dans les climats chauds, & les dangers mortels qui ménacent les corps humains non seulement dans les prisons, mais dans les spectacles où la foule est pressée, & surtout dans les églises où l'on a l'infame coutume d'enterrer les morts, & dont il s'exhale une odeur pestilencielle (*).

Fatal effet de l'air renfermé.

(*) A Saulieu en Bourgogne, au mois de Juin 1773, les enfans étant assemblés dans l'église au nombre de soixante pour faire leur première communion, on s'avisa de creuser une fosse dans cette église pour y enterrer le soir même un cadavre : il s'éleva de la fosse où étaient entassés d'anciens cadavres une exhalaison si maligne, que le curé, le vicaire, quarante enfans & deux cent paroissiens qui entraient alors, en moururent : si on en croit les papiers publics. Ce terrible avertissement de ne plus souiller les temples de corps morts sera-t-il encore inutile en France? C'était autrefois un sacrilége : jusqu'à quand cette horreur sera-t-elle un acte de piété?

Mr. Holwell, gouverneur en ſecond de Calcuta, fut un de ceux qui échappèrent à cette contagion ſubite. On le mena lui & vingt-deux officiers de la Factorie mourants, à Maxadabad, capitale du Bengale. Le Souba eut pitié d'eux & leur fit ôter leur fers. Holwell lui offrit une rançon. Le Prince la refuſa, en lui diſant qu'il avait trop ſouffert, ſans être encore obligé de payer ſa liberté.

Holwel ſeul Européan qui ait bien connu les dogmes des anciens Bracmanes.

C'eſt ce même Holwell qui avait appris non ſeulement la langue des brames modernes, mais encor celle des anciens bracmanes. C'eſt lui qui a écrit depuis des mémoires ſi précieux ſur l'Inde; & qui a traduit des morceaux ſublimes des premiers livres écrits dans la langue ſacrée, plus anciens que ceux du *Sanconiaton* de Phénicie, du Mercure de l'Egypte, & des premiers légiſlateurs de la Chine. Les ſavants brames de Bénarès attribuent à ces livres environ cinq mille ans d'antiquité.

Nous ſaiſiſſons avec reconnaiſſance cette occaſion de rendre ce que nous devons à un homme qui n'a voyagé que pour s'inſtruire. Il nous a dévoilé ce qui était caché depuis tant de ſiècles; il a fait plus que les Pythagore & les Apollonius de Thiane. Nous exhortons quiconque veut s'inſtruire comme lui à lire attentivement les anciennes fables allégoriques, ſources primitives de toutes les fables qui ont depuis tenu lieu de vérités en Perſe, en Caldée, en Egypte, en Grèce, & chez les plus petites & les plus mépriſable hordes, comme chez les plus grandes & les plus floriſſantes nations.

Ces objets sont plus dignes de l'étude du sage (*), que les querelles de quelques commis pour de la mousseline & des toiles peintes, dont nous serons obligés, malgré nous, de dire un mot dans le cours de cet ouvrage.

Pour revenir à cette révolution dans l'Inde, le Souba, qui s'appellait Suraia-Doula, était un tartare d'origine. On disait qu'à l'exemple d'Aureng-zeb, son dessein était de s'emparer de l'Inde entière: on ne peut douter qu'il ne fût très ambitieux, puisqu'il était à portée de l'être: on ajoute qu'il méprisait son Empereur faible & dur, inappliqué & sans courage; & qu'il haïssait également tous ces marchands étrangers qui venaient profiter des troubles de l'Empire & les augmenter. Dès qu'il eut pris les Fort des Anglais, il menaça ceux des Hollandais & des Français: ils se rachétèrent pour

(*) Ce n'est pas que nous ayons une foi aveugle pour tout ce que nous débite Mr. Holwell: il ne faut l'avoir pour personne; mais enfin il nous a démontré que les Gangarides avaient écrit une mythologie bonne ou mauvaise il y a cinq mille ans, comme le savant & judicieux jésuite Parennin nous a démontré que les Chinois étaient réunis en corps de peuple vers ces temps là. Et s'ils l'étaient alors, il fallait bien qu'ils le fussent auparavant: de grandes peuplades ne se forment pas en un jour. Ce n'est donc pas à nous, qui n'étions que des sauvages barbares, quand ces peuples étaient policés & savants, à leur contester leur antiquité. Il se peut que dans la foule des révolutions, qui ont dû tout changer sur la terre, l'Europe ait cultivé des arts & connu des sciences avant l'Asie; mais il n'en reste aucun vestige; & l'Asie est pleine d'anciens monuments.

des sommes d'argent, très modiques dans ce pays ; les Français, pour environ six-cent mille livres ; les Hollandais, pour douze-cent mille francs, parce qu'ils sont plus riches. Ce Prince ne s'occupa point alors à les détruire. Il avait dans ses armées un rival de son ambition, son parent & parent du Grand-Mogol, plus à craindre pour lui qu'une société de marchands. Suraia-Doula pensait d'ailleurs comme plus d'un visir turc & plus d'un Sultan de Constantinople, qui ont voulu chasser quelque fois tous les Ambassadeurs des Princes d'Europe & toutes leurs Factories, mais qui leur ont fait payer cherement le droit de résider en Turquie.

A peine eut-on reçu à Madras la nouvelle du danger où les Anglais étaient sur le Gange, qu'on envoya par mer à leur secours tout ce qu'on put ramasser d'hommes portant les armes. Anglais vengés.

Mr. De Bussi, qui était dans ces quartiers avec quelques troupes, profita de cette conjoncture, lui & Mr. Lass s'emparèrent de tous les comptoirs Anglais par delà Mazulipatam, sur la côte de la grande province d'Orixa, entre celles de Golconde & de Bengale. Ce succès rendit quelques forces à la Compagnie affaiblie qui devait bientôt succomber.

Cependant l'amiral Watson & le Colonel Clive, vainqueurs d'Angria & libérateurs de toute la côte de Malabar, venaient aussi au Bengale par la mer de Coromandel. Ils apprirent dans leur route qu'il n'y avait plus de retour pour eux dans leur ville de Calcuta, qu'en

combattant ; & ils firent forces de voiles. Ainsi la guerre fut par-tout en peu de temps depuis Surate jusqu'aux bouches du Gange dans un contour d'environ mille lieues, comme elle l'est si souvent en Europe entre tant de Princes chrétiens dont les intérêts se croisent & changent continuellement pour le malheur des hommes.

Quand l'amiral Watson & le Colonel Clive arrivèrent à la rade de Calcuta, ils trouvèrent ce bon Quakre gouverneur de la ville, & ceux qui s'étaient sauvés avec lui, retirés dans des barques délabrées sur le Gange : on ne les avait point poursuivis. Le Souba avait cent-mille soldats, des canons, des éléphans, mais point de bateaux. Les Anglais, chassés de Calcuta, attendaient patiemment sur le Gange, qu'on vînt de Madras à leur secours ; l'Amiral leur donna des vivres dont ils manquaient. Le Colonel, aidé des officiers de la flotte & des matelots qui grossissaient sa petite armée, courut affronter toutes les forces du Souba ; mais il ne rencontra qu'un Raïa, Gouverneur de la ville, qui venait à lui à la tête d'un corps considérable ; il le mit en fuite. Cet étrange Gouverneur, aulieu de se retirer dans sa place, s'en alla porter l'allarme au camp de son Prince, en lui disant que les Anglais, qu'il avait rencontrés, étaient d'une espèce bien différente de ceux qui avaient été pris dans Calcuta.

Singulière Lettre du Colonel Clive à un Souverain.

Le Colonel Clive confirma le Prince dans cette idée, en lui écrivant ces propres mots, si nous en croyons les mémoires du temps & les papiers

papiers publics. » Un amiral Anglais qui com- » mande une flotte invincible, & un soldat, » dont le nom est assez connu de vous, sont » venus vous punir de vos cruautés. Il vaut » mieux pour vous nous faire satisfaction, que » d'attendre notre vengeance. " Il pouvait hazarder ce stile audacieux & oriental. Le Souba savait bien que son compétiteur, dont nous avons parlé, Raïa très puissant dans son armée, & qu'il n'osait faire arrêter, négociait déjà secrétement avec les Anglais. Il ne répondit à cette lettre qu'en livrant une bataille; elle fut indécise entre une armée d'environ quatre-vingt mille combattants, & une d'environ quatre-mille, moitié Anglais, moitié Cipayes. Alors on négocia, & ce fut à qui serait le plus adroit. Le Souba rendit Calcuta & les prisonniers; mais il traitait sous main avec Mr. de Bussi; & le Colonel, ou plutôt le Général Clive traitait sourdement de son côté avec le rival du Souba. Ce rival s'appellait Jaffer; il voulait perdrele Souba son parent & le détrôner. Le Souba voulait perdre les Anglais par les Français ses nouveaux amis, pour exterminer ensuite ses amis mêmes. Voici les articles du Traité singulier que le Prince Mogol Jaffer signa dans sa tente.

Marché fait pour un Royaume & juré sur l'alcoran.

» En présence de Dieu & de son Prophête, je jure » d'observer cette convention tant que je vivrai, moi » Jaffer &c.

» Les ennemis des Anglais seront les miens, &c.

» Pour les indemniser de la perte que *Levia-Oda* (*a*) » leur a fait souffrir, je donnerai cent laks, (c'est » vingt-quatre millions de nos livres.)

» Pour les simples habitants, cinquante autres laks » (douze millions.)

» Pour les Maures & les Gentous au service des » Anglais, vingt laks, (quatre millions huit cent mil- » le livres.)

» Pour les Arméniens, qui trafiquent à Calcuta, » sept laks, (seize-cent quatre-vingt mille.) Le tout » fesant environ quarante-deux millions, quatre-cent » quatre-vingt mille.)

» Je payerai comptant sans délai toutes ces sommes » dès qu'on m'aura fait Souba de ces provinces.

» L'amiral, le Colonel & quatre autres Officiers » (qu'il nomme) pourront disposer de cet argent » comme il leur plaira. «

Cet article était stipulé pour les mettre à couvert de tout reproche.

Outre ces présents, le Souba, désigné par le Colonel Clive, étendait prodigieusement les terres de la Compagnie. Mr. Dupleix n'avait pas à beaucoup près obtenu les mêmes avantages, quand il créait des Nabab.

On ne voit pas que les officiers Anglais ayent juré ce Traité sur l'Evangile : peut-être ne s'en trouva-t-il point ; & d'ailleurs c'était plutôt un Billet au porteur, qu'un Traité.

Calcuta. Le Souba Suraia-Doula de son côté envo-

(*a*) C'est le nom de son Général qui prit Calcuta.

yait des secours réels d'argent à Mrs. de Bussi & Lass, tandis que son rival Jaffer ne donnait que des promesses. Il voulut faire tuer Jaffer; mais ce Prince se fesait trop bien garder. L'un & l'autre, dans l'excès de leurs haines, & de leurs défiances, se jurérent sur l'Alcoran une amitié inviolable.

Le Souba, trompé & voulant tromper, mena Jaffer contre la troupe Anglaise, que nous n'osons appeller une armée. Enfin le 30 Juin, la bataille décisive se donna entre lui & le Colonel Clive. Le Souba la perdit: on lui prit son canon, ses éléphans, son bagage, son artillerie. Jaffer était à la tête d'un camp séparé; il ne combattit point; c'est la prudence des perfides: si le Souba était vainqueur, il s'unissait à lui; si les Anglais l'emportaient, il marchait avec eux. Les vainqueurs poursuivirent le Souba; ils entrèrent après lui dans Mouxadabad sa capitale. Le Souba s'enfuit, & fut errant misérablement pendant quelques jours. Le Colonel Clive salua Jaffer Souba des trois provinces, Bengale, Golconde, & Orixa, qui composaient un des plus beaux Royaumes de la terre.

Victoire du Lord Clive.

Suraia-Doula, ce Prince détrôné, fuyait seul, sans secours, sans espérance. Il apprit qu'il y avait une grotte où vivait un saint Faquir (ce sont des moines, des hermites mahométans.) Doula se réfugia dans la caverne de ce saint. Sa surprise fut extrême, quand il reconnut dans le Faquir un fripon auquel il avait fait autrefois couper les deux oreilles. Le Prince & le

Saint ſe réconcilierent au moyen de quelque argent ; mais pour en avoir davantage, le Faquir dénonça le fugitif à ſon Vainqueur. Doula fut pris & condamné à la mort par Jaffer : ſes prières & ſes larmes ne le ſauvèrent pas ; il fut exécuté inpitoyablement, après qu'on lui eut jetté de l'eau ſur la tête, par une cérémonie bizarre, établie de temps immémorial ſur le bord du Gange, dont les peuples ont attribué toujours à l'eau de ſingulières propriétés. C'eſt une eſpèce de purification imitée depuis par les Égyptiens ; c'eſt l'origine de l'Eau luſtrale chez les Grecs, & chez les Romains. On trouva dans les papiers de ce malheureux Prince toute ſa correſpondance avec Mrs. de Buſſi & Laſſ.

Souverain condamné à mort.

C'eſt pendant le cours de cette expédition que le Génélral Clive courut à la conquête de Chandernagor, le poſte alors le plus important que les Français euſſent dans l'Inde, rempli d'une quantité prodigieuſe de marchandiſes, & défendu par cent-ſoixante pieces de canon, cinqcent ſoldats Français & ſept-cent Noirs.

Les Français perdent Chandernagor.

Clive & Watſon n'avaient que quatre cents hommes de plus : cependant au bout de cinq jours il fallut ſe rendre. La capitulation fut ſignée d'un côté par le Général & l'Amiral ; & de l'autre, par les prépoſés Fournier, Nicolas, la Potière & Caillot, le 23 Mars 1757. Ces Commiſſaires demanderent que le vainqueur laiſſât les Jéſuites dans la ville. Clive répondit ;

les Jésuites peuvent aller par tout où ils voudront, hors chez nous.

Les marchandises qu'on trouva dans les magasins furent vendues cent-vingt-cinq mille livres sterling: (environ deux millions huit cent soixante mille francs.) Tous les succès des Anglais dans cette partie de l'Inde furent dûs principalement aux soins de ce célèbre Clive. Son nom fut respecté à la Cour du Grand-Mogol, qui lui envoya un éléphant chargé de présens magnifiques, & une patente de Raïa. Le Roi d'Angleterre le créa Pair en Irlande. C'est lui qui dans les derniers débats, qui s'élevèrent au sujet de la Compagnie des Indes, répondit à ceux qui lui demandaient compte des millions qu'il avait ajoutés à sa gloire: J'en ai donné un à mon secrétaire, deux à mes amis, & j'ai gardé le reste pour moi.

Dans une autre séance il dit: Nul n'attaquera mon honneur impunément: mes Juges doivent garder le leur. Presque tous les principaux Agens de la Compagnie Anglaise en ont usé de même. Leurs profusions ont égalé leurs richesses. Les Actionnaires y perdent, l'Angleterre y gagne; puisqu'au bout de quelques années chacun vient répandre dans sa patrie ce qu'il a pu amasser sur les bords du Gange & sur les côtes de Coromandel & de Malabar: ainsi que les trésors immenses conquis par l'amiral Anson en fesant le tour du monde; & ceux que tant d'autres amiraux acquirent par tant de prises, augmentaient l'opulence de la nation.

Depuis les victoires du Lord Clive, les Anglais ont régné dans le Bengale; les Nabab, qui ont voulu les attaquer, ont été repoussés. Mais enfin, on a craint à Londres que la Compagnie ne pérît par l'excès de son bonheur, comme la Compagnie Française a été détruite par la discorde, la disette, la modicité des secours venus trop tard, les changements continuels de Ministres, qui ne pouvant avoir sur l'Inde que des idées confuses & fausses, changeaient au hazard des ordres donnés aveuglément par leurs prédécesseurs.

Tous les malheurs de la France retombaient nécessairement sur la compagnie. On ne pouvait la secourir efficacement, quand on était battu en Allemagne, qu'on perdait le Canada, la Martinique, la Guadaloupe en Amérique, la Gorée en Afrique, tous ses établissements sur le Sénégal; que tous les vaisseaux étaient pris, & qu'enfin le Roi & les citoyens vendirent leur vaisselle pour payer des soldats; faible ressource dans de si grandes calamités.



ARTICLE TREIZIEME.

Arrivée du Général Lalli: ses succès, ses traverses. Conduite d'un Jésuite nommé Lavaur.

CE fut dans ces circonstances que le général Lalli & le chef d'escadre d'Aché, après avoir séjourné quelque temps à l'Ile de Bourbon, entrèrent dans la rade de Pondicheri, le 28 Avril 1758. Le vaisseau, nommé le Comte de Provence, qui portait le Général fut salué de coups de canon à boulets, dont il fut très endommagé. Cette étrange méprise, ou cette méchanceté de quelques subalternes, fut d'un très mauvais augure pour les matelots toujours superstitieux, & même pour Lalli qui ne l'était pas.

Ce Commandant avait en perspective le bâton de maréchal de France, qu'il croyait pouvoir obtenir, s'il opérait une grande révolution dans l'Inde, & s'il réparait l'honneur des armes Françaises, peu soutenu alors dans les autres parties du monde. Sa seconde passion était d'humilier la grandeur Anglaise, dont il était l'ennemi implacable.

Lalli commence par le siége de trois Places & les prend.

Dès qu'il fut arrivé, il assigéea trois places; l'une était Goudelour, petit Fort à quatre lieues de Pondicheri: la seconde St. David, citadelle

bien plus confidérable ; la troifième Divicotey, qui fe rendit à fon approche. Il était flatteur pour lui d'avoir fous fes ordres, dans fes premières expéditions, un Comte d'Eftaing, defcendant de ce d'Eftaing qui fauva la vie à Philippe Augufte à la bataille de Bovine, & qui tranfmit à fa maifon les armoiries des Rois de France : un Crillon arrière petit-fils de ce Crillon furnommé le brave, digne d'être aimé du grand Henri IV : un Montmorenci : un Conflans, dont la maifon eft fi ancienne & fi illuftre : un la Fare, & plufieurs autres officiers de la première qualité. Ce n'était pas l'ufage qu'on fît fervir des jeunes gens d'un grand nom dans l'Inde. Il eft vrai qu'il eût fallu avec eux plus de troupes & plus d'argent. Cependant le Comte d'Eftaing avait pris Goudelour en un jour ; & le lendemain le Général, fuivi de cette floriffante jeuneffe, était allé mettre le fiége devant l'importante place de St. David.

Bataille navale entre l'Amiral Pokock & l'Amiral d'Aché 29 Avril 1758.

Il n'y avait pas un moment de perdu chez les deux nations rivales pendant que le Comte d'Eftaing prenait Goudelour, une flotte Anglaife, commandée par l'amiral Pokok, attaquait celle du Comte, à la rade de Pondicheri. Des hommes bleffés ou tués, des mâts brifés, des voiles déchirées, des agrêts rompus furent tout l'effet de cette bataille indécife. Les deux flottes endommagées reftèrent dans ces parages également hors d'état de fe nuire. La Françaife était la plus mal traitée : elle n'avait que quarante morts ; mais cinq-cent hommes

étaient bleſſés : le Comte d'Aché & ſon capitaine l'étaient auſſi ; & après la bataille on eut encore le malheur de perdre un vaiſſeau de ſoixante & quatorze canons qui échoua ſur la côte. Mais une preuve évidente que l'amiral Français (*) partagea avec l'amiral Anglais l'honneur de la journée, c'eſt que l'Anglais ne tenta point de jetter du ſecours dans le fort St. David aſſiégé.

Tout s'oppoſait dans Pondicheri à l'entrepriſe du Général. Rien n'était prêt pour le ſeconder. Il demandait des bombes, des mortiers, des outilsde toute eſpèce ; on n'en avait point. Le ſiégetraînait en longueur ; on commençait à craindre l'affront de l'abandonner ; l'argent même manquait. Les deux millions apportés ſur la flotte, & remis au tréſor de la Compagnie étaient déja conſommés ; le conſeil marchand de Pondicheri avait cru néceſſaire de payer des dettes preſſantes pour ranimer un crédit expiré : il avait mandé à Paris que ſi on ne le ſecourait pas de dix millions, tout était perdu. Le Gouverneur de Pondicheri, pour l'adminiſtration marchande, ſucceſſeur de Godeheu, écrivait au Général le 24 may ce billet qu'il reçut à la tranchée. 1758.

» Mes reſſources ſont épuiſées, & nous » n'avons plus rien à attendre que d'un ſuc- » cès. Où en trouverais-je de ſuffiſantes dans » un pays ruiné par quinze ans de guerres,

(*) Nous donnons le nom d'amiral au chef d'eſcadre parce que c'eſt le titre des chefs d'eſcadre Anglais. Le grand amiral eſt en Angleterre ce qu'eſt l'amiral en France..

» pour fournir aux dépenses de votre Armée,
» & aux besoins d'une escadre, par laquelle
» nous attendions bien des espèces de secours,
» & qui se trouve au contraire dénuée de
» tout? "

Ce seul billet explique la cause de tous les désastres qu'on avait éprouvés, & de tous ceux qui suivirent. Plus la disette de toutes les choses nécessaires se fesait sentir dans la ville, plus on blâmait le Général d'avoir entrepris le siége de St. David.

Malgré tant de traveses & tant d'obstacles, le général força le commandant Anglais à se rendre. On trouva dans St. David cent-quatre-vingt canons, des provisions de toute espèce, dont on manquait à Pondicheri, & de l'argent dont on manquait encor davantage. Il y avait trois-cent-mille livres en espèces, & autant en effets qui furent remis au Trésorier de la Compagnie. Nous ne spécifions ici que les fait dont tous les partis conviennent.

13 Juin 1758.

Le Comte de Lalli fit démolir cette forteresse & toutes les métairies voisines. C'était un ordre du Ministère: ordre dangereux qui attira bientôt de tristes représailles. Le fort St. David pris, le Général disposa tout sur le champ pour la conquête de Madras. Il écrivit à Mr. de Bussi, qui était alors au fond du Décan: » Dès que je serai maître de » Madras, je me porte sur le Gange, soit par » terre, soit par mer. Ma politique est dans » ces cinq mots: *Plus d'Anglais dans la pé-* » *ninsule.* " Son ardeur ne put alors être satis-

faite ; la flotte n'était pas en état de le seconder. Elle venait d'essuier un second combat naval, à la vue de Pondicheri, plus désavantageux encor que le premier. Le Comte d'Aché y avait reçu deux blessures ; & dans ce combat meurtrier, il avait soutenu avec cinq vaisseaux délabrés les efforts d'une armée navale deux fois plus forte que la sienne. Il demande après ce combat au Conseil de la Ville, mâtures, vivres, agrêts, ouvriers. Il n'obtient rien. Le Général de mer n'est pas plus secouru par cette Compagnie épuisée que le Général de terre. Il va chercher à l'Ile de France vis-à-vis les côtes d'Afrique ce qu'il ne peut trouver dans l'Asie.

2e Juillet 1758. Lalli met ce combat le 3e Août ou Auguste dans ses Mémoires. C'est une méprise.

A l'entrée de la côte de Coromandel est une assez belle province qu'on n'omme Tanjaour. Le Raïa de ce pays, à qui les Français & les Anglais donnaient le nom de Roi, était un Prince très-riche. La Compagnie prétendait que ce Prince lui devait environ treize millions de France.

Le Gouverneur de Pondicheri pour la Compagnie exigea du Général qu'il allât redemander cet argent, l'épée à la main. Un jésuite Français, nommé Lavaur, supérieur de la Mission des Indes, lui disait & lui écrivait *que la Providence bénissait ce projet d'une manière sensible*. Nous serons obligés de parler encore de ce jésuite qui a joué un grand & funeste rôle dans toutes ces avantures. Il suffit de dire à présent que le Général, dans sa route, passa sur les terres d'un autre petit Prince,

Conduite, lettres, discours du Jésuite Lavaur.

dont les neveux avaient offert depuis peu à la Compagnie quatre laks de roupies, environ un million, pour avoir le petit Etat de leur oncle, & le chasser du pays. Le jésuite exhorta vivement le Comte de Lalli à cette bonne œuvre. Voici mot pour mot une de ses lettres.

» La loi des successions dans ce pays-ci est
» la loi du plus fort. Il ne faut pas regarder
» l'expulsion d'un Prince sur le même pié qu'on
» la regarderait en Europe. "

Il lui disait dans une autre lettre : » il ne
» faut pas travailler pour la seule gloire des
» armes de sa Majesté. A bon entendeur, demi
» mot. " Ces traits font connaître l'esprit du pays & celui du jésuite.

Le Prince de Tanjaour eut reçours aux Anglais de Madras. Ils se disposérent à faire une diversion ; il eut le tems de faire entrer d'autres troupes auxiliaires dans sa ville capitale menacée d'un siége. La petite armée Française ne reçut de Pondicheri ni le vivres, ni les munitions nécessaires ; on fut forcé d'abandonner cette entreprise ; la Providence ne la bénissait pas autant que le jésuite le prétendait. La Compagnie n'eut ni l'argent du Prince, ni celui des deux neveux qui voulaient déposséder leur oncle.

Danger singulier général du Lalli.

Comme on préparait la retraite, un négre du pays, commandant d'une troupe de cavaliers négres dans le Tanjaour vint se présenter à la garde avancée du camp des Français, suivi de cinquante cavaliers ; il dit qu'il voulait parler au Général & prendre parti à son

ſervice. Le Comte qui était au lit, ſortit de ſa tente preſque nud, tenant un bâton d'épine à la main. Le Capitaine négre lui porte ſur le champ un coup de ſabre qu'à peine il put parer : les autres cavaliers négres fondent ſur lui. La Garde du Général accourut dans l'inſtant même ; on tua preſque tous ces aſſaſſins. Ce fut l'unique fruit de cette expédition du Tanjaour.



ARTICLE QUATORZIEME.

Le Comte Lalli aſſiége Madras. Commencement de ſes malheurs.

ENfin, après des courſes & des tentatives inutiles dans cette partie de l'Inde, malgré l'éloignement de la flotte Françaiſe, conduite par le Comte d'Aché aux Iles de Bourbon & de France, qu'on croyait menacées par les Anglais, le Général reprit ſon projet favori d'aſſiéger Madras.

Vous avez trop peu d'argent & de vivres, lui diſait-on : il répondait, nous en prendrons dans la ville. Quelques membres du Conſeil de Pondicheri prêtèrent trente-quatre-mille roupies, environ quatre-vingt-deux-mille livres. Les fermiers de villages, (*) ou aldées, de

(*) Aldée eſt un mot Arabe conſervé en Eſpagne. Les Arabes qui allèrent dans l'Inde y introduiſirent pluſieurs termes de leur langue. Une étimologie bien avérée ſert quelquefois à prouver les émigrations des peuples.

la Compagnie avancèrent quelque argent. Le Général y mit du sien. On fit des marches forcées; on arriva devant cette ville qui ne s'y attendait pas.

Madras, comme on sait, est partagée en deux parties fort différentes l'une de l'autre; la première où est le fort St. George était très-bien fortifiée, depuis l'expédition de la Bourdonnaye. La seconde beaucoup plus grande est peuplée de négocians de toutes les nations. On l'appelle la ville-noire, parce qu'en effet les Noirs y sont les plus nombreux. Le grand espace qu'elle occupe n'a pas permis qu'on la fortifiât; une muraille & un fossé fesaient sa défense. Cette grande ville très-riche fut surprise & pillée.

Madras pris le 13 Décembre 1758.

On imagine assez tous les excès, toutes les barbaries où s'emporte alors le soldat, qui n'a plus de frein, & qui regarde comme son droit incontestable le meurtre, le viol, l'incendie, la rapine. Les Officiers les continrent autant qu'ils le purent: mais ce qui les arrêta le plus, c'est qu'à peine étaient-ils entrés dans cette ville basse qu'il fallut s'y défendre. La garnison de Madras tomba sur eux; on se battit de rue en rue; maisons, jardins, temples chrétiens, indiens, & maures, furent autant de champ de batailles, où les assaillants, chargés de butin, combattaient en désordre ceux qui venaient leur arracher leur proye. Le Comte d'Estaing accourut le premier contre une troupe Anglaise qui marchait dans la grande rue. Le bataillon de Lorraine, qu'il commandait, n'était pas encor rassemblé; il com-

battait presque seul, & fut fait prisonnier: malheur qui lui en attira de plus grands; car étant depuis pris par les Anglais sur mer, & transporté en Angleterre, il fut plongé à Portsmouth dans une prison affreuse: traitement indigne de son nom, de son courage, de nos mœurs, & de la générosité Anglaise. Comte d'Estaing pris en poursuivant les Anglais.

La prise du Comte d'Estaing, au commencement du combat, pouvait entraîner la perte de la petite armée, qui, après avoir surpris la ville-noire, était surprise à son tour. Le Général, accompagné de toute cette noblesse Française dont nous avons parlé, rétablit l'ordre. On poussa les Anglais jusqu'à un pont établi entre le fort Saint-George & la ville-noire. Le chevalier de Crillon courut à ce pont, où il tua cinquante Anglais; on y fit trente-trois prisonniers; on resta maître de la ville.

L'espérance de prendre bientôt le Fort Saint-George, ainsi que l'avait pris la Bourdonnaye, anima tous les officiers; & ce qui est singulier, cinq ou six mille habitants de Pondicheri accoururent à cette expédition par curiosité, comme on va à une fête. Les assiégeants n'étaient composés que de deux mille sept cents Européans d'infanterie, & de trois cents cavaliers. Ils n'avaient que dix mortiers & vingt canons. La ville était défendue par seize cents Européans, & deux mille cinq cents Cipayes. Ainsi les assiégés étaient plus forts d'onze cents hommes. Il est reçu dans la Tactique qu'il faut d'ordinaire cinq assiégeants contre un assiégé.

Les exemples d'une prise de ville par un nombre égal au nombre qui la défend sont très rares : réussir sans provisions est plus rare encore.

Ce qu'il y eut de plus triste, c'est que deux cents déserteurs Français passèrent dans le fort Saint-George. Il n'est point d'armées, où la désertion soit plus fréquente que dans les armées Françaises, soit inquiétude naturelle de la nation, soit espérance d'être mieux traité ailleurs. Ces déserteurs paraissaient quelquefois sur les remparts, tenant une bouteille de vin dans une main, & une bourse dans l'autre ; ils exhortaient leurs compatriotes à les imiter. On voyait pour la premiere fois la dixieme partie d'une armée assiégeante réfugiée dans la ville assiégée.

Le siege de Madras, entrepris avec allégresse, fut bientôt regardé comme impraticable par tout le monde. M. Pigot mandataire de la compagnie Anglaise, & gouverneur de la ville, promit cinquante mille roupies à la garnison si elle se défendait bien, & il tint parole. Celui qui récompense ainsi, est mieux servi que celui qui n'a point d'argent. Le Comte de Lalli n'eut d'autre ressource que de tenter un assaut. Mais, dans le temps même qu'on se préparait à une action si audacieuse, il parut dans le port de Madras six vaisseaux de guerre, détachés de la flotte Anglaise, qui était alors vers Bombay. Ces vaisseaux apportaient des renforts d'hommes & de munitions. A leur vue, l'officier, qui commandait la tranchée,

chée, la quitta. Il fallut lever le fiege en hâte, & aller défendre Pondicheri, que les Anglais pouvaient attaquer plus aifément encore que l'on n'avait attaqué Madras. Siége du fort St. George levé le 17 Février 1759.

Il ne s'agiffait plus alors d'aller faire des conquêtes auprès du Gange. Lalli ramena fa petite armée diminuée & découragée dans Pondicheri plus découragé encore. Il n'y trouva que des ennemis de fa perfonne qui lui firent plus de mal que les Anglais ne lui en pouvaient faire. Prefque tout le Confeil & tous les employés de la Compagnie, irrités contre lui, infultaient à fon malheur. Il s'était attiré leur haine par des reproches durs & violents, par des lettres injurieufes que lui dictait le dépit de n'être pas affez fecondé dans fes entreprifes. Ce n'eft pas qu'il ne fçut très bien que tout Commandant, qui n'a qu'une autorité limitée, doit ménager un Confeil qui la partage; que s'il fait des actions de vigueur, il doit avoir des paroles de douceur. Mais les contradictions continuelles l'aigriffaient, & la place même qu'il occupait, lui attirait la mauvaife volonté de prefque toute une colonie, qu'il était venu défendre. Déchainement contre le général.

On eft toujours ulcéré, fans même qu'on s'en apperçoive, de fe voir fous les ordres d'un étranger. L'aliénation des efprits augmentait, par les inftructions mêmes envoyées de la cour au Général. Il avait ordre de veiller fur la conduite du Confeil; les Directeurs de la Compagnie des Indes à Paris lui avaient donné des nottes fur les abus inféparables d'une ad-

ministration si éloignée. Eût-il été le plus doux des hommes il aurait été haï. Sa lettre écrite le 14 Février à Mr. de Leirit gouverneur de Pondicheri avant la levée du siége, rendait cette haine implacable. La lettre finissait par ces mots : *J'irais plutôt commander les caffres de Madagascar que de rester dans votre Sodome, qu'il n'est pas possible que le feu des Anglais ne détruise tôt ou tard au défaut de celui du ciel.*

Le mauvais succès de Madras envénima toutes ces playes. On ne lui pardonna point d'avoir été malheureux ; & de son côté il ne pardonna point à ceux qui le haïssaient. Des officiers joignirent bientôt leurs voix à ce cri général ; surtout ceux du bataillon de l'Inde, troupe apartenante à la Compagnie, furent les plus aigris. Ils sçurent malheureusement ce que portait l'instruction du ministere. *Vous aurez l'attention de ne confier aucune expédition aux seules Troupes de la Compagnie. Il est à craindre que l'esprit d'insubordination, d'indiscipline & de cupidité leur fasse commettre des fautes, & il est de la sagesse de les prévenir pour n'avoir pas à les punir.* Tout concourut donc à rendre le Général odieux sans le faire respecter.

Avant d'aller à Madras, toujours rempli du projet de chasser les Anglais de l'Inde, mais manquant de tout ce qui était nécessaire pour de si grands efforts, il pria le brigadier de Bussi de lui prêter cinq millions dont il serait la seule caution. Mr. de Bussi en homme sage ne jugea point à propos de hazarder une somme

si forte, payable sur des conquêtes si incertaines; il prévit qu'une lettre de change signée Lalli, rembourfable dans Madras ou dans Calcuta ne ferait jamais acceptée par les Anglais. Il est des circonstances où si vous prêtez votre argent vous vous faites un ennemi secret; refusez-le, vous avez un ennemi ouvert. L'indiscrétion de la demande, & la nécessité du refus, firent naître entre le Général & le brigadier une aversion qui dégénéra en une haine irréconciliable, & qui ne servit pas, à rétablir les affaires de la colonie. Plusieurs autres officiers se plaignirent amèrement. On se déchaîna contre le Général; on l'accabla de reproches, de lettres anonimes, de satires. Il en tomba malade de chagrin: quelque tems après la fièvre & de fréquents transports au cerveau le troublèrent pendant quatre mois; & pour consolation, on lui insultait encore.

ARTICLE QUINZIEME

Malheurs nouveaux de la Compagnie des Indes.

DAns cet état, non moins triste que celui de Pondicheri, le Général formait de nouveaux projets de campagne. Il envoya au secours de l'établissement très considérable de Mazulipatan à soixante lieues au nord de Madras, Mr. de Moracin, officier dans le civil

& dans le militaire, homme de tête & de résolution, capable d'affronter la flotte Anglaise, maîtresse de la mer, & de lui échapper. Moracin était un de ses ennemis les plus déclarés & les plus ardents. Le Général était réduit à ne pouvoir gueres en employer d'autres. Cet officier, membre du Conseil, partit avec cinq-cent hommes, tant cipayes que matelots; mais Mazulipatan était déjà pris (*). Moraçin alla, quatre-vingt lieues plus loin, sur un vaisseau qui lui appartenait, faire la guerre à un Raïa qui devait de l'argent à la compagnie: il perdit quatre-cent hommes & son argent.

Quels étaient donc ces Princes, à qui un particulier d'Europe venait redemander quelques milliers de roupies à main armée?

Un autre exemple bien plus étrange du gouvernement indien mérite plus d'attention.

Pondicheri & Madras sont, comme on l'a déja dit, sur la côte de la grande Nababie de Carnate, que les Européans appellent toujours un royaume. Le parti Anglais, avec cinq ou six-cent hommes de sa nation tout au plus; & le parti Français avec le même nombre de

(*) Nous nous gardons bien d'entrer dans tous les petits détails des querelles entre Mrs. de Lalli & de Moracin, entre Mrs. de Moracin & de Leirit, entre tant de plaintes réciproques. S'il fallait détailler toutes ces misères de tant d'Européans transplantés dans l'Inde, on ferait un livre beaucoup plus gros que l'Enciclopédie. On ne saurait trop étendre les sciences, & resserrer le tableau des faiblesses humaines.

la sienne protégeaient depuis longtems chacun son Nabab ; & c'était toujours à qui ferait un Souverain.

Le chevalier de Soupire, maréchal de Camp, était depuis longtemps dans cette province d'Arcate avec quelques soldats Français, quelques noirs & quelques cipayes mal armés & mal payés. Le chevalier de Soupire se plaignait aussi qu'ils ne fussent point vêtus, mais ce n'est pas un grand mal dans la zône-torride. Il y a dans cette province un poste qu'on dit de la plus grande importance : c'est la forteresse de Vandavachi, qui couvrait les établissements des Français. Vandavachi est situé dans une petite Ile formée par des rivières. La colonie Française était encor maîtresse de cette place : les Anglais vinrent l'attaquer ; le chevalier de Soupire les repoussa dans un combat assez vif : c'était du moins éloigner la ruine prochaine. Septemb. 1759.

Une chose qu'on ne voit guères que dans ce pays-là, c'est que les deux Nabab, pour lesquels on combattait, étaient chacun à cent lieues du champ de bataille. Pondicheri respirait un peu après ce petit succès. Mais l'armée navale du Comte d'Aché ayant reparu sur la côte, elle fut encore attaquée par l'amiral Pocok & plus maltraitée dans cette troisième bataille que dans les premières ; car un des ses grands vaisseaux de guerre prit feu & la mâture fut brulée ; quatre vaisseaux de la Compagnie s'enfuirent. Cependant l'amiral Français échappa à l'Amiral Anglais, qui malgré la supério-

Troisieme bataille navale. Flotte Française encor maltraitée. Sept. 1759.

rité du nombre & de la marine, ne put prendre aucun de ses vaisseaux.

Le Comte d'Aché alors voulut repartir pour les Iles de Bourbon & de France qui étaient toujours menacées. Il fallait combattre sur toutes les mers pour les intérêts du commerce. Le Conseil de Pondicheri protesta contre le départ de l'amiral, & le rendit responsable de la ruine de la Compagnie, comme si cet officier commandait aux éléments & aux flottes Anglaises. L'amiral laissa les marchands protester; il leur donna le peu d'argent qu'il avait apporté, & débarqua environ huit-cent hommes; aussi-tôt il alla se radouber à l'Ile de France. Pondicheri sans munitions, sans vivres, resta dans la discorde & dans la consternation. Le passé, le présent & l'avenir étaient effraiants.

16 Sept. 1759.

Les troupes, qui couvraient Pondicheri, se révoltèrent. Ce ne fut point une de ces séditions tumultueuses qui commencent sans raison & qui finissent de même. La nécessité sembla les plonger dans ce parti, le seul qui leur restait pour être payés & pour avoir de quoi subsister. Donnez nous, disaient elles, du pain & notre solde; ou nous allons en demander aux Anglais. Les soldats en corps écrivirent au Général qu'ils attendaient quatre jours; mais qu'au bout de ce temps, toutes leurs ressources étant épuisées, ils passeraient à Madras.

Révolte des troupes. Octobre 1759.

On a prétendu que cette révolte avait été fomentée par un jésuite missionnaire nommé St. Estevan, jaloux de son supérieur le père

Lavaur, qui de son côté trahissait le Général autant que le missionnaire St. Estevan les trahissait tous deux. Cette conduite ne s'accorde pas avec ce zèle pur qui éclate dans les *Lettres édifiantes*, & avec la foule de miracles dont le Seigneur a récompensé ce zèle.

Quoi qu'il en soit, il falut trouver de l'argent: on n'appaise point les séditions dans l'Inde avec des paroles. Le Directeur de la monnoye, nommé Boyelau, donna le peu qui lui restait de matière d'or & d'argent. Le Chevalier de Crillon prêta quatre mille roupies, M. de Gadeville autant. Mr. de Lalli, qui avait heureusement cinquante mille francs chez lui, les donna, & engagea même le jésuite Lavaur, son ennemi secret, à prêter trente-six mille livres de l'argent qu'il réservait pour son usage, ou pour ses missions, le tout remboursable par la Compagnie, si elle était en état de le faire. On devait aux troupes dix mois de paye, & cette paye était forte: elle montait à plus d'un écu par jour pour chaque cavalier, & à treize sous pour les soldats. Nous savons combien ces détails sont petits; mais nous sentons qu'ils sont nécessaires.

La révolte ne fut appaisée qu'au bout de sept jours; la bonne volonté du soldat en fut affaiblie. Les Anglais revinrent à ce lieu fatal de Vandavachi: ils livrèrent dans cet endroit une seconde bataille qu'ils gagnèrent complettement. Mr. de Bussi, l'homme le plus nécessaire à la colonie & à l'armée y fut fait prisonnier: tout fut désespéré alors. 22. Janv. 1760.

Après cette défaite, la cavalerie se révolta encore, & voulut passer aux Anglais, aimant mieux servir les vainqueurs, dont elle était sûre d'être bien payée, que les vaincus qui lui devaient encor une grande partie de sa solde.

Autre révolte.

Le Général la ramena une seconde fois avec son argent; mais il ne put empêcher que plusieurs cavaliers ne désertassent. (*)

Les désastres se suivirent rapidement pendant une année entière. La colonie perdit tous ses postes; les troupes noires, les Cipayes, les

(*) Quelle est donc cette fureur de désertion? L'amour de la patrie se perd-il à mesure qu'on s'éloigne d'elle? Le soldat, qui tirait hier sur les ennemis, tire demain sur ses compatriotes. Il s'est fait un nouveau devoir de tuer d'autres hommes, ou d'être tué par eux. Mais pourquoi y avait-il tant de Suisses dans les troupes Anglaises, & pas un dans les troupes de France? Pourquoi parmi ces Suisses, unis à la France par tant de Traités, s'est-il trouvé tant d'officiers & de soldats qui ont servi les Anglais contre cette même France en Amérique & en Asie?

D'où vient enfin qu'en Europe, pendant la paix même, des milliers de Français ont quitté leurs drapeaux pour toucher la même paye de l'Etranger? Les Allemands désertent aussi, les Espagnols rarement; les Anglais presque jamais. Il est inouï qu'un Turc & un Russe désertent.

Dans la retraite des dix-mille, au milieu des plus grands dangers & des fatigues les plus décourageantes, aucun Grec ne déserta. Ils n'étaient pourtant que des mercénaires, officiers & soldats, qui s'étaient vendus pour un peu d'argent au jeune Cyrus, à un rebelle, à un usurpateur. C'est au lecteur, & surtout au militaire éclairé, de trouver la cause & le remède de cette maladie contagieuse; plus commune aux Français qu'aux autres nations depuis plusieurs années, en paix & en guerre.

Européans désertaient en foule. On avait eu recours à ces Marates, que chaque parti employe tour à tour dans tout le Mogol : nous les avons comparés aux Suisses ; mais s'ils vendent comme eux leurs services, & s'ils ont quelque chose de leur valeur, ils n'en ont pas la fidélité.

Les missionnaires se mêlent de tout dans cette partie de l'Inde : un d'eux qui était Portugais & décoré du titre d'évêque d'Halicarnasse, avait amené deux mille Marates. Ils ne combattirent point à la journée de Vandavachi ; mais pour faire quelque exploit de guerre, ils pillèrent tous les villages appartenants encor à la France, & partagèrent le butin avec l'Evêque. (*)

C'est ce que Mr. de Bussi rapporte dans son mémoire pag. 98. & 184.

Nous ne prétendons pas faire un Journal de toutes les minuties du brigandage, & détailler les malheurs particuliers qui précédèrent la prise de Pondicheri & le malheur général. Quand une peste a détruit une peuplade, à quoi bon fatiguer les vivans du récit de tous les symptomes qui ont emporté tant de morts ? Il nous suffira de dire que le Général Lalli se retira dans Pondicheri, & que les Anglais bloquèrent bientôt cette capitale.

(*) Un Evêque latin de la ville grecque d'Halicarnasse qui appartient aux Turcs ! Un évêque d'Halicarnasse qui prêche & qui pille ! & qu'on dise, après cela, que ce monde ne se gouverne pas par des contradictions. Cet homme s'appellait Norogna ; c'était un cordelier de Goa qui s'était enfui à Rome, où il avait obtenu un titre d'évêque missionnaire, Mr. de Lalli lui disait quelquefois : *mon cher prelat, comment as-tu fait pour n'être pas brûlé ou pendu ?*



ARTICLE SEIZIEME.

Avanture extraordinaire dans Surate. Les Anglais y dominent.

Pendant que la Colonie Françaiſe était dans le trouble & dans la détreſſe, les Anglais donnèrent dans l'Inde, à cinq-cent lieues de Pondicheri, un exemple qui tint toute l'Aſie attentive.

Surate, ou Surat, au fond du golfe de Cambaye, était, depuis Tamerlan, le grand marché de l'Inde, de la Perſe, & de la Tartarie. Les Chinois même y avaient envoyé ſouvent des marchandiſes. Elle conſervait encor un très-grand luſtre, habitée principalement par des Arméniens, & par des Juifs, courtiers de toutes les nations, & chaque nation y avait ſon comptoir. C'était là que ſe rendaient touts les ſujets mahométans du grand Mogol qui voulaient faire le pélerinage de la Mecque. Un ſeul grand vaiſſeau que l'Empereur entretenait à l'embouchure de la rivière qui paſſe à Surate, tranſportait de là les pélerins à la mer rouge. Ce vaiſſeau & les autres petits navires indiens étaient ſousles ordres d'un caffre, qui avait amené une colonie de caffres à Surate.

Cet étranger mourut, & ſon fils obtint ſa place. Deux caffres, amiraux du grand Mogol

l'un après l'autre, sans qu'on ait pu savoir de quelle côte d'Afrique étaient ces hommes! Rien ne démontre mieux combien le Mogol était mal gouverné, & par conséquent malheureux. Le fils exerçait un empire tyrannique dans Surate. Le gouverneur ne pouvait lui résister. Tous les marchands gémissaient sous les redoublements continuels de ses extorsions. Il rançonnait tous les pélerins de la Mecque. Telle était la faiblesse du grand Mogol Allomgi dans toutes les parties de l'administration, & c'est ainsi que les empires périssent.

Enfin, les pélerins de la Mecque, les Arméniens, les Juifs, tous les habitants se réunirent pour demander aux Anglais leur protection contre un caffre que le successeur de Tamerlan n'osait punir. L'amiral Pokok qui était alors à Bombai envoya deux vaisseaux de guerre à Surate. Ce secours suffit avec les troupes commandées par le capitaine Maitland, qui marcha à la tête de huit cent Anglais & de quinze cent Cipayes.

L'amiral & son parti se retranchèrent dans les jardins du comptoir Français, au delà d'une porte de la ville. Il était naturel que les Anglais le poursuivant, les Français lui donnassent un azyle.

On canonna, on bombarda cette retraite. Il y avait plusieurs factions dans Surate; & il était à craindre qu'une de ces factions n'appellât les Marates qui sont toujours prêts à profiter des divisions de l'Empire. Enfin on s'accommoda, on se réunit avec les Anglais;

les portes du château leur furent ouvertes. Le comptoir de France dans la ville ne fut pas garanti du pillage, mais aucun des employés ne fut tué, & la journée ne coûta la vie qu'à cent personnes du parti de l'amiral, & à vingt soldats du capitaine Maitland.

Mars 1759.

Les caffres se retirèrent où ils purent. S'il était rare qu'un homme de cette nation eût été amiral de l'Empire, il y eut une chose plus rare encore, c'est que l'Empereur donna le titre & les apointements d'amiral à la compagnie Anglaise. Cette place valait trois laks de roupies & quelques droits. Le tout montait à huit cent mille francs par an. La facilité d'attirer à elle tout le commerce de Surate lui valait vingt fois davantage.

Cette avanture étrange semblait affermir la puissance & l'élévation des Anglais dans l'Inde, du moins pour un très-longtemps; & la Compagnie de Pondicheri descendait à grands pas vers sa destruction.



ARTICLE DIX-SEPTIEME.

Prise & destruction de Pondicheri.

PEndant que l'armée Anglaise s'avançait vers l'occident, & qu'une nouvelle flotte menaçait la ville à l'orient, le Comte de Lalli avait peu de soldats. Il se servit d'une ruse assez ordinaire dans la guerre & dans la vie civile:

c'eſt de paraître avoir plus qu'on n'a. Il commanda une parade ſous les murs de la ville du côté de la mer. Il ordonna que tous les employés de la Compagnie y paruſſent comme ſoldats en uniforme pour en impoſer à la flotte ennemie, qui était à la rade. 20 Mars 1760.

Le Conſeil de Pondicheri & tous les employés vinrent lui déclarer qu'ils ne pouvaient obéir à cet ordre. Les employés dirent qu'ils ne reconnaiſſaient pour leur Commandant que le Gouverneur établi par la Compagnie. Tout bourgeois d'ordinaire ſe croit avili d'être ſoldat; quoiqu'en effet ce ſoient les ſoldats qui donnent les empires. Mais la véritable raiſon eſt qu'on voulait contrarier en tout celui qui avait encouru la haine publique. Troiſieme révolte.

Ce fut la troiſième révolte qu'il eſſuia en peu de jours. Il ne punit les chefs de la cabale qu'en les faſant ſortir de la ville, mais il les outragea par des paroles accablantes qui ne s'oublient jamais, & qui reviennent bien fortement au cœur, lorſqu'on peut s'en venger. De plus, le Général défendit au Conſeil de s'aſſembler ſans ſon ordre. L'animoſité de cette Compagnie fut auſſi grande que celle des Parlements de France l'était alors contre les Commandants qui leur apportaient des ordres ſévères de la Cour & ſouvent des ordres contradictoires. Il eut donc à combattre les citoyens & les ennemis.

La place manquait de vivres. Il fit rechercher dans toutes les maiſons le peu de ſuperflu qu'on y pourrait trouver pour fournir aux

troupes une ſubſiſtance néceſſaire. Ceux qui furent chargés de ce triſte détail n'en uſèrent pas avec aſſez de diſcrétion chez des officiers principaux, dont le nom & la perſonne méritaient les plus grands ménagements. Les cœurs, déjà trop irrités, furent ulcérés au dernier point: on criait à la tyrannie. Mr. Dubois, Intendant de l'armée, qui remplit ce devoir, devint l'objet de l'exécration publique. Quand des ennemis vainqueurs ordonnent une telle recherche, perſonne n'oſe murmurer; mais lorſque le Général l'ordonnait pour ſauver la ville, tout s'élevait contre lui.

L'officier était réduit à une demi-livre de riz par jour; le ſoldat à quatre onces. La ville n'avait plus que trois cent ſoldats noirs & ſept cent Français preſſés par la faim, pour ſe défendre contre quatre mille ſoldats d'Europe & dix mille noirs. Il fallait bien ſe rendre. Lalli déſeſpéré, agité de convulſions, l'eſprit accablé & égaré, voulut renoncer au commandement, & en charger le brigadier de Landiviſiau, qui ſe garda bien d'accepter un poſte ſi délicat & ſi funeſte. Lalli fut réduit à ordonner le malheur & la honte de la colonie. Au milieu de toutes ces criſes, il recevait chaque jour des billets anonymes, qui le menaçaient du fer & du poiſon. Il ſe crut en effet empoiſonné: il tomba en épilepſie; & le miſſionnaire Lavaur alla dire dans toute la ville qu'il falait prier Dieu pour ce pauvre Irlandais qui était devenu fou.

Cependant le péril croiſſait: les troupes An-

glaises avaient abbatu la malheureuse haye qui entourait la ville. Le Général voulut assembler le Conseil mixte du civil & du militaire qui tâcherait d'obtenir une capitulation supportable pour la ville & pour la colonie. Le Conseil de Pondicheri ne répondit que par un refus. *Vous nous avez cassés*, disait-il : *nous ne sommes plus rien.-- Je ne vous ai point cassés*, répondait le Général : *je vous ai défendu de vous assembler sans ma permission ; & je vous commande, au nom du Roi, de vous assembler & de former un Conseil mixte, qui cherche les moyens d'adoucir le sort de la Colonie entière & le vôtre.* Le Conseil repliqua par cette sommation qu'il lui fit signifier.

» Nous vous sommons, au nom de tous
» les Ordres religieux, de tous les habitants &
» au nôtre, de demander dans l'instant une sus-
» pension d'armes à Mr. Cootes ; (c'était le
» Commandant Anglais,) & nous vous ren-
» dons responsable, envers le Roi, de tous les
» malheurs que des délais hors de saison pour-
» raient occasionner. "

Le Général assembla alors un Conseil de guerre, composé de tous les principaux officiers qui fesaient encor le service, ils conclurent à se rendre ; mais ils différaient sur les conditions. Le Comte de Lalli, outré contre les Anglais, qui avaient, disait-il, violé en plus d'une occasion le cartel établi entre les deux nations, fit une déclaration particulière, dans laquelle il leur reprochait leurs infractions aux Traités. Ce n'était pas une politique pru-

dente de parler des leurs torts à des vainqueurs, & d'aigrir ceux qu'il fallait fléchir ; mais tel était son caractère. Après leur avoir exposé ses plaintes, il demandait qu'on laissât un azile à la mère & aux sœurs d'un Raïa, qui s'étaient réfugiées à Pondicheri, lorsque ce Raïa eut été assassiné dans le camp des Anglais mêmes. Il leur reprochait vivement, selon sa coutume, d'avoir souffert cette barbarie. Le colonel Coote ne fit aucune réponse à cette déclaration hardie. Le Conseil de Pondicheri envoya de son côté au Commandant Anglais des articles de capitulation rédigés par le jésuite Lavaur. Ce missionnaire les porta lui-même. Cette démarche aurait été bonne au Paraguai, mais non pas avec des Anglais. Si Lalli les offensait en les accusant d'injustice & de cruauté, on les offensait davantage en députant un jésuite intrigant, pour négocier avec des guerriers vigoureux. Le Colonel ne daigna pas seulement lire les articles du jésuite; mais il donna les siens. Les voici.

Le jésuite Lavaur propose une capitulation.

» Le colonel Coote veut que les Français
» se rendent prisonniers de guerre, pour être
» traités comme il conviendra aux intérêts du
» Roi son maître. Il aura pour eux toute l'in-
» dulgence qu'exige l'humanité.

» Il enverra demain matin, entre huit &
» neuf heures, les grenadiers de son Régi-
» ment prendre possession de la porte Vil-
» nour.

» Après demain à la même heure, il pren-
» dra possession de la porte St. Louis.

» La mère & les sœurs du Raïa seront escor-
» tées

» tées à Madras. On aura tout le soin possible » d'elles, & on ne les livrera point à leurs en» nemis. Fait à notre Quartier Général près » de Pondicheri, le 15 Janvier 1761. " 16 Janv. 1761.

Il fallut obéir aux ordres du colonel Coote. Il entra dans la ville. La petite garnison mit bas les armes. Le colonel ne dîna point avec le Général, contre lequel il était piqué, mais chez le gouverneur de la Compagnie, nommé Mr. Duval de Leirit, avec plusieurs membres du Conseil.

Les Anglais entrent dans la ville.

Mr. Pigot, gouverneur de Madras pour la Compagnie Anglaise réclama son droit sur Pondicheri: on ne put le lui disputer, parce que c'était lui qui payait les troupes. Ce fut lui qui régla tout, après la conquête. Le général Lalli était toujours très-malade; il demanda à ce gouverneur Anglais la permission de rester encor quatre jours à Pondicheri; il fut refusé; on lui signifia qu'il fallait partir le lendemain pour Madras.

Nous pouvons remarquer, comme une chose assez singulière, que Pigot était d'une origine Française, comme Lalli d'une origine Irlandaise: l'un & l'autre combattait contre son ancienne patrie.

Lalli maltraité par les siens.

Cette rigueur fut la plus légère que le Général essuïait. Les employés de la Compagnie, les officiers de ses troupes, qu'il avait mortifiés sans ménagements, se réunirent tous contre lui. Les employés surtout l'insultèrent jusqu'au moment de son départ, affichant contre lui des placards, jettant des pierres à ses fenê-

tres, l'appellant à grands cris traître & scélérat. La troupe grossissait par les indifférents qui s'y joignaient & qui étaient bientôt échauffés de la fureur des autres. On l'attendit à la place par laquelle on devait le transporter, couché sur un palanquin, suivi au loin de quinze houzards Anglais nommés pour l'escorter pendant sa route jusqu'à Madras. Le colonel Coote lui avait permis de se faire accompagner de quatre de ses gardes jusqu'à la porte; les séditieux environnèrent son lit en le chargeant d'injures, & en le menaçant de le tuer. On eût cru voir des esclaves qui voulaient assommer de leurs fers un de leurs compagnons. Il continua sa marche au milieu d'eux, tenant de ses mains affaiblies deux pistolets. Ses gardes & les houzards Anglais lui sauvèrent la vie.

L'intendant de l'armée assassiné.

Les séditieux s'en prirent à M. Dubois, ancien & brave officier, âgé de soixante & dix ans, Intendant de l'armée, qui passa un moment après. Cet Intendant l'homme du Roi, fut assassiné; on le vola; on le dépouilla nud, on l'enterra dans un jardin: ses papiers furent saisis sur le champ dans sa maison, & on ne les a jamais revus.

Pendant que le Général Lalli était conduit à Madras, des employés de la Compagnie obtinrent à Pondicheri la permission d'ouvrir ses coffres, comptant y trouver des trésors en or, en diamants, en lettres de change: ils n'y trouvèrent qu'un peu de vaisselle, des hardes, des papiers inutiles, & ils n'en furent que plus acharnés.

5e Mars 1761.

Accablé de chagrins & de maladies, Lalli

priſonnier dans Madras demanda vainement qu'on différât ſon tranſport en Angleterre : il ne put obtenir cette grace. On le mena de force à bord d'un vaiſſeau marchand, dont le Capitaine le traita inhumainement pendant toute la traverſée. On ne lui donnait pour tout ſoulagement que du bouillon de porc. Ce Patron Anglais croyait devoir traiter ainſi un Irlandais au ſervice de France. Bientôt les officiers, le conſeil de Pondicheri & les principaux employés furent obligés de le ſuivre; mais avant d'être transférés, ils eurent la douleur de voir commencer la démolition de toutes les fortifications qu'ils avaient faites à leur ville, la deſtruction de leurs immenſes magazins, de leurs balles, de tout ce qui pouvait ſervir au commerce, comme à la défenſe; & juſqu'à leurs propres maiſons.

Mr. Dupré, nommé gouverneur de Pondicheri par le Conſeil de Madras, preſſait cette deſtruction. C'était (à ce qu'on nous a mandé) le petit fils d'un de ces Français que la rigueur de la révocation de l'Edit de Nantes força de s'exiler de leur patrie & de ſervir contre elle. Louis XIV. ne s'attendait pas qu'au bout d'environ quatre-vingt ans la capitale de ſa Compagnie des Indes ſerait détruite par un Français.

Le jéſuite Lavaur eut beau lui écrire :
» Monſieur êtes-vous également preſſé de dé-
» truire la maiſon où nous avons un autel do-
» meſtique pour y continuer en cachette l'e-
» xercice de notre religion " ? &c.

Dupré ſe ſouciait fort peu que Lavaur dît la

messe *en cachette* : il lui répondit que le Général Lalli avait razé St. David & n'avait donné que trois jours aux habitans pour transporter leurs effets ; que le gouverneur de Madras avait accordé trois mois aux habitans de Pondicheri ; que les Anglais égalaient au moins les Français en générosité ; mais qu'il fallait
13 Avril 1760. partir, & aller dire la messe ailleurs. Alors la ville fut impitoyablement rasée, sans que les Français puissent avoir le droit de se plaindre.



ARTICLE DIX-HUITIEME.

Lalli & les autres prisonniers conduits en Angleterre & relâchés sur leur parole. Procès criminel de Lalli.

Les prisonniers continuèrent dans la route & en Angleterre leurs reproches mutuels que le désespoir aigrissait encore. Le Général avait ses partisans, surtout parmi les officiers du régiment de son nom : presque tous les autres étaient ses ennemis déclarés ; chacun écrivait aux Ministres de France ; chacun accusait le parti opposé d'être la cause du désastre. Mais la véritable cause était la même que dans les autres parties du monde ; la supériorité des flottes Anglaises, l'opiniâtreté attentive de la nation, son crédit, son argent comptant, & cet esprit de patriotisme, qui est plus fort à la

longue que l'esprit mercantile & que la cupidité des richesses.

Le Général Lalli obtint de l'amirauté d'Angleterre la permission de repasser en France sur sa parole. La plûpart de ses ennemis eurent la même grace; ils arrivèrent précédés de toutes les plaintes, des accusations formées de part & d'autre, & de mille écrits dont Paris était inondé. Les partisans de Lalli étaient en très petit nombre, & ses adversaires innombrables. Octobre 1761.

Un Conseil entier; deux cent employés sans ressources; les directeurs de la Compagnie des Indes voyant leur grand établissement anéanti; les actionnaires tremblants pour leur fortune, des officiers irrités, tous se déchainaient avec d'autant plus d'animosité contre Lalli, qu'ils croyaient qu'en perdant Pondicheri, il avait gagné des millions. Les femmes toujours moins modérées que les hommes dans leurs terreurs & dans leurs plaintes, criaient au traître, au concussionnaire, au criminel de léze-majesté.

Le Conseil de Pondicheri en corps présenta une requête contre lui au controlleur général. Il disait dans cette requête, *Ce n'est point le desir de venger nos injures & notre ruine personnelle qui nous anime, c'est la force de la vérité; c'est le sentiment pur de nos consciences, c'est le cri général.*

Il paraissait pourtant que le sentiment pur des consciences était un peu corrompu par la douleur d'avoir tout perdu, par une haine personnelle, peut-être excusable, & par la soif de la vengeance qu'on ne peut excuser.

Un très-brave officier de la noblesse la plus antique, fort mal à propos outragé par le Général, & même dans son honneur, écrivait en termes beaucoup plus violents que le Conseil de Pondicheri. *Voilà*, disait-il, *ce qu'un étranges sans nom, sans actions devers lui, sans naissance, sans aucun titre, enfin, comblé cependant des honneurs de son maître prépare en général à toute cette colonie. Rien n'a été sacré pour ses mains sacrilèges; ce chef les a portées jusqu'à l'autel en s'appropriant six chandeliers d'argent & un crucifix que le Général Anglais lui a fait rendre à la sollicitation du supérieur des capucins &c. &c.*

Le Général s'était attiré par ses fougues indiscrettes, & par ses reproches injustes, une accusation si cruelle: il est vrai qu'il avait fait porter chez lui ces chandeliers & ce crucifix, mais si publiquement qu'il n'était pas possible qu'au milieu de tant de grands intérêts, il voulût s'emparer d'un objet si mince. Aussi l'arrêt qui le condamna ne parle point de sacrilège.

Le reproche d'une basse naissance était bien injuste: nous avons ses titres munis du grand sçeau du Roi Jacque. Sa maison était très-ancienne. On passait donc les bornes avec lui comme il les avait passées avec tant d'autres. Si quelque chose doit inspirer aux hommes la modération, c'est sans doute cette fatale avanture.

Le ministre des finances devait naturellement protéger une Compagnie de commerce dont la ruine semblait si préjudiciable au royau-

me : il y eût un ordre secret d'enfermer Lalli à la Bastille. Lui-même offrit de s'y rendre ; il écrivit au Duc de Choiseul : *J'apporte ici ma tête & mon innocence. J'attends vos ordres.*

Le Duc de Choiseul, ministre de la guerre & des affaires étrangères, était généreux à l'excès, bienfaisant & juste ; la hauteur de son ame était égale à la grandeur de ses vues ; mais dans une affaire si essentielle & si compliquée il ne pouvait s'opposer aux clameurs de tout Paris, ni négliger la foule des imputations faites à l'accusé. Lalli fut enfermé à la Bastille dans la même chambre où avait été la Bourdonnaye, & n'en sortit pas de même.

Il s'agissait d'abord de voir quels Juges on lui donnerait. Un conseil de guerre semblait le tribunal le plus convenable ; mais on lui imputait des malversations, des concussions, des crimes de péculat dont les Maréchaux de France ne sont pas Juges. Le Comte de Lalli avait d'abord formé ses plaintes : ainsi ses adversaires ne firent en quelque sorte que récriminer. Ce procès était si compliqué, il fallait faire venir tant de témoins, que le prisonnier resta quinze mois à la Bastille, sans être interrogé, & sans savoir devant quel tribunal il devait répondre. C'est là, disaient quelques Jurisconsultes, le triste destin des citoyens d'un Royaume célèbre par les armes & par les arts, mais qui manque encor de bonnes loix, ou plutôt chez qui les sages loix anciennes sont quelquefois oubliées.

Le Jésuite Lavaur était alors à Paris ; il de-

Le jésuite Lavaur meurt. 1250000 li. dans sa cassette.

mandait au gouvernement une modique pension de quatre-cent francs, pour aller prier Dieu le reste de ses jours au fond du Périgord où il était né. Il mourut, & on lui trouva douze-cent-cinquante mille livres dans sa cassette, en or, en diamants, en lettres de change. Cette avanture d'un supérieur des missions de l'orient, & la banqueroute de trois millions que fit en ce tems là le supérieur des missions de l'occident, nommé la Valette, excitèrent dans toute la France une indignation égale à celle qu'on inspirait contre Lalli; & fut une des causes qui produisirent enfin l'abolissement des jésuites: mais en même temps la cassette de Lavaur prépara la perte de Lalli. On trouva dans ce coffre deux mémoires, l'un en faveur du Comte; l'autre, qui le chargeait de tous les crimes. Il devait faire usage de l'un ou de l'autre de ces écrits, selon que les affaires tourneraient. De ce couteau tranchant à double lame, on porta au procureur-Général celle qui blessait l'accusé. Cet homme du Roi fit sa plainte au parlement contre le Comte, de vexations, de concussions, de trahisons, de crimes de lèze-majesté. Le Parlement renvoya l'affaire au Châtelet en première instance. Et bientôt après des lettres patentes du Roi renvoyèrent à la Grand'-Chambre & à la Tournelle assemblées *la connaissance de tous les délits commis dans l'Inde, pour être le procès fait* & parfait *aux auteurs desdits délits, selon la rigueur des Ordonnances*. Le mot de justice conviendrait mieux peut-être que celui de rigueur.

Comme le Procureur-Général avait inféré dans fa plainte les termes de crimes de haute trahifon, de lèze-majefté ; on refufa un Confeil à l'accufé. Il n'eut pour fa défenfe d'autre fecours que lui-même. On lui permit d'écrire : il fe fervit de cette permiffion pour fon malheur. Ses Ecrits irritèrent encor fes adverfaires & lui en firent de uouveaux. Il reprochait au comte d'Aché d'avoir été caufe de la perte de l'Inde, en ne reftant pas devant Pondicheri. Mais ce chef d'efcadre avait des ordres précis de défendre les Iles de Bourbon & de France contre une invafion dont elles étaient menacées. Il accufait en lui un homme qui ayant combattu trois fois contre la flotte Anglaife, avait été bleffé dans ces trois batailles. Il fefait des reproches fanglants au chevalier de Soupire, qui lui répondit, & qui dépofa contre lui avec une modération auffi eftimable qu'elle eft rare.

Enfin fe rendant à lui-même le témoignage, qu'il avait toujours fait rigoureufement fon devoir, il fe livra avec la plume aux mêmes emportements qu'il avait eus quelquefois dans fes difcours. Si on lui eût donné un Confeil, fes défenfes auraient été plus circonfpectes : mais il penfa toujours qu'il lui fuffifait de fe croire innocent. Il força fur-tout Mr. de Buffi à lui faire une réponfe auffi mortifiante que bien écrite. Tous les hommes impartiaux virent avec douleur deux braves Officiers, tels que Meffieurs de Lalli & de Buffi, tous deux d'une valeur éprouvée, & qui avaient cent fois prodi-

gué leur vie, affecter de se soupçonner l'un l'autre d'avoir manqué de courage. Lalli en s[illegible]it trop en insultant tous ses adversaires dans ses mémoires. C'était se battre seul contre une armée; il n'était guères possible que cette multitude ne l'accablât pas; tant les discours de toute une ville font impression sur les juges lors même qu'ils croient être en garde contre cette séduction.

ARTICLE DIX-NEUVIEME.

Fin du procès criminel contre Lalli. Sa mort.

PAr une fatalité singulière, & qui ne se voit peut-être qu'en France, le ridicule se mêle presque toujours aux événements funestes. C'était un très-grand ridicule en effet, de voir des hommes de paix, qui n'étaient jamais sortis de Paris que pour aller à leurs maisons de campagne interroger avec un greffier des officiers généraux de terre & de mer sur leurs opérations militaires.

Les membres du Conseil marchand de Pondicheri, les actionnaires de Paris, les directeurs de la Compagnie des Indes, les employés, les commis, leurs femmes, leurs parents, criaient aux juges & aux amis des juges contre le Commandant d'une armée qui consistait à peine en

mille soldats, & contre celui d'une flotte qui n'avait qu'un vaisseau de Roi. Les actions étaient tombées, parce que le Général était un traître, & que l'Amiral s'était allé radouber au lieu de livrer un quatrième combat naval! On répétait les noms de Trichenapali, de Vandavachi, de Chétoupet. Les Conseillers de la Grand'Chambre achetaient de mauvaises cartes de l'Inde où ces places ne se trouvaient pas.

On fesait un crime à Lalli de ne s'être pas emparé de ce poste, nommé Chétoupet, avant d'aller à Madras. Tous les Maréchaux de France assemblés auraient eu bien de la peine à décider de si loin si on devait assiéger Chétoupet ou non: & on portait cette question à la Grand'-Chambre! les accusations étaient si multipliées qu'il n'était pas possible que parmi tant de noms Indiens, un juge de Paris ne prît souvent une ville pour un homme, & un homme pour une ville.

Le Général de terre accusait le Général de mer d'être la première cause de la chute des Actions, tandis que lui-même était accusé par tout le Conseil de Pondicheri d'être l'unique principe de tous les malheurs.

Le Chef d'escadre fut assigné pour être ouï. On l'interrogeait, après serment de dire la vérité, pourquoi il avait mis le *Cap au sud*, au lieu de s'être *embossé* au nord-est entre *Alamparvé* & *Goudelour?* noms qu'aucun Parisien n'avait entendu prononcer auparavant.

A l'égard du Général Lalli, on le chargeait d'avoir assiégé Goudelour, au lieu d'assiéger d'abord St. David ; de n'avoir pas marché aussi-tôt à Madras ; d'avoir évacué le poste de Chéringan ; de n'avoir pas envoyé trois cents hommes de renfort noirs ou blancs à Mazulipatan ; d'avoir capitulé à Pondicheri, & de n'avoir pas capitulé (*).

Il fut question de savoir si Mr. de Soupire, maréchal de Camp avait continué ou non le service militaire depuis la perte de Cangivaron ; poste assez inconnu à la Tournelle. Il est vrai qu'en interrogeant Lalli sur de tels faits, on avait soin de lui dire que c'étaient des opérations militaires sur lesquelles on n'insistait pas. Mais on n'en tirait pas moins des inductions contre lui. A ces chefs d'accusation que nous avons entre les mains en succédaient d'autres sur sa conduite privée. On lui reprochait de s'être mis en colère contre un Conseiller de Pondicheri, & d'avoir dit à ce Conseiller qui se vantait de donner son sang pour la Compagnie, avez-vous assez de sang pour fournir du boudin aux troupes du Roi qui manquent de pain ? . . . . No. 74.

On l'acusait d'avoir dit des sottises à un autre Conseiller . . . . No. 87.

(*) Le Maréchal Keit disait à une Impératrice de Russie : Madame, si vous envoyez en Allemagne un Général traitre & lâche, vous poûvez le faire pendre à son retour. Mais s'il n'est qu'incapable, tant pis pour vous, pourquoi l'avez-vous choisi? c'est vôtre faute, il a fait ce qu'il a pu, vous lui devez encor des remerciements.

D'avoir condamné un perruquier qui avait brûlé de ſon fer chaud l'épaule d'une négreſſe, à recevoir un coup du même fer ſur ſon épaule. . . N°. 88.

De s'être enyvré quelquefois. . . N°. 104.

D'avoir fait chanter un capucin dans la rue. . . . . N°. 105.

D'avoir dit que Pondicheri reſſemblait à un bordel, où les uns careſſaient les filles, & où les autres les voulaient jetter par les fenêtres. . . N°. 106.

D'avoir rendu quelques viſites à Madame Pigot qui s'était échapée de chez ſon mari. . . . . N°. 108.

D'avoir fait donner du riz à ſes chevaux dans le temps qu'il n'avait point de chevaux. . . . . N°. 112.

D'avoir donné une fois aux ſoldats du punche fait avec du coco. . . N°. 131.

De s'être fait traiter d'un abcès au foye ſans que cet abcès eut crévé. Et ſi l'abcès eût crevé il en ſerait heureuſement mort. . . . . N°. 147.

Ces griefs étaient mêlés d'accuſations plus importantes. La plus forte était d'avoir vendu Pondicheri aux Anglais ; & la preuve en était que pendant le blocus il avait fait tirer des fuſées ſans qu'on en ſçût la raiſon, & qu'il avait fait la ronde la nuit tambour battant. . . . . . N°. 144. & 145.

On voit aſſez que ces accuſations étaient intentées par des gens fâchés, & mauvais rai-

ſonneurs, leur énorme extravagance ſemblait devoir décréditer les autres imputations. Nous ne parlerons point ici de cent petites affaires d'argent qui forment un chaos plus aiſé à débrouiller par un marchand que par un hiſtorien. Ses défenſes nous ont paru très plauſibles, & nous renvoyons le lecteur à l'arrêt même qui ne le déclara pas concuſſionnaire.

Il y eut cent ſoixante chefs d'accuſation contre lui, les cris du public en augmentaient encor le nombre & le poids: ce procès devenait très-ſérieux malgré ſon extrême ridicule, on approchait de la cataſtrophe.

Le célèbre d'Agueſſeau a dit dans une de ſes mercuriales, en adreſſant la parole aux magiſtrats en 1714. *Juſtes par la droiture de vos intentions, êtes vous toujours exempts de l'injuſtice des préjugés? Et n'eſt-ce pas cette eſpèce d'injuſtice que nous pouvons appeller l'erreur de la vertu, & ſi nous l'oſons dire, le crime des gens de bien?*

Le terme de *crime* eſt bien fort, un honnête homme ne commet point de crime: mais il fait ſouvent des fautes pernicieuſes, & quel homme, quelle compagnie n'a pas commis de telles fautes.

Le raporteur paſſait pour un homme dur, préoccupé & ſanguinaire. S'il avait mérité ce reproche, dans tuute ſon étendue, le mot de *crime* alors n'aurait pas été peut-être trop violent. Il aimait la juſtice; mais il la voulait toujours rigoureuſe, & enſuite il s'en repentait. Ses mains étaient encor teintes du ſang d'un

enfant (l'on peut donner ce nom à un jeune gentilhomme d'environ dix-fept ans,) coupable d'un excès dont l'age l'aurait corrigé, & que fix mois de prifon auraient expié. C'était lui qui avait déterminé quinze juges contre dix à faire périr cette victime par la mort la plus affreufe, réfervée aux parricides. (*) Cette fcène fe paffait chez un peuple réputé fociable, dans le temps même où le monftre de l'inquifition s'aprivoifait ailleurs, & où les anciennes loix des tems barbares s'adouciffaient dans les autres états. Tous les princes, tous les peuples de l'Europe eurent horreur de cet effroyable affaffinat juridique. Ce magiftrat même en eut des remords ; mais il n'en fut pas moins impitoyable dans le procès du comte Lalli.

Quelques autres juges & lui étaient perfuadés de la néceffité des fuplices dans les affaires les plus graciables, on eût dit que c'était un plaifir pour eux. Leur maxime était qu'il faut toujours en croire les délateurs plus que les accufés ; & que s'il fuffifait de nier, il n'y aurait jamais de coupables. Ils oubliaient cette

(*) Cinq voix ont donc fuffi pour condamner une enfant aux fuplices accumulés de la torture ordinaire & extraordinaire, de la langue arrachée avec des tenailles, du poing coupé, & d'être jetté dans les flammes. Un enfant! un petit fils d'un lieutenant général qui avait bien fervi l'etat ! & cet événement plus horrible que tout ce qu'on a jamais raporté ou inventé fur les cannibales, s'eft paffé chez une nation qui paffe pour éclairée & humaine.

réponse de l'Empereur Julien le philosophe, qui avait lui-même rendu la justice dans Paris: *s'il suffisait d'accuser il n'y aurait jamais d'innocens.*

Il fallait lire & relire un tas énorme de papiers, mille écrits contradictoires d'opérations militaires faites dans des lieux dont la position & le nom étaient inconnus aux magistrats; des faits dont il leur était impossible de se former une idée exacte, des incidents, des objections, des réponses qui coupaient à tout moment le fil de l'affaire. Il n'est pas possible que chaque juge examine par lui-même toutes ces pièces; & quand on aurait la patience de les lire, combien peu sont en état de démêler la vérité dans cette multitude de contradictions! On s'en repose presque toujours sur le rapporteur dans les affaires compliquées; il dirige les opinions; on l'en croit sur sa parole; la vie & la mort, l'honneur & l'opprobre sont dans sa main.

Un Avocat général ayant lû toutes les pièces avec une attention infatigable fut pleinemens convaincu que l'accusé devait être absous.--C'était Mr. Seguier, de la même famille que ce chancelier qui se fit un nom dans l'aurore des belles lettres, cultivées trop tard en France ainsi que tous les arts; homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, & plus éloquent encor que le rapporteur dans un goût différent. Il était si persuadé de l'innocence du Comte, qu'il s'en expliquait hautement devant les juges & dans tout Paris; Mr Pellot ancien Conseiller de Grand'-Chambre, le juge peut-

être,

être le plus appliqué & du plus grand ſens, fut entiérement de l'avis de Mr. Séguier.

On a cru que l'ancien Parlement, aigri par ſes fréquentes querelles avec des officiers généraux chargés de lui annoncer les ordres du Roi; exilé plus d'une fois pour ſa réſiſtance, & réſiſtant toujours; devenu enfin ſans preſque le ſavoir, l'ennemi naturel de tout militaire élevé en dignité; pouvait gouter une ſecrette ſatisfaction en déployant ſon pouvoir ſur un homme qui avait exercé un pouvoir ſouverain. Il humiliait en lui tous les commandants. On ne s'avoue pas ce ſentiment caché au fond du cœur: mais ceux qui le ſoupçonnent, peuvent ne ſe pas tromper.

Le vice-roi de l'Inde Françaiſe fut, après plus de cinquante ans de ſervices, condamné à la mort à l'age de ſoixante & huit ans.

Quand on lui prononça ſon arrêt, l'excès de ſon indignation fut égal à celui de ſa ſurpriſe. Il s'emporta contre ſes juges, ainſi qu'il s'était emporté contre ſes accuſateurs, & tenant à la main un compas qui lui avait ſervi à tracer des cartes géographiques dans ſa priſon, il s'en frappa vers le cœur: le coup ne pénétra pas aſſez pour lui ôter la vie. Réſervé à la perdre ſur l'échaffaut, on le traina, par ordre du rapporteur, dans un tombereau de boue, ayant dans la bouche un large bâillon, qui débordant ſur ſes lévres & défigurant ſon viſage, formait un ſpectacle affreux. Une curioſité cruelle attire toujours une foule de gens de

5 May 1766.

tout état à un tel spectacle. Plusieurs de ses ennemis subalternes vinrent en jouïr. On lui bâillonait ainsi la bouche, de peur que sa voix ne s'élevât contre ses juges sur l'échaffaut; & qu'étant si vivement persuadé de son innocence, il n'en persuadât le peuple. Ce tombereau, ce bâillon soulevèrent les esprits de tout Paris; & la mort de l'infortuné ne les révolta pas.

6e May 1766. L'Arrêt portait *que Thomas Arthur Lalli était condamné à être décapité, comme duement atteint & convaincu d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'Etat & de la Compagnie des Indes*; d'abus d'autorité, vexations & exactions.

On a déjà remarqué ailleurs que ces mots *trahir les intérêts* ne signifient point une perfidie, une trahison formelle, un crime de lèze-majesté, en un mot la vente de Pondicheri aux Anglais, dont on l'avait accusé. Trahir les intérêts de quelqu'un veut dire les mal ménager, les mal conduire. Il était évident que dans tout ce procès il n'y avait pas l'ombre de trahison, ni de péculat. L'ennemi implacable des Anglais, qui les brava toujours, ne leur avait pas vendu la ville. S'il l'avait fait, on le saurait aujourd'hui. De plus les Anglais n'auraient pas acheté une ville qu'ils étaient sûrs de prendre. Enfin Lalli aurait jouï à Londres du fruit de sa trahison, & ne fut pas venu chercher la mort en France parmi ses ennemis. A l'égard du péculat, comme il ne fut jamais chargé de l'argent du Roi, ni de celui de la Compagnie, on ne pouvait l'ac-

cuser de ce crime, qu'on dit trop commun.

Abus d'autorité, vexations, exactions, sont aussi des termes vagues & équivoques, à la faveur desquels il n'y a point de présidial qui ne pût condamner à mort un Général d'armée, ou Maréchal de France. Il faut une loi précise & des preuves précises. Le Général Lalli usa sans doute très-mal de son autorité, en outrageant de paroles tant de braves officiers, en manquant toujours d'égards, de circonspection, de bienséance; mais, comme il n'y a point de loi qui dise: *Tout Maréchal de France, tout Général d'armée, qui sera un brutal, aura la tete tranchée*; plusieurs personnes impartiales penserent que c'était l'ancien Parlement qui paraissait abuser de son autorité.

Le mot d'exaction est encor un terme qui n'a pas un sens bien determiné. Lalli n'avait jamais imposé une contribution d'un denier ni sur les habitants de Pondicheri, ni sur le Conseil. Il ne demanda même jamais au Trésorier de ce Conseil le payement de ses apointements de Général: il comptait les recevoir à Paris, & il n'y reçut que la mort.

Nous savons de science certaine (autant qu'il est permis de prononcer ce mot de *certaine*) que trois jours après sa mort, un homme très-respectable, ayant demandé à un des principaux juges sur quel délit avait porté l'Arrêt: *Il n'y a point de délit particulier*, répondit le juge en propres mots: *c'est sur l'ensemble de sa conduite qu'on a assis le jugement.* Cela était très-vrai; mais cent incongruités

dans la conduite d'un homme en place, cent défauts dans le caractère, cent traits de mauvaise humeur, mis ensemble, ne composaient pas un crime digne du dernier suplice. S'il était permis de se battre contre son Général, il méritait peut-être de mourir de la main des officiers outragés par lui, mais non du glaive de la justice qui ne connaît ni haine, ni colère. On peut assurer qu'aucun militaire ne l'eût accusé si violemment, s'ils avaient prévu que leurs plaintes le conduiraient à l'échaffaut. Au contraire, ils l'auraient excusé. Tel est le caractère des officiers Français.

Cet Arrêt semble aujourd'hui d'autant plus cruel, que dans le temps même, où l'on avait instruit ce procès, le Châtelet, chargé par ordre du Roi de punir les concussions évidentes faites en Canada par des gens de plume, ne les avait condamné qu'à des restitutions, à des amendes, & à des bannissements. Les magistrats du Châtelet avaient senti que dans l'état d'humiliation & de désespoir, où la France était réduite en ce temps malheureux, ayant peruu ses troupes, ses vaisseaux, son argent, son commerce, ses colonies, sa réputation; on ne lui aurait rien rendu de tout cela, en faisant pendre dix ou douze coupables, qui n'étant point payés par un gouvernement alors obéré, s'étaient payés par eux-mêmes. Ces accusés n'avaient point contre eux de cabale; & il y en avait une acharnée & terrible contre un Irlandais qui paraissait avoir été bizarre, capricieux, emporté, jaloux de la fortune d'autrui, appliqué

à son intérêt sans doute comme tout autre; mais point voleur, mais brave, mais attaché à l'état, mais innocent. Il fallut du temps pour que la pitié prît la place de la haine: on ne revint en faveur de Lalli qu'après plusieurs mois, quand la vengeance assouvie laissa rentrer l'équité dans les cœurs avec la commisération.

Ce qui contribua le plus à rétablir sa mémoire dans le Public, c'est qu'en effet, après bien de recherches, on trouva qu'il n'avait laissé qu'une fortune médiocre. L'Arrêt portait qu'on prendrait sur la confiscation de ses biens cent-mille écus pour les pauvres de Pondicheri. Il ne se trouva pas de quoi payer cette somme, dettes préalables acquitées. Les vrais pauvres intéressants étaient ses parens. Le Roi leur accorda des graces qui ne réparèrent par le malheur de la famille. La plus grande grace qu'elle espérait était de faire revoir, s'il était possible, par ce nouveau Parlement, le procès jugé par l'ancien, ou d'en faire remettre la décision à un Conseil de guerre, aidé de magistrats.

Il parut enfin aux hommes sages & compatissants que la condamnation du Général Lalli était un des ces meurtres commis avec le glaive de la justice. Il n'est point de Nation civilisée chez qui les loix faites pour protéger l'innocence, n'ayent servi quelquefois à l'opprimer. C'est un malheur attaché à la nature humaine, faible, passionnée, aveugle. Depuis le supplice des Templiers, point de siècle où les juges en France na'yent commis plusieurs

de ces erreurs meurtrières. Tantôt c'était une loi absurde & barbare qui commandait ces iniquités judiciaires; tantôt c'était une loi sage qu'on pervertissait. (*)

Qu'il soit permis de remettre ici sous les yeux ce que nous avons dit autrefois, que si on avait différé les supplices de la plûpart des hommes en place, un seul à peine aurait été exécuté. La raison en est que cette même nature humaine, si cruelle quand elle est échauffée, revient à la douceur, lorsqu'elle se réfroidit.

(*) La maréchale d'Ancre fut accusée d'avoir sacrifié un coq blanc à la Lune, & brulée comme sorciere.

On prouva au curé Gaufredi qu'il avait eu de fréquentes conférences avec le Diable. Une des plus fortes charges contre Vanini était qu'on avait trouvé chez lui un grand crapaud, & en conséquence il fut déclaré sorcier & athée.

Le jésuite Girard fut accusé d'avoir ensorcelé la Cadiére. Le curé Grándier d'avoir ensorcelé tout un couvent.

L'ancien Parlement défendit d'écrire contre Aristote sous peine des galères.

Montécuculi chambellan, échanson du Dauphin François, fut condamné comme séduit par l'Empereur Charlequint pour empoisonner ce jeune Prince, parce qu'il se mêlait un peu de chymie. Ces exemples d'absurdité & de barbarie sont innombrables.



ARTICLE VINGTIEME.

Destruction de la Compagnie Française des Indes.

LA mort de Lalli ne rendit pas la vie à la Compagnie des Indes: elle ne fut qu'une cruauté inutile. S'il est triste de s'en permettre de nécessaires, combien doit-on s'abstenir de celles qui ne servent qu'à faire dire aux Nations voisines: ce peuple auparavant généreux & redoutable n'était en ce temps-là dangereux que pour ceux qui le servaient.

Ce fut depuis un grand problême à la Cour, dans Paris, dans les Provinces maritimes, parmi les négociants, parmi les ministres, s'il fallait soutenir, ou abandonner ce cadavre à deux têtes qui avait fait également mal à la fois le commerce & la guerre, & dont le corps était composé de membres qui changeaient tous les jours. Les ministres, qui penchaient vers le dessein de lui ôter son privilège exclusif, employèrent la plume de Mr. l'abbé Morrelet, à la vérité docteur de Sorbonne, mais homme très instruit, d'un esprit net & méthodique, plus propre à rendre service à l'Etat dans des affaires sérieuses, qu'à disputer sur des fadaises de l'école. Il prouva que dans l'état où se trouvait la Compagnie, il n'était pas

possible de lui conserver un privilège qui l'avait ruinée. Il voulut prouver aussi qu'il eût fallu ne lui en jamais donner. C'était dire en effet que les Français ont dans leur caractère, & trop souvent dans leur gouvernement quelque chose qui ne leur permet pas de former de grandes associations heureuses; car les Compagnies Anglaise, Hollandaise & même Danoise prospéraient avec leur privilège exclusif. Il fut prouvé que les différents ministères depuis 1725, jusqu'à 1769, avaient fourni à la Compagnie des Indes aux dépens du Roi & de l'Etat, la somme étonnante de trois-cent-soixante & seize millions, sans que jamais elle eût pu payer ses actionnaires du produit de son commerce, comme on ne peut trop le redire.

Enfin, le phantôme de cette Compagnie, qui avait donné de si grandes espérances, fut anéanti. Il n'avait pu réussir par les soins du Cardinal de Richelieu, ni par les libéralités de Louis XIV, ni par celles du Duc d'Orléans, ni sous aucuns des Ministres de Louis XV. Il fallait cent millions pour lui donner une nouvelle existance; & cette Compagnie aurait encor été exposée à les perdre. Les actionnaires & les rentiers continuèrent à être payés sur la Ferme du Tabac; de sorte que si le tabac passait de mode, la banqueroute serait inévitable.

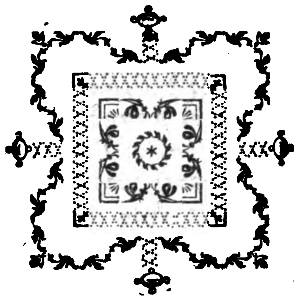
La Compagnie Anglaise mieux dirigée, mieux secourue par des flottes maîtresses des mers, animée d'un esprit plus patriotique, s'est

vue au comble de la puissance & de la gloire qui peuvent être passagères. Elle a eu aussi ses querelles avec les actionnaires & avec le gouvernement; mais ces querelles étaient des disputes de vainqueurs, qui ne s'accordaient pas sur le partage des dépouilles : & celles de la Compagnie Française ont éte des plaintes & des cris de vaincus, s'accusant les uns les autres de leurs infortunes, au milieu de leurs débris.

On a voulu, dans le Parlement d'Angleterre, ravir au lord Clive & à ses officiers les richesses immenses acquises par leurs victoires. On a prétendu que tout devait appartenir à l'Etat & non à des Patriculiers; ainsi que le Parlement de Paris semblait l'avoir préjugé. Mais la différence entre le Parlement d'Angleterre & celui de Paris était infinie, malgré l'équivoque du nom : l'un représentait légalement la nation entière, l'autre était un simple tribunal de judicature chargé d'enrégistrer les Edits des Rois. Le parlement Anglais décida le vingt-quatre mai 1773 : Qu'il était honteux de redemander dans Londres au lord Clive & à tant de braves gens le prix légitime de leurs belles actions dans l'Inde : Que cette bassesse serait aussi injuste que si on avait voulu punir l'amiral Anson d'avoir fait le tour du globe en vainqueur : Et qu'enfin le plus sûr moyen d'encourager les hommes à servir leur Patrie était de leur permettre de travailler aussi pour eux-mêmes. Ainsi il y eut en tout une différence prodigieuse entre le sort de l'Anglais Clive & celui de l'Irlandais Lalli :

mais l'un était vainqueur, & l'autre vaincu? l'un s'était fait aimer, & l'autre s'était fait détester.

De savoir à présent ce que deviendra la Compagnie Anglaise; de dire si elle établira sa puissance dans le Bengale, & sur la côte de Coromandel sur d'aussi bons fondements, que les Hollandais en ont jetté à Batavia; ou si les Marates & les Patanes trop aguerris prévaudront contre elle : si l'Angleterre dominera dans l'Inde comme dans l'Amérique septentrionale, ... c'est ce que le temps doit apprendre à notre postérité. Ce que nous savons de certain jusqu'à présent, c'est que tout change sur la terre.





PRÉCIS DU PROCÈS DE MR. LE COMTE DE MORANGIÉS, CONTRE LA FAMILLE VERRON.

PLusieurs personnes qui recherchent le vrai en tout genre, ont désiré qu'après le procès criminel du comte Lalli, on leur donnât un précis du procès civil & criminel, que le comte de Morangiés a essuié. Le voici.

La maison de Morangiés avait des dettes dont le comte de Morangiés maréchal de Camp s'était chargé. Pour éteindre ces dettes il voulut faire exploiter & vendre en détail, une forêt dans le Gévaudan, laquelle a environ dix mille arpents d'étendue, & dont il pouvait disposer par un accord public avec les créanciers de sa maison. Il montre le plan de cette forêt signé d'un Arpenteur juré, il présente toutes les piéces nécessaires; mais un homme

endetté ne pouvait guères trouve de l'argent à Paris pour faire couper une forêt dans le Gévaudan.

Il s'adresse à une courtiere d'usure. Cette courtiere lui indique un jeune homme nommé Dujonquai, que ses Avocats disent très bien né, petit fils d'une veuve opulente, arrivé depuis un an de Province, ayant travaillé quelques mois chez un Procureur, reçu Docteur ès loix par bénéfice d'âge, comme tant de Magistrats bien élevés, & prêt d'acheter une charge de Conseiller de la Cour des Aides, ou du Parlement, dans le temps où le droit de juger les hommes se vendait encore.

Après quelques pourparlers, le maréchal de Camp vient signer au jeune Magistrat des billets de trois cent mille livres avec les intérêts à six pour cent. Ces billets à ordre sont faits dans un galetas où logeait ce prêteur, où il y avait pour tous meubles trois chaises de paille & une table de sapin. L'emprunteur en voyant cet ameublement crut être chez un jeune courtier d'agent de change. Il affirme & jure qu'il n'a fait ces billets que pour être négociés sur la place, & qu'il n'en a point reçu la valeur, qu'il ne devait la recevoir que quand l'affaire serait consommée, selon l'usage établi dans toutes les villes de commerce.

Le jeune homme affirme & jure que c'est l'or de madame sa grand mère qu'il a donné ; qu'il a porté cet or à pied en treize voyages en un matin ; qu'il a fait environ cinq lieues & demi à pied pour obliger Mr. le comte, quoiqu'il pût

porter cet or dans un fiacre en un ſeul voyage(*).

Il a fait faire ces billets au profit de la dame Verron ſa grand-mère. Il n'y a pas d'aparence qu'un homme d'un âge mûr les eût ſignés s'il n'en avait pas reçu la valeur. Mais il y a peut-être encore moins d'aparence que la grand-mère Verron qui demeurait dans un galetas avec la Romain mère de Dujonquai, & trois ſœurs de Dujonquai, très pauvrement vétues, & ſubſiſtant elle & toute ſa famille, d'un très petit fonds qu'elle feſait valoir à uſure, eût poſſedé la ſomme exorbitante de trois cent mille livres en or.

La famille prévient cette objection qu'on ne lui feſait pas encore, en diſant que la veuve Verron, la grand-mere, avait reçu ſecrétement une grande partie de cet argent depuis plus de trente ans, par les mains d'un nommé Chotard qui était mort banqueroutier; Que ſon mari prétendu banquier avait donné ſecrétement cette ſomme à l'inconnu Chotard par un fidéicommis ſecret. La veuve l'avait fait valoir ſecrétement chez un Notaire; elle l'avait retirée ſecrétement de ce Notaire, qui était mort alors; elle l'avait portée à Vitri ſecrétement au fond

(*) On voit en effet au procès un écrit de Mr. le comte de Morangiés du 24 Septembre 1771. par lequel de pluſieurs plans d'emprunts propoſés par Dujonquai (qu'il prenait pour un courtier) il adopte celui de 327000 liv. payables pour 300000 comptant. Et promet de faire des billets de 327000 liv. y compris l'uſure quand il recevra l'argent. Or Dujonquai prétend avoir donné cet argent le vingt-trois. Il eſt impoſſible que l'emprunteur ait promis le 24 de ſigner, ſitôt qu'on lui aporterait un argent qu'il aurait reçu la veille.

de la Champagne dans une charette; elle y avait vendu ſecrétement à des juifs, de beaux diamants, dont le prix ſervit à completter les trois cent mille livres; elle fit porter ſecrétement à Paris ces trois cent mille livres en or dans une autre charette d'un voiturier qu'on ne nomme pas (*) à un troiſième étage rue St. Jaques. Et moi, ajoutait Dujonquai, je les ai portés ſecrétement à pied en treize voyages à Mr. de Morangiés pour mériter ſa protection. J'ai pour témoin un cocher de mes amis qui eſt comme moi un très bon bretailleur, & un ancien clerc de Procureur qui ſe feſait guérir dans ce temps-là même de la vérole chez le chirurgien Menager; j'ai pour témoins mes ſœurs qui ſubſiſtent de leur travail de couturieres & de brodeuſes.

Il demande au nom de madame Verron & au ſien, que la juſtice aille enfoncer toutes les portes chez le comte de Morangiés & chez ſon pere Lieutenant-général des armées du Roi, pour voir ſi les cent mille écus en or ne s'y trouvaient pas. La juſtice n'y va point; mais le comte de Morangiés demande au Magiſtrat de la police, qui a l'inſpection ſur les prêteurs à uſure, qu'on aprofondiſſe cette affaire.

Le Magiſtrat délègue le Sr. Dupuis inſpecteur de police, homme très-ſage & reconnu

(*) Il eſt bien étrange que dans le cours de ce procès on n'ait point ſongé à rechercher le fait de ce prétendu voiturier; tous les voituriers ſont connus, leurs noms ſont ſur des regiſtres; comment n'a-t-on fait aucune enquête à Paris & à Vitri!

pour tel, qui se transporte accompagné d'un autre officier nommé Desbruguieres, chez un Procureur, où l'on fait venir Dujonquai & sa mere nommée Romain, fille de la veuve Verton. La mere & le fils interrogés, avouent séparément qu'ils ont menti, & qu'ils n'ont jamais donné cent mille écus au comte de Morangiés. On les transfere alors chez un Commissaire, ils signent leur délit l'un après l'autre. Le fils dit à sa mere, *ma mère, je viens de déclarer la vérité*. Elle lui répond, *tu l'as dite, mon fils, tu aurais bien fait de la dire plutôt.* Le commissaire, son clerc, l'inspecteur Dupuis entendent cet aveu, & il est consigné au procès. Tout étant ainsi avéré, & juridiquement constaté, on mène les deux coupables au Fort l'Evêque. Ils confirment leur aveu dans la prison (*).

Dujonquai, dès le lendemain écrit à un homme qui était son conseil, & qui était dépositaire des billets.

MONCIEUR,

» La malheureuse affaire ou je suis plongé
» m'a réduit ainsi que ma chere mere ès pri-

(*) C'est ce que rapporte l'Avocat de Mr. le comte de Morangiés dans son dernier mémoire intitulé *Suplément*. Si le fait est vrai, comme il n'est pas permis d'en douter, il est démontré que les Dujonquai sont coupables & que le comte de Morangiés est innocent. Tout devait finir là, mille procédures, mille sentences ne peuvent affaiblir une démonstration.

» ſons du Fort l'Evêque, nous fumes arrêté
» yere par ordre du Roi. Si vous voulé nous
» ſecondé pour nous en tirer, il faut que vous
» ayez la bonté de remettte au porteur les
» effets que je vous ait confié, leſquelles dits
» effets j'ay promire à Mr. Dupuy de lui faire
» pacer au plus tard à dix heures du matin,
» d'après la parolle que j'ai donné je vous cerai
» obigé de me mettre à même de la mettre à
» exécution comme auſſi je vous prie Mon-
» cieur de cecer toute pourſuite & auſſitôt que
» nous aurons nôtre liberté nous aurons l'hon-
» neur de vous marquer nôtre reconnoiſſance
» au ſujet de tous les ſoins que vous vous ête
» donné ».

J'ai l'honneur d'être

MONCIEUR,

Votre très-humble & très-
obéiſſante Serviteur,

Dujonquai.

Ma chere mere à l'honneur de vous
aſſurer de ſes reſpects.

Du Forleveſque, ce 1 octobre 1771.

Et

Et dans une autre Lettre du même jour.

MONCIEUR,

» Si vous pouvié être porteuse vous même
» de la réponse vous m'obligerié ainsi que
» ma cher mere.

Vôtre cerviteur, Dujonquai.

Ces Lettres ne paraissent pas plus d'un homme innocent que le stile & l'ortographe ne sont d'un homme qui allait être incessamment Magistrat dans une Cour supérieure.

On croyait cette affaire entièrement terminée lorsqu'un praticien habile engage la famille à démentir ses aveux & ses signatures. Dunjonquai & sa mere crient alors que Desbruguieres les a battus chez le Procureur; qu'ils n'ont signé que par crainte chez le Commissaire, & que le comte de Morangiés a corrompu toute la Police pour les opprimer.

Le Docteur ès loix Dujonquai, qui ne sait pas un mot de latin, soutient que c'est le *metus cadens in constantem virum*, & qu'il est *constans vir*. Je ne vous ai pas battus, répond Desbruguieres, je vous ai poussés, je vous ai séparés vous & votre mere, pour vous empêcher de concerter ensemble vos réponses. J'étais convaincu, j'étais indigné de votre friponerie. Vous nous avez poussés trop rudement, vous avez faussé un de mes boutons, reprend Dujonquai; & cela nous a tellement troublés ma

mere & moi, que nous avons ſigné la verité quatre heures après, ne ſachant ce que nous feſions.

Alors, tous les uſuriers de Paris, tous les gens qui vivent d'intrigues, tous les eſcrocs, fâchés depuis longtemps contre la Police, font entendre leurs clameurs contre elle. Une autre eſpèce de gens ſe joint à eux. Juſqu'à quand ſouffrira-t-on ce tribunal irrégulier qui ne fut établi que par Louis XIV? Auparavant nous volions impunément, on pouvait s'enrichir ſoit par l'uſure ſoit par le larcin; Paris était un grand coupe-gorge, favorable à l'induſtrie: il y avait un chef des voleurs accrédité, qui feſait rendre les effets volés aux propriétaires, moyennant une ſomme convenue; tout était dans la règle. Aujourd'hui un tribunal inconnu à nos peres tient des régiſtres funeſtes des prêteurs ſur gages, & perſécute les gens de bien. On oſe fauſſer les boutons d'un Magiſtrat qui prête ſur gages! Tous crient que la Nobleſſe n'eſt depuis quelques années qu'un amas de petits tyrans eſcrocs, inſolents & lâches, qui vèxent les bons ſujets du Roi autant qu'ils ſervent mal l'Etat. On répand par tout que Mr. de Morangiés a voulu payer ſes créanciers en les feſant pendre. On le dit dans les plaidoyers, on l'imprime dans lesmémoires, on parvient à le faire croire à la moitié de Paris. Un des Avocats qui ont voulu ſe ſignaler en écrivant contre lui, pouſſe l'indécence juſqu'à ſupputer les ſommes que Mr. de Morangiés a dû donner à la Police.

Le comte de Morangiés son pere, Lieutenant-général des armées du Roi, respectable vieillard chéri & estimé généralement, ses freres qui jouissent du même avantage, toute sa famille enfin, vend le peu de meubles qui lui reste pour soutenir ce procès affreux ; elle paye quelques dettes pressées, elle se réduit à la pauvreté la plus grande & la plus honorable. La cabale crie que c'est avec l'argent des Dujonquai qu'elle a fait ces dépenses ; & cette infâme imposture est répétée par des écumeurs du barreau, & par des usuriers de Paris.

La noblesse du Gévaudan écrit la lettre la plus forte en faveur du comte de Morangiés ; c'est une lettre mendiée, c'est une conjuration contre le tiers état.

Un Avocat célèbre prend-il en main la défense de l'accusé sans espoir de rétribution ; tous les caffés, tous les cabarets, tous les lieux moins honnêtes retentissent des injures qu'on lui prodigue ; c'est à la fois un impudent & un lâche, c'est un espion de la Police ; on veut le rendre exécrable, parce qu'il soutint il y a quelque temps la cause d'un officier général qui avait battu & chassé les Anglais descendus en France, & qui avait hazardé son sang pour sauver la patrie.

Cet Avocat a pour son frere & pour lui une cuisiniere & un petit carosse. Est-il une preuve plus évidente qu'il a partagé les cent mille écus avec le comte de Morangiés, & que la Police en a eu sa part ? on le poursuit par vingt

libelles, on le déchire encor plus qu'on n'insulte son client.

Dans cette prodigieuse effervescence on va jusqu'à soutenir que jamais la maison de Morangiés n'a eu de forêt, qu'il ne lui reste qu'un vieux tronc pourri sur un rocher du Gévaudan. Toute la basse faction le répéte, & les gens qui veulent faire les entendus, disent d'abord, & assez longtemps, Mr. de Morangiés a tort, pourquoi a-t-il voulu emprunter de l'argent sur une forêt qui n'existe pas ? on ne croit rien de ce qui peut lui être favorable; mais on croit aveuglément aux cent mille écus portés par Dujonquai un matin en treize voyages à pied l'espace de cinq lieues.

Un agioteur nommé Aubourg trouve ce procès si bon qu'il l'achète. La veuve Verron grand mere de Dujonquai lui vend cet effet avant de mourir, comme on vend des actions sur la place. On lui fait ratifier cette vente dans son testament six heures avant sa mort, & pour donner plus de poids à l'histoire incompréhensible des trois cent mille livres, on lui fait déclarer qu'elle avait eu deux cent mille livres de plus, parce qu'abondance de droit ne peut nuire. Ainsi cette veuve Verron qui avait toujours vécu dans l'indigence, est morte riche de cinq cent mille livres. C'était une espèce de miracle, aussi les Avocats n'ont pas manqué de faire voir dans ce testament le doigt de Dieu qui a multiplié tout d'un coup les richesses du pauvre & qui a révélé sa gloire aux petits en la cachant aux grands.

Aubourg pourfuit le procès au bailliage du palais auquel cette affaire eft renvoyée en premiere inftance. Les témoins qui dépofent en faveur de Mr. de Morangiés font mis au cachot. Mr. le comte de Morangiés, maréchal de camp, eft trainé en prifon comme suborneur de ces témoins, & coupable d'un crime énorme.

Cependant on interroge tous ceux qui peuvent donner quelques éclairciffements fur une affaire fi extraordinaire. Les fœurs de Dujonquai comparaiffent. Le juge leur demande s'il n'eft pas vrai que leur grand-mere avait beaucoup d'or, lorfqu'elle partit de Paris pour aller à la petite ville de Vitry en Champagne vers l'an 1760? elles répondent qu'elle en avait prodigieufement, mais qu'elles n'en ont jamais rien vu, ni rien fçu.

N'avait elle pas beaucoup de beaux diamants qu'elle vendit dans la ville de Vitry quarante mille francs à des juifs pour completter fes trois cent mille livres?

Ouï fans doute, elle avait des épingles de diamants, qui n'étaient pas inventées alors.

N'avait-elle pas auffi de belles boucles d'oreilles, de beaux nœuds, de belles aigrettes, qui convenaient parfaitement à une femme de quatre-vingt ans?

Ouï, Monfieur; de belles aigrettes, de beaux bracelets à la nouvelle mode, répond l'une de fes fœurs. La femme Romain fille de le veuve Verron, & mere de Dujonquai ré-

pond au contraire que la veuve Verron sa mere n'avait rien de tout cela, & qu'elle ne croyait pas qu'elle eût jamais eu un diamant fin.

Cette même femme Romain, mère de Dujonquai, interrogée si les richesses secrettes de la veuve Verron ne venaient pas d'un fidéicommis secret de son mari & de la générosité secrette d'un banqueroutier nommé Chotard, répond que non, que rien n'est plus faux.

Mais Madame, vos avocats ont plaidé, ont imprimé cette anecdote. Ils ont eu tort, replique-t-elle.

Le juge demande à Dujonquai s'il n'y avait pas cent mille écus en or à son troisième étage dans l'armoire à linge de la veuve Verron sa grand-mere? Ouï, Monsieur, & c'est ma mere Romain qui m'en a donné la clef pour porter ces cent mille écus secrétement en treize voyages à pied chez Mr. de Morangiés.(*)

La mere Romain répond que cela n'est pas vrai, que son fils Dujonquai a pris la clef des mains de la Verron sa grand-mere.

Après toutes ces contradictions, on interroge les témoins qui ont été emprisonnés comme subornés par Mr. de Morangiés; on ne

(*) Si toutes ces contradictions ne sont pas une preuve évidente de l'innocence de Mr. de Morangiés, & du complot le plus absurde & le plus ridicule qu'on ait jamais formé, il faut vivre désormais dans un scepticisme imbécille. Il n'y a plus de caractère de vérité sur la terre. Il n'y a plus de juste & d'injuste.

trouve pas malheureusement le plus léger indice de subornation, de séduction.

Enfin on prononce la sentence. Cette sentence déclare d'abord que Mr. de Morangiés mis en prison pour avoir suborné des témoins, en est parfaitement innocent, & qu'en conséquence il payera aux Dujonquai trois cent mille livres qui sont le fonds de l'affaire avec les intérêts, plus vingt mille livres de dépens, plus trois mille au cocher qui a déposé contre lui; plus quinze cent livres solidairement avec les officiers de Police; le tout sans dire un mot de l'usure stipulée par Dujonquai, & punissable par les loix.

Et comme le juge reconnaît avoir emprisonné injustement Mr. de Morangiés, il le condamne à garder prison; en outre, à être admonesté & à l'aumône, pour avoir osé nier qu'un homme tout prêt d'être reçu Conseiller de la cour des Aides ou du Parlement, lui ait apporté trois cent mille livres en treize voyages, & ait fait cinq lieues à pied en un matin, quand il pouvait porter cet or prétendu dans un fiacre en un quart d'heure.

Ce n'est pas tout; une pauvre fille qui avait servi de faux témoin contre Mr. de Morangiés, se rétracte, elle avoue son crime. Son pere avoue le crime de sa fille, tous deux en demandent pardon à Dieu & à la justice. On ne les écoute pas. Ils ont demandé pardon à Dieu trop tard. On les condamne au bannissement, non pas pour avoir fait un faux serment en justice, non pas pour avoir calomnié l'inno-

cent, mais pour s'être repentis mal-à-propos.

Il faut avouer que si ce jugement d'un bailli subsiste, si Mr. de Morangiés est coupable, s'il a reçu en effet cent mille écus des mains du docteur ès-loix Dujonquai, tout le monde doit dire avec un grand auteur très-sensé :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Tout Paris aujourd'hui, toute la France s'éleve contre cette sentence. On croit Mr. de Morangiés innocent, on le plaint autant qu'on s'était déchaîné contre lui; toutes les opinions ont changé : tel est le petit & le grand vulgaire, tels sont les hommes: ils ont vérifié ce qu'avait dit un écrivain impartial, que M. de Morangiés pouvait perdre son procès sans perdre son honneur.

Ce qu'on peut conclure de cette affaire, jusqu'à présent, c'est que rien n'est plus dangereux souvent pour les officiers du Roi, que des négociations au troisieme étage.

Celui qui a réclamé avec la hardiesse la plus intrépide contre cette sentence, est l'avocat du condamné. Il trouve dans ce jugement une foule de contradictions palpables, & d'obscurités qu'il veut mettre au grand jour. Les oracles de la justice ne doivent être en effet jamais susceptibles ni de la moindre obscurité, ni de la contradiction la plus légere. Cela n'appartenait autrefois qu'à des oracles d'un autre genre.

Le zèle & l'indignation de cet avocat l'ont emporté jusqu'à dire que les juges n'ont écouté ni la raison, ni la justice; qu'il se regarde comme *Renaud* dans la forêt enchantée du Tasse, infectée par des monstres; qu'il est *Curtius* se précipitant dans le goufre pour le fermer; que son client est *Tantale* & *Orphée* dans les enfers; que les juges sont les *furies*; & qu'il prend à partie tous ces gens là.

Les sept gradués qui ont jugé cette affaire en premiere instance, disent qu'ils ne sont ni monstres ni furies, ni même des imbécilles; qu'ils en savent autant que cet avocat qui répand sur eux tant de mépris & qui leur fait tant de reproches; que n'ayant nul intérêt à l'affaire, ils ont jugé suivant leur conscience & leurs lumieres. Voilà donc un nouveau procès entre cet avocat & ces sept juges.

Les hommes impartiaux & judicieux disent, ne prévenons point la décision du Parlement; ne nous hâtons point de prononcer sur une cause si compliquée dont nous n'avons peut-être que des connaissances superficielles, puisque nous n'avons pas vu toutes les pieces secrettes, non plus que les avocats. (*) Le Parlement ne jugera qu'avec bien de la peine sur

(*) Et pourquoi les pièces sont-elles secrettes quand les sentences sont publiques? pourquoi dans Rome dont nous tenons presque toute notre jurisprudence, tous les procès criminels étaient-ils exposés au grand jour, tandis que parmi nous ils se poursuivent dans l'obscurité?

des connaiſſances aprofondies. Les magiſtrats du Parlement ſont les interprêtes des loix, dont un tribunal inférieur doit être, dit-on, l'eſclave. Il n'appartient qu'à eux de décider entre l'eſprit & la lettre. La balance de Thémis n'a été inventée que pour peſer les probabilités.

Les nations qui nous ont tout appris, publierent autrefois que Thémis était fille de Dieu, mais que la fille n'avait pas les yeux du pere, qu'il voyait tout clairement & qu'elle ne voyait qu'à travers ſon bandeau, qu'il connaiſſait, & qu'elle devinait. Thémis ſelon cette mithologie ſublime remit ſa balance & ſon glaive entre les mains de vieillards ſans paſſions, ſans intérêt, ſans vice (non pas ſans défauts) exercés dans l'art de ſonder les cœurs, & de démêler les plus grandes vraiſemblances & les moindres. Retirés de la foule ils ne ſe montraient aux hommes que pour appaiſer leurs miſérables différents & pour réprimer leurs injuſtices; ils s'aidaient mutuellement de leurs lumieres que la pureté de leurs intentions rendait encor plus pures. La vérité était le ſeul tréſor qu'ils cherchaient ſans ceſſe; & avec tout cela ils ſe trompaient ſouvent parce qu'ils étaient hommes, & que Dieu ſeul eſt infaillible.

Trouveront-ils quelque vraiſemblance dans la fable, des cent mille écus? les billets de Mr. de Morangiés l'emporteront-ils ſur l'abſurdité de cette fable? y a-t-il des cas où des billets à ordre valeur reçue doivent être déclarés

nuls? & l'eſpece préſente eſt elle un de ces cas? les témoins qui ont déposé une choſe tres probable en faveur de Mr. de Morangiés détruiront-ils le témoignage de ceux qui ont déposé une choſe tres improbable en faveur de Dujonquai? Ecoutera-t-on la rétractation d'un faux témoin qui ne s'eſt repenti qu'après la confrontation?

Les attentions paternelles du magiſtrat de la Police à réprimer l'uſure & la friponerie seraient-elles réputées illégales? & l'aveu cinq fois répété d'un délit évident ſera-t-il compté pour rien, parce que celui qui a arraché cet aveu des coupables, n'a pas été inſtruit des régles, & s'eſt laiſſé emporter à ſon zele?

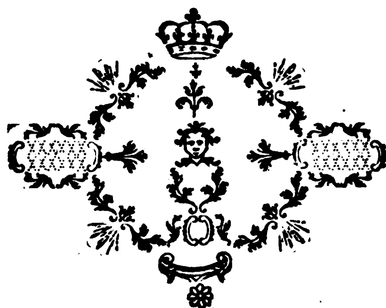
Un procès acheté par un inconnu & pourſuivi par cet inconnu aura-t-il auprès des juges la même prépondérance qu'aurait le procès d'une famille honnête jouïſſante d'une renommée ſans tache?

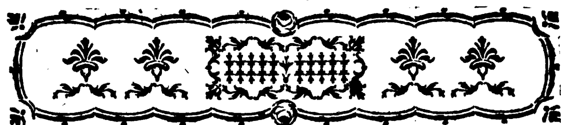
Se pourait-il qu'une foule de probabilités preſque équivalente à la démonſtration fût anéantie par des billets dont il eſt évident que la valeur n'a jamais été comptée?

Qu'on mette d'un côté dans la balance les ſubtilités, les ſubterfuges d'une cabale auſſi obſcure qu'acharnée, & de l'autre l'opinion de celui qui eſt en France le premier juge de l'honneur; ce premier juge a ſenti qu'il était impoſſible que le Comte de Morangiés eût jamais reçu l'argent qu'on lui demande. Qui l'emportera de ce juge ſacré ou de la cabale?

Enfin Mr. de Morangiés reconnu aujourd'hui innocent par toute la cour, par tous les hommes éclairés dont Paris abonde, par toutes les provinces, par tous les officiers de l'armée, sera-t-il déclaré coupable par les formes ?

Attendons respectueusement l'arrêt d'un Parlement dont tous les jugements ont eu jusqu'ici les suffrages de la France entiere.





FRAGMENTS SUR L'INDE.



ARTICLE PREMIER.

De la ſcience des Bracmanes.

C'EST une conſolation de quitter les ruines de la Compagnie françaiſe des Indes, l'échaffaut ſur lequel le meurtre de Lalli fut commis, & les malheureuſes querelles de nos marchands & de nos officiers. On ſort avec plaiſir d'un chaos ſi triſte pour retourner à la contemplation philoſophique de l'Inde, & pour examiner avec attention cette vaſte & ancienne partie de la terre, que certainement les prévarications du jéſuite Lavaur, & les menſonges imprimés du jéſuite Martin, & même les miracles attribués à François Xavero, appellé

chez nous Xavier, ne nous feront jamais connaître.

C'eſt d'abord une remarque très importante que Pythagore alla de Samos au Gange pour apprendre la géométrie il y a environ deux mille cinq-cent ans au moins, & plus de ſept cent ans avant notre ère vulgaire, ſi récemment adoptée par nous. Or certainement Pythagore n'aurait pas entrepris un ſi étrange voyage, ſi la réputation de la ſcience des Bracmanes n'avait été dès longtems établie de proche en proche en Europe, & ſi pluſieurs voyageurs n'avaient déjà enſeigné la route.

On ſait avec quelle lenteur tout s'établit: ce ne ſont pas des prêtres égyptiens qui auront d'abord couru dans l'Inde pour s'inſtruire. Ils étaient trop infatués du peu qu'ils ſavaient. Leurs intrigues & leurs propres ſuperſtitions occupaient toute leur vie ſédentaire. La mer leur était en horreur; c'était leur Typhon. Nul auteur ne parle d'aucun prêtre d'Egypte qui ait voyagé. Ennemis des étrangers, ils ſe feraient crus ſouillés de manger avec eux; il fallait qu'un étranger ſe fit couper le prépuce pour être admis à leur parler. Un Lévite n'était pas plus inſociable.

Des premiers voyageurs dans l'Inde.

Il eſt vraiſemblable que des marchands arabes furent les premiers qui paſſerent dans l'inde, dont ils étaient voiſins. L'intérêt eſt plus ancien que la ſcience. On alla chercher des épiceries pendant des ſiècles, avant de chercher des vérités.

Nous avons obſervé ailleurs que dans l'hiſ-

toire allégorique de Job, écrite en arabe longtems avant le Pentateuque, que ce Job parle du commerce des Indes, & de ses toiles peintes.

Chapitre XXVIII. ℣. 16.

De Bacchus.

Nous avons raporté que l'histoire de Bacchus, né en Arabie, était fort antérieure à Job. Son voyage dans l'Inde est aussi certain qu'une ancienne histoire peut l'être; mais il est encor plus certain que les Arabes chargèrent cet événement de plus de fables qu'ils n'en mirent depuis dans leurs mille & une nuits. Ils firent de Bacchus un conquérant, musicien, débauché, ivrogne, magicien & dieu. Des rayons de lumière lui sortaient de la tête. Une colonne de feu marchait devant son armée pendant la nuit. Il écrivait ses loix en chemin sur des tables de marbre. Il traversait à pied la mer rouge, avec une multitude d'hommes, de femmes & d'enfans. D'un coup de baguette, il fesait jaillir d'un rocher une fontaine de vin. Il arrêtait à la fois d'un seul mot la lune qui marche & le soleil qui ne marche pas. Toutes ces merveilles peuvent être des figures emblématiques; mais il est difficile d'en pénétrer le sens. C'est ainsi que longtems après, quand les Grecs, ayant équipé un vaisseau pour aller trafiquer en Mingrelie, leurs prophêtes poëtes embellirent cette entreprise utile, en y mêlant des oracles, des miracles, des dieux, des demi-dieux, des héros & des prostituées. Enfin des sages voyagèrent pour s'instruire.

Le premier qui soit connu pour être venu chercher la science dans l'Inde, est l'un de

De Zoroaſtre & de Pythagore.

ces anciens Zerduſt que les Grecs appellaient Zoroaſtre. Le ſecond eſt Pythagore. Mr. Holwell nous aſſure qu'il a vu leurs noms conſacrés dans les annales des Bracmanes à la ſuite des noms des autres diſciples venus à l'école de Benarès ſur la frontière ſeptentrionale du Bengale. Ils ont auſſi dans leurs régiſtres le nom d'Alexandre ; mais il eſt parmi les deſtructeurs, tout grand homme qu'il était ; & les Pythagores & les Zoroaſtres ſont parmi les anciens précepteurs du genre humain qui étudièrent chez les Bracmanes, & qui raportèrent dans leur patrie le peu de vérités & la foule des erreurs qu'ils avaient appriſes.

Nous avons déja reconnu que l'arithmétique, la géométrie, l'aſtronomie étaient enſeignées chez les Bracmanes. Les douze ſignes de leur zodiaque & leurs vingt-ſept conſtellations en étaient une preuve évidente.

De l'Aſtronomie.

Les Bracmanes connaiſſaient la préceſſion des équinoxes de tems immémorial, & ils ſe trompèrent bien moins que les Grecs dans leur calcul ; car ce mouvement aparent des étoiles était chez eux, & eſt encor de cinquante-quatre ſecondes par an ; deſorte que cette période était pour eux de vingt-quatre mille ans, au-lieu que les Grecs la firent de trente-ſix mille. Elle eſt chez nous de vingt-cinq mille neuf cent vingt ans ; ainſi les Bracmanes ſe raprochaient plus de la vérité que les Grecs qui vinrent longtems après eux.

Mr. Le Gentil, ſavant aſtronome, qui a demeuré quelque temps à Pondicheri, a rendu juſtice

justice aux Brames modernes qui ne sont que les faibles échos des premiers Bracmanes. Il a très-ingénieusement résolu le problême de la durée du monde, fixée par ces anciens philosophes de l'inde, à quatre millions trois cent vingt mille ans, dont il y a trois millions, huit cent quatre-vingt dix-sept mille huit cent quatre-vingt un d'écoulés en l'an 1773 de notre ère. Ainsi notre monde n'aurait plus que quatre cent vingt-deux mille cent dix-neuf ans à subsister.

Mr. Le Gentil s'est très-bien aperçu que ce nombre qui semble prodigieux, & qui n'est rien par rapport au tems nécessairement éternel, n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe à peu près comme la période Julienne de Jules Scaliger, qui est une multiplication des cycles du soleil par ceux de la lune & par l'indiction.

Mais en même tems Mr. Le Gentil a reconnu avec admiration la science des Bracmanes, & l'immensité des tems qu'il fallut à ces Indiens pour parvenir à des connaissances dont les Chinois même n'ont jamais eu l'idée, & qui ont été inconnues à l'Egypte & à la Caldée que enseigna l'Egypte.

Egyptum docuit Babilon, Egyptus achivos.





ARTICLE SECOND.

De la religion des Bracmanes, & sur-tout de l'adoration d'un seul DIEU.

Le gouvernement Chinois accusé d'athéisme.

LA théogonie de Bracmanes s'enfonce dans des tems qui doivent encor plus étonner l'espece humaine dont la vie n'est qu'un instant.

De Mrs. Dow & Holwell.

Mr. Dow, Mr. Holwell sont d'accord dans l'exposition de cette antique théogonie. (*) Tout deux savaient la langue sacrée du Hanscrit, ou Sanscrit: tout deux avaient demeuré longtems dans le Bengale, où la premiere école des Bracmanes subsiste encore.

Ces deux hommes, également utiles à l'Angleterre par leurs services, & au genre humain par leurs decouvertes, conviennent de ce que nous avons dit & de ce que nous ne pouvons trop répéter, que les Brames ont conservé des livres écrits depuis près de cinq mille années,

(*) On en trouvera quelque chose dans l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs & de l'esprit des nations*: mais c'est surtout chez Mrs. Holwell & Dow qu'il faut s'instruire. Consultez aussi les judicieuses réflexions de Mr. Sinner, dans son *Essai sur les dogmes de la métempsycose & du purgatoire.*

lesquels prouvent nécessairement une suite prodigieuse de siècles précédents.

Que les Indiens ayent toujours adoré un seul Dieu, ainsi que les Chinois, c'est une vérité incontestable. On n'a qu'à lire le premier article de l'ancien Shasta traduit par Mr. Holwell. La fidélité de la traduction est reconnue par Mr. Dow, & cet aveu a d'autant plus de poids que tout deux différent sur quelques autres articles; voici cette profession de foi: nous n'avons point sur la terre d'hommage plus antique rendu à la divinité.

De l'ancien livre du Shasta ou Chastabad.

» Dieu est celui qui fut toujours: il créa
» tout ce qui est; une sphère parfaite sans
» commencement ni fin, est sa faible image.
» Dieu anime & gouverne toute la création
» par la providence générale de ses principes
» invariables & éternels. Ne sonde point la
» nature de l'existence de celui qui fut tou-
» jours: cette recherche est vaine & crimi-
» nelle: c'est assez que jour par jour & nuit
» par nuit ses ouvrages t'annoncent sa sagesse,
» sa puissance & sa miséricorde. Tâche d'en
» profiter. «

Qand nous écririons mille pages sur ce simple passage, selon la méthode de nos commentateurs d'Europe, nous n'y ajouterions rien: nous ne pourrions que l'affaiblir. Qu'on songe seulement que dans le temps où ce morceau sublime fut écrit, les habitans de l'Europe, qui sont aujourd'hui si supérieurs au reste de la terre, disputaient leurs aliments aux animaux, & avaient à peine un langage grossier.

Les Chinois étaient, à peu près dans ce tems, parvenus à la même doctrine que les Indiens. On en peut juger par la déclaration de l'empereur Kam-hi, tirée des anciens livres, & rapportée dans la compilation de Du Halde (*).

» Au vrai principe de toutes choses.

» Il n'a point eu de commencement, & il » n'aura point de fin. Il a produit toutes choses » dès le commencement. C'est lui qui les gou- » verne & qui en est le véritable Seigneur. » Il est infiniment bon, infiniment juste ; il » éclaire, il soutient, il regle tout avec une » suprême autorité & une souveraine justice «.

Que le gouvernement Chinois a toujours reconnu un seul Dieu.

L'empereur Kien-long s'exprime avec la même énergie dans son poëme de Moukden, composé depuis peu d'anneés. Ce poëme est simple ; il célebre sans enthousiasme les bienfaits de Dieu & les beautés de la nature. Combien d'ouvrages moraux la Chine n'a-t-elle pas de ses premiers empereurs ! Confucius était vice-roi d'une grande province. Avons-nous, parmi nous, beaucoup d'hommes pareils ?

Quand le gouvernement Chinois n'aurait montré d'autre prudence que celle d'adorer un seul Dieu sans superstition, & de contenir toujours les Bonzes aux rêveries desquels il abandonne la populace, il mériterait nos plus sincères respects. Nous ne prétendons point inférer de-là que ces nations orientales l'emportent sur nous dans les sciences & dans les

(*) Page 41. édition d'Amsterdam.

arts; que leurs mathématiciens aient égalé Archimède & Newton; que leur architecture soit comparable à St. Pierre de Rome, à St. Paul de Londres, à la façade du Louvre; que leurs poëmes approchent de Virgile & de Racine; que leur musique soit aussi savante, aussi harmonieuse que la nôtre. Ces peuples seraient aujourd'hui nos écoliers en tout; mais ils ont été en tout nos maîtres.

Les monuments, les plus irréfragables sur l'unité de Dieu qui nous restent des deux nations les plus anciennement policées de la terre, n'ont pas empêché nos disputeurs de l'occident de donner à des gouvernements si sages le nom ridicule d'idolâtres. Ils étaient bien loin de l'être; & il faut avouer, avec le pere le Comte; qu'*ils offraient à Dieu un culte pur dans les plus anciens temples de l'univers.*

C'est ainsi que les premiers Persans adorerent un seul Dieu, dont le feu était l'emblême, comme le savant Hyde l'a démontré dans un livre qui méritait d'être mieux digéré.

C'est ainsi que les Sabéens reconnurent aussi un Dieu suprême, dont le soleil & les étoiles étaient les émanations, comme le prouve le sage & méthodique Salles, le seul bon traducteur de l'Alcoran.

Les Egyptiens, malgré la consécration de leurs bœufs, de leurs chats, de leurs singes, de leurs crocodiles, de leurs oignons, malgré leurs fables d'Ishet, d'Osireth & de Typhon, adorèrent un Dieu suprême, désigné par une sphère posée sur le frontispice de leurs principaux

temples. Les myftères d'Egypte, de Thrace, de Grèce, de Rome, eurent toujours pour objet l'adoration d'un feul Dieu.

Nous avons rapporté ailleurs mille preuves de cette vérité évidente. Les Grecs & les Romains, en adorant le Dieu très-bon & très-grand, rendaient auffi leurs hommages à une foule de divinités fécondaires ; mais nous répéterons ici qu'il eft auffi abfurde de leur reprocher l'idolâtrie, parce qu'ils reconnaiffaient des êtres fupérieurs à l'homme, & fubordonnés à Dieu, qu'il ferait injufte de nous accufer d'être idolâtres, parce que nous vénérons des Saints. (*)

Les métamorphofes d'Ovide n'étaient point la religion de l'empire romain ; & ni *la Fleur de Saints*, ni le *Penfez-y bien*, ne font la religion des fages Chrétiens.

Toutes les nations ont toujours élévé les unes contre les autres des accufations fondées fur l'ignorance, & fur la mauvaife foi. On a hautement imputé l'athéifme au gouvernement Chinois ; & les ennemis des jéfuites les ont accufés à Paris & à Rome de fomenter l'athéifme

Des athées. à Pekin. Il y a fans doute à la Chine & dans l'Inde comme ailleurs des philofophes qui, ne

(*) Que pourraient en effet penfer des Chinois, des Tartares, des Arabes, des Perfans, des Turcs, s'ils voyaient tant d'églifes dédiées à St Janvier, à St. Antoine, à St. François, à St. Fiacre, à St. Roch, à Ste. Claire, à Ste. Ragonde, & pas une au maître de la nature, à l'effence fuprême & univerfelle par qui nous vivons ?

pouvant concilier le mal physique & le mal moral, dont la terre est inondée, avec la croyance d'un Dieu, ont mieux aimé ne reconnaître dans la nature qu'une nécessité fatale. Les athées sont par-tout; mais aucun gouvernement ne le fut par principe, & ne le sera jamais: ce n'est l'intérêt ni des royaumes, ni des républiques, ni des familles; il faut un frein aux hommes.

D'autres jésuites, missionnaires aux Indes, moins éclairés que leurs confrères de la Chine, & soldats crédules n'agueres, d'un despote artificieux, ceux-là ont pris les Brames, adorateurs d'un seul Dieu, pour des idolâtres. Nous avons déja vu avec quelle simplicité ils croyaient que le diable était un des dieux de l'Inde. Ils l'écrivaient à notre Europe; ils le persuadaient dans Pondichéri, dans Goa, dans Diu, à des marchands plus ignorants qu'eux. L'idée d'adorer le diable n'est jamais tombée dans la tête d'aucun homme, encore moins d'un Bracmane, d'un Gymnosophiste. Nous ne pouvons ici adoucir les termes: il faut avoir bien peu de raison & beaucoup de hardiesse pour croire qu'il soit possible de prendre pour son dieu un être qu'on suppose condamné par Dieu même à des supplices & à des opprobres éternels, un phantôme abominable & ridicule occupé à nous faire tomber dans l'abîme de ses tourments. Recherchons dans la mythologie indienne ce qui peut avoir donné un prétexte à l'ignorance de calomnier si brutalement l'antiquité.

Des jésuites.

Du diable.

ARTICLE TROISIEME.

De l'ancienne mythologie philoſophique avérée, & principaux dogmes des anciens Bracmanes ſur l'origine du mal.

LES anciens Bracmanes ſont, ſans contredit, les premiers qui osèrent examiner pourquoi ſous un Dieu bon il y a tant de mal ſur la terre. Et ce qui eſt très-remarquable, c'eſt que ces mêmes philoſophes, qu'on dit avoir vécu dans la tranquillité la plus heureuſe, & dans une apathie uniquement animée par l'étude, furent les premiers qui ſe fatiguèrent à rechercher l'origine d'un malheur qu'ils n'éprouvaient guères. Ils virent des revolutions dans le nord de l'Inde, des crimes, & des calamités amenés par ces peuples inconnus qui n'avaient pas même alors de nom, & que les Juifs, dans des tems plus récents, appellèrent Gog & Magog; termes qui ne pouvaient avoir aucune acception préciſe chez un peuple ſi ignorant.

Les crimes & les calamités des nations barbares, voiſines de l'Inde, & probablement des province de l'Inde même, toutes les misères du genre-humain, dûrent pénétrer profondément des eſprits philoſophiques. Il n'eſt pas étonnant que les inventeurs de tant d'arts &

de ces jeux qui exercent & qui fatiguent l'esprit humain ; aient voulu sonder un abîme que nous creusons encor tous les jours, & dans lequels nous nous perdons.

Peut-être était-il convenable à la faiblesse humaine de penser qu'il n'y a du mal sur la terre que parce qu'il est impossible qu'il n'y en ait pas ; parce que l'Être parfait & universel ne peut rien faire de parfait & d'universel comme lui ; parce que des corps sensibles sont nécessairement soumis aux souffrances physiques ; parce que des êtres, qui ont nécessairement des désirs ont aussi nécessairement des passions, & que ces passions ne peuvent être vives sans être funestes.

Cette philosophie semblait devoir être d'autant plus adoptée par les Bracmanes, que c'est la philosophie de la résignation. Et les Bracmanes dans leur apathie semblaient les plus résignés des hommes.

Mais ils aimèrent mieux donner l'essor à leurs idées métaphysiques que d'admettre le systême de la nécessité des choses ; systême embrassé par tant de grands genies, mais dont l'abus peut conduire à cet athéisme qu'on a reproché à beaucoup de Chinois, & dont nos philosophes d'Europe sont encor aujourd'hui si soupçonnés (*).

(*) L'auteur des Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & sur les Chinois rapporte (Tome 2. page 93) que le minime Mersenne, colporteur des rêveries de Descartes, écrivit dans une de ses lettres qu'il y avait soixante-mille athées dans Paris de compte fait, & qu'il en connaissait douze dans une seule maison. La Police suprima cette lettre pour l'honneur du corps.

Les premiers Bracmanes imaginèrent donc une fable très-ingénieuse & très hardie, qui semblait justifier la providence divine, & rendre raison du mal physique & du mal moral. Ils supposèrent que l'Être-suprême n'avait créé d'abord que des êtres presque semblables à lui, ne pouvant rien former qui l'égalât. Il forma ces demi-dieux, ces génies, *Debta*, auxquels les Perses donnèrent depuis le nom de *Peris*, ou *Féris*, d'où vient le mot de *Fée*. Nous n'avons pas de terme pour exprimer ce que les anciens entendaient précisément par demi-dieux en Asie, & même en Grèce & à Rome Nous employons le mot d'ange qui ne signifie que messager; nous avons attribué mille faits miraculeux à ces messagers divins, dont il est parlé dans la sainte Ecriture: tant les hommes ont aimé également à la fois la vérité & le merveilleux (*).

Ces demi-dieux, ces génies, ces Debta inventés dans l'Inde, reçurent la vie longtems avant que l'Éternel créât les étoiles, les planettes & notre terre. Dieu tenoit lieu de tout, avec ses Debta, qui partageaient autour de

(*) *Aggelos*, chez les Grecs, ne signifiait que messager. Tous les commentateurs de la sainte Ecriture conviennent que les *Meleachim* hébreux, qu'on a traduit pas Aggeloi, Angeli, Agnes, n'ont été connus que lorsque les Juifs furent captifs chez les Babyloniens. Raphael n'est nommé que dans le livre de Tobie, & Tobie était captif en Médie. Michel & Gabriël ne se trouvent pour la premiere fois que dans Daniel. C'est par ces recherches qu'on parvient à découvrir quelque chose dans la filiation des idées anciennes.

lui sa béatitude. Voici comme l'ancien livre attribué à Brama lui-même s'exprime.

» L'Éternel ..... absorbé dans la contem- » plation de son essence, résolut de commu- » niquer quelques rayons de sa grandeur & » de sa félicité à des êtres capables de sentir » & de jouïr .... ils n'existaient pas encor. » Dieu voulut, & ils furent.

Passage admirable du Shasta.

Il faut avouer que ces mots, ce tour de phrase, cette exposition sont sublimes, & qu'on ne peut disputer sur ce passage comme Boileau disputa contre l'évêque d'Avranche & contre Le Clerc sur cet endroit de la Genèse : *Il dit que lumiere se fasse, & la lumiere se fit* (*).

(*) Longin, ancien rhéteur grec attaché à Zénobie reine de Palmire, dit dans son traité du sublime chap. 7. » Moïse législateur des juifs, qui n'était pas sans doute » un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la gran- » deur & la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute » sa dignité au commencement de ses loix par ces paro- » les: *Dieu dit, que la lumiere se fasse, & la lumiere se fit;* » *que la terre se fasse, & la terre se fit.* " Il faut que Longin n'eût pas lu le texte de Moïse, puisqu'il l'altère & qu'il l'allonge. On sait qu'il n'y a point, *que la terre se fasse & la terre se fit*. La création est sans doute sublime, mais le récit de moïse est trés-simple, comme le stile de toute la Genèse l'est & le doit être. Le sublime est ce qui s'éleve, & l'histoire de la Genèse ne s'élève jamais. On y raconte la production de la lumiere, comme tout le reste, en répétant toujours la même formule; *& la terre était informe & vuide, & les ténèbres étaient sur la superficie de l'abîme, & le vent de Dieu souflait sur les eaux, & Dieu dit que la lumiere se fasse & la lumiere se fit, & il vit que la lumiere était bonne; & il divisa la lumiere des ténébres, & il appella la lumiere jour, & il fut fait un jour le soir & le matin. Dieu dit aussi que le firmament se fasse au milieu des eaux, & qu'il divise les eaux des*

Quoi qu'il en ſoit, les Debta, ces favoris de Dieu, abuſant de leur bonheur & de leur liberté (*), ſe révoltèrent contre leur Createur. Une partie de cette fable fut ſans doute l'origine de la guerre des géants contre les dieux, des attentats de Typhon contre Ishet & Oshiret, que les Grecs appellèrent Iſis & Oſiris, & de la rébellion éternelle d'Arimane contre ſon Créateur, Oroſmade, ou Oromaſe chez les Perſes. On ſait aſſez que la fable ſe propage plus aiſement, & plus loin que la vérité. Les extravagances théologiques des Indiens firent plus de progrès chez leurs voiſins que leur géométrie.

eaux; & Dieu fit le firmament, & il diviſa les eaux ſous le firmament; des eaux ſur le firmament, & il appella le firmament ciel; & il fut fait un ſecond jour le ſoir & le matin &c. & Dieu dit, que les eaux qui ſont ſous le ciel ſe raſſemblent en un ſeul lieu, & que l'aride paraiſſe, & il fut fait ainſi. Et Dieu appella la terre l'aride, & il appella l'aſſemblage des eaux la mer, & il vit que cela était bon. Il eſt de la plus grande évidence que tout eſt également ſimple & uniforme dans ce récit, & qu'il n'y a pas un mot plus ſublime qu'un autre.

Ce fut le ſentiment de Huet. Boileau le combattit rudement avant que Huet fut évêque. Celui-ci répondit ſavamment, & Boileau ſe tut qand Huet fut promu à un évêché. Le Clerc ayant ſoutenu l'opinion de Huet & n'étant point évêque, Boileau tomba plus rudement encor ſur le Clerc qui lui répondit de même.

(*) Cet abus énorme de la liberté, cette revolte des favoris de Dieu contre leur maître pouvait éblouïr, mais ne réſolvait pas la queſtion: car on pouvait toujours demander, pourquoi Dieu donna à ſes favoris le pouvoir de l'offenſer? pourquoi il ne les néceſſita pas à une heureuſe impuiſſance de mal faire? Il eſt demontré que cette difficulté eſt inſoluble.

Il ne paraît pas que les Syriens ayent jameis rien adopté de la théologie Indienne. Ils avaient leur Aſtarté, leur Moloc, leur Adonis ou Adoni : ils n'entendirent jamais parler en Sirie de la révolte des Debta dans le ciel. Le petit peuple juif n'en fut un peu informé que vers le premier ſiècle de notre ère, lorſque dans la foule de mille écrits apocriphes on en ſuppoſa un qu'on oſa attribuer à *Enoc, ſeptieme homme apres Adam.* On fait dire à ce ſeptième homme que les anges firent autrefois une conſpiration ; mais c'était pour coucher avec des filles. Le prétendu Enoc nomme les anges coupables ; il ne nomme point leurs maîtreſſes. Il ſe contente de dire que les géants naquirent de leurs amours (*) L'apôtre St. Judde ou Juda, ou Lebée ou Tebeus, ou Thadeüs, cite ce faux Enoc comme un livre canonique dans la lettre qui lui eſt attribuée, ſans qu'on ſache à qui elle eſt adreſſée. St. Judde dans cette lettre parle de la défection des anges.

Premiere notion de la chute des anges chez les Juifs.

Voici ſes paroles : » Or je veux vous faire » ſouvenir de tout ce que vous ſavez, que » Jéſu, ſauvant le peuple de la terre d'E-

Chap. I. ỽ. 5. & 6.

(*) Don Calmet était perſuadé de l'exiſtence de cette race de géans, comme de celle des Vampires. Il ſe prévaut ſur tout dans ſa diſſertation ſur cette matiere, de la découverte que fit en 1713 un fameux chirurgien très inconnu. Il trouva, dit Calmet, le tombeau & les os du roi Teutoboc qui avait trente pieds de long & douze pieds d'une épaule à l'autre : c'était en Dauphiné près de Montuigaut. Ce roi Teutoboc deſcendait évidemment des anges qui daignerent faire des enfans aux filles.

» gypte, détruisit ensuite ceux qui ne crurent
» pas; & qu'il retient dans des chaînes éter-
» nelles & dans l'obscurité les anges qui n'ont
» pas gardé leur principauté, mais qui ont
» quitté leur domicile. »

Et dans un autre endroit, en parlant des méchants: » Ce sont des nuées sans eau; des
» arbres d'automne sans fruit, deux fois morts
» & déracinés; des flots de la mer agitée,
ibid. » écumant ses confusions; des étoiles errantes,
℣. 13 & 14. » à qui la tempête des ténèbres est reservée
» pour l'éternité. Or c'est d'eux qu'a prophé-
» tisé Enoc le septième après Adam. »

On s'est donc servi, dans notre occident, d'un livre apocriphe pour fonder la chute des anges, la premiere cause de la chute de l'homme. On a corrompu aussi le sens naturel d'un passage d'Isaïe pour transformer le premier des anges en diable, en tordant singuliérement ces paroles: *Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer?* Il est vrai que notre populace appelle notre diable *Lucifer*; mais lemot *Lucifer* n'est point dans Israël: c'est *Hélel*: c'est l'étoile du matin; c'est l'étoile de Vénus; c'est une métaphore dont Isaïe se sert pour exprimer la mort du roi de Babylone; *Comment as-tu pu mourir, malgré tes muzettes? comment es-tu couché avec les vers? comment es-tu tombée, étoile du matin?* Les commentateurs figuristes ont imaginé cette équivoque pour faire accroire que le diable Lucifer est tombé du ciel; & cette erreur s'est longtems soutenue (*).

Equivoque de Lucifer. Isaïe Chap. XIV.

(*) Voyez l'article Beker dans les Questions sur l'Encyclopédie.

Mais la vérité eſt qu'il n'a jamais été queſtion d'un génie, d'un demi-dieu, d'un ange, précipité du ciel que dans le Shaſta des Bracmanes. Ni Lucifer, ni Belzébut, ni Sathan n'étaient ſon nom. Il s'appellait *Moiſaſor*: c'était le chef de la bande rebelle; il devint diable, ſi on veut, avec ſa ſuite: il fut du moins damné en effet. L'éternel le précipita dans le vaſte cachot de l'ondéra; mais il ne fut point tentateur; il ne vint point exciter les hommes au péché. Car ni les hommes, ni la terre n'exiſtaient alors. Dieu l'enferma dans ce grand enfer de l'ondéra lui & les ſiens pour des milliers de monontours. Or il faut ſavoir qu'un *monontour* eſt une période de quatre cent vingt-ſix millions d'années. Chez nous, Dieu n'a pas encor pardonné au diable; mais chez le Indiens Moiſaſor & ſa troupe obtinrent leur grace au bout d'un monontour. Ainſi l'enfer de l'ondéra n'avait été à proprement parler qu'un purgatoire (*).

Purgatoire des Bracmanes.

Alors Dieu créa la terre & la peupla d'animaux. Il y fit venir les délinquants dont il adoucit les peines. Ils furent changés d'abord en vaches. C'eſt depuis ce temps que les vaches ſont ſi ſacrées dans la preſqu'île de l'Inde, & que les dévots n'y mangent aucun animal. Enſuite les anges pénitents furent changés en hommes, & diſtingués en quatre caſtes. Comme coupables, ils apportèrent dans ce monde

Anges changés en vaches.

(*) Vous retrouvez le purgatoire chez les Egyptiens, vous le retrouvez très-expreſſément dans le ſixiéme chant de l'Enéide. Nous avons tout pris des anciens, preſque ſans exception.

le germe des vices : comme punis, ils apporterent le principe de tous les maux phiſiques : voilà l'origine du bien & du mal.

On reprochera peut-être à ce ſyſtême que les animaux, n'ayant point péché, ſont pourtant auſſi malheureux que nous, qu'ils ſe dévorent tous les uns les autres, qu'ils ſont mangés par tous les hommes, excepté par les Brames. C'eût été une faible objection du tems qu'il y avait des Cartéſiens.

Nous n'entrerons point ici dans les diſputes des théologiens de l'Inde ſur cette origine du mal. Les prêtres ont diſputé par tout ; mais il faut avouer que les querelles des Brames ont été toujours paiſibles.

Des philoſophes pourront s'étonner que des géometres, inventeurs de tant d'arts, ayent forgé un ſyſtême de religion, qui quoiqu'ingénieux, eſt pourtant ſi peu raiſonnable. Nous pourrions répondre qu'ils avaient à faire à des imbécilles ; & que les prêtres Caldéens, Perſans, Egyptiens, Grecs, Romains, n'eurent jamais de ſyſtême ni mieux lié, ni plus vraiſemblable.

Il eſt abſurde ſans doute de changer des êtres céleſtes en vaches ; mais on voit chez toutes les nations policées & ſavantes la plus miſérable folie marcher à côté de la plus reſpectable ſageſſe. Les vaiſſeaux d'Enée changés en nymphes chez les Romains ; la fille d'Inachus devenue vache chez les Grecs, & cette vache devenue étoile, valaient bien les *Debta* changés en vaches & en hommes. Milton

ton n'a-t-il pas, chez un peuple à jamais célèbre pour les ſciences exactes, transformé notre diable en crapaud, en cormoran, en ſerpent ? quoique la ſainte Ecriture diſe poſitivement le contraire (*). De pareilles niaiſeries eurent cours par tout, hors chez les ſages Chinois & chez les Scithes, trop ſimples pour inventer des fables.

L'antre de Trophonius fut plus reſpecté en Grece que l'académie : les augures à Rome, eurent plus de crédit que les Scipions. La fable s'établit d'abord ; enſuite vient la vérité, qui voyant la place priſe eſt trop heureuſe de trouver un azile obſcur chez les ſages.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Métempſycoſe.

LE dogme de la métempſycoſe ſuivait naturellement de la transformation des génies en vaches, & des vaches en hommes.

Des gens qui avaient été demi-dieux dans le ciel pendant des ſiécles innombrables ; enſuite damnés dans l'ondéra pendant quatre cent vingt-ſix millions de nos années ſolaires ; puis vaches douze ou quinze ans, & enfin hommes quatre-vingt ans tout au plus, devaient bien être quelque choſe, quand ils

(*) Or le ſerpent était le plus fin de tous les animaux.

cessaient d'être hommes. N'être rien du tout, semblait trop dur. Les Bracmanes croyaient qu'on avait une ame dans l'Inde aussi bien que par tout ailleurs, sans être plus instruits que le reste du genre humain de la nature de cet être; sans savoir s'il est une substance ou une qualité; sans examiner si Dieu peut animer la matiere; sans rechercher si, tout venant de lui, il ne peut pas communiquer la pensée à des organes formés par lui; en un mot, sans rien savoir. Ils prononçaient vaguement & au hazard le nom d'ame, comme nous le prononçons tous. Et puisqu'il est plus aisé à tous les hommes d'imaginer que de raisonner, ils se figurerent que l'ame d'un homme de bien pouvait passer dans le corps d'un perroquet ou d'un docteur, d'un éléphant ou d'un raïa; ou même retourner, animer le corps du défunt dans le ciel sa premiere patrie. C'est pour revoir cette patrie que tant de jeunes veuves se sont jettées dans le bucher enflammé de leurs maris, & souvent sans les avoir aimés. On a vu dans Benarès des disciples de Brames, & jusqu'à des Brames même, se brûler pour renaître bienheureux. C'est assez qu'une femme sensible & superstitieuse, comme il y en a tant, se soit jettée dans les flammes d'un bucher, pour que cent femmes l'aient imitée; comme il suffit qu'un Faquir marche tout nud, chargé de fers & de vermine pour qu'il ait des disciples (*).

De l'ame chez les Bracmanes.

Pourquoi les veuves ses brûlent.

(*) Nous lisons dans la rélation des deux Arabes qui voyagerent aux Indes & à la Chine dans le neuvieme siecle de notre ère, qu'ils virent sur les côtes de l'Inde

Le dogme de la métempſycoſe était d'ailleurs très-ſpécieux & même un peu philoſophique. Car, en admettant dans tous les animaux un principe moteur, intelligent, (chacun en raiſon de ſes organes) on ſuppoſait que ce principe intelligent étant diſtingué de ſa demeure, ne périſſait point avec elle. Cette ame était faite pour un corps, diſaient les Indiens; donc elle ne pouvait exiſter que dans un corps. Si, après la diſſolution de ſon étui, on ne lui en donne pas un autre, elle devient entiérement inutile. Il fallait en ce cas que Dieu fût continuellement occupé à créer de nouvelles ames. Il ſe délivrait de ce ſoin en fesant ſervir les anciennes. Il en créait de nouvelles, quand les races ſe multipliaient. Le calcul était bon juſques-là; mais lorſque les races diminuaient, il ſe trouvait une grande difficulté. Que fesait-on des ames qui n'avaient plus de logement (*)? Il n'était guères poſſible de bien répondre à cette objection; mais quel eſt l'édifice bâti par l'imagination humaine qui n'ait des murs qui s'écroulent?

La doctrine de la métempſycoſe eut cours dans toute l'Inde, & autant au-delà du Gange que vers le fleuve Indus. Elle s'étendit juſqu'à la Chine chez le peuple gouverné par les Bon-

un faquir tout nud, chargé de chaînes, ayant le viſage tourné au ſoleil, les bras étendus, les parties viriles enfermées dans un étui de fer, & qu'au bout de ſeize ans en repaſſant au même endroit ils le virent dans la même poſture.

(*) Voyez le catéchiſme des Bracmanes, article 6.

La métempſycoſe enbraſſée par la populace à la Chine.

zes ; mais non pas chez les Colao & chez les Lettrés gouvernés par les loix. Pithagore, après une longue ſuite de ſiecles, l'ayant appriſe dans la preſqu'île de l'Inde, put a peine l'établir à Crotone. Apparemment qu'il trouva la grande Grèce attachée à d'autres fables ; car chaque peuple avait la ſienne.

Les Egyptiens inventerent une autre folie ; ils imaginerent qu'ils reſſuſciteraient au bout de trois mille ans : & même enfin trouvant le terme trop éloigné, ils obtinrent de leurs Choen, de leurs prêtres, que leurs ames rentreraient dans leurs corps après dix ſiecles de mort ſeulement. Dans cette douce eſpérance ils eſſayèrent de ne perdre de leur corps que le moins qu'ils pourraient. L'art d'embaumer devint le plus grand art de l'Egypte. Une ame, à la vérité, devait être fort embaraſſée de ſe trouver ſans ſes entrailles & ſans ſa cervelle que les embaumeurs avaient arrachées : mais les difficultés n'arrêtent jamais les ſyſtêmes. Nous avons bien eu parmi nous un philoſophe qui a dit que nous reſſuſciterions ſans derrière.

Etrange idée d'un philoſophe.

Platon enfin, qui avait puiſé quelques idées dans Pithagore & dans Timée de Locre, admit la métempſycoſe dan ſon livre d'une république chimérique, & dans ſon dialogue non moins chimérique de Phédre. Il ſemblerait que Virgile crût à ce ſyſtême dans ſon ſixieme chant, s'il croyait quelque choſe.

Métempſycoſe dans Virgile.

O Pater! ann e aliquas ad cœlum hinc ire putandum est
Sublimes animas, iterumque ad tarda reverti
Corpora? Quæ lucis miseris tam dira cupido est?

Quel désir insensé d'aspirer à renaître,
D'affronter tant de maux, pour le vain plaisir d'être?
De reprendre sa chaîne, & d'éprouver encor
Les chagrins de la vie & l'horreur de la mort?

On prétend que les Gaulois, les Celtes, avaient adopté la croyance de la métempsycose, quoiqu'ils ne connussent ni le Léthé de Virgile ni les embaumements de l'Egypte. César dit dans ses Commentaires: *Ils pensent que les ames ne meurent point, mais qu'elles passent d'un corps à un autre. Cette idée, selon eux, inspire un courage qui fait mépriser la mort.*

Mais César qui était Epicurien, ne croyant point à l'immortalité de l'ame, avait encor plus de courage que les Gaulois. Que César ait eu tort, & que les Gaulois aient eu raison, il est toujours indubitable que les Indiens sont les inventeurs de la métempsycose, & les premiers auteurs de la théologie.

Du grand Lama.

Il nous semble que c'est au grand Thibet que la sublime folie de la métempsycose a produit le plus grand effet. Les Lamas ont sçu persuader aux Tartares de ce pays, que leur grand prêtre était immortel, & la populace qui croit tout le croit encor. Le fait est que les Lamas eux-mêmes étant imbus de l'idée fan-

tasque que l'ame de leur pontife passait dans l'ame de son successeur, ils ont anté sur cette absurdité sacrée une autre folie plus respectée encor du peuple, c'est que ce grand Lama ne meurt jamais. On a vu ailleurs des opinions si bizarres qu'un homme sage est en doute de savoir dans quel païs le bon sens a été le plus outragé. *Optimus ille est qui minimis urgetur.*



ARTICLE CINQUIEME.

D'une Trinité reconnue par les Brames. De leur prétendue idolâtrie.

PErsonne ne doute aujourd'hui que les Bracmanes & leurs successeurs n'ayent toujours reconnu un Dieu suprême, créateur, conservateur, rémunérateur, punisseur & miséricordieux. *Ces idolâtres*, dit le jésuite Bouchet, (*) *reconnaissent un Dieu infiniment parfait, qui existe de toute éternité, & qui renferme en soi les plus excellents attributs.* Ensuite pour prouver qu'ils sont idolâtres, il dit que, selon eux, *il y a une distance infinie entre Dieu & tous les êtres, & qu'il a créé des substances intermédiaires entre lui & les hommes.* Le jésuite Bouchet n'est ni conséquent ni poli, il veut empêcher le Brames d'ériger des temples à ces êtres subalternes supérieurs à

(*) Recueil IXe. page 6.

l'homme, tandis que ces Brames permettaient aux jésuites de bâtir des chapelles à Ignace & à Xavier, de baiser à genoux le prétendu cadavre de Xavier, de l'invoquer, & d'offrir de l'encens à ses os vermoulus. Certes, si on avait demandé, dans Goa, à un voyageur Chinois, quel est l'idolâtre ou de ce Jésuite ou de ce Brame, il aurait répondu, en jugeant selon les apparences, c'est ce Jésuite.

Tout le monde convient que les Brames reconnurent toujours une espèce de Trinité sous un Dieu unique. Il paraît qu'en ce point les théologiens des côtes de Malabar & de Coromandel différent de ceux qui habitent vers le Gange & de l'ancienne école de Bénarès, mais où sont les théologiens qui s'accordent? Tous admettent trois Dieux sous un seul Dieu. Ces trois Dieux sont Brama, Vishnou & Sib. Mais ces trois Dieux sont-ils des substances distinctes, ou simplement des attributs du grand Dieu créateur? C'est sur quoi les Brames disputent. Trinité Indienne.

Ils ne conviennent guères que sur le dogme de la création. Toutes les sectes & toutes les castes rassemblées une fois l'an dans le fameux temple de Jaganat, entre Orixa & le Bengale, y viennent célébrer le jour où le monde fut tiré du néant par la seule pensée de l'Eternel. C'est cette fête surtout que nos missionnaires ont appellée la grande fête du diable.

Les Bracmanes représentèrent Dieu sous trois emblêmes. Brama est le dieu créateur; Vishnou, ou bien Vithnou, ou Bichnou, est le dieu conservateur, qui s'est incarné tant de

fois ; Sib eſt le dieu miſéricordieux. D'autres théologiens indiens très-anciens, l'appellent le dieu deſtructeur, tant il eſt difficile à ceux qui oſent dogmatiſer ſur la nature divine, de s'accorder enſemble.

Nous n'avons pas aſſez de monuments de l'antiquité pour oſer affirmer que l'Iſis, l'Oſiris & l'Horus des Egyptiens ſoient une copie de la Trinité indienne. Nous ne déciderons pas ſi les trois freres Jupiter, Neptune & Pluton, qui ſe partagerent le monde, ſont une fable imitée d'une autre fable. Nous répéterons ſeulement ici combien le nombre Trois fut toujours myſtérieux dans l'antiquité. Il ſemblait que dans l'Orient un ſecret inſtinct eût preſſenti quelques idées imparfaites d'une vérité encore ignorée.

Un Dieu à quatre têtes.

Mais, comme tout ſe contredit chez les hommes, on ajouta bientôt une quatrieme perſonne aux trois autres. Cette quatrieme perſonne eſt *Routren* ſelon pluſieurs docteurs, le dieu deſtructeur, celui que le grand Origène (*) appelle dieu ſupplantateur.

On voit encor dans quelques anciens tem-

(*) Origène, dans la réfutation qu'il publia de Celſe après la mort de ce philoſophe, aſſure que les conjurations de la magie ne peuvent réuſſir que quand le magicien ſe ſert des noms propres convenables ; que ſi l'on fait une conjuration par le nom de dieu *ſupplantateur*, deſtructeur, ou même par des noms traduits d'après les noms d'Adonaï & de Sabaoth, on n'opérera rien ; mais que ſi on ſe ſert des noms propres ſiriaques Adonaï, Sabaoth, la cérémonie magique aura ſon plein & entier effet. *Origène contre Celſe. Article* 20. & *article* 262.

ples des Bracmanes, cette représentation des quatre artributs de Dieu, figurée par quatre têtes sous une même couronne ; & c'est cet emblême de la divinité unique & multiforme, que nos aumôniers de vaisseau ne manquerent pas de prendre pour le diable dès qu'ils furent descendus à terre.

Nous ne chargerons point cet abrégé de toutes les superstitions indiennes, mêlées dans ce pays comme dans d'autres, avec la connaissance d'un Être suprême. Nous ne parlerons point des mille noms de Dieu, des voyages de Dieu en homme sur la terre, des oracles, des prodiges, & de toutes les folies qui ont partout déshonoré la sagesse. Nous ne prétendons point faire la somme de la théologie des Gangarides.

Mais n'oublions pas d'observer que l'amour est un de leurs dieux ; il s'appelle Cam-débo ; on lui donne encor dix-huit noms qui nous sembleraient barbares, & dont aucun du moins, ne sonnerait si agréablement que celui d'amour à nos oreilles. Ce dieu d'amour est le propre fils de Vishnou, & par conséquent le petit-fils du Dieu suprême.

Ils ont des *Ussera* ; ce sont des filles charmantes qui chantent dans la musique du ciel, & dont Mahomet pourait bien avoir emprunté ses houris.

Les Indiens paraissent aussi être les premiers qui ayent inventé les Salamandres, les Ondains, les Sylphes & les Gnomes ; si pourtant ce n'a pas été une idée naturelle à tous les hommes de peupler le ciel & les quatre éléments.



ARTICLE SIXIEME.

Du Catéchisme Indien.

MR Dow nous assure que les Bracmanes eurent depuis quatre mille ans un catéchisme, dont voici la substance. C'est un entretien entre la Raison humaine, qu'ils appellent *Narud*, & la Sagesse de Dieu, qu'ils nomment *Brim* ou *Bram*.

La Raison.

O premier né de Dieu ! on dit que tu créas le monde. Ta fille la Raison, étonnée de tout ce qu'elle voit, te demande comment tout fut produit ?

La Sagesse divine.

Mon fils, ne te trompe pas : ne pense point que j'aye créé le monde indépendamment du premier moteur. Dieu a tout fait. Je ne suis que l'instrument de sa volonté. Il m'appelle pour exécuter ses desseins éternels.

La Raison.

Que dois-je penser de Dieu ?

La Sagesse divine.

Qu'il est immatériel, incompréhensible, invisible, sans forme, éternel, tout-puissant, qu'il connaît tout, qu'il est présent par tout.

La Raison.

Comment Dieu créa-t-il le monde ?

La Sagesse divine.

La volonté demeura dans lui de toute éternité : elle était triple, créatrice, conservatrice, exterminante..... Dans une conjonction des destins & des tems, la volonté de Dieu se joignit à sa bonté, & produisit la matière. Les actions opposées de la volonté qui crée, & de la volonté qui détruit, enfantèrent le mouvement qui naît & qui périt. (*) Tout sortit de Dieu, & tout rentrera dans Dieu.... Il dit au *sentiment*, vien ; & il le logea chez tous les animaux ; mais il donna la réflexion à l'homme pour l'élever au-dessus d'eux.

La Raison.

Qu'entends-tu par le sentiment ?

La Sagesse divine.

C'est une portion de la grande ame de l'univers ; elle respire dans toutes les créatures pour un tems marqué.

La Raison.

Que devient-il après leur mort ?

La Sagesse divine.

Il anime d'autres corps, ou il se replonge, comme une goutte d'eau, dans l'océan immense dont il est sorti.

(*) Nous passons quelques lignes, de peur d'être longs & obscurs.

La Raiſon.

Les ames vertueuſes ſeront-elles ſans récompenſe, & les criminelles ſans punition ?

La Sageſſe divine.

Les ames des hommes ſont diſtinguées de celles des autres animaux. Elles ſont raiſonnables. Elles ont la connaiſſance du bien & du mal. Si l'homme fait le bien, ſon ame, dégagée de ſon corps par la mort, ſera abſorbée dans l'eſſence divine, & ne ranimera plus un corps de terre. Mais l'ame du méchant reſtera revêtue des quatre élémens ; & après qu'elles auront été punies, elles reprendront un corps ; mais ſi elles ne reprennent leur premiere pureté, elles ne ſeront jamais abſorbées dans le ſein de Dieu.

La Raiſon.

Quelle eſt la nature de cette infuſion dans Dieu même ?

La Sageſſe divine.

C'eſt une participation à l'Eſſence ſuprême : on ne connaît plus les paſſions : toute l'ame eſt plongée dans la félicité éternelle.

La Raiſon.

O ma mere ! tu m'as dit que ſi l'ame n'eſt parfaitement pure, elle ne peut habiter avec Dieu. Les actions des hommes ſont tantôt bonnes, tantôt mauvaiſes. Où vont toutes ces ames mi-parties, immédiatement après la mort ?

La Sageſſe divine.

Elles vont ſubir, dans l'ondera, pendant quelque temps des peines proportionnées à leurs iniquités. Enſuite elles vont au ciel, où elles reçoivent *quelque tems* la récompenſe de leurs bonnes actions ; enfin elles rentrent dans des corps nouveaux.

La Raiſon.

Qu'eſt-ce que le tems, ma mere ?

La Sageſſe divine.

Il exiſte avec Dieu pendant l'éternité ; mais on ne peut l'appercevoir & le compter que du point où Dieu créa le mouvement qui le meſure.

Tel eſt ce catéchiſme, le plus beau monument de toute l'antiquité. Ce ſont là ces idolâtres auxquels on a envoyé, pour les convertir, le jéſuite Lavaur, le jéſuite St. Eſtevan, & l'apoſtat Norogna (*).

Au reſte, le lieutenant-colonel Dow, & le ſous-gouverneur Holwell, ayant gratifié l'Europe des plus ſublimes morceaux de ces anciens livres ſacrés, ignorés juſqu'à préſent, nous ſommes bien éloignés de ſoupçonner leur véracité ſous prétexte qu'ils ne ſont pas d'accord ſur des objets très-futiles, comme ſur la maniere de prononcer Shaſta-bad, ou Shaſtra-beda, & ſi *Beda* ſignifie ſcience ou livre. Souvenons-nous que nous avons vu nier dans Paris les expériences de Newton ſur la lumière, & lui faire des objections plus frivoles.

(*) Voyez l'article 15 de la première partie.

ARTICLE SEPTIEME.

Du Baptême Indien.

IL n'eſt pas ſurprenant qu'un fleuve auſſi bienfaiſant que le Gange ait été regardé comme un don de Dieu, qu'il ait été réputé ſacré, & qu'enfin on ait imaginé que ſes eaux qui lavaient & rafraichiſſaient le corps, en puiſſent faire autant à l'ame. Car tous les peuples de l'antiquité ſans exception, feſaient de l'ame une figure légère enfermée dans ſon logis. Et qui nétoyait l'un, nétoyait l'autre.

Le bain expiatoire & ſacré du Gange paſſa bientôt vers le fleuve Indus, enſuite vers le Nil, & enfin vers le Jourdain. Les prêtres juifs, imitateurs en tout des prêtres d'Egypte leurs maîtres & leurs ennemis, eurent des jours de bain comme eux. Les Iſiaques ne pouvaient ſe baptiſer, ſe plonger, toujours dans le Nil à cauſe des crocodiles, & les Lévites d'Hershalaïm, que nous nommons Jéruſalem, étant éloignés dans leur petit païs d'une cinquantaine de milles du Jourdain, ſe plongeaient comme les prêtres Iſiaques dans de grandes cuves. Les prêtres de Babilone, de Sirie, de Phénicie en feſaient autant.

Nous avons remarqué ailleurs que les juifs avaient chez eux deux baptêmes. L'un était le baptême de juſtice pour ceux qui voulaient

ajouter cette cérémonie à celle de la circoncision. L'autre était le baptême des prosélites pour les étrangers, pour leurs esclaves quand ils n'étaient pas esclaves eux-mêmes, & qu'ils en avaient quelques-uns qui voulaient embrasser la religion juive. On les circoncisait, & ensuite on les plongeait nuds ou dans le Jourdain, ou dans des cuves. On plongeait aussi des femmes nues, & trois prêtres étaient chargés de les baptiser. Enfin, l'on sait comment notre religion sanctifia cet antique usage, & apposa le sceau de la vérité à ces ombres.

ARTICLE HUITIEME.

Du Paradis terrestre des Indiens, & de la conformité apparente de quelques-uns de leurs contes avec les vérités de notre Sainte Ecriture.

ON dit que dans la foule de ces opinions théologiques, quelques Brames ont admis une espèce de paradis terrestre; cela n'est pas étonnant. Il n'y a point de pays au monde où les hommes n'ayent vanté le passé aux dépens du présent. Par tout on a regretté un tems où les hommes étaient plus robustes, les femmes plus belles, les saisons plus égales, la vie plus longe, & la lune plus lumineuse.

Si nous en croyons le jésuite Bouchet, les Indiens eurent leur jardin *Chorcam*, comme

les juifs avaient eu leur jardin d'*Eden*. C'est à ce jésuite à voir si les Bracmanes avaient été les plagiaires du Pentateuque, ou s'ils s'étaient rencontrés avec lui, & quel est le plus ancien peuple, celui des vastes Indes, ou celui d'une partie de la Palestine. (†)

Il prétend que Brama est une copie d'Abraham, parce qu'Abraham s'était appellé Abram en premiere instance, & qu'Abram est évidemment l'anagrame de Brama.

Vishnou est, selon lui, Moïse; quoiqu'il n'y ait pas le moindre rapport entre ces deux personnages, & qu'il soit difficile de trouver l'anagrame de Moïse dans Vishnou.

A-t-il plus heureusement rencontré avec le fort Samson, qui assembla un jour trois-cent renards, les attacha tous par la queue & leur mit le feu au derrière, moyennant quoi toutes les moissons des Philistins, dont il était l'esclave, furent brulées? (*)

Le *réverend pere Bouchet* affirme dans sa lettre à *Monseigneur Huet*, ancien Evêque d'Avranches, qu'une espèce de dieu ou de génie ayant la guerre contre le roi de Serindib, Ceilan. leva contre lui une armée de singes, & ayant

(†) Le Bengale est appellé paradis terrestre dans tous les rescrits du grand Mogol & des Souba.

(*) A Rome le peuple se donnait tous les ans le plaisir de faire courir dans le cirque quelques renards, à la queue desquels on attachait des brandes. Bochard l'étimologiste ne manque pas de dire que c'était une commémoration de l'avanture de Samson, très-célébre dans l'ancienne Rome.

mis

mis le feu à leurs queues brûla toute la canelle & tout le poivre de l'île.

Notre Bouchet ne doute pas que les queues des renards n'aient formé les queues de ces finges.

C'eſt ainſi qu'aux Indes, en Perſe, à la Chine on lit mille hiſtoires à peu près ſemblables aux nôtres, non-ſeulement ſur les choſes de la religion, mais en morale, & même en fait de romans. Le conte de la matrone d'Ephéſe, celui de Joconde, ſont écrits dans les plus anciens livres orientaux.

On trouve l'avanture d'Amphitrion parmi les plus vieilles fables des Bracmanes. Il y a même, ce me ſemble, plus de ſagacité dans le dénouement de l'avanture indienne que dans celui de la grecque. Un homme d'une force extraordinaire avait une très-belle femme; il en fut jaloux, la battit & s'en alla. Un égrillard de dieu, non pas un Brama ou un Vishnou, mais un dieu du bas étage & cependant fort puiſſant, fait paſſer ſon ame dans un corps entiérement ſemblable à celui du mari fugitif, & ſe préſente ſous cette figure à la dame délaiſſée. La doctrine de la métempſycoſe rendait cette ſupercherie vraiſemblable. Le dieu amoureux demande pardon à ſa prétendue femme de ſes emportements, obtient ſa grace, couche avec elle, lui fait un enfant & reſte le maître de la maiſon. Le mari repentant, & toujours amoureux de ſa femme, revient ſe jetter à ſes pieds: il trouve un autre lui-même établi chez lui. Il eſt traité par cet autre d'im-

Amphitrion dans l'Inde.

poſteur & de ſorcier. Cela forme un procès tout ſemblable à celui de notre Martinguère. L'affaire ſe plaide devant un juge plus ingénieux que le bailli qui s'eſt trompé dans le procès de Mr. de Morangiés. Ce juge était un Bracmane qui devina tout d'un coup que l'un des deux maîtres de la maiſon était une dupe & que l'autre était un dieu. Voici comme il s'y prit pour faire connaître le véritable mari. Votre époux, Madame, dit-il, eſt le plus robuſte de l'Inde. Couchez avec les deux parties l'une après l'autre en préſence de notre parlement indien. Celui des deux qui aura fait éclater les plus nombreuſes marques de valeur ſera ſans doute votre mari. Le mari en donna douze. Le fripon en donna cinquante. Tout le parlement brame décida que l'homme aux cinquante était le vrai poſſeſſeur de la Dame. Vous vous trompez tous, répondit le premier préſident. L'homme aux douze eſt un héros, mais il n'a pas paſſé les forces de la nature humaine: l'homme aux cinquante ne peut être qu'un dieu qui s'eſt moqué de nous. Le dieu avoua tout, & s'en retourna au ciel en riant.

De pareils contes dont l'Inde fourmille, ont du moins cela de bon qu'ils peuvent tenir une nation entiere dans une douce joye, ainſi que les métamorphoſes recueillies & embellies par Ovide. Ils n'excitent point de querelles, & la moitié d'un peuple ne perſécute point l'autre pour la forcer à croire que la fable des deux maris indiens eſt priſe des deux Amphitrions, & des deux Soſies.

ARTICLE NEUVIEME.

Du Lingam, & de quelques autres superstitions.

On nous a envoyé des Indes un petit Lingam d'une espèce de pierre de touche. Il est exposé à la vue de tout le monde, & n'a jamais effarouché les yeux de personne; soit que sa petitesse ne puisse faire une impression dangereuse, soit qu'on le regarde comme un simple objet de curiosité. On nous a assuré que la plupart des dames indiennes ont de ces petites figures dans leurs maisons, comme on avait des *Phallus* en Egypte & des Priapes à Rome.

Les parties naturelles de l'homme sont visibles dans toutes nos statues antiques & dans mille modernes. La plus belle fontaine de Bruxelles est un enfant de bronze admirablement sculpté par François Flamand: il pisse continuellement de l'eau, & les dames lui donnent un bel habit & une perruque le jour de sa fête. On fait plus: l'enfant Jesu est réprésenté avec cette partie dans un grand nombre d'églises catholiques, sans que jamais personne se soit avisé ni d'être scandalisé de cette nudité, ni d'en faire une raillerie indécente. Le Lingam est presque toujours réprésenté chez

les Indiens, dans l'attitude de la propagation, & par conséquent ferait parmi nous un objet obscène & abominable. Cette figure est révérée dans plusieurs de leurs temples. Il y a même, nous dit on, des filles que leurs meres y conduisent pour lui offrir leur virginité, avant d'être mariées; quelques-unes, dit-on, par le besoin d'une opération physique, quelques autres par dévotion.

Nous avons toujours présumé que le culte du Lingam dans l'inde, celui du Phallus en Egypte, celui même de Priape à Lampsaque ne put être l'effet d'une débauche effrontée; mais bien plutôt de la simplicité & de l'innocence. Dès que les hommes surent tailler des figures, il est très naturel qu'ils consacrassent à la divinité ce qui perpétuait l'humanité. Nous répéterons ici qu'il y a plus de piété, plus de reconnaissance à porter en procession l'image du Dieu conservateur que du Dieu destructeur: qu'il est plus humain d'arborer le symbole de la vie que l'instrument de la mort, comme fesaient les Scythes qui adoraient une épée, & à peu près comme nous fesons aujourd'hui dans notre occident, en insultant Dieu dans nos temples, où nous entrons armés comme si nous allions combattre, & où quelques Evêques d'Allemagne célébrent une fois l'an la messe l'épée au côté.

Saint Augustin nous instruit que dans Rome on fesait quelquefois asseoir la mariée sur le sceptre énorme de Priape (*).

De civitate Dei. Lib. VI. cap. IX.

(*) *Sed quid hoc dicam? cùm ibi sit Priapus nimius*

Ovide ne parle point de cette cérémonie dans ses fastes; & nous ne connaissons aucun auteur romain qui en fasse mention. Il se peut que la superstition a ordonné cette posture à quelques femmes stériles. Nous ne voyons pas même que les Romains ayent jamais érigé un temple à Priape. Il était regardé comme une de ces divinités subalternes dont on tolérait les fêtes plutôt qu'on ne les approuvait. Nous avons dans nos provinces un Saint, dont nous n'osons écrire le nom monosyllabe, à qui plus d'une femme a quelquefois addressé ses prières. Le dieu Priape, le dieu Jugatin qui unissait les époux, le Subjugant, *Mater-prema*, qui empêchait la matrice de faire la difficile; la *Pertunda*, qui présidait au devoir conjugal, tous ces magots, tous ces pénates n'étaient point regardés comme des dieux. Ils n'avaient point de place dans le Panthéon d'Agrippa, non plus que *Rumilia* la Déesse des tétons;

masculus super cujus immanissimum & turpissimum fas unum nova Nupta sedere jubeatur, more honestissimo & religiosissimo matronarum.

Giri traduit: » Mais que dis-je? on trouve en ce » lieu là même un autre dieu que l'on nomme mâle » par excellence. C'est ce dieu dont un objet infâme, » ayant, comme ces idolâtres croyaient, la force » d'empêcher la malignité des charmes: c'était une » coûtume reçue avec tant de religion & de chasteté, » parmi les honnêtes femmes d'y faire asseoir l'épou- » sée «. Il est difficile de traduire plus infidélement, plus obscurément, plus mal. On croit avoir en français une traduction de la Cité de Dieu, & on n'en a point.

Stercutius le dieu de la chaise-percée, & Crepitus le dieu Pet. Cicéron ne s'abbaisse point à citer ces prétendues divinités dans son livre *de la nature des dieux*, [illegible]ans ses *Tusculanes*, dans sa *Divination*. Il [illegible] laisser à la populace ses amusements, son saint Ovide, qui ressuscite les petits garçons, & son saint *Rabboni* qui r'abonnit les mauvais maris, ou qui les fait mourir au bout de l'année.

Il est vraisemblable que le Lingam indien, & le Phallus égyptien furent autrefois traités plus sérieusement chez des nations qui existaient tant de siècles avant Rome. L'amour, si nécessaire au monde, & qui est l'ame de la nature, n'était point une plaisanterie comme du tems de Catulle & d'Horace. Les premiers grecs sur-tout en parlerent avec respect. Les poëtes étaient ses prophêtes. Hésiode, en appellant Vénus l'*Amante de la génération*, (*philometa*) révère en elle la source des êtres.

On a prétendu qu'*Astaroth*, chez les Syriens, était autrefois le même que le Priape de Lampsaque. Chez les Indiens, ce ne fut jamais qu'un symbole. On y attache encor quelque superstition, mais on ne l'adore pas. Ce mot d'*adorer*, employé par quelques compilateurs, est la prophanation d'un mot consacré à l'Être des êtres.

On demande pourquoi ce symbole existe encor dans quelques endroits des côtes de Malabar & de Coromandel? C'est qu'il exista. Les habitans de ces climats conserverent longtems cette simplicité grossiére qui ne fait ni rou-

gir ni railler de la nature. Les femmes indiennes n'ont jamais eu de commerce avec les Européans. La malignité des peuples éclairés rit d'un tel usage ; l'innocence le voit impunément. Il paraît qu'une telle coutume a dû s'établir d'autant plus aisément, que l'adultère, ce vol domestique, ce parjure dont nous nous moquons, fut longtems inconnu dans l'Inde, & que la vie retirée des femmes le rend encor aujourd'hui extrêmement rare. Ainsi, ce qui ne nous paraît qu'un signe honteux de la débauche, n'était pour eux que le signe de la foi conjugale.

Qu'il nous soit permis de répéter ici que si dans presque toutes les religions il y eut des usages atroces, si on fit couler le sang humain pour apaiser le ciel, il n'y eut jamais de fêtes instituées par les magistrats pour favoriser le libertinage. Il se mêle bientôt aux fêtes, mais il n'en fut jamais l'objet. Les excès des orgies de Bacchus, à la fin réprimés par les loix, n'avaient pas certainement été ordonnés par les loix. Au contraire, les prêtresses de Bacchus dans Athènes juraient *d'observer la chasteté & de ne point voir d'hommes.* (*) Par tout les prêtres voulurent être terribles, mais nulle part méprisables. Les plus infames débauches accompagnerent souvent nos pélérinages, & n'étaient point commandées.

Nous avons une ordonnance de 1671, renouvellée en 1738, par laquelle il est défendu

(*) Démosthène dans son plaidoyer contre Nécera.

ſous peine des galeres d'aller à Notre-Dame de Lorette & à St. Jaques en Galice, ſans une permiſſion expreſſe ſignée d'un ſecrétaire d'état. Ce n'eſt pas que les chapelles de St. Jaques & de la Vierge aient été inſtituées pour le libertinage.



ARTICLE DIXIEME.

Épreuves.

CEs épreuves d'un pain d'orge, qu'on mange ſans étouffer; de l'eau bouillante, dans laquelle on enfonce la main ſans s'échauder; le plongement dans la rivière ſans ſe noyer; une barre de fer rouge qu'on touche, ou ſur laquelle on marche ſans ſe brûler, toutes ces manières de trouver la verité, tous ces jugements de Dieu, ſi uſités autrefois dans notre Europe, ont été & ſont encor communs dans l'Inde. Tout vient d'orient, le bien & le mal. Il n'eſt pas étonnant que pour découvrir les crimes ſecrets, pour effrayer les coupables, & pour manifeſter l'innocence accuſée, on ait imaginé que Dieu même interromprait les loix de la nature. On ſe permit du moins cet artifice. Si tu es coupable, avoue; ou Dieu va te punir. Cette formule pouvait être un frein au crime chez le peuple groſſier.

Epreuves dans l'Inde.

L'épreuve la plus commune dans l'Inde était l'eau bouillante ; si l'accusé en retirait sa main saine, il était déclaré innocent. Il y a plus d'une manière de subir cette épreuve impunément. On peut remplir le vase d'eau bouillante & d'huile froide qui surnage. On peut avoir un vase à double fond, dans lequel l'eau froide sera séparée en haut de l'eau qui bouillira dans la partie inférieure. On peut s'endurcir la peau par des préparations ; & les charlatans vendaient chérement ces secrets aux accusés. Le plongement dans une rivière était trop équivoque. Il est trop clair qu'on surnage, quand on est lié par des cordes qui font, avec le corps, un volume moins pesant qu'un pareil volume d'eau. Manier un fer brûlant était plus dangereux, mais aussi beaucoup plus rare. Passer rapidement entre deux buchers, n'était pas un grand risque : on pouvait tout au plus brûler ses cheveux & ses habits.

Epreuves chez les Juifs.

Ces épreuves sont si évidemment le fruit du génie oriental, qu'elles vinrent enfin aux Juifs. Le Vaiedabber, que nous appellons les Nombres, nous aprend qu'on institua dans le désert l'épreuve des eaux de jalousie. Si un mari accusait sa femme d'adultère, le prêtre fesait boire à la femme d'une eau chargée de malédictions, dans laquelle il jettait un peu de poussiere ramassée sur le pavé du tabernacle, c'est-à-dire probablement sur la terre ; car le tabernacle composé de pieces de raport, & porté sur une charette ne pouvait guerres être pavé. Il disait à la femme : *si vous etes coupable*,

votre cuisse pourira, & votre ventre crevera. On remarque que dans toute l'histoire juive il n'y a pas un seul exemple d'une femme soumise à cette épreuve; mais ce qui est étrange, c'est que dans l'évangile de St. Jaques il est dit, que St. Joseph & la Ste. Vierge furent condamnés tous deux à boire de cette eau de jalousie, & que tous deux en ayant bu impunément, St. Joseph reprit son épouse, dont il s'était séparé après les premiers signes de sa grossesse. L'évangile de St. Jaques, quoiqu'intitulé *premier évangile*, fut à la vérité rayé du catalogue des livres canoniques: il est proscrit; mais en quelque tems qu'il ait été composé, c'est un monument qui nous apprend que les Juifs conserverent très-longtems l'usage de ces épreuves.

Epreuves par le duel.

Nous ne voyons point qu'aucun peuple de l'Asie ait jamais adopté les jugements de Dieu par l'épée, ou par la lance. Ce fut une coutume inventée par les Sauvages qui détruisirent l'Empire romain. Ayant adopté le christianisme, ils y mêlerent leurs barbaries. C'était une jurisprudence bien digne de ces peuples, que le meurtre devînt une preuve de l'innocence, & qu'on ne pût se laver d'un crime que par en commettre un plus grand. Nos Evêques consacrérent ces atrocités: nos parlements les ordonnérent, comme on ordonne un *Apointé à mettre.* Nos rois en firent le divertissement solemnel de leurs cours gothiques. Nous avons remarqué que ces jugements de Dieu furent

condamnés à la cour de Rome, plus sage que les autres & plus digne alors de donner des loix dans tout ce qui ne touchait pas à son intérêt. Nous avons traité ailleurs cette matière (*). Nous ne ferons ici qu'une réflexion. Comme l'erreur, la démence & le crime, ayant presqu'en tout tems gouverné la terre entière, les hommes ont-ils pu cependant inventer & perfectionner tant d'arts merveilleux, faire de bonnes loix parmi tant de mauvaises, & parvenir à rendre la vie non-seulement tolérable dans tant de campagnes, mais agréable dans tant de grandes villes, depuis Méaco, la capitale du Japon, jusqu'à Paris, Londres & Rome? La véritable raison est, à notre avis, l'instinct donné à homme. Il est poussé, malgré lui, à s'établir en société, à se procurer le nécessaire & ensuite le superflu; à reparer toutes ses pertes & à chercher ses commodités; à travailler sans-cesse soit à l'utile, soit à l'agréable. Il ressemble aux abeilles: elles se font des habitations commodes, on les détruit, elles les rebâtissent; la guerre souvent s'allume entre elles; mille animaux les dévorent: cependant la race se multiplie; les ruches changent; l'espèce subsiste impérissable. Elle fait par tout son miel & sa cire, sans que les abeilles de Pologne viennent d'Egypte, ni que celles de la Chine viennent d'Italie.

(*) Essai sur l'Histoire générale des mœurs & de l'esprit des nations, chap. 22.

ARTICLE ONZIEME.

De l'hiſtoire des Indiens juſqu'à Timur ou Tamerlan.

JUſqu'où l'inſatiable curioſité de l'eſprit Européan s'eſt-elle portée ? Du tems de Tite-Live c'était être ſavant de connaître l'hiſtoire de la République romaine, & d'avoir quelque teinture des auteurs grecs. Cette nouvelle paſſion des archives n'a peut-être pas ſix-mille ans d'antiquité ; quoique Platon diſe en avoir vu de dix-mille ans. Les hommes ont été très-longtems comme tous nos ruſtres qui, entierement occupés de leurs beſoins & de leurs travaux toujours renaiſſants, ne s'embaraſſent jamais de ce qui s'eſt fait dans leurs chaumieres cinquante ans avant eux. Croit-on que les habitants de la Forêt-noire ſoient fort curieux de l'antiquité, & que les quatre villes foreſtieres ayent beaucoup de monumens ? La paſſion de l'hiſtoire eſt née, comme toutes les autres, de l'oiſiveté. Maintenant qu'il faut entaſſer dans ſa tête les révolutions des deux mondes, maintenant qu'on veut connaître à fond les négres d'Angola & les Samoïèdes, le Chili & le Japon ; la mémoire ſuccombe ſous le poids immenſe dont la curioſité l'a chargée. Le lieutenant-colonel Dow s'eſt donné la peine

de traduire en sa langue une partie d'une histoire de l'Inde composée dans Déli même par le persan Cassim Féristha, sous les yeux de l'empereur de l'Inde Jehan-guir, au commencement de notre dix-septieme siècle.

Histoire de l'Inde par Féristha.

Cet écrivain persan, qui paraît un homme d'esprit & de jugement, commence par se défier des fables indiennes, & principalement de leurs quatre grandes périodes qu'ils appellent Jog, dont la premiere, dit-il, fut de quatorze millions, quatre-cent-mille années; pendant laquelle chaque homme vivait cent-mille ans; alors tout était sur la terre vertu & félicité.

Le second Jog ne dura que dix-huit-cent-mille ans. Il n'y eut alors que les trois-quarts de vertu & de bonheur de ce qu'on en avait eu dans la premiere période; & la vie des hommes ne s'étendit pas au-delà de cent siècles.

Le troisieme Jog ne fut que de soixante & douze mille ans. La vertu & le bonheur furent réduits à la moitié, & la vie de l'homme à dix siècles

Le quatrieme Jog fut racourci jusqu'à trente-six-mille ans, & le lot des hommes fut un quart de vertu & de bonheur, avec trois-quarts de méchancetés & de misères: aussi les hommes ne vécurent plus qu'environ cent ans, & c'est jusqu'à présent leur condition. Ce conte allégorique est probablement le modèle des quatre Ages, d'or, d'argent, de cuivre & de fer. Ces origines sont bien éloignées de celles des Caldéens, des Chinois, des Egyptiens, des Persans, des Scythes, & surtout de notre Sem,

de notre Cham & de notre Japhet. Nos étrennes mignonnes ne reſſemblent en rien aux almanachs de l'Aſie.

Si l'auteur perſan Férifha avait pris pour une hiſtoire de l'Inde l'ancienne fable morale des quatre Jog, ce ſerait comme ſi Thucidide avait commencé l'hiſtoire de la Grece à la naiſſance de Vénus & à la boëte de Pandore.

Mr. Dow remarque que ce perſan ne ſavait pas la langue du Hanſcrit, & que par conſéquent l'antiquité lui était inconnue.

Tems fabuleux par tout.

Après les tems fabuleux chez toutes les nations, viennent les tems hiſtoriques ; & cet hiſtorique eſt encor par tout mêlé de fables. Ce ſont chez les grecs les travaux d'Hercule, la toiſon d'or, le cheval de Troye. Les romains ont le viol & la mort de Lucrèce ; l'avanture de Clélie & de Scévola ; le vaiſſeau qu'une Veſtale tire ſur le ſable avec ſa ceinture ; le pontife Névius qui coupe un caillou avec un razoir. Tous nos peuples barbares germains, gaulois, habitans de la Grande-Bretagne feſaient des miracles avec le gui de chêne ; les Bretons deſcendaient de Brutus fils cadet d'Enée ; leur roi Vortiger était ſorcier. Un prétendu roi de France, nommé Childéric, s'enfuyait en Allemagne qui n'avait point de rois ; & là il enlevait au roi Bazin la reine ſa femme Bazine. Un ange deſcendait du ciel, on ne ſait pas bien préciſément de quelle partie, pour apporter un étendart au ſicambre Hildovic. Un pigeon deſcendait auſſi du ciel, & lui apportait dans ſon bec une petite phiole d'huile. Les Eſpa-

Tems hiſtoriques & fabuleux partout.

gnols, mêlés d'anciens Tiriens & enſuite d'Affriquains, de Juifs, de Romains, de Vandales, de Gots & d'Arabes venaient pourtant en droite ligne de Japhet par Tubal fils d'Ibérus. Hiſpan appella le pays Eſpagne. Luſus, fils d'Elie, fonda le royaume de Luſitanie qui eſt aujourd'hui le Portugal; mais ce fut Uliſſe qui bâtit Lisbonne.

Parcourez toutes les nations de l'univers, vous n'en trouverez pas une dont l'hiſtoire ne commence par des contes dignes des quatre fils Aymon, & de Robert-le-diable. Féri\ſtha ſentit bien ce ridicule univerſel, & ſon traducteur anglais le ſent encor mieux.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt que le ſavant Féri\ſtha ne nous apprend ni les mœurs, ni les loix, ni les uſages du pays dont il parle, & dans lequel il vivait.

Nous n'avons vu dans toute ſon hiſtoire qu'un roi juſte; il ſe nommait Biker-mugit. Les poëtes de ſon tems diſaient que l'aiman n'oſait attirer le fer, & l'ambre n'oſait s'attacher à la paille ſans ſa permiſſion.

Ce qu'il rapporte, peut-être de plus curieux, c'eſt qu'il a trouvé d'anciens mémoires qui confirment ce que les Perſans diſent de leur héros Ruſtan; qu'il conquit l'Inde environ douze cent ans avant notre ère vulgaire. Livre I. page. 15.

Cette découverte prouve ce que nous avons dit; que l'Inde, ainſi que l'Egypte, appartint toujours à qui voulut s'en emparer. C'eſt le ſort de preſque tous les climats heureux.

La chronologie eſt très-bien obſervée par Féri\ſtha page 24.

cet auteur ; il ſemble qu'il ait prévu la réforme que le grand Newton a faite à cette ſcience. Newton & Fériſtha s'accordent dans l'époque de Darius fils d'Hiſtaphe & dans celle d'Alexandrie.

D'Alexandre.

L'auteur perſan dit qu'Alexandre devenu roi de Perſe ne fit la guerre à Porus que ſur le refus de ce prince Indien de payer le tribut ordinaire qu'il devait aux rois de Perſe. Ce Porus, que d'autres nomment *Por*; il l'appelle *For*, qui était probablement ſon véritable nom; mais il ne dit point, comme Quinte-Curce, qu'Alexandre rendit ſon royaume au roi vaincu: au contraire il aſſure que Porus, ou For, périt dans une grande bataille. Il ne parle point de Taxile; ce n'eſt point un nom Indien. Fériſtha ne dit rien de l'invaſion de Gengiſkan, qui probablement ne fit que traverſer le nord de l'inde : mais il dit qu'avant la conquête de cette vaſte région par Tamerlan, un prince Perſan dans neuf expéditions en rapporta vingt-mille livres peſant de diamans & de pierres précieuſes. C'eſt une exagération ſans-doute : elle prouve ſeulement que les conquérants n'ont jamais été que des voleurs heureux, & que ce prince perſan avait volé les Indiens neuf fois.

Il rapporte encor qu'un capitaine d'un autre brigand ou Sultan perſan réſidant à Déli, ayant conduit un détachement de ſon armée dans le Bengale, à Golconde, au Décan, au Carnate, où ſont aujourd'hui Madras & Pondicheri, revint préſenter à ſon maître trois-cent

cent-douze éléphans chargés de cent-millions de livres ſterling en or. Et le lieutenant-colonel Dow, qui ſait ce que de ſimples officiers de la compagnie des Indes ont gagné dans ces pays, n'eſt point étonné de cette ſomme incroyable.

L'Inde n'a preſque point de mines métalliques. Ces tréſors ne venaient que du commerce des pierres précieuſes & des diamans du Bengale, des épiceries de l'île de Sérindib, & de mille manufactures, dont le génie des Bracmanes avait enſeigné l'art aux peuples ſédentaires, patients & appliqués, dans le midi de ces contrées, depuis Surate & Bénarès juſqu'à l'extrémité de Sérindib, ſous l'équateur. Sources des richeſſes de l'Inde.

Les Barbares, vomis de Candahar, de Caboul, du Sableſtan, avaient, ſous le nom de Sultans, ravagé le ſéjour paiſible de l'Inde dès l'an 975 de notre ère juſques vers 1420, quand le tartare Timur vint fondre ſur eux, comme un vautour ſur d'autres oiſeaux carnaſſiers.

C'était le tems où notre Europe occidentale n'avait preſqu'aucun commerce avec l'Orient. C'était la fin du grand ſchiſme, auſſi ridicule qu'affreux qui déſola l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la France & l'Eſpagne, pour ſavoir lequel de trois fripons ſerait reconnu pour le Vicaire infaillible de Dieu. C'était l'époque où un roi, devenu fou, déshérita ſon fils pour donner le royaume de France à un étranger ſon vainqueur. Nos contrées alors barbares par

les mœurs & par l'ignorance, avaient leurs malheurs de toute espèce, comme la riche Asie avait les siens.



ARTICLE DOUZIEME.

De l'Histoire Indienne depuis Tamerlan jusqu'à Mr. Holwell.

NOus avons été étonnés que notre auteur Persan n'ait fait qu'une mention courte, froide & séche de ce Tamerlan, fondateur du trône des Mogols. Apparemment qu'il n'a pas voulu répéter ce qu'en avaient dit Abulcasi & le persan Mirkond. Il épargne ses lecteurs. Une telle retenue est bien contraire à la profusion de nos Européans qui répétent tous les jours ce qu'on a publié cent fois, & qui, pour notre malheur, ne répétent souvent que des fables.

Qui était Tamerlan.

Férishta nous apprend du moins que le tyran Tamerlan, après avoir vaincu la Perse, vint combattre sous les murs de Déli un tyran nommé Mahmoud, qu'on dit fou & aussi méchant que lui, & qui opprima les peuples pendant vingt années. Tamerlan vengea l'Inde de ce brigand couronné: mais qui la vengea de Tamerlan? Quel droit avait sur les terres de l'Indus & du Gange un tartare, un obscur

Mirza d'un petit désert nommé Kech, ou Cash? Il exerça d'abord ses brigandages vers Caboul comme nous avons vu Abdala commencer les siens, après avoir volé quelques bestiaux à ses hordes voisines, & comme a commencé Sha-Nadir. Bientôt il ravagea la moitié de la Perse. On l'eût empallé, s'il eût été pris: ses vols furent heureux, & il fut roi. On dit qu'il entra dans Hispaan, & qu'il en fit égorger tous les citoyens: enfin il soumit tous les peuples depuis le nord de la mer d'Hircanie jusqu'à Ormus. Ire. partie Art. IX.

La raison de tous ses succès n'est pas qu'il fût plus brave que tant de capitaines qui le combattirent; mais il avait des troupes plus endurcies aux fatigues & mieux disciplinées que celles de ses voisins: mérite, qui, après tout, n'est pas plus grand que celui d'un chasseur qui a de meilleurs chiens qu'un autre; mais, mérite qui donna presque toujours la victoire & l'empire.

C'est Tamerlan qui arrêta un moment les invasions des Turcs dans l'Europe, lorsqu'il prit Bajazet prisonnier dans la célébre bataille d'Ancire. Il est arrivé en Angleterre, par une singulière fantaisie, qu'un poëte de ce pays, ayant composé une tragédie sur Tamerlan & Bajazet, dans laquelle Tamerlan est peint comme un libérateur, & Bajazet comme un tyran, les anglais font jouer tous les ans cette tragédie le jour où l'on célebre le couronnement du roi Guillaume III, prétendant que Tamerlan est Guillaume, & que Bajazet est

Jacques ſecond. Il eſt clair cependant que Tamerlan eſt encor plus uſurpateur que Bajazet.

Ce héros du vulgaire, dévaſtateur d'une grande partie du monde, conquit la partie ſeptentrionale de l'Inde juſqu'à Lahor & juſqu'au Gange par lui ou par ſes fils en très-peu d'années. Fériſtha aſſure qu'ayant pris dans Déli cent-mille captifs, il les fit tous égorger: qu'on juge par là du reſte. La conquête n'était pas difficile: il avait à faire à des Indiens: & tout était partagé en factions. La plûpart de ces invaſions ſubites, qui ont changé la face de la terre, furent faites par des loups qui entraient dans des bergeries ouvertes. Il eſt aſſez connu que lorſqu'une nation eſt aiſément ſoumiſe par un peuple étranger, c'eſt parce qu'elle était mal gouvernée.

Incertitudes ſur l'hiſtoire de Tamerlan comme ſur toutes les hiſtoires.

L'auteur perſan qui raconte brièvement une partie des victoires de Tamerlan, & qui paraît ſaiſi d'horreur à toutes ſes cruautés, n'eſt point d'accord avec les autres écrivains ſur une infinité de circonſtances. Rien ne nous prouve mieux combien il faut ſe défier de tous les détails de l'hiſtoire. Nous ne manquons pas en Europe d'auteurs qui ont copié au hazard des écrivains aſiatiques plus ampoulés que vrais, comme ils le font preſque tous.

Parmi ces énormes compilations nous avons l'*introduction à l'hiſtoire générale & politique de l'univers*, *commencée par M. le Baron de Puffendorf*, *complettée & continuée juſqu'en 1745*, *par M. Bruzen de la Martinière*, *pre-*

mier géographe de S. M. Catholique, Sécretaire du roi des deux Siciles & du conſeil de S. M.

Cet écrivain, d'ailleurs homme de mérite, avait le malheur de n'être en effet que le ſécretaire des libraires de Hollande. Il dit (*) que Tamerlan entama les Indes par ſes ravages au Cabouleſtan, & revint ſur la fin du quatorzième ſiècle dans *ce même Cabouleſtan qui avait cru pouvoir ſecouer impunément ſa domination, & qu'il châtia les rebelles.* Le ſécrétaire d'un valet de chambre de Tamerlan aurait pu s'exprimer ainſi. J'aimerais autant dire que Cartouche châtia des gens qu'il avait volés, & qui voulaient reprendre leur argent.

Il paraît, par notre auteur perſan, que Tamerlan fut obligé de quitter l'Inde après en avoir ſaccagé tout le nord, qu'il n'y revint plus: qu'aucun de ſes enfans ne s'établit dans cette conquête. Ce ne fut point lui qui porta la religion mahométane dans l'Inde; elle était déjà établie long-tems avant lui dans Déli & ſes environs. Mahmoud, chaſſé par Tamerlan, & revenu enſuite dans ſes états pour en être chaſſé par d'autres princes, était mahométan. Les Arabes, qui s'étaient emparés depuis long-tems de Surate, de Patna & de Déli, y avaient porté leur religion.

Tamerlan était, dit-on, théiſte, ainſi que Gengis-kan, & les tartares, & la cour de la Chine. Le jeſuite Catrou, dans ſon hiſtoire Religion de Tamerlan.

(*) Tome VII. pages 35 & 36.

Page 76. générale du Mogol, dit que cet illustre meurtrier, l'ennemi de la secte musulmane, *se fit assister à la mort par un Iman mahométan, & qu'il mourut plein de confiance en la miséricorde du Seigneur, & de crainte pour sa justice, en confessant l'unité d'un Dieu. Malheureux prince d'avoir cru pouvoir arriver jusqu'à Dieu, sans passer par Jésus-Christ!*

A Dieu ne plaise que nous entrions, & que nous conduisions nos lecteurs, si nous en avons, dans l'abominable chaos où l'Inde fut plongée après l'invasion de Tamerlan, & que nous tirions les princes qui se disputèrent Déli de l'obscurité profonde où des hommes qui n'ont fait aucun bien à la terre doivent être ensevelis.

Je ne sais quel écrivain, gagé par Desaint & Saillant libraires de Paris, rue St. Jean de Bauvais vis-à-vis le collége, a compilé l'*Histoire moderne des Chinois, Japonois, Indiens, Persans, Turcs, Russes, pour servir de suite à l'Histoire ancienne de Rollin.*

Rollin, d'ailleurs utile & éloquent, avait transcrit beaucoup de vérités & de fables sur les Carthaginois, les Perses, les Grecs, les anciens Romains, pour *former l'esprit & le cœur* des jeunes Parisiens. Il n'y a pas d'apparence que le compilateur de l'histoire moderne des Chinois, Japonois &c. ait prétendu former l'*esprit & le cœur* de personne. Au reste, il nous apprend qu'Abou-saïd, fils de Tamerlan, régna dans l'Inde, dont il n'approcha jamais. Ce fut Babar, petit-fils de Tamerlan, qui

forma véritablement l'empire Mogol. Il arriva de la Tartarie comme Tamerlan, & commença ses conquêtes à la fin du quinzième siécle, au tems où les Portugais s'établissaient déja sur les côtes de Malabar, où le commerce du monde changeait, où un nouvel hémisphére était découvert pour l'Espagne, & où le Pontife de Rome Alexandre VI, si horriblement célèbre, donnait de sa pleine autorité les Indes orientales aux Espagnols, & les occidentales aux Portugais, par une Bulle. L'audace, le génie, la cruauté & le ridicule gouvernaient l'univers.

Canons chez les Indiens.

L'invention du canon, qui ne fut que si tard connue des Chinois, quoiqu'ils eussent depuis plus de dix siécles le secret de la poudre, était déja parvenue dans l'Inde. Ces instruments de destruction y avaient été portés de l'Europe chez le Turcs, & des Turcs chez les Persans. Férishta nous instruit que dans la grande bataille de Mavat, qui décida du sort de l'Inde, l'an de notre ère 1526, le premier de notre mois de mars, Babar plaça ses petit canons au front de son armée, & les lia ensemble par des chaînes de fer, de peur qu'on ne les lui prît. Cette Victoire, remportée contre tous les Raïa de l'Inde septentrionale, donna l'Empire, qu'on nomme des Mogols à Babar : empire d'abord assez faible & qui ne remonte pas si haut que l'élection de l'Empereur Charles-Quint.

ARTICLE TREIZIEME.

De Babar qui conquit une partie de l'Inde, après Tamerlan, au 16ᵉ siècle. D'Acbar brigand encor plus heureux. Des barbaries excercées chez la nation la plus humaine de la terre.

FÉristha nous avertit que le vainqueur Babar fit ériger, sur une éminence près du champ de bataille, une piramide toute incrustée des têtes des vaincus. Cela n'est pas bien étonnant; les Suisses avaient dressé quarante ans auparavant, sur le chemin de Morat un pareil monument qui subsiste encor.

Astrologue consulté pour donner bataille.

Il nous conte que Babar, ayant gagné la bataille, malgré les prédictions de son astrologue, lui fit donner un lac de roupies & le chassa. Cela prouve que la démence de l'astrologie était plus respectée dans l'orient que parmi nous. L'Europe était remplie de princes qui payaient des astrologues; mais ils ne donnaient pas deux-cent quarante-mille francs à ces charlatans pour avoir menti.

Lorsqu'après sa victoire, il assiégea un fort nommé Chingeri, défendu par les Indiens attachés au braminisme, ils commencerent par égorger leurs femmes & leurs enfans, & se précipiterent ensuite sur les épées des tartares.

Sont-ce là ces mêmes peuples qui tremblaient de blesser une vache, & un insecte? Le désespoir est plus fort que les préjugés même de l'enfance, & que la nature. Ces faibles habitans de Chingeri n'ont fait que ce qu'on rapporte de Sardanapale plus amoli & plus énervé qu'eux, & ce qu'on a dit de Sagonte & de quelques autres villes. Enfin ayant étendu ses conquêtes de Caboul au Gange, il faut finir son histoire par ces mots qui en montrent la vanité, *il mourut*. Grande action de désespoir. En 1530.

Ce qui nous paraît étrange, c'est que Babar était musulman. Son ayeul Tamerlan ne l'était pas. Babar, né dans le Caboulestan, avait-il embrassé cette religion afin de paraître partager le joug des peuples qu'il voulait écraser? Il avait choisi la secte d'Omar. c'était sans-doute parce que les Perses, ses voisins & ses ennemis étaient de la secte d'Ali. La religion musulmane & la bramiste partagerent l'Inde: elles se haïrent, mais sans persécution. Les Mahométans vainqueurs n'en voulaient qu'aux bourses, & non aux consciences des Indous. L'Empereur Babar musulman.

Humaiou, fils de Babar, régna dans l'Inde avec des fortunes diverses. C'était, dit-on, un bon astronome, & plus grand astrologue. Il avait sept palais, dediés chacun à une planette. Il donnait audience aux guerriers dans la maison de Mars, aux magistrats dans celle de Mercure. En s'ocupant ainsi des choses du ciel, il risqua de perdre celles de la terre. Un de ses freres lui prit Agra, & le vainquit dans une grande bataille. Ainsi la maison de Tamerlan L'Empereur Humaiou astrologue.

fut presque toujours plongée dans les guerres civiles.

Pendant que les deux freres se battaient & s'affaiblissaient l'un l'autre, un tiers s'empara des terres qu'ils se disputaient. C'était un avanturier du Candahar; il se nommait Sher. Ce Sher mourut dans une de ses expéditions. Toute sa famille se fit la guerre pour partager les dépouilles; & pendant ce tems l'astrologue Humaiou était réfugié en Perse chez le Sophi Thamas. On voit que la nation indienne était une de plus malheureuses de la terre, & méritait ses malheurs, puisqu'elle n'avait su ni se gouverner elle-même, ni résister à ses tyrans. L'écrivain persan fait un long récit de toutes ces calamités bien ennuyeux pour quiconque n'est pas né dans l'Inde, & peut-être pour les naturels du pays. Quand l'histoire n'est qu'un amas de faits qui n'ont laissé aucune trace, quand elle n'est qu'un tableau confus d'ambitieux en armes, tués les uns par les autres, autant vaudrait tenir des régistres des combats des bêtes.

Humaiou revint enfin de Perse, quand la plupart des autres usurpateurs, qui l'avaient chassé, se furent exterminés. Il mourut pour s'être laissé tomber de l'escalier d'une maison qu'il fesait construire; mais qu'importe? Ce qui importe c'est que les peuples gémissaient & périssaient sur des ruines, non-seulement
1552. dans l'Iinde, mais dans la Perse, dans l'Asie-mineure, & dans nos climats.

Après Humaiou vient Acbar son fils, plus

heureux dans l'Inde que tous ses prédécesseurs, & qui établit une puissance durable, au moins jusqu'à nos jours. Quand il succéda à son pere par le droit des armes, & que l'usurpation commençait à se tourner en droit sacré, il ne possédait point encor la capitale Déli. Agra était fort peu de chose. De l'argent, il n'en avait pas ; mais il avait des troupes du nord aguerries, de l'esprit & du courage, avec quoi on prend aisément l'argent des Indiens. Il nourrit la guerre par la guerre, prit Déli & s'y affermit. Il sut vaincre les petits princes, soit indiens, soit tartares, cantonnés par-tout depuis l'irruption passagère de Tamerlan. Acbar empereur puissant.

Férishta nous conte qu'Acbar se voyant bien-tôt à la tête de deux mille éléphans & de cent mille chevaux, poursuivait avec des détachemens de cette grande armée un Kan tartare, nommé Ziman, retiré derrière le Gange, du côté de Lahor, dans un endroit nommé Manezpour. On cherchait des bateaux, le temps se perdait, il était nuit ; Acbar, ayant devancé son armée, aprend que les ennemis se croyant en sureté à l'autre bord du fleuve ont célébré une fête à la manière de tous les soldats & qu'ils sont en débauche. Il passe le grand fleuve du Gange à la nage sur son éléphant, suivi seulement de cent chevaux, aborde, trouve les ennemis endormis & disperses : ils ne savent quel nombre ils ont à combattre, ils fuient ; les troupes d'Acbar, ayant passé le fleuve, voyent Acbar & cent hommes vainqueurs d'une armée entière. Ceux 1556. Victoire d'Acbar qui passe le Gange à la nage.

qui aiment à comparer peuvent mettre en parallèle le passage du Granique par Alexandre, César passant à la nage un bras de la mer d'Alexandrie, Louis XIV dirigeant le passage du Rhin, Guillaume III. combattant en personne au milieu de la Boyne; & Acbar sur son éléphant.

Acbar fut le premier qui s'empara de Surate & du Royaume de Guzarate, fondé par des marchands arabes devenus conquérants à peu-près comme des marchands anglais sont devenus les maîtres du Bengale.

Ce même Bengale fut bientôt soumis par Acbar; il envahit une partie du Décan: toujours à cheval ou sur un éléphant, toujours combattant du fond de Cachemire jusqu'au Visapour, & mêlant toujours les plaisirs à ses travaux, ainsi que tant de princes.

Jésuites disent avoir disposé l'empereur au christianisme.

Notre jésuite Catrou, dans son *histoire générale du Mogol*, composée sur les mémoires des Jésuites de Goa, assure que cet Empereur mahométan fut presque converti à la religion chrétienne par le pere Aqua-viva, voici ses paroles.

Page 94.

» Jésus-Christ (lui disaient nos missionnaires) vous paraît avoir suffisamment prouvé sa mission par des miracles attestés dans l'Alcoran. C'est un prophête autorisé; il faut donc le croire sur sa parole. Il nous dit qu'il était avant Abraham. Tous les monuments qui restent de lui, confirment la Trinité, &c.....

» L'Empereur sentit la force de ce raison-

» nement, quitta la converſation les larmes
» aux yeux, & répéta pluſieurs fois......
» devénir Chretien!... changer la religion de
» mes peres! Quel péril pour un Empereur!
» Quel poids pour un homme élevé dans la
» molleſſe & dans la liberté de l'Alcoran!...»

Il eſt vrai que ſi Acbar prononça ces paroles après avoir quitté la converſation, le pere Aqua-viva ne les entendait pas. Il eſt encor vrai qu'Acbar n'avait pas été élevé dans la moleſſe, & que l'Alcoran n'eſt pas ſi mou que le dit le jéſuite Catrou. On ſait aſſez qu'il n'eſt pas beſoin de calomnier l'Alcoran pour en montrer le ridicule. D'ailleurs il ordonne le jeûne le plus rigoureux, l'abſtinence de toutes les liqueurs fortes, la privation de tous les jeux, cinq prières par jour, l'aumône de deux & demi pour cent de ſon bien; & il défend à tous les Princes d'avoir plus de quatre femmes, eux qui en prenaient auparavant plus de cent. Catrou ajoute que le muſulman Acbar *honorait à certains tems Jéſus & Marie; qu'il portait au cou un reliquaire, un Agnus Dei, une image de la Ste. Vierge.* Notre perſan, traduit par Mr. Dow, ne dit rien de tout cela. Page 103.



ARTICLE QUATORZIEME.

Suite de l'Hiſtoire de l'Inde jusqu'a 1770.

1604. L'Auteur perſan finit ſon hiſtoire à la mort d'Acbar. Mr. Dow en donne la ſuite en peu de mots, juſqu'à-ce qu'il arrive au tems où ſes compatriotes commencent eux-mêmes à être en partie un grand objet de l'hiſtoire de l'Inde.

C'eſt ainſi, ce me ſemble, qu'on doit s'y prendre en toutes choſes. Ce qui nous touche davantage doit être traité plus à fond que ce qui nous eſt étranger.

Mort en 1627. Quand nous répéterions que Géan-gir, fils & ſucceſſeur d'Acbar, était un ivrogne, & que ſon frere aîné plus ivrogne que lui avait été déshérité, nous ne pourrions nous flatter d'avoir travaillé aux progrès de l'eſprit humain.

Sha-géan ſuccèda à Géan-gir ſon pere, contre lequel il s'était révolté tant qu'il avait pu; de même que ſes enfans ſe révolterent depuis contre lui.

Les noms de Géan-gir & de Shah-géan ſignifient, dit-on, Empereur du monde. Si cela eſt, ces titres ſont du ſtile aſiatique. Ces Empereurs là n'étaient pas géographes. Les trois-

quarts de l'Inde en-deçà du Gange, dont ils ne furent jamais les maîtres bien reconnus & bien paisibles jusqu'à Aurengzeb, ne composaient pas le monde entier. Mais le globe entre les mains de l'empereur d'Allemagne & du roi d'Angleterre, à leur sacre, n'est pas plus modeste que les titres de Sha-géan & de Géan-gir.

Nous n'avons dit qu'un mot de cet Aurengzeb, fameux dans toute notre hémisphère; & nous en avons dit assez en remarquant qu'il fut le barbare le plus tranquille, l'hipocrite les plus profond, le méchant le plus atroce, & en même tems le plus heureux des hommes, & celui qui jouit de la vie la plus longue & la plus honorée: exemple funeste au genre-humain, mais qui heureusement est très rare.

Nous ne pouvons dissimuler que nous avons vu avec douleur l'éloge de ce Prince parricide dans Mr. Dow; & nous l'excusons; parce qu'étant guerrier, il a été plus ébloui de la gloire d'Aurengzeb qu'effarouché de ses crimes. Pour nous, notre principal but, dont on a dû assez s'appercevoir, était d'examiner dans ces Fragments les désastres de la Compagnie Française des Indes & la mort du général Lalli: époque remarquable chez une nation qui se pique de Justice & de politesse.

Nous avons fait voir (*) les malheureux Grand-Mogols descendans de Tamerlan amollis, corrompus & détrônés; l'empereur Sha-

(*) Premiere Partie, Article IX.

Amed, mourant après qu'on lui eut arraché les yeux; Alumgir assassiné; le brigand Abdala devenu grand prince & saccageant tout le nord de l'Inde; les Marates lui résistant; ces Marates tantôt vainqueurs tantôt vaincus; & enfin l'Indostan plus malheureux que la Perse & la Pologne.

Nous doutions du tems & de la maniere dont ce grand-mogol Alumgir fut assassiné; mais Mr. Dow nous apprend que ce fut en 1760, dans la maison, ou plutôt dans l'antre d'un hermite musulman qui passait pour un *Santon*, pour un saint. Les propres domestiques de l'Empereur dévot l'engagerent à faire ce pélérinage; & le grand Visir le fit égorger dans le tems qu'il se prosternait devant le saint. Tout était en combustion après ce crime, précédé & suivi de mille crimes, quand le brigand Abdala revint de Caboul & des frontières orientales de la Perse augmenter l'horreur du désordre. Quoique cet Abdala fût déja un souverain considérable, il pouvait à peine payer ses troupes. Il lui fallait subsister continuellement de rapines. Il y a peu de distinction à faire entre les scélérats que nous condamnons à la roue en Europe, & ces héros qui s'élèvent des trônes en Asie. Abdala vint en 1761 exiger des contributions de Déli. Les citoyens, appauvris par quinze ans de rapines, ne purent le satisfaire: ils prirent les armes dans leur désespoir. Abdala tua & pilla pendant sept jours; la plûpart des maisons furent réduites en cendres. Cette ville, longue de dix-

sept

ſept lieues (*), de deux mille trois cent pas géométriques, & peuplée de deux millions d'habitans, n'avait pas éprouvé, dans l'invaſion du temps de Sha-Nadir, une calamité ſi horrible. Mais elle n'était pas à la fin de ſes malheurs. Les Marates accoururent pour partager la proye; ils combattirent Abdala ſur les ruines de la ville impériale. Ces voleurs chaſſerent enfin ce voleur, & pillèrent Déli à leur tour avec une inhumanité preſqu'égale à la ſienne.

Un autre petit peuple, voiſin des Marates & de Viſapour, habitant des montagnes appellées les Gates, & qui en a pris le nom, vint encor ſe joindre aux Marates & mettre le comble à tant d'horreurs.

Qu'on ſe figure les Anglais & les Bourguignons déchirant la France du tems de l'imbécile Charles VI, ou les Goths & les Lombards dévorant l'Italie dans la décadence de l'Empire, on aura quelqu'idée de l'état où était l'Inde dans la décadence de la maiſon de Tamerlan. Et c'était préciſément dans ce tems là que les Anglais & les Français ſur la côte de Coromandel ſe battaient entr'eux & contre les Indiens, pillaient, ravageaient, intriguaient, trahiſſaient, étaient trahis.... pour vendre en Europe des toiles peintes.

Que l'on compare les tems, & qu'on juge

(*) C'était plutôt une Province qu'une ville, chaque grande maiſon avait des jardins, des campagnes & des bois immenſes.

du bonheur dont on jouit aujourd'hui en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne dans une paix profonde, dans le sein des arts & des plaisirs. Ils ne sont point troublés par l'ordre donné aux Jésuites de vivre chacun chez soi en habit-court au lieu de porter une robe longue. La France n'est que plus florissante par l'abolissement de la vénalité infâme de la judicature. L'Angleterre est tranquille & opulente, malgré les petites satires des opposans. l'Allemagne se polit & s'embellit tous les jours. L'Italie semble renaître. Puisse durer longtems une félicité dont on ne sent pas assez le prix !

Au milieu des convulsions sanglantes, dont l'empire Mogol était agité, quelques Omras, quelques Raïas avaient élu dans Déli un Empereur qui prit le nom de Sha-Géan. Il était de la maison Tamerlane. Nous avons observé qu'on n'a point encore choisi de Monarque ailleurs, tant le préjugé a de force. Abdala même n'osant se déclarer Empereur, consentit à l'élévation de ce prince Sha-géan. Les Marates le détrônèrent & mirent à sa place un autre Prince de cette race. C'est ce fantôme En 1761. d'Empereur qui est aujourd'hui, en 1773, sur ce malheureux trône. Il a pris le nom de Sha-Allum. Un fils de l'autre Allum, surnommé Gir, assassiné dans la célule d'un Faquir, lui a disputé l'ombre de sa puissance ; & tous deux ont été & sont encor également infortunés, mais moins que les peuples qui sont toujours victimes & dont les historiens parlent

rarement. Trop d'écrivains ont imité trop de Princes ; ils ont oublié les intérêts des nations pour les intérêts d'un ſeul homme.



ARTICLE QUINZIEME.

Portrait d'un Peuple ſingulier dans l'Inde. Nouvelles victoires des Anglais.

PArmi tant de déſolations, une contrée de l'Inde a joui d'une profonde paix ; & au milieu de la dépravation affreuſe des mœurs, a conſervé la pureté des mœurs antiques. Ce pays eſt celui de Bishnapore, ou Vishnapore. Mr. Holwell, qui l'a parcouru, dit qu'il eſt ſitué au nord-oueſt du Bengale, & que ſon étendue eſt de ſoixante journées de chemin : ce qui ferait, à dix de nos lieues communes par jour, ſix-cent lieues. Par conſéquent ce pays ſerait neuf fois plus grand que la France : en quoi nous ſoupçonnons quelque éxagération, ou une faute d'impreſſion trop commune dans tous les livres. Il vaut mieux croire que l'auteur a entendu par ſoixante journées de marche le circuit de toute la province : ce qui donnerait environ cent lieues de diamètre. Elle rapporte trente-cinq lacs de roupies par année à ſon Souverain, huit millions deux-cent-mille de nos livres. Ce revenu ne paraît pas proportionné à l'étendue de la province.

Holwell pag. 197 & ſuivantes.

Ce qui nous étonne encor c'eſt que le Bishnapore ne ſe trouve point ſur nos cartes. Le lecteur éprouvera un étonnement plus agréable, quand il ſaura que ce pays eſt peuplé des hommes les plus doux, les plus juſtes, les plus hoſpitaliers & les plus généreux qui aient jamais rendu la terre digne du ciel. » La » liberté, la propriété y ſont inviolables. On » n'y entend jamais parler de vol ni parti- » culier ni public. Tout voyageur, trafiquant » ou non, y eſt ſous la garde immédiate du » gouvernement qui lui donne des guides pour » le conduire ſans aucun frais, & qui répon- » dent de ſes effets & de ſa perſonne. Les » guides, à chaque ſtation ou couchée, le » remettent à d'autres conducteurs avec un » certificat des ſervices que les premiers lui » ont rendus; & tous ces certificats ſont portés » au Prince. Le voyageur eſt défrayé de tout » dans ſa route, aux dépens de l'Etat trois » jours entiers dans chaque lieu où il veut » ſéjourner. « &c...

Tel eſt le récit de M. Holwell. Il n'eſt pas permis de croire qu'un homme d'état, dont la probité eſt connue, ait voulu en impoſer aux ſimples. Il ferait trop coupable & trop aiſément démenti. Cette contrée n'eſt pas comme l'iſle imaginaire de Pancaye, le jardin des Heſpérides, les îles fortunées, l'île de Calipſo, & toutes ces terres fantaſtiques, où des hommes malheureux ont placé le ſéjour du bonheur.

Cette province appartient de tems immé-

morial à une race de Brames qui descend des anciens Bracmanes. Et ce qui peut faire penser que le vrai nom du pays est Vishnapor, c'est que ce nom signifierait le royaume de *Vishnou, la bienfaisance de Dieu.* Ses mœurs furent autrefois celles de l'Inde entière, avant que l'avarice y eût conduit des armées d'oppresseurs. La caste des Brames y a conservé sa liberté & sa vertu; parce qu'étant toujours maîtres des écluses qu'ils ont construites sur un bras du Gange, & pouvant inonder le pays, ils n'ont jamais été subjugués par les étrangers. C'est ainsi qu'Amsterdam s'est mise à l'abri de toutes les invasions.

Ce peuple asiatique aussi innocent, aussi respectable que les Pensilvaniens de l'Amérique Anglaise, n'est pas pourtant exempt d'une superstition grossière. Il est très compatible que la vertu la plus pure subsiste avec les rites les plus extravagants. Cette superstition même des Vishnaporiens paraît une preuve de leur antiquité. L'espece de culte qu'ils rendent à la vache, affaibli dans le reste de l'Inde, s'est conservée chez cette nation isolée dans toute la simplicité crédule des premiers tems. Quand la vache consacrée meurt, c'est un deuil universel dans le pays. Une telle bêtise est bien naturelle dans un peuple à qui l'on avait fait accroire que des milliers de Puissances célestes avaient été changées en vaches & en hommes. Le peuple révère & chérit dans sa vache consacrée la nature céleste & la nature humaine. Si nous nous abandonnions aux conjectures,

nous pourrions penſer que le culte de la vache indienne eſt devenu dans l'Egypte le culte du bœuf. Notre idée ſerait toujours fondée ſur l'impoſſibilité phyſique & démontrée que l'Egypte ait été peuplée avant l'Inde. Mais il ſe pourrait très bien que les prêtres de l'Inde & ceux d'Egypte euſſent été également ridicules, ſans rien imiter les uns des autres.

La doctrine, la pureté, la ſobriété, la juſtice des anciens Bracmanes s'eſt donc perpétuée dans cet azile. Il ſerait bien à ſouhaiter que Mr Holwell y eût ſéjourné plus longtems. Il ſerait entré dans plus de détails ; il aurait achevé ce tableau ſi utile au genre-humain dont il nous a donné l'eſquiſſe. Tous les Anglais avouent que ſi les brames de Calcuta, de Madras, de Mazulipatan, de Pondichéri, liés d'intérêt avec les étrangers, en ont pris tous les vices ; ceux qui ont vécu dans la retraite ont tous conſervé leur vertu. A plus forte raiſon ceux de Viſhnapor, ſéparés du reſte du monde, ont dû vivre dans la paix de l'innocence, éloignés des crimes qui ont changé la face de l'Inde, & dont le bruit n'a pas été juſqu'à eux. Il en a été des Brames comme de nos moines : ceux qui ſont entrés dans les intrigues du monde, qui ont été confeſſeurs des princes & de leurs maîtreſſes, ont fait beaucoup de mal. Ceux qui ſont reſtés dans la ſolitude ont mené une vie inſipide & innocente.



ARTICLE SEIZIEME.

Des Provinces entre lesquelles l'Empire de l'Inde était partagé, vers l'an 1770, & particuliérement de la république des Seikes.

SI toutes les nations de la terre avaient pu ressembler aux Pensilvaniens, aux habitans de Vishnapor, aux anciens Gangarides, l'histoire des événements du monde serait courte; on n'étudierait que celle de la nature. Il faut malheureusement quitter la contemplation du seul pays de notre continent, où l'on dit que les hommes sont bons, pour retourner au séjour de la méchanceté.

Le lecteur peut se souvenir que le colonel Clive, à la tête d'un corps de quatre mille hommes, avait vaincu & pris dans le Bengale le souverain Suraïa-Doula, comme Fernand-Cortès avait pris Montezuma dans le Mexique au milieu de ses troupes innombrables. On a vu comment cet officier, au service de la Compagnie, créa Jaffer souverain de Bengale, de Golconde & d'Orixa: un fils de Jaffer, nommé Suïa-Doula, succéda à son pere avec la protection des Anglais. Ils disent qu'il fut ingrat envers eux; & qu'il voulut à la fois les chasser du Bengale, & achever la ruine

du nouvel empereur Sha-Alum. Ce nouveau grand Mogol Alum, presque sans défense, eut recours aux Anglais à son tour. Le colonel Clive le protégea. Le tyran Abdala était absent alors, & occupé dans le Corassan. Clive livra bataille aux oppresseurs de l'empereur Sha-Alum, & les défit dans un lieu nommé Buxar. Cette nouvelle victoire de Buxar combla les Anglais de gloire & de richesses. Ni le gouverneur Holwell, ni le lieutenant-colonel Dow, ni le capitaine Scrafton ne nous instruisent de la date de cette grande action. Ils s'en rapportent à leurs dépêches envoyées à Londres, que nous ne connaissons pas. Mais cet événement ne doit pas être éloigné du tems où les Anglais prenaient Pondichéri. Le bonheur les accompagnait par tout; & ce bonheur était le fruit de leur valeur, de leur prudence & de leur concorde dans le danger. La discorde avait perdu les Français: mais bientôt après la désunion se mit dans la Compagnie anglaise; ce fut le fruit de leur prospérité & de leur luxe; au lieu que la mésintelligence entre les Français avait été principalement produite par leurs malheurs.

La compagnie anglaise des Indes a été depuis ce tems maîtresse du Bengale & d'Orixa; elle a résisté aux Marates & aux Nabab qui ont voulu la déposséder; elle tend encor la main au malheureux empereur Sha-Alum qui n'a plus que la moitié de la province d'Allabad entre le Gange & la riviere de Sérong au vingt-cinquième dégré de latitude. Cette province

d'Allabad n'eſt pas ſeulement marquée dans nos cartes françaiſes de l'Inde. Il faut être bien établi dans un pays pour le connaître.

Le diſtrict qu'on a laiſſé comme par pitié à cet Empereur, lui produiſait à peine douze laks de roupies ; les Anglais lui en donnaient vingt-ſix de leur province de Bengale. C'était tout ce qui reſtait à l'héritier d'Aurengzeb le roi le plus riche de la terre. Tout le reſte de l'Inde était partagé entre diverſes puiſſances, & cette diviſion affermiſſait le royaume que l'Angleterre s'eſt formé dans l'Inde.

Parmi toutes ces révolutions, la ville impériale de Déli tomba entre les mains de ce fils de Jaffer, de ce Suia-Doula vaincu par le colonel Clive, & relevé de ſa chute. Les révolutions rapides changeaient continuellement la face de l'Empire. Ce fils de Jaffer eut encor la province d'Oud qui touche à celle d'Allabad, où le Grand Mogol était retiré, & au Bengale où les Anglais dominaient.

Patna au nord du Gange appartenait à un Souba des Patanes. Les Gates que nous avons vu deſcendre de leurs rochers pour augmenter les troubles de l'Empire, avaient envahi la ville impériale d'Agra. Les Marates s'étaient emparés de toute la province, ou ſi l'on veut, du royaume de Guzarate, excepté de Surate & de ſon territoire.

Un Nabab était maître du Décan, & tantôt il combattait les Marates, tantôt il s'uniſſait avec eux pour attaquer les Anglais dans leur poſſeſſion d'Orixa & du Bengale. Le tiran

Abdala possédait tout le pays situé entre Candahar & le fleuve Indus.

Tel était l'état de l'Inde vers l'an 1770; mais depuis le commencement de tant de guerres civiles, il s'était formé une nouvelle puissance qui n'était ni tirannique, comme celle d'Abdala & des autres princes, ni trafiquante du sang humain, comme celle des Marates, ni établie à la faveur du commerce comme celle des Anglais. Elle est fondée sur le premier des droits, sur la liberté naturelle. C'est la nation des Seïkes, nation aussi singuliere dans son espèce que celle des Vishnapores. Elle habite l'orient de Cachemire, & s'étend jusqu'au-delà de Lahor. Libre & guerriere elle a combattu Abdala, & n'a point reconnu les empereurs Mogols; sûre d'avoir beaucoup plus de droit à l'indépendance, & même à la souveraineté de l'Inde, que la famille tartare de Tamerlan étrangère & usurpatrice.

On nous dit qu'un des Lamas du grand Thibet donna des loix & une religion aux Seïkes vers la fin de notre dernier siècle. Ils ne croient ni que Mahomet ait reçu un livre assez mal fait de la main de l'ange Gabriel, ni que Dieu ait dicté le Shastabade à Brama. Enfin n'étant ni mahométans, ni Brames, ni Lamistes, ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu sans aucun mélange. C'est la plus ancienne des religions; c'est celle des Chinois & des Scythes; & sans-doute la meilleure pour quiconque ne connaît pas la nôtre. Il fallait que ce prêtre Lama, qui a été le législateur des Seïkes, fût un vrai sage,

puiſqu'il n'abuſa pas de la confiance de ce peuple pour le tromper & pour le gouverner. Au lieu d'imiter les preſtiges du grand Lama qui règne au Thibet, il fit voir aux hommes qu'ils peuvent ſe gouverner par la raiſon. Au lieu de chercher à les ſubjuguer, ils les exhorta à être libres, & ils le ſont. Mais juſqu'à quand le ſeront-ils ? Juſqu'au tems où les eſclaves de quelque Abdala ſupérieurs en nombre viendront le cimeterre à la main les rendre eſclaves comme eux. Des dogues à qui leur maître a mis un colier de fer peuvent étrangler des chiens qui n'en ont pas.

Tel eſt en général le ſort de l'Inde ; il peut intéreſſer les Français, puiſque malgré leur valeur, & malgré les ſoins de Louis XIV. & de Louis XV, ils y ont eſſuyé tant de diſgraces. Il intéreſſe encor plus les Anglais, puiſqu'ils ſe ſont expoſés à des calamités pareilles, & que leur courage a été ſecondé de la fortune.





FRAGMENTS
SUR
LA JUSTICE,

A l'occafion du procès de Mr. le Comte de MORANGIES,

Contre les JONQUAY.



AVIS DE L'ÉDITEUR.

Ayant annoncé, à la tête de ces Fragments, le procès de Mr. le Comte de Morangiés, qui devait fuivre celui du général Lalli, nous tenons notre parole. Voici ce fragment que nous avons recouvré.

LE procès du général Lalli fut cruel: celui que le comte de Morangiés effuya, fut abfurde. Il y va de l'honneur de la nation de tranfmettre à la poftérité ces avantures odieufes, afin de laiffer un préfervatif contre les excès aux-

quels l'aveuglement de la prévention & la démence de l'eſprit de parti peuvent entraîner les hommes.

Un jeune avanturier de la lie du peuple eſt aſſez extravagant & aſſez hardi pour ſuppoſer qu'il a prêté cent-mille écus, à un maréchal-de-camp, de l'argent de ſa pauvre grand-mère qui logeait dans un galetas avec lui & le reſte de ſa famille ; il affirme, il jure qu'il a porté lui-même à pied ces cent-mille écus au maréchal-de-camp en treize voyages, & qu'il a couru environ ſix-lieues en un matin pour lui rendre ce ſervice. Ce jeune homme, nommé Liégard, ſurnommé Jonquay, ſachant à peine lire & écrire, & orthografiant comme un laquais mal élevé, avait été pourtant reçu docteur ès loix par bénéfice d'âge : condeſcendance ridicule & trop commune, abus intolérable, dont cet exemple fait aſſez voir les conſéquences. Ce docteur ès loix, dans ſa misère, trouve le ſecret d'aſſocier toute ſa famille à ſon impoſture, ſa mère, ſa grand-mère, ſes ſœurs, tous ſes parens qui logent avec lui, excepté un ancien ſergent aux gardes. Il n'y a qu'un militaire dans toute cette bande, & c'eſt le ſeul honnête homme.

Liégard Jonquay ſe lie avec un cocher & avec un clerc de procureur qui doivent lui ſervir de témoins, & partager une partie du profit. Il s'aſſure de deux courtières, dont l'une avait été pluſieurs fois enfermée à l'hôpital, & qui, depuis près d'un an, avait fait monter madame Verron, grand-mère de Jonquay, à la dignité

de prêteuſe ſur gages. Toute cette troupe s'unit dans l'eſpérance d'avoir part aux cent-mille écus. Voilà donc le docteur Liégard Du Jonquay & ſa mère & ſa grand-mère qui préſentent requête au Lieutenant-criminel pour qu'on aille enfoncer les portes de la maiſon de Mr. le comte de Morangiés, dans laquelle on trouvera ſans doute les cent-mille écus en eſpèce. Et ſi on ne les trouve pas, la troupe de Jonquay dira que leur recherche montre leur bonne foi, & que le maréchal-de-camp a mis l'argent en furetés.

Cependant la famille & ſon conſeil s'aſſemblent; ils ont quelque ſcrupule: un des complices remontre le danger qu'on peut courir dans cette affaire épineuſe. On ne croira jamais que ni vous, ni votre grand-mère ayez pu poſſéder cent-mille écus en argent comptant, vous qui vivez ſi à l'étroit dans un troiſième étage preſque ſans meubles; vous qui couchiez ſur la paille dans un fauxbourg avant d'être logés ici!.. Un des meilleurs eſprits de la bande ſe charge alors de faire un roman vraiſemblable. Par ce roman la pauvre vieille grand-mère eſt transformée en veuve opulente d'un fameux banquier nommé Verron. Ce mari, mort il y a trente ans, lui a laiſſé ſourdement, par un fidéi-commis, de la vaiſſelle d'argent, des diamans, des ſommes immenſes en or. Un ami intime, nommé Chotard, a rendu fidelement ce dépôt à la vieille; elle n'y a jamais touché, pendant près de trente années; elle a vécu noblement dans la plus extrême misère,

pour faire un jour une grande fortune à son petit-fils Liégard Jonquay ; & elle n'attend que la restitution de cent-mille écus prêtés à Mr. le comte Morangiés, à six pour cent d'usure, pour acheter à monsieur Jonquay une charge de conseiller au parlement ; car l'honneur de rendre la justice se vendait alors ; & Jonquay pouvait l'acheter tout comme un autre.

Le roman paraît très-plausible : il reste seulement une difficulté. On vous demandera pourquoi un docteur ès loix, prêt d'être reçu conseiller au parlement s'est déguisé en crocheteur pour aller porter cent-mille écus en treize voyages ? Mr. Jonquay répond qu'il ne s'est donné cette peine que pour plaire au maréchal-de-camp, qui lui avait demandé le secret. La réponse n'est pas trop bonne ; mais enfin un cocher & un ancien clerc de procureur jureront qu'ils m'ont vu préparer les sacs & les porter ; une courtière, en sortant de l'hôpital, m'aura vu revenir tout en eau de mes treize voyages. Avec de si bons témoignages nous réussirons. J'ai eu l'adresse de persuader au maréchal-de-camp que je lui ferais prêter les cent-mille écus par une compagnie d'usuriers ; j'ai tiré de lui des billets à ordre pour la même somme, payable à ma grand-mère, créancière prétendue de cette prétendue compagnie. Il faudra bien qu'il les paye. Il a beau nier la réception de l'argent & mes treize voyages : j'ai sa signature ; j'aurai des témoins irréprochables ; nous jouïrons du plaisir de le ruiner, de le déshonorer, de le voler, & de le faire condamner comme voleur.

Ce plan arrangé entre les complices, chacun se prépare à jouer son rôle. Le cocher va soulever tous les fiacres de Paris en faveur du docteur ès loix & de la famille ; le clerc de procureur va se faire guérir de la vérole chez un chirurgien ; & il attendrit les cœurs de ses camarades & des filles de joye pour une famille respectable & infortunée, indignement volée par un homme de qualité, officier général des armées du roi.

Pendant que cette pièce commence à se joüer, le maréchal-de-camp, informé des préparatifs, va trouver le magistrat de la Police & lui expose le fait. Le lieutenant de Police, qui a l'inspection sur les usuriers, & sur les troisièmes étages, fait interroger la famille Jonquay par des officiers de Police. Le crime tremble toujours devant la justice. On intimide, on menace Jonquay & sa mère. Les scélérats déconcertés avouent leur délit les larmes aux yeux ; ils signent leur condamnation. On croit l'affaire finie.

Qu'arrive-t-il alors ? Un praticien, qui était de la troupe, ranime le courage des confédérés. » Souffrirons-nous, mes chers amis, » qu'une si belle proye nous échappe ? Il s'agit » ou de partager entre nous cent-mille écus, » gagnés par notre industrie, ou d'aller aux » galères ; choisissez. Vous avez avoué votre » crime devant un commissaire de quartier : » cette faiblesse peut se réparer. Dites que vous » y avez été forcés. Dites que vous avez été » détenus en chartre privée, au mepris des

» loix

» loix du royaume ; qu'on vous a chargés
» de fers, que vous avez été mis à la torture.

» C'est le *cædebatur virgis cives romanus*,
» de Ciceron. C'est le *metus cadens in constantem virum*, de Tribonien. N'êtes-vous pas
» *constans vir*, Mr. Jonquay ? Oui, monsieur ;
» eh bien, demandez justice contre la Police
» qui persécute les gens de bien. Criez qu'un
» maréchal-de-camp vous vole, que toute la
» police est son complice, & qu'on vous a ou-
» trageusement battu pour vous faire avouer
» que vous êtes un fripon.

» Il faut de l'argent pour soutenir un procès
» si délicat. Nous vous amenons Mr. Aubourg,
» autrefois laquais, puis tapissier, & mainte-
» nant usurier ; vendez-lui votre procès, il
» fera tous les frais ; c'est un homme d'hon-
» neur & de crédit, qui manie les affaires d'une
» dame de grande considération, & qui ameu-
» tera pour vous tout Paris.

Mr. Jonquay & sa vieille grand-mère Verron vendent donc leur procès à Mr. Aubourg. On assigne devant le parlement le maréchal-de-camp comme ayant volé cent-mille écus à la famille d'un jeune docteur prêt d'être reçu conseiller ; comme instigateur des fureurs tiranniques de la Police ; comme suborneur de faux témoins ; comme opresseur des bons bourgeois de Paris !

La vieille grand-mère Verron meurt sur ces entrefaites ; mais avant de mourir on lui dicte un testament absurde, un testament qu'elle n'a pu faire. Toute la famille en grand deuil, ac-

compagnée de ſon praticien & de l'uſurier Aubourg, va ſe jetter aux pieds du roi & implorer ſa juſtice. Il ſe trouve quelquefois à la cour des ames compatiſſantes, quand cette compaſſion peut ſervir à perdre un officier général. Preſque tout Verſailles, & preſque tout Paris, & bientôt preſque tout le royaume, ſe déclarérent pour le candidat Jonquay, & pour cette famille honnête ſi indignement volée, & ſi cruellement miſe à la torture.

L'affaire ſe plaida d'abord devant la grand chambre & la tournelle aſſemblées. Un avocat des Jonquay prouva que tous les officiers des armées du roi ſont des eſcrocs & des fripons; qu'il n'y a d'honneur & de vertu que chez les cochers, les clercs de procureur, les prêteurs ſur gages, les entremetteuſes & les uſurieres. Il fit voir que rien n'eſt plus naturel, plus ordinaire, qu'une vieille femme très-pauvre, qui poſſede pendant trente ans cent-mille écus dans ſon armoire, qui les prête à un officier qu'elle ne connaît pas, & un jeune docteur ès loix qui court ſix lieues à pied pour porter ces cent-mille écus à cet officier dans ſes poches.

Enſuite, il peignit patétiquement le candidat Jonquay & ſa mère entre les mains des bourreaux de la Police, chargés de fers, meurtris de coups, évanouïs dans les tourments, forcés enfin d'avouer un crime dont ils étaient innocents; leur vertu barbarement immolée au crédit & à l'autorité, n'ayant pour ſoutien que la générofité de Mr. Aubourg, qui avait

bien voulu acheter ce procès, à condition qu'il n'en aurait pour lui qu'environ cent-vingt-mille livres. Toutes les bonnes femmes pleurèrent; les usuriers & les escrocs battirent des mains; les juges furent ébranlés; le parlement renvoya l'affaire en premiere instance au bailliage du palais; petite jurisdiction inconnue jusqu'alors.

Le ridicule, l'absurdité du roman de la bande Jonquay étaient assez sensibles; l'infamie de leurs manœuvres, l'insolence de leur crime étaient manifestes; mais la prévention était plus forte. Le public séduit, séduisit le juge du bailliage.

La populace gouverne souvent ceux qui devraient la gouverner & l'instruire. C'est elle qui dans les séditions donne des loix, elle asservit le sage à ses folles superstitions; elle force le ministère, dans des tems de cherté, à prendre des partis dangereux. Elle influe souvent dans les jugements des magistrats subalternes. Une prêteuse sur gages persuade une servante, qui persuade sa maîtresse, qui persuade son mari. Un cabaretier empoisonne un juge de son vin & de ses discours. Le bailliage fut ainsi endocumenté. Le plaisir d'humilier la noblesse chatouillait encor en secret l'amour propre de quelques bourgeois qui étaient devenus ses juges je ne sçais comment.

Le maréchal-de-camp fut plongé dans la prison la plus dure, condamné à payer un argent qu'il n'avait jamais reçu, & à des amendes infamantes: le crime triompha.

Alors le public des honnêtes gens commença d'ouvrir les yeux. La maladie épidémique qui s'était répandue dans toutes les conditions avait perdu de sa malignité.

L'affaire ayant été enfin reportée de droit au parlement, le premier président monsieur De Sauvigni interrogea lui-même les témoins. Il produisit au grand jour la vérité si longtems obscurcie. Le parlement vengea par un arrêt solemnel le comte de Morangiés & ses accusateurs. Du Jonquay & sa mère furent condamnés au bannissement, peine bien douce pour leur crime, mais que les incidents du procès ne permettaient pas de rendre plus grieve.

Il était d'ailleurs plus nécessaire de manifester l'innocence du Comte que de flétrir la canaille des accusateurs dont on ne pouvait augmenter l'infamie. Enfin tout Paris s'étonna d'avoir été deux ans entiers la dupe du mensonge le plus grossier & le plus ridicule que la sottise & la fripponerie en délire aient pu jamais inventer.

Puissent de tels exemples aprendre aux Parisiens à ne pas juger des affaires sérieuses comme d'un opéra comique, sur les discours d'un perruquier ou d'un tailleur, répétés par des femmes de chambre. Mais un peuple qui a été vingt ans entiers la dupe des miracles de Mr. l'abbé Pâris, & des gambades de Mr. l'abbé Bécherand, pourra-t-il jamais se corriger?

Odi profanum vulgus, & arceo.



FRAGMENT
SUR
L'HISTOIRE GÉNÉRALE.



ARTICLE PREMIER.

Qu'il faut se défier de presque tous les monuments anciens.

IL y a plus de quarante ans que l'amour de la vérité, & le dégoût qu'inspirent tant d'histoires modernes imspirèrent à une dame d'un grand nom, & d'un esprit supérieur à ce nom, l'envie d'étudier avec nous ce qui méritait le plus d'être observé dans le tableau général du monde; tableau si souvent défiguré.

Cette dame, célèbre par ses connaissances singulières en mathématiques, ne pouvait souffrir les fables que le temps a consacrées; qu'il est si aisé de répéter; qui gâtent l'esprit & qui l'énervent.

Elle était étonnée de ce nombre prodigieux de systêmes sur l'ancienne chronologie, différents entr'eux d'environ mille années. Elle

Nombre prodigieux d'anciennes erreurs.

l'était encor davantage que l'hiſtoire conſiſtât en récits de batailles ſans aucune connaiſſance de la tactique, excepté dans Xénophon & dans Polibe; qu'on parlât ſi ſouvent de prodiges, & qu'on eût ſi peu de lumière ſur l'hiſtoire naturelle; que chaque auteur regardât ſa ſecte comme la ſeule vraie, & calomniât toutes les autres. Elle voulait connaître le génie, les mœurs, les loix, les préjugés, les cultes, les arts; & elle trouvait qu'en l'année de la création du monde trois-mil, deux-cent, ou, trois-mil neuf-cent, il n'importe, un roi inconnu avait défait un roi plus inconnu encore, près d'une ville dont la ſituation était entièrement ignorée.

Pluſieurs ſavans recherchaient en quel tems Europe fut enlévée en Phénicie par Jupiter; & ils trouvaient que c'étaient juſte treize-cent ans avant notre ère vulgaire. D'autres réfutaient cinquante-neuf opinions ſur le jour de la naiſſance de Romulus, fils du dieu Mars & de la veſtale Rhea-Sylvia. Ils établiſſaient un ſoixantième ſyſtême de chronologie. Nous en fîmes un ſoixante & unième; c'était de rire de tous les contes ſur leſquels on diſputait ſérieuſement depuis tant de ſiècles.

Envain nous trouvions par toutes le médailles, des veſtiges d'anciennes fêtes célébrées en l'honneur des fables, des temples érigés en leur mémoire; elles n'en étaient pas moins fables. La fête des Lupercales atteſta, le 15 février, pendant neuf-cent ans, non-ſeulement le prodige de la naiſſance de Romulus & de Ré-

mus, mais encor l'avanture de Faunus qui prit Hercule pour Omphale dont il était amoureux. Mille événements étaient ainsi consacrés en Europe & en Asie. Les amateurs du merveilleux disaient : il faut bien que ces faits soient vrais, puisque tant de monuments en sont la preuve. Et nous disions : il faut bien qu'ils soient faux, puisque le vulgaire les a crus. Une fable a quelque cours dans une génération ; elle s'établit dans la seconde, elle devient respectable dans la troisième ; la quatrième lui élève des temples. Il n'y avait pas, dans toute l'antiquité profane, un seul temple, une seule fête, un seul collège de prêtres, un seul usage, qui ne fût fondé sur une sottise. Tel fut le genre-humain ; & c'est sous ce point de vüe que nous l'envisageames.

Monumens crus historiques, sont monumens de fables.

Quelle pouvait être l'origine du conte d'Hérodote, que le soleil, en onze cent années, s'était couché deux fois à l'orient ? Où Licophron avait-il pris qu'Hercule, embarqué sur le détroit de Calpé dans son gobelet, fut avalé par une baleine ; qu'il resta trois jours & trois nuits dans le ventre de ce poisson, & qu'il fit une belle ode dès qu'il fut sur le rivage.

Exemples.

Nous ne trouvons d'autre raison de tous ces contes que dans la faiblesse de l'esprit humain, dans le goût du merveilleux, dans le penchant à l'imitation, dans l'envie de surpasser ses voisins. Un roi Egyptien se fait ensevelir dans un petite piramide de douze à quinze pieds ; un autre veut être placé dans une piramide de cent, un troisième va jusqu'à cinq

ou six cent. Un de tes rois est allé dans les pays orientaux par mer ; un des miens est allé dans le soleil, & a éclairé le monde pendant un jour. Tu bâtis un temple à un bœuf ; je vais en bâtir un pour un crocodile. Il y a eu dans ton pays des géans qui étaient les enfans des génies & des fées : nous en aurons qui escaladeront le ciel & qui se battront à coups de montagnes.

Il était bien plus aisé, & même plus profitable d'imaginer & de copier tous ces contes que d'étudier les mathématiques. Car avec des fables, on gouvernait les hommes ; & les sages furent presque toujours méprisés & écrasés par les puissants. On payait un astrologue, & on négligeait un géomètre. Cependant il y eut par tout quelques Sages qui firent des chose utiles ; & c'était là ce que la personne illustre dont nous parlons voulait connaître.

L'histoire universelle anglaise, plus volumineuse que le discours de l'éloquent Bossuet n'est court & resserré, n'avait point encor paru. Les Savans, qui travaillerent depuis avec un Juif & deux Presbitériens à ce grand ouvrage, eurent un but tout différent du nôtre. Ils voulaient prouver que la partie du mont Ararat, sur laquelle l'arche de Noë s'arrêta, était à l'orient de la plaine de Sénaar, ou Shinaar, ou Seniar ; que la tour de Babel n'avait point été bâtie à mauvaise intention ; qu'elle n'avait qu'une lieue & un quart de hauteur, & non pas cent trente-lieues, comme des exagérateurs l'avaient dit ; que *la confusion des langues à*

Babel produisit dans le monde les effets les plus heureux & les plus admirables: ce sont leurs propres paroles. Ils examinaient avec attention lequel avait le mieux calculé ou du savant Pétau qui comptait six-cent vingt-trois milliards, six-cent douze millions d'hommes sur la terre, environ trois siécles après le déluge de Noë, ou du savant Cumberland qui n'en comptait que trois milliards trois-cent trente-trois mille. Ils recherchaient si Usaphed, roi d'Egypte, était fils ou neveu du roi Véneph. Ils savaient pourquoi Cayomarat, ou Cayoumaras, ayant été le premier roi de Perse, cependant son petit-fils Siamek passa pour être l'Adam des Hébreux, inconnu à tous les autres peuples.

Pour nous, notre seule intention était d'étudier les arts & les mœurs.

Comme l'histoire du respectable Bossuet finissait à Charlemagne, madame du Chatelet nous pria de nous instruire en général avec elle de ce qu'était alors le reste du monde, & de ce qu'il a été jusqu'à nos jours. Ce n'était pas une chronologie qu'elle voulait, un simple almanach antique des naissances, des mariages & des morts de Rois, dont les noms sont à peine parvenus jusqu'à nous, & encor tout falsifiés. C'était l'esprit des hommes, qu'elle voulait contempler.

Nous commençames nos recherches par l'orient, dont tous les arts nous sont venus avec le tems. Il n'est aucune histoire qui commence autrement; ni le prétendu Hermès, ni Mané-

ton, ni Bérose, ni Sanconiaton, ni les Shasta, ni les Veidam indiens, ni Zoroastre, ni les premiers auteurs Chinois ne portèrent ailleurs leurs premiers regards; & l'auteur inspiré du Pentateuque ne parla point de nos peuples occidentaux.



ARTICLE SECOND.

De la Chine.

IL ne nous fallut ni de profondes recherches, ni un grand effort pour avouer que les Chinois, ainsi que les Indiens, ont précédé dès longtems l'Europe dans la connaissance de tous les arts nécessaires. Nous ne sommes point enthousiastes des lieux éloignés & des tems antiques; nous savons bien que l'orient entier, loin d'être aujourd'hui notre rival en mathématiques & dans les beaux arts, n'est pas digne d'être notre écolier; mais s'ils n'ont pas décoré, comme nous, le grand édifice des arts, ils l'ont construit. Nous crumes, sur la foi des voyageurs & des missionnaires de toute espèce, tous d'accord ensemble, que les Chinois inventèrent l'imprimerie environ deux mille ans avant qu'on l'imitât dans la basse Allemagne; car on y grava d'abord des planches en bois comme à la Chine, & ce ne fut qu'après ce tâtonnement de l'art qu'on parvint à l'admirable invention des caractères mobiles. Nous dimes

Des inventions réelles des Chinois.

que les Chinois n'ont jamais pu imiter à leur tour l'imprimerie d'Europe. Mr. Warburton, qui ne hait pas à tomber sur les Français, crut que nous proposions aux Chinois de fondre des caractères de leur quatre-vingt dix mille mots symboliques. Non; mais nous désirames que les Chinois adoptassent enfin l'alphabet des autres nations, sans quoi il ne sera guères possible qu'ils fassent de grands progrès dans des sciences qu'ils ont inventées.

Toutefois leur méthode de graver sur planche nous paraît avoir de grands avantages sur la nôtre. Premièrement, le graveur qui imprime, n'a pas besoin d'un fondeur. Secondement, le livre n'est pas sujet à périr, la planche reste. Troisièmement, les fautes se corrigent aisément après l'impression. Quatrièmement, le graveur n'imprime qu'autant d'exemplaires qu'on lui en demande, & par là on épargne cette énorme quantité d'imprimés qui chez nous se vendent au poids pour servir d'enveloppes aux ballots.

Verre.

Il paraît incontestable qu'ils ont connu le verre avant nous. L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Egyptiens & sur les Chinois*, vrai savant puisqu'il pense, & qui ne paraît pas trop prévenu en faveur des modernes, dit que les Chinois n'ont encor que des fenêtres de papier. Nous en avons aussi beaucoup, & surtout dans nos provinces méridionales; mais des officiers très-dignes de foi, nous ont assuré qu'ils avaient été invités à diner, auprès de Canton, dans des maisons dont les fenêtres étaient figurées en arbres chargés de feuilles

& de fruits, qui portaient entre leurs branches de beaux desseins d'un verre très-transparent.

Il n'y a pas soixante ans que notre Europe a imité la porcélaine de la chine : nous la surpassons à force de soins ; mais ces soins mêmes la rendent très-chere, & d'un usage peu commun. Le grand secret des arts est que toutes les conditions puissent en jouïr aisément.

Mr. P....., auteur des *Réflexions philosophiques*, ne fait pas des réflexions indulgentes. Il reproche aux Chinois leurs tours vernissées à neuf étages, sculptées, & ornées de clochettes. Quel est l'homme pourtant qui ne voudrait pas en avoir une au bout de son jardin, pourvu qu'elle ne lui cachât pas la vûe ? Le grand prêtre juif avait des cloches au bas de sa robe ; nous en mettons au cou de nos vaches & de nos mulets. Peut-être qu'un carillon aux étages d'une tour ferait assez plaisant.

Il condamne les ponts, qui sont si élevés, que les mâts de tous les bateaux passent facilement sous les arcades ; & il oublie que sur les canaux d'Amsterdam & de Rotterdam on voit cent ponts levis qu'il faut lever & baisser plusieurs fois jour & nuit.

Architec-re. Il méprise les Chinois, parce qu'ils aiment mieux construire leurs maisons en étendue qu'en hauteur. Mais du moins il faudrait avouer qu'ils avaient des maisons vernies, plusieurs siecles avant que nous eussions des cabanes où nous logions avec notre bétail, comme on fait encor en Vestphalie. Au reste, chacun suit son goût. Si l'on aime mieux loger à un septième

étage, *ubi ponunt ova columbæ*, qu'au rez-de-chaussée ; si l'on préfére le danger du feu & l'impossibilité de l'éteindre, quand il prend au faîte d'un logis, à la facilité de s'en sauver, quand la maison n'a qu'un étage ; si les embarras, les incommodités, la puanteur, qui résultent de sept étages établis les uns sur les autres sont plus agréables que tous les avantages attachés aux maisons basses, nous ne nous y opposons pas. Nous ne jugeons point du mérite d'un peuple par la façon dont il est logé ; nous ne décidons point entre Versailles & la grande maison de plaisance de l'empereur Chinois, dont frère Attiret nous a fait depuis peu la description.

Grande muraille.

Nous voulons bien croire qu'il y eut autrefois en Egypte un roi appellé d'un nom qui a quelque rapport à celui de Sésostris ; lequel n'est pas plus un mot égyptien que celui de Charles & de Fédéric. Nous ne disputerons point sur une prétendue muraille de trente lieues que ce prétendu Sésostris fit élever pour empêcher les voleurs arabes de venir piller son pays. S'il construisit ce mur pour n'être point volé, c'est une grande présomption qu'il n'alla pas lui-même voler les autres nations, & conquérir la moitié du monde pour son plaisir, sans se soucier de la gouverner, comme nous l'assure Mr. Larchet répétiteur au collège Mazarin.

Nous ne croyons pas un mot de ce qu'on nous dit d'une muraille bâtie par les Juifs, commençant au port de Joppé, qui ne leur

appartenait point, jusqu'à une ville inconnue, nommée Carpasabé, tout le long de la mer, pour empêcher un roi Antiochus de s'avancer contr'eux par terre. Nous laissons là tous ces retranchements, toutes ces lignes qui ont été d'usage chez tous les peuples. Mais il faut convenir que la grande muraille de la Chine est un des monuments qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Il fut entrepris trois-cent ans avant notre ère : la vanité ne le construisit pas, comme elle bâtit les piramides. Les Chinois n'imitèrent point les Huns qui élevèrent des palissades de pieux, & de terre pour s'y retirer après avoir pillé leurs voisins. L'esprit de paix seul imagina la grande muraille. Il est certain que la Chine, gouvernée par les loix, ne voulut qu'arrêter les Tartares qui ne connaissaient que le brigandage. C'est encor une preuve que la Chine n'avait point été peuplée par des Tartares, comme on l'a prétendu. Les mœurs, la langue, les usages, la religion, le gouvernement étaient trop opposés. La grande muraille fut admirable & inutile : le courage & la discipline militaire eussent été des remparts plus assurés.

Grand canal.

Mr. P.... a beau regarder avec des yeux de mépris tous les ouvrages de la Chine, il n'empêchera pas que le grand canal, fait de main d'homme, dans la longueur de cent-soixante de nos grandes lieues, & les autres canaux qui traversent ce vaste empire, ne soient un exemple qu'aucune nation n'a pu encor imiter : les Romains mêmes ne tentèrent jamais une telle entreprise.

ARTICLE TROISIEME.

De la population de la Chine & des mœurs.

VOilà donc deux travaux immenſes qui n'ont eu pour but que l'utilité publique ; la grande muraille qui devait défendre l'empire Chinois, & les canaux qui favoriſent ſon commerce. Joignons-y un avantage encor plus grand, celui de la population, qui ne peut être que le fruit de l'aiſance & de la ſûreté de chaque citoyen dans ſa petite poſſeſſion en tems de paix ; car les mendians ne ſe marient en aucun lieu du monde. La poligamie ne peut être regardée comme contraire à la population ; puiſque par le fait les Indes, la Chine, le Japon, où la poligamie fut toujours reçue, ſont les pays les plus peuplés de l'univers. S'il eſt permis de citer ici nos Livres ſacrés, nous dirons que Dieu même, en permettant aux Juifs la pluralité des femmes, leur promit *que leur race ſerait multipliée comme les ſables de la mer.*

Population & poligamie.

On allégue que la nature fait naître à peu près autant de femelles que de mâles, & que par conſéquent ſi un homme prend quatre femmes, il y a trois hommes qui en manquent. Mais il eſt avéré aujourd'hui que dans toute l'Europe, s'il naît un dix-ſeptième de plus

d'hommes que de femmes, il en meurt aussi beaucoup plus avant l'âge de trente ans, par la guerre, par la multitude des professions pénibles, plus meurtrières encor que la guerre, & par les débauches non moins funestes. Il en est probablement de même en Asie. Tout Etat, au bout de trente ans, aura donc moins de mâles que de femelles. Comptez encor les Eunuques & les Bonzes, il restera peu d'hommes. Enfin, observez qu'il n'y a que les premiers d'un Etat, presque toujours très-opulents, qui puissent entretenir plusieurs femmes, & vous verrez que la poligamie peut être non-seulement utile à un Empire, mais nécessaire aux Grands de cet Empire.

Considérez sur-tout que l'adultère est très-rare dans l'orient, & que dans les Harem gardés par des Eunuques il est impossible. Voyez au contraire comme l'adultère marche la tête levée dans notre Europe; quel honneur chacun se fait de corrompre la femme d'autrui; quelle gloire se font les femmes d'être corrompues; que d'enfans n'appartiennent pas à leurs pères! combien les races les plus nobles sont mêlées & dégénérées! Jugez après cela lequel vaut le mieux ou d'une poligamie permise par les loix, ou d'une corruption générale autorisée par les mœurs.

Si dans la Chine plusieurs femmes de la lie du peuple exposent leurs enfans dans la crainte de ne pouvoir les nourrir, c'est peut-être encor une preuve en faveur de la poligamie: car si ces femmes avaient été belles, si elles avaient

pu

pu entrer dans quelque ferrail, leurs enfans auraient été élevés avec des soins paternels.

Nous sommes loin d'insinuer qu'on doive établir la poligamie dans notre Europe chrétienne. Le Pape Grégoire II, dans sa Décrétale adressée à St. Boniface, permit qu'un mari prît une seconde femme, quand la sienne était infirme. Luther & Mélanchon permirent au Landgrave de Hesse deux femmes, parce qu'il avait au nombre de trois ce qui chez les autres se borne à deux. Le chancelier d'Angleterre Cowper, qui était dans le cas ordinaire, épousa cependant deux femmes, sans demander permission à personne ; & ces deux femmes vécurent ensemble dans l'union la plus édifiante ; mais ces exemples sont rares.

Quant aux autres loix de la Chine, nous avons toujours pensé qu'elles étaient imparfaites, puisqu'elles sont l'ouvrage des hommes qui les exécutent. Mais, qu'on nous montre un autre pays, où les bonnes actions soient récompensées par la loi? où le laboureur le plus vertueux & le plus diligent soit élevé à la dignité de Mandarin, sans abandonner sa charrue? Par tout on punit le crime : il est plus beau sans doute d'encourager à la vertu.

A l'égard du caractère général des nations, la nature l'a formé. Le sang des Chinois & des Indiens est peut-être moins âcre que le nôtre, leurs mœurs plus tranquilles. Le bœuf est plus lent que le cheval ; & la laitue differe de l'absynthe.

Le fait eſt qu'à notre orient & à notre occident la nature a de tout tems placé des multitudes d'êtres de notre eſpèce que nous ne connaiſſons que d'hier. Nous ſommes ſur ce globe comme des inſectes dans un jardin: ceux qui vivent ſur un chêne rencontrent rarement ceux qui paſſent leur courte vie ſur un orme.

Rendons juſtice à ceux que notre induſtrie & notre avarice ont été chercher par delà le Gange; ils ne ſont jamais venus dans notre Europe pour gagner quelque argent; ils n'ont jamais eu la moindre penſée de ſubjuguer notre entendement; & nous avons paſſé des mers inconnues pour nous rendre maîtres de leurs tréſors, ſous prétexte de leur rendre le ſervice de gouverner leurs ames.

Quand les Albuquerques vinrent ravager les côtes de Malabar, ils menaient avec eux des marchands, des miſſionnaires, & des ſoldats. Les miſſionnaires batiſaient les enfans que les ſoldats égorgeaient. Les marchands partageaient le gain avec les capitaines; le miniſtère portugais les rançonnait tous; & des auteurs moines, traduits enſuite par d'autres moines, tranſmettaient à la poſtérité tous les miracles que fit la ſainte Vierge dans l'Inde pour enrichir des marchands Portugais.

Les Européans entraient alors dans deux mondes nouveaux; celui de l'occident a été preſque tout entier noyé dans ſon ſang. Si des fanatiques d'Europe ne ſont pas venus à bout d'exterminer l'orient, c'eſt qu'ils n'en ont pas eu la force; car le deſir ne leur a pas manqué;

& ce qu'ils ont fait au Japon ne l'a prouvé que trop à leur honte éternelle.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer aux yeux épouvantés des lecteurs judicieux ces portraits que nous avons déja exposés, de la subversion de tant d'Etats sacrifiés aux fureurs de l'avarice, & de la superstition plus cruelle encor que la soif des richesses. Contenons-nous dans les bornes des recherches historiques.



ARTICLE QUATRIEME.

Si les Egyptiens ont peuplé la Chine, & si les Chinois ont mangé des hommes.

NOus avons toujours soupçonné que les grands peuples des deux continents ont été *autoctones*, indigènes; c'est-à-dire, originaires des contrées qu'ils habitent, comme leurs quadrupédes, leurs singes, leurs oiseaux, leurs reptiles, leurs poissons, leurs arbres & toutes leurs plantes.

Que chaque climat eut ses habitans.

Les rangiferes de la Laponie, & les girafes d'Afrique ne descendent point des cerfs d'Allemagne & des chevaux de Perse. Les palmiers d'Asie ne viennent point des poiriers d'Europe. Nous avons cru que les Nègres n'avaient point des Irlandais pour ancêtres. Cette vérité est si démontrée aux yeux, qu'elle nous a paru démontrée à l'esprit; non que nous osions avec

St. Thomas, (*) dire que l'Être-suprême agissant de toute éternité, ait produit de toute éternité ces races d'animaux qui n'ont jamais changé parmi les bouleversements d'une terre qui change toujours. Il ne nous appartient pas de nous perdre dans ces profondeurs; mais nous avons pensé que ce qui est, a du moins été longtems. Il nous a paru par exemple que les Chinois ne descendent pas plus d'une colonie d'Egypte que d'une colonie de basse-Bretagne. Ceux qui ont prétendu que les Egyptiens avaient peuplé la Chine, ont exercé leur esprit & celui des autres. Nous avons applaudi à leur érudition & à leurs efforts; mais ni la figure des Chinois, ni leurs mœurs, ni leur langage, ni leur écriture, ni leurs usages, n'ont rien de l'antique Egypte. Ils ne connurent jamais la circoncision: aucune des divinités égyptiennes ne parvint jusqu'à eux: ils ignorèrent toujours les mystères d'Isis.

Les Egyptiens ne connurent jamais la Chine.

Mr. P...., auteur des Réflexions Philosophiques, a traité d'absurde ce système, qui fait des Chinois une colonie égyptienne, & il se fonde sur les raisons les plus fortes. Nous ne sommes pas assez savants pour nous servir du mot *absurde*; nous persistons seulement dans notre opinion, que la Chine ne doit rien à l'Egypte. Le père Parennin l'a démontré à Mr. de Mairan. Quelle étrange idée dans deux ou trois têtes de français, qui n'étaient jamais sortis de leur pays, de prétendre que l'Egypte

(*) *Summa Catholicæ fidei*, liv. 2, chap. 32.

s'était transportée à la Chine, quand aucun Chinois, aucun Egyptien n'a jamais avancé une telle fable.

Les Chinois ont-ils été antropophages?

D'autres ont prétendu que ces Chinois si doux, si tranquilles, si aisés à subjuguer & à gouverner, ont dans les anciens tems sacrifié des hommes à je ne sais quel Dieu, & qu'ils en ont mangé quelquefois. Il est digne de notre esprit de contradiction de dire que les Chinois immolaient des hommes à Dieu, & qu'ils ne reconnaissaient pas de Dieu. Pour le reproche de s'être nourris de chair humaine, voici ce que le père Parennin avoue à Mr. de Mairan (*).

» Enfin si l'on ne distingue pas les tems de » calamités des tems ordinaires, on pourra dire » de presque toutes les nations & de celles qui » sont les mieux policées, ce que les Arabes » ont dit des Chinois: car on ne nie pas ici » que des hommes réduits à la dernière ex- » trêmité n'ayent quelquefois mangé de la » chair humaine; mais on ne parle aujour- « d'hui qu'avec horreur de ces malheureux » tems, auxquels, disent les Chinois, le ciel » irrité contre la malice des hommes, les pu- » nissait par le fléau de la famine, qui les por- » tait aux plus grands excès.

» Je n'ai pas trouvé néanmoins que ces » horreurs soient arrivées sous la dynastie des » *Tang*, qui est le tems auquel ces Arabes

(*) Dans sa lettre datée de Pekin du 11 Auguste 1730 page 163, Tom. XXI. des *Lettres édifiantes*, édition de Paris 1734.

» assurent qu'ils sont venus à la Chine, mais
» à la fin de la dynastie des *Han* au second
» siècle après Jésus-Christ. »

Ces Arabes, dont parlent Mrs. de Mairan & Parennin, sont les mêmes que nous avons déja cités ailleurs. Ils voyagèrent, comme nous l'avons dit, à la Chine au milieu du neuviéme siècle, quatre-cent ans avant ce fameux vénitien Marco Paolo, qu'on ne voulut pas croire lorsqu'il disait qu'il avait vu un grand peuple plus policé que les nôtres; des villes plus vastes; des loix meilleures en plusieurs points. Les deux Arabes y étaient abordés dans un tems malheureux après des guerres civiles & des invasions de barbares au milieu d'une famine affreuse. On leur dit, par interprêtes, que la calamité publique avait été au point que plusieurs personnes s'étaient nourries de cadavres humains. Ils firent comme presque tous les voyageurs, ils mêlerent un peu de vérité à beaucoup de mensonges.

Le nombre des peuples, que ces deux Arabes nomment antropophages, est étonnant: ce sont d'abord les habitans d'une petite île auprès de Ceylan, peuplée de noirs. Plus loin sont d'autres îles qu'ils appellent Rammi & Angaman, où les peuples dévoraient les voyageurs qui tombaient entre leurs mains. Ce qu'il y a de triste, c'est que Marco Paolo dit la même chose, & que l'archevêque Navarette l'a confirmé au dix-septième siècle, *à los Europeos que cogen es constante que vivos se los van comiendo.*

Texera dit que les Javans avaient encor cette abominable coutume au commencement du ſeizième ſiècle, & que le mahométiſme a eu de la peine à l'abolir. Quelques hordes de Caffres & d'Affriquains ont été accuſés de cette horreur.

Si on ne nous a point trompés ſur la Chine; ſi dans un de ces tems déſaſtreux, où la faim ne reſpecte rien, quelques Chinois ſe livrèrent à une action de déſeſpoir qui ſoulève la nature, ſouvenons-nous toujours qu'en Hollande la canaille de La Haye mangea de nos jours le cœur du reſpectable de Wit, & que la canaille de Paris mangea le cœur du maréchal d'Ancre. Mais ſouvenons-nous auſſi que ceux qui percèrent ces cœurs furent cent fois plus coupables que ceux qui les mangèrent. Songeons à nos Matines de Paris, à nos Vêpres de Sicile, en pleine paix; aux maſſacres d'Irlande, pendant leſquels les Irlandais catholiques feſaient de la chandelle avec la graiſſe des Anglais proteſtants. Songeons aux maſſacres des vallées du Piémont, à ceux du Languedoc & des Cévennes, à ceux de tant de millions d'Amériquains par des Eſpagnols qui récitaient leur roſaire, & qui établiſſaient des boucheries publiques de chair humaine. Détournons les yeux & paſſons vite.



ARTICLE CINQUIEME.

Des anciens établissements & des anciennes erreurs avant le siècle de Charlemagne.

AVant de venir au mémorable fiècle de Charlemagne, il fallut voir quelles révolutions avaient amené ce fiècle dans notre occident, & comment les deux religions chrétienne & musulmane s'étaient partagé le monde depuis le golphe de Perse jusqu'à la mer Atlantique. C'était un grand spectacle, mais une pénible recherche: il falut presser cent quintaux de mensonges pous en extraire une once de vérités. La foule des auteurs, qui n'ont écrit que pour nous tromper, est effraiante. Qu'on en juge seulement par cinquante évangiles apocriphes, écrits dès le premier fiècle de notre ère, & suivis sans interruption de fables absurdes, jusqu'aux fausses décrétales forgées au fiècle de Charlemagne, & jusqu'à la donation de Constantin, & cette donation de Constantin suivie de la légende dorée, & cette légende dorée renforcée par la fleur des Saints, & cette fleur des Saints perfectionnée par le pédagogue Chrétien; le tout courronné par les miracles de l'abbé Pâris dans le fauxbourg St. Médard au dix-huitième fiècle.

Nous osames d'abord douter de ces donations immenses faites aux Evêques de Rome par

Charlemagne & par son fils, & surtout des donations de pays que Charles & Louis le Faible ne possédaient pas. Mais nous ne prétendimes point mettre en doute le droit que les Papes ont acquis par le tems sur les pays qu'ils possédent. Ils en sont souverains, comme les évêques d'Allemagne sont souverains dans leurs diocèses. Leurs droits ne sont pas à la vérité écrits dans l'Evangile. Une religion, formée par des pauvres & qui anathématise la richesse & l'esprit de domination, n'a pas ordonné à ses prêtres de monter sur des trônes & d'armer leurs mains du glaive! Mais rien n'existe aujourd'hui de ce qu'était l'Eglise dans son origine; le tems a tout changé & changera tout encore; il a établi dans notre ocident les souverainetés des barbares vomis de la Scythie, & changé les chaires d'instruction en trônes.

Nous avons respecté ces dominations nouvelles dans notre histoire, & nous avons même remarqué combien notre antique barbarie les avait rendues nécessaires. Quelques jésuites, & sur-tout je ne sais quel Nonote, écrivirent alors contre nous avec plus d'amertume que de science. Ils nous accusèrent d'avoir été peu respectueux envers St. Pierre & St. Charlemagne. Ils ne se doutaient pas alors que les successeurs de Charlemagne & de Pierre aboliraient l'ordre des jésuites, & que les généraux casseraient leurs soldats mal payés. Quoique nous eussions parlé de l'établissement du Christianisme avec le plus profond respect, on nous accusa cependant d'en avoir un peu manqué.

On voulut nous écraser sous soixante volumes de Pères de l'Eglise, pour nous prouver que St. Pierre avait été à Rome, sans que St. Luc & St. Paul en eussent jamais parlé; qu'il avait été *sur le trône épiscopal de Rome*, quoiqu'assurément il n'y eût point de trône épiscopal en ce tems-là, ni même d'évêques d'aucun diocèse. La principale démonstration du voyage de St. Pierre à Rome, se tirait d'une lettre qu'il avait écrite & datée de Babylone: or Babylone signifiait évidemment Rome, comme Falaise signifie Perpignan. Les autres preuves étaient fondées sur certains contes d'un Abdias, d'un Marcel & d'un Egésippe, qui n'étaient dignes assurément d'être ni pères ni fils de l'Eglise.

Livres apocrifes d'Abdias, de Marcel, & d'Egésippe.

Ces feseurs de mille & une nuits nous contaient donc que Simon-Pierre, étant venu à Rome, (quoique sa mission fût pour les circoncis) y rencontra le magicien Simon, qui se changeait tantôt en brebis & tantôt en chévre. Ce Simon d'abord lui envoya faire un compliment par un de ses chiens, auquel Simon-Pierre répondit fort poliment. Ils se brouillèrent ensuite pour un cousin de l'empereur Néron, qui était mort. Simon, qu'on appellait Vertu de Dieu, défia St. Pierre à qui ressusciterait le mort. Simon le fit remuer; mais Pierre le fit marcher, & gagna la gageure. Ensuite ils se défièrent au vol, en présence de l'empereur. Simon vola dans les airs mieux que Dédale; mais Pierre pria le Seigneur si ardemment de faire tomber Simon Vertu-dieu,

comme Icare, qu'il tomba & se cassa les jambes. Néron, indigné de voir son sorcier estropié, fit crucifier Pierre les pieds en haut, & couper la tête à Paul, &c... &c... Cela arriva la dernière année de Néron. Pierre avait gouverné l'église vingt-cinq ans sous cet empereur, qui n'en règna que treize.

Ce livre d'Abdias, écrit en syriaque, fut traduit en grec par son disciple nommé Eutrope, & nous l'avons en latin de la traduction de Jules-Affriquain, homme savant du troisième siècle, & presque un Père de l'église par ses autres écrits.

Quoi qu'il en soit, que St. Pierre eût fait ou non le voyage de Rome, cela était absolument indifférent pour le gouvernement de l'église. Ce gouvernement fut modélé du tems de Constantin, sur l'administration politique de l'empire. Les principaux siéges, Rome, Constantinople, Alexandrie, devaient avoir l'autorité principale. Et de même que les rois d'Espagne régnèrent en ce pays, soit que Tubal ou Hercule l'eût peuplé, de même que la race des Francs posséda les Gaules, soit qu'elle descendît de Francus fils d'Hector, soit qu'elle eût une autre origine; ainsi les Papes dominèrent bientôt dans la ville Impériale du consentement même des Romains, sans se mettre en peine si la premiere église de cette capitale avait été dédiée à St. Jean de Latran, ou à St. Pierre hors des murs. Ainsi les patriarches des grandes villes de Constantinople & d'Alexandrie eurent plus d'honneurs, de richesses

& d'autorité que des évêques de village. Les hommes d'état n'établissent guères leurs droits sur des discussions théologiques : ils vont au solide & ils laissent leurs ecrivains s'épuiser en citations & en arguments.

ARTICLE SIXIEME

Fausses Donations.

Faux Martyres.

Faux Miracles.

LA vérité de l'histoire, bien plus utile qu'on ne pense, nous força d'examiner les fausses légendes aussi attentivement que le voyage de St. Pierre. Nous crûmes que le mensonge ne pouvait que déshonorer la Religion. Les miracles de Jesus-Christ & des Apôtres sont si vrais, qu'on ne doit pas risquer d'affaiblir le profond respect qu'on a pour eux, en leur associant de faux prodiges. Admirons, célébrons, révérons le Lazare ressuscité ; le bienfait des noces de Canaa ; les démons chassés du corps des possédés ; ces esprits immondes précipités dans les corps d'animaux, immondes comme eux, & noyés avec eux dans le lac de Génézareth ; le Fils de Dieu enlevé sur le faîte du temple & sur une montagne par l'ennemi de Dieu & des hommes ; Jésu confondant d'un seul mot cet éternel ennemi qui osait propo-

ſer à Dieu même d'adorer le diable ; Jéſu transfiguré ſur le Thabor pour manifeſter ſa gloire à Moïſe & à Elie qui viennent du ſein des morts recevoir ſes leçons éternelles ; Jéſu la ſource de la vie ; Jéſu créateur du genre-humain, mourant pour le genre-humain ; les morts reſſuſcitants quand il expire, & rempliſſant les rues de Jéruſalem ; le ſoleil s'éclipſant en plein midi & en pleine lune par toute la terre, à la confuſion de tout l'empire Romain, aſſez aveugle pour négliger ce grand événement ; le St. Eſprit deſcendant en langue de feu ſur les Apôtres, &c.... Ces vrais miracles ſont aſſez nombreux, aſſez avérés. Des hommes inſpirés les ont écrits ; tout lecteur judicieux les apprécie ; tout bon Chrétien les adore.

Mais c'était (nous oſons le dire) une impiété & une folie de vouloir ſoutenir ces prodiges que Dieu daigna lui-même opérer en Judée, par des fables abſurdes que des hommes inconnus ont inventées tant de ſiècles après.

La perſonne illuſtre qui étudia l'hiſtoire avec nous, fut très-ſcandaliſée qu'un jéſuite, nommé Papébroke, prétendit avoir traduit un manuſcrit grec qui contenait le martyre de St. Théodote cabaretier, & de ſept Vierges, âgées de ſoixante & douze ans chacune, que le gouverneur de la ville d'Ancyre condamna à livrer leur pucelage aux jeunes-gens de la ville. Cette ſentence, portée contre ces ſept vieilles, ou plutôt contre ces jeunes-gens,

était encor la plus ſimple & la moins merveilleuſe anecdote de toute cette avanture. La légende de ce ſaint cabaretier, & de ſon ami le curé Frontin eſt aſſez connue.

On arrache la langue à St. Romain, qui était bégue, & auſſi-tôt il parle avec la plus grande volubilité ; & l'auteur, grand phiſicien, remarque *qu'il eſt impoſſible de vivre ſans langue* : ce qui rend le miracle plus beau.

Que dire de St Paulin, qui voyant un poſſédé ſe promenant la tête en bas, comme une mouche, à la voûte d'une égliſe, envoya vite chercher des reliques de St. Félix de Nole : dès qu'elles furent arrivées, le poſſédé tomba par terre.

Eſt-il poſſible qu'on ait écrit ſérieuſement que St. Denis l'aréopagite, étant venu d'Athènes à Paris, fut pendu à Montmartre ; qu'il prêcha du haut de la potence dès qu'il fut étranglé, & qu'enſuite il porta ſa tête entre ſes bras, dès qu'il eut le cou coupé ?

Nous pourrions citer trois morts reſſuſcités en un jour par St Dominique ; vingt-huit aveugles, quatre poſſédés, ſix lépreux, trois ſourds, trois muets guéris & quatre morts reſſuſcités, le tout par St. Victor.

Saint Maclou, preſſé de reſſuſciter un mort, répond : Qu'il attende que j'aye dit ma meſſe. La meſſe finie, il le reſſuſcite : le mort demande à boire, ſoudain St. Maclou change de l'eau en vin, un caillou en gobelet, un ballai en ſerviette. Le mort boit & reconnaît,

que ces trois miracles sont à l'honneur de la Trinité. C'est-là pourtant ce qu'écrivent les jésuites Ribadeneira & Antoine Girard, dans la vie des Saints.

On a écrit; & depuis la renaissance des lettres on a imprimé plus de dix-mille contes de cette force. Le bénédictin Ruinard nous en a donné de pareils dans ses prétendus *Actes sincères*, qui sont évidemment du treizième siècle, & tous écrits du même stile. C'est là qu'il renouvelle l'histoire du cabaretier Théodote, & de la langue de Romain.

On rendit à la raison & à la religion le service de détruire ces fables: elles étaient encor si accréditées, qu'un jesuite, nommé Nonote, prit leur défense, & fut même secondé par quelque écrivains.

Plusieurs regardaient comme un article de foi l'apparition du Labarum dans les nuées. Ils ne savaient si c'était vers Besançon, ou vers Troye, ou vers Rome; & si l'inscription était en latin ou en grec; mais ils étaient sûrs de l'apparition.

Par quel excès de démence a-t-on écrit & répété si souvent que dans l'année 287, au tems même que Dioclétien favorisait le plus notre sainte religion, lorsque les principaux officiers de son palais étaient chrétiens, lorsque sa femme était chrétienne, cet empereur fit couper la tête à toute une légion, appellée Thébaine, composée de six-mille sept-cent hommes, & cela parce qu'elle était chrétienne? Nous avions anéanti cette fable imper-

Fausseté du massacre de la légion Thébienne.

tinente attribuée à l'abbé Eucher, depuis évêque de Lyon, mort en 454, cent soixante-sept ans après cette avanture. Nous avions fait voir combien il était ridicule d'attribuer à cet évêque une rapsodie, dans laquelle il est parlé, avant l'année quatre-cent cinquante-quatre, du roi de Bourgogne Sigismond, qui mourut en 523. Cette ineptie était assez sensible. Nous avions prouvé qu'aucun auteur ne parla jamais d'une légion Thébaine. Il y avait trois légions en Egypte; mais aucune n'était composée d'habitans de Thèbes. Cette prétendue légion n'avait pu arriver d'orient en occident par le Valais, comme on le dit : elle n'avait pu être entourée de troupes supérieures en nombre qui l'auraient égorgée dans le petit défilé d'Agaune, où l'on ne peut ranger deux-cent hommes en bataille; & où la moitié d'une cohorte aurait aisément arrêté toutes les légions de l'empire Romain. Ce monstrueux amas de bêtises méritait d'être développé; & il s'est trouvé un Nonote qui les a défendues comme son bien propre. Il a intitulé son livre, *nos erreurs*, & il a trouvé des dévotes qui l'ont cru sur sa parole.



ARTICLE

ARTICLE SEPTIEME.

De David, de Conſtantin, de Théodoſe, de Charlemagne, &c.

APrès les exemples continuels d'injuſtice, de cruauté, de meurtre, de brigandage, dont l'hiſtoire de preſque toutes les nations eſt ſurchargée, il nous parut utile & conſolant de ne pas canoniſer ces crimes chez les princes, de quelque religion qu'ils fuſſent. David était ſans-doute un bon Juif; mais ce n'était pas une choſe honnête (humainement parlant) de ſe révolter contre ſon Souverain, de ſe mettre à la tête de quatre cent voleurs, de rançonner, de piller ſes compatriotes, de trahir à la fois ſa patrie, & le roitelet Achis ſon bienfaiteur; de maſſacrer tout dans les villages de ce bienfaicteur, juſqu'aux enfans à la mamelle, afin qu'il ne reſtât perſonne pour le dire; de faire cuire dans des fours, de déchirer ſous des herſes de fer les habitans de Rabath; de ſcier le crâne & la poitrine aux autres Amorréens; d'écraſer ſous des chariots leurs membres palpitans; de donner ſept enfans du roi Saül ſon maître aux Gabaonites, pour les pendre, &c... &c... &c...

Plus nous étions touchés reſpectueuſement de ſon repentir, plus il nous ſembla qu'en effet

jamais repentir ne fut mieux fondé. Nous fûmes même très-étonnés qu'on chantât encor, dans quelques églises, des hymnes attribuées à David, dans lesquelles il est dit : *Heureux, qui prendra tes petits enfans, & qui les écrasera contre la pierre !* Pseaume 137. *Que vos pieds soient teints de leur sang, & que la langue de vos chiens en soit abreuvée !* Ps. 67. On y peut chercher un sens mystique ; mais le sens naturel est dur. Il nous semble qu'on aurait pu s'attacher aux pseaumes qui enseignent la clémence plus qu'à ceux qui célèbrent la cruauté. Nous respectâmes le texte ; mais nous ne pouvions fouler aux pieds la nature.

Le même esprit d'équité nous anima, quand nous nous crûmes obligés de ne point dissimuler les crimes de Constantin, de Théodose & de Clovis, &c. Ils favoriserent le christianisme, nous en bénissons Dieu ; & si Constantin mourut Arien après avoir tour-à-tour favorisé & persécuté Athanase, on doit en être affligé & adorer les décrets de la providence. Mais les meurtres de tous ses proches, de son fils même & de sa femme, n'étaient pas sans doute des actions chrétiennes.

Constantin, tout voluptueux qu'il était, s'était fait une telle habitude de férocité, qu'il la porta jusques dans ses loix. Dioclétien avait été assez humain pour abolir la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfans ; Constantin, rétablit cette loi barbare. Il permit aux citoyens Romains de faire leurs fils

esclaves en naissant. (*) On dit, pour l'excuser, qu'il ne permit ce trafic qu'aux pauvres; mais il n'y a que les pauvres qui puissent être tentés de vendre leurs enfans. Il fallait les mettre à l'abri du besoin qui les forcait à ce commerce dénaturé. Mais l'assassin de son fils devait approuver qu'un père vendît les siens. Par la même jurisprudence, il abolit les peines établies par les loix contre les calomniateurs; c'est ce que nous soumettons au jugement de toutes les ames honnêtes.

Nous ne pensâmes pas que Théodose eût suffisamment réparé le massacre si longtems prémédité des habitans de Thessalonique, en n'allant point à la messe pendant quelques mois.

Pour Clovis, le jésuite Daniel lui-même convient qu'il fut plus méchant après son batême qu'auparavant. On est obligé d'avouer qu'il engagea un Clodoric, fils d'un roi de Cologne, à tuer son propre père; & que pour récompense il le fit assassiner lui-même & s'empara de son petit état; qu'il trahit & assassina Rancaçaire roi de Cambrai; qu'il en fit autant à un roi du Mans nommé Ronomer & à quelques autres princes; après quoi il tint un concile d'évêques à Orléans. On ne lui reprocha dans ce concile aucun de ces assassinats, ils n'avaient été commis que sur des princes idolâtres.

Nous avons détesté le crime par-tout où

(*) Cod. liv. Ier. *de patribus qui filios.*

nous l'avons trouvé ; & si les infidèles & les hérétiques ont fait quelques bonnes actions ; s'ils ont eu des vertus que St. Augustin appelle des péchés splendides, nous n'avons pas cru devoir les taire. L'empereur Julien fut sobre & chaste comme un anachorete ; aussi brave que César ; aussi clément que Marc-Aurèle, puisqu'il pardonna à douze Chrétiens qui avaient comploté de l'assassiner. Il falait ou en convenir ou être un sot ; nous prîmes le premier parti. Un ex-jésuite de province, nommé Paulian, vient encor de répéter en dernier lieu, que Julien blessé à mort, au milieu de sa victoire, jetta son sang contre le ciel & s'écria, *Tu as vaincu, Galiléen.* Rien n'éclairera donc jamais les ignorants : rien ne corrigera les gens de mauvaise foi ! Ce n'était pas contre les Galiléens que ce grand homme combattait, c'était contre les Perses. Ce conte du calomniateur Théodoret est mis actuellement par tous les savants avec l'autre conte des femmes que Julien immola aux dieux pour obtenir leur protection dans cette guerre. Le bon sens rejette ces absurdités, & l'équité réprouve ces calomnies.

Examen des globes de feu échappés des fondemens du temple de Jérusalem.

La raison est l'ennemie des faux prodiges ; les globes de feu qui sortirent des fondemens du temple Juif, lorsque Julien permit qu'on le rebâtît, sont avérés (disait-on) par Ammien Marcellin, auteur payen ; & on nous allègue cette puérilité comme un témoignage que nos ennemis furent forcés de rendre à la vérité.

Nous exposâmes tout le ridicule de ce pro-

dige. Nous montrâmes combien Ammien aimait le merveilleux, & à quel point il était crédule. On ne pouvait donner de nouveaux fondements au temple bâti par Hérode, puisque ces fondements de larges pierres de vingt-cinq pieds de long subsistent encore. Des globes de feu ne peuvent sortir de ces pierres; puisque jamais les flammes ne s'arrondissent en globes & qu'elles s'élèvent toujours en spirales & en cônes. D'ailleurs on sait que dans ces tems-là, plusieurs villes de Syrie furent endommagées par des volcans souterrains, sans qu'il fût question de rebâtir un temple. On ajouta encor à ce prodige des globes de feu, ces petites croix enflammées qui s'attachaient aux vêtements des ouvriers. Voilà bien du merveilleux.

Il est évident que si Julien discontinua la reconstruction du temple de Jerusalem, ce fut par d'autres raisons. Si les prétendus globes de feu l'en avaient empêché, il en aurait parlé dans sa lettre sur cette avanture. Voici cette lettre importante.

» Que diront les Juifs de leur temple, qui
» a été bâti trois fois, & qui n'est point encor
» rebâti? Ce n'est point un reproche que je
» leur fais, puisque j'ai voulu moi-même re-
» lever ses ruines; je n'en parle que pour
» montrer l'extravagance de leurs prophêtes,
» qui trompaient de vieilles femmes imbécilles.
» *Quid de templo suo dicent, quod cùm tertio*
» *sit eversum, nondum ad hodiernum usque*
» *diem instauratur? Hæc ego, non ut illis ex*

» *probarem in medium adduxi, ut potè qui*
» *templum illud tanto intervallo à ruinis ex-*
» *citare voluerim. Sed ideò commemoravi, ut*
» *ostenderem delirasse, prophetas istos quibus*
» *cùm stolidis aniculis negotium erat.*

N'est-il pas clair, par cette lettre, que Julien ayant dabord eu la condescendance de permettre que les Juifs achetassent le droit de bâtir leur temple, comme ils achetaient tout; il changea d'avis ensuite, & ne voulut pas qu'une nation si fanatique & si atroce eût un signal sacré de ralliement, & une forteresse au milieu de ses états? Une telle explication est simple, naturelle, vraisemblable. Il ne faut point enbrouiller par un miracle ce qu'on peut démêler par la raison. Nous déplorons encor une fois, nous détestons l'erreur de Julien; mais il faut être équitable.

Si nous défendîmes la cause de Julien avec quelque chaleur, c'est qu'en effet ce prince philosophe qui était si dur pour lui-même, fut très-indulgent pour les autres. C'est qu'étant à la tête d'un des deux partis obstinés qui divisaient l'Empire, il ne fit jamais couler le sang du parti opposé au sien.

L'empereur Constance son proche parent & son persécuteur, assassin de toute sa famille, avait toujours été sanguinaire. Julien fut le plus tolérant des hommes, & l'unique chef de parti qui fût tolérant.

La Blétrie qui, dans le dix-huitième siècle, a osé écrire une vie de Julien avec quelque modération, & le défendre contre plusieurs

calomnies grossieres dont on chargeait sa mémoire, n'a pas osé pourtant le justifier sur son attachement à l'ancienne religion de l'empire. Il le représente comme un superstitieux qui croyait combattre une autre superstition. Nous eûmes une autre idée de Julien ; il était certainement un stoïcien rigide. Sa religion était celle du grand Marc-Aurele, & du plus grand Epictete. Il nous semblait impossible qu'un tel philosophe adorât sincérement Hécate, Platon, Cibèle, qu'il crût lire l'avenir dans le foye bœuf, qu'il fût persuadé de la vérité des oracles & des augures, dont Cicéron s'était tant moqué.

En un mot, l'auteur de la satire des Césars ne nous parut pas un fanatique, c'est-à-dire, un furieux imbécille. Une forte preuve, c'est qu'il donna souvent bataille malgré des aruspices que tous ses prêtres croyaient funestes. Il courut même en dépit d'eux à son dernier combat, où il fut tué au milieu de ses victoires.

L'auteur du livre de la félicité publique, homme en effet digne de la faire cette félicité, si elle était au pouvoir d'un sage, semble n'être pas de notre avis en ce point, & par conséquent il nous a réduits à nous défier longtems de notre opinion. *Julien*, dit-il, *au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, ne fit voir en lui qu'un payen dévot.*

Les apparences en effet sont quelquefois pour l'estimable auteur de la félicité publique. Julien parait trop zélé pour l'ancien culte de sa patrie ; il fait trop de sacrifices, il est trop

prêtre. Jules César, tout grand pontife qu'il était, sacrifiait beaucoup moins.

Mais, qu'on se représente l'état de l'empire sous Julien; deux factions acharnées le partagent: l'une à la vérité divine dans son principe, mais s'écartant déja de son origine par l'esprit de parti & par toutes les fureurs qui l'accompagnent: l'autre fondée sur l'erreur, & défendant cette erreur avec tout l'emportement qui se met à la place de la raison: même opiniâtreté des deux côtés, mêmes fraudes, mêmes calomnies, mêmes complots, mêmes barbaries, même rage. La plûpart des Chrétiens, il faut l'avouer, éclairés d'abord par Dieu même, étaient aussi aveugles que ceux qu'on appella depuis payens.

Que pouvait faire un Empereur politique entre ces deux factions, lorsqu'il s'était déclaré hautement pour la seconde? S'il n'avait pas montré un grand zèle pour son parti, ce parti lui eût reproché de n'en avoir pas assez; ce parti l'eût abandonné, & l'autre l'eût peut-être détrôné. Il fallait mener les payens avec les brides qu'ils s'étaient faites eux-mêmes. Qui a montré plus de zèle pour sa religion, qui a été plus assidu à des prêches & au chant des pseaumes que le prince d'Orange Guillame le Taciturne, fondateur de la république de Hollande, & Gustave Aldolphe, vainqueur de l'Allemagne? Cependant il s'en fallait beaucoup que ces deux grands hommes fussent des enthousiastes.

L'Europe, & surtout le Nord, a le bonheur

de posséder aujourd'hui des Souverains éclairés & tolérants, dont aucun fanatisme n'obscurcit les lumiéres, dont aucune dispute théologique n'a égaré la raison, & qui tous savent trés-bien distinguer ce que la politique exige, & ce que la religion conseille. Il en est même qui n'ont ni cour, ni conseil, ni chapelle, & qui consument les journées entiéres dans le travail de la royauté. Mais qu'il s'élève dans leurs états une querelle de religion, une guerre intestine de fanatisme, telle qu'on en vit au tems de Julien, ou nous nous trompons fort, ou tous agiront comme lui.

Quant au nom d'apostat que des écrivains des charniers donnent encore à l'empereur Julien, il nous semble que ce sobriquet infâme ne lui convenait pas plus que le titre d'empereur chrétien à Constantin qui ne fut batisé qu'à sa mort. Julien batisé dans son enfance eut le malheur de n'être jamais chrétien que pour sauver sa vie. Il n'était pas plus chrétien que notre grand Henri IV. & son cousin le prince de Condé ne furent catholiques, lorsqu'on les força d'aller à la messe après la St. Barthelemi. La ligue osa appeller ces princes relaps; ils ne l'étaient point, on les avait forcés; on força de même Julien à recevoir ce qu'on appelle l'un des quatre mineurs, à être lecteur dans l'église de Nicomédie. Mais il est certain par ses écrits, que dès lors il se livrait tout entier aux instructions de Libanius, le philosophe le plus entêté du paganisme.

Ce qu'on peut donc reprocher bien plus rai-

ſonnablement à cet empereur, c'eſt d'avoir été l'ennemi du chriſtianiſme dès qu'il put ſe connaître ; & ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'il était le plus beau génie de ſon tems, & le plus vertueux de tous les empereurs après les Antonins.

La Blétrie répète ſérieuſement le conte ridicule que Julien, dans des opérations theurgiques, qui étaient viſiblement une initiation aux myſtères d'Eleuſine, fit deux fois le ſigne de la croix, & que deux fois tout diſparut. Cependant, malgré cette ineptie, La Blétrie a été lu, parce qu'il a été ſouvent plus raiſonnable.

Au reſte, nous oſons dire qu'il neſt point de Français, & ſurtout de Pariſien, à qui la mémoire de Julien ne doive être chère. Il rendit là juſtice parmi nous comme un Lamoignon ; il combatit pour nous en Alſace comme un Turenne ; il adminiſtra les finances comme Roni ; il vécut parmi nous en citoyen, en héros, en philoſophe, en pere ; tout cela eſt exactement vrai. On verſe des larmes de tendreſſe quand on ſonge à tout le bien qu'il nous fit. Et voilà ce qu'un poliſſon appelle *Julien l'apoſtat.*

De Charlemagne. En admirant la valeur de Charlemagne, fils d'un héros uſurpateur, & ſon art de gouverner tant de peuples conquis ; c'était aſſez d'être homme pour gémir des cruautés qu'il exerça envers les Saxons ; & nous avouons que nous n'exprimâmes pas aſſez fortement notre horreur. Le tribunal Veimique, qu'il

inſtitua pour perſécuter ces malheureux, eſt peut-être ce qu'on inventa jamais de plus tyrannique. Des juges inconnus recevaient les accuſations rédigées par un délateur, n'entendaient ni les témoins ni les accuſés; jugeaient en ſecret, condamnaient à la mort, envoyaient des bourreaux déguiſés qui exécutaient leurs ſentences. Cette cour d'aſſaſſins privilégiés ſe tenait à Ormound en Veſtphalie; elle étendait ſa juriſdiction ſur toute l'Allemagne, & ne fut entièrement abolie que ſous Maximilien premier. C'eſt une vérité horrible, dont peu d'auteurs parlent, mais qui n'en eſt pas moins avérée.

De l'inquiſition de Veſtphalie.

Que devait-on dire de l'iniquité dénaturée avec laquelle il dépouilla de leurs états les fils de ſon frère? La veuve fut obligée de fuir & d'emporter dans ſes bras ſes malheureux enfans chez Didier ſon frère, roi des Lombards. Que devinrent-ils, lorſque Charlemagne les pourſuivit dans leur azile, & s'empara de leurs perſonnes? Les ſécrétaires, les moines, qui fabriquaient des annales, n'oſent le dire: nous nous taiſons comme eux; & nous ſouhaitons que ce Karl n'ait pas traité ſon frère, ſa ſœur & ſes neveux comme tant de Princes en ces tems-là traitaient leurs parens. La foule des hiſtoriens a encenſé la gloire de Charlemagne & juſqu'à ſes débauches. Nous nous ſommes arrêtér la balance à la main: nous avons laiſſé marcher la foule; on nous a remarqués; on a voulu nous arracher notre balance; nous avons continué de peſer le juſte & l'injuſte.

Nous n'avons pu encor découvrir quel droit avait Charlemagne sur les états de son frère, ni quel droit son frère & lui & Pepin leur père avaient sur les états de la race d'Ildovic, ni quel droit avait Ildovie sur les Gaules & sur l'Allemagne, provinces de l'empire Romain, ni même quel droit l'empire Romain avait sur ces provinces.

C'est immédiatement après Charlemagne que commença cette longue querelle entre l'empire & le sacerdoce, qui a duré à tant de reprises pendant plus de neuf siècles : guerre, dans laquelle tous les rois furent enveloppés : guerre tantôt sourde, tantôt éclatante ; tour-à-tour ridicule & funeste, qui n'a semblé terminée que par l'abolition des jésuites, & qui pourrait recommencer encore, si la raison ne dissipait pas aujourd'hui presque par-tous les ténèbres dans lesquelles nous avons été plongés si longtems.



ARTICLE HUITIEME.

D'une foule de mensonges absurdes qu'on a opposés aux vérités énoncées par nous.

NOus nous servons rarement du grand mot *certain* : il ne doit guères être employé qu'en mathématiques, ou dans ces espèces de connoissances, *je pense*, *je souffre*, *j'existe* :

deux & deux font quatre. Cependant ſi l'on peut quelquefois employer ce mot en fait d'hiſtoire, nous crûmes *certain*, ou du moins extrêmement probable.

Que les premiers étrangers, qui prirent & qui ſaccagèrent Conſtantinople, furent les Croiſés, qui avaient fait ſerment de combattre pour elle.

Que les premiers rois Francs avaient pluſieurs femmes en même tems; témoins Gontran, Caribert, Childebert, Sigebert, Chilperic, Clotaire, comme le jéſuite Daniel l'avoue lui-même.

Que le comble du ridicule eſt ce qu'on a inſéré dans l'hiſtoire de Joinville, que les Emirs mahométans & vainqueurs offrirent la couronne d'Egypte à St. Louis leur ennemi, vaincu, captif, chretien, ignorant leur langue & leurs loix.

Que toutes les hiſtoires, écrites dans ce goût, doivent être regardées comme celle des quatre fils Aimon.

Que la croyance de l'égliſe Romaine, après le tems de Charlemagne, était différente de l'égliſe Grecque en pluſieurs points importans, & l'eſt encore.

Que longtems après Charlemagne, l'évêque de Rome, toujours élu par le peuple, ſelon l'uſage de toutes les égliſes toutes républicaines, demandait la confimation de ſon élection à l'exarque; que le clergé Romain était tenu d'écrire à l'exarque ſuivant cette formule. » Nous vous ſupplions d'ordonner la conſé» cration de notre père & paſteur. «

Que le nouvel évêque était par le même formulaire obligé d'écrire à l'évêque de Ravenne; & qu'enfin par une conséquence indubitable, l'évêque de Rome n'avait encor aucune prétention sur la souveraineté de cette ville.

De la Ste. Messe.

Que la messe était très-différente au tems de Charlemagne de ce qu'elle avait été dans la primitive église: car tout changea suivant les tems & suivant les lieux, & suivant la prudence des pasteurs. Du tems des Apôtres, on s'assemblait le soir pour manger la cène, le soupé du Seigneur. (*Paul aux Corinth.*) On demeurait dans la fraction du pain. (*Act. ch.* 2.) Les disciples étaient assemblés pour rompre le pain. (*Act. ch.* 20.) L'église Romaine, dans la basse latinité, appelle *Missa* ce que le Grecs appelaient *Synaxe*. On prétend que ce mot *Missa*, messe, venait de ce qu'on renvoyait les cathécumènes, qui n'étant pas encore baptisés, n'étaient pas encor dignes d'assister à la messe. Les liturgies étaient différentes & cela ne pouvait alors être autrement: une assemblée de Chrétiens en Caldée ne pouvait avoir les mêmes cérémonies qu'une assemblée en Thrace. Chacun fesait la commémoration du dernier soupé de notre Seigneur en sa langue. Ce fut vers la fin du second siècle que l'usage de célébrer la messe le matin s'établit dans presque toutes les églises.

Le lendemain du sabath, on célèbrait nos saints mystères, pour ne se pas rencontrer avec les Juifs. On lisait d'abord un chapitre des évangiles; une exhortation du célèbrant sui-

vait; tous les fidèles, après l'exhortation, se baisaient sur la bouche en signe d'une fraternité qui venait du cœur; puis on posait sur une table du pain, du vin & de l'eau; chacun en prenait; & on portait du pain & du vin aux absents. Dans quelques églises de l'orient le prêtre prononçait les mêmes paroles par lesquelles on finissait les anciens mystères: paroles que notre divine religion avait retenues & consacrées: *veillez & soyez purs*. Tous ces rites changèrent: le rite Grégorien ne fut point le rite Ambroisien. Le baptême, qui étant le plongement dans l'eau, ne fut bientôt dans l'occident qu'une légère aspersion: les barbares du nord devenus chrétiens, n'ayant ni peintres ni sculpteurs, ignorèrent le culte des images. L'église Grecque différa sur-tout de l'église Romaine en dogmes & en usages.

Jusqu'au tems de Charlemagne, il n'y eut point ce qu'on appelle de messe-basse. Les formules, qui subsistent encor, nous le prouvent assez. On n'aurait pas souffert alors qu'un seul homme officiât, aidé d'un petit garçon, qui lui répond & qui le sert: les évêques eurent cette condescendance pour les grands seigneurs & pour les malades. Enfin les religieux mendians dirent des messes-basses pour de l'argent; & l'abus vint au point que le jésuite Emmanuel Sa dit, dans ses aphorismes: » Si un prêtre a reçu de l'argent pour dire des » messes, il peut les affermer à d'autres, à un » moindre prix, & retenir pour lui le surplus. » *Cui datur certa pecunia pro missis à se dicen-*

dis, poteſt alios minore pretio conducere, & reliquum ſibi retinere.

De la confeſſion.

Nous dîmes que la confeſſion de ſes fautes était de la plus haute antiquité; que le repentir fut la première reſſource des criminels; que ce repentir & cette confeſſion furent exigés dans tous les myſtères d'Egypte, de Thrace & de Grece; que l'expiation ſuivait la confeſſion, &c...

La fable même imita l'hiſtoire, en ce point néceſſaire aux hommes. Appollonius de Rhodes rapporte que Médée & Jaſon, coupables de la mort d'Abſirthe, allèrent ſe faire expier dans l'île d'Æa par Circé reine & prêtreſſe de l'île, & tante de Médée. Jaſon, en arrivant au foyer ſacré de la maiſon de Circé, enfonça ſon épée en terre: ce qui ſignifiait que ſa femme & lui avaient commis un crime avec l'épée, & qu'ils avaient répandu le ſang innocent ſur la terre. Après quoi Circé les expia tous deux avec les luſtrations uſitées chez elle. Peut-être même cette ancienne fable n'eſt pas ſi fable qu'on le croit.

On ſait que Marc-Aurèle, le plus vertueux des hommes, ſe confeſſa en s'initiant aux myſtères de Cérès. Cette pratique ſalutaire eut ſes abus: ils furent poûſſés au point qu'un Spartiate, voulant s'initier, & le prêtre voulant le confeſſer: *eſt-ce à Dieu ou à toi que je parlerai?* dit le Spartiate. A Dieu, répondit l'autre. *Retire-toi donc, ô homme.*

Les juifs étaient obligés par la loi d'avouer leur délit lorſqu'ils avaient volé leurs frères, &

& de restituer le prix du larcin avec un cinquieme par-dessus. Ils confessaient en général leurs péchés contre la loi, en mettant la main sur la tête d'une victime. Buxtorf nous apprend que souvent ils prononçaient une formule de confession générale, composée de vingt-deux mots; & qu'à chaque mot on leur plongeait la tête dans une cuvette d'eau froide; que souvent aussi ils se confessaient les uns aux autres; que chaque pénitent choisissait son parain qui lui donnait trente-neuf coups de fouet, & qui en recevait autant de lui à son tour. Enfin l'église chrétienne sanctifia la confession. On sait assez comment les confessions & les pénitences furent d'abord publiques; quel scandale il arriva sous le patriarche Nectaire, qui abolit cet usage; comment la confession s'introduisit ensuite peu-à-peu dans l'occident. Les abbés confesserent d'abord leurs moines (*); les abbesses même eurent ce droit sur leurs religieuses. Nombres, ch. V. ℣. 7.

Saint Thomas dit expressément dans sa somme (**): *Confessio, ex defectu sacerdotis, laïco facta, sacramentalis est quodam modo.* Confession à un laïque, au défaut d'un prêtre, est comme sacrement.

Saint Bazile fut le premier qui permit aux abbesses d'administrer la confession à leurs religieuses & de prêcher dans leurs églises. Inno-

(*) Voyez les questions sur l'Encyclopédie, au mot Confession.

(**) Tom. III, page 255.

cent III, dans ses lettres, n'attaqua point cet usage. Le pere Martène, savant bénédictin, parle fort au long de cet usage dans ses rites de l'église. Quelques jésuites, & sur-tout un Nonote, qui n'avaient lu ni Bazile, ni Martène, ni les lettres d'Innocent III, que nous avions lues dans l'abbaye de Sénones, où nous séjournâmes* quelque tems dans nos voyages entrepris pour nous instruire, s'éleverent contre ces vérités. Nous nous moquâmes un peu d'eux. Il faut l'avouer : notre amour extrême de la vérité, n'exclut pas les faiblesses humaines.

C'est une chose rare que cette persévérance d'ignorance & de hauteur avec laquelle ces bons Garasses nous attaquerent sans relâche & sans savoir jamais un mot de l'état de la question.

De la Pucelle d'Orléans.

Nous fûmes obligés d'approfondir l'étonnante avanture de la Pucelle d'Orléans, sur laquelle nous avions recueilli beaucoup de mémoires. Il fallut revenir sur une Marie d'Arragon, prétendue femme de l'empereur Othon III, qu'on fit passer (dit la légende) pieds nuds sur des fers ardents. Il fallut leur prouver que la ville de *Livron* en Dauphine fut assiégée par le maréchal de Belle-Garde, qui leva le siège sous Henri III. Ils n'en savaient rien, & ils criaient que Livron n'avait jamais été une ville, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg. La chose n'est pas bien importante, mais la vérité est toujours précieuse.

Il fallut soutenir l'honneur de notre corps calomnié, & faire voir que Lognac, le chef

des assassins qui massacrerent le duc de Guise, n'avait jamais été du nombre des gentils-hommes ordinaires de la chambre du Roi; qu'il était un de ces *gentils-hommes d'expédition*, fournis par le duc d'Epernon, & payés par lui. Nous en avions cherché & trouvé des preuves dans les registres de la chambre des comptes.

Quelle perte de tems! quand nous fûmes forcés de leur prouver que la terre d'Yesso n'avait point été découverte par l'amiral Drake. Et le petit nombre des lecteurs qui pouvaient lire ces discussions, disait, qu'importe?

Enfin dans deux volumes de *nos erreurs*, ils trouverent le secret de ne pas mettre un seul mot de vérité.

Que firent-ils alors? Ils nous appellerent hérétiques & athées. Ils envoyérent leur libelle au pape: ils s'adressaient mal. Le pape n'a pas accueilli, depuis peu, bien gracieusement leurs libelles.

Le jésuite Patouillet minuta contre nous un mandement d'évêque, dans lequel il nous traitait de vagabonds, quoique nous demeurassions depuis vingt ans dans notre château; & d'écrivain mercénaire, quoique nous eussions fait présent de tous nos ouvrages à nos libraires. Le mandement fut condamné, pour d'autres considérations plus sérieuses, à être brûlé par le boureau. Nous continuâmes à chercher la vérité.

ARTICLE NEUVIEME.

Éclaircissements sur quelques anecdotes.

NOus pensâmes toujours qu'il ne faut jamais répondre à ses critiques, quand il s'agit du goût. Vous trouvez la Henriade mauvaise, faites-en une meilleure. Zaïre, Mérope, Mahomet, Tancrede, vous paraissent ridicules, à la bonne heure. Quant à l'histoire, c'est autre chose. L'auteur, à qui on conteste un fait, une date, doit ou se corriger, s'il a tort, ou prouver qu'il a raison. Il est permis d'ennuyer le public, il n'est pas permis de le tromper.

Notre esquisse de l'Essai sur l'histoire de l'Esprit & des Mœurs des Nations fut terminé par celle du grand siecle de Louis XIV. Nous ne cherchâmes que le vrai, & nous pouvons assurer que jamais histoire contemporaine ne fut plus fidelle. On nous nia d'abord l'anecdote de l'homme au masque de fer; & il est très-utile que de tels faits ne passent pas sans contradiction. Celui-ci fut reconnu aussi véritable qu'il était extraordinaire; vingt auteurs s'égarerent en conjectures, & nous ne hazardâmes jamais notre opinion sur ce fait avéré, dont il n'est aucun exemple dans l'histoire du monde.

Du masque de fer.

Les préjugés de l'Europe & de tous les écrivains s'élevaient contre nous, lorsque nous assurâmes que Louis XIV. n'avait eu aucune part au testament de Charles II. roi d'Espagne, en faveur de la maison de France: cette vérité fut confirmée par les mémoires de Mr. de Torcy & par le tems. Du testament de Charles II. roi d'Espagne.

C'est le tems qui nous a aidés à ouvrir les yeux du public sur ce débordement de calomnies absurdes, qui se répandit par-tout vers les derniers jours de Louis XIV. contre le duc d'Orléans, régent de France.

Les Nonotes nous soutinrent que l'archevêque de Cambrai, Fénelon, n'avait jamais fait ces vers agréables & philosophiques sur un air de Lulli. De Fénelon.

» Jeune, j'étais trop sage
» Et voulais trop savoir:
» Je ne veux, à mon âge,
» Que badinage;
» Et toucher au dernier âge,
» Sans rien prévoir. »

On les avait insérés dans une édition de Madame Guyon; & lorsque Mr. de Fénelon, ambassadeur en Hollande, fit imprimer le Télémaque de son oncle, ces vers furent restitués à leur auteur: on les imprima dans plus de cinquante exemplaires, dont un fut en notre possession. Quelques lecteurs craignirent que ces vers innocents ne donnassent un prétexte

aux jansénistes d'accuser l'auteur qui avait écrit contre eux, de s'être paré d'une philosophie trop septique, & furent cause qu'on retrancha ce madrigal du reste de l'édition du Télémaque. C'est de quoi nous fûmes témoins. Mais les cent exemplaires existent ; qu'importe d'ailleurs que l'auteur d'un beau roman ait fait ou non une chanson jolie.

Fesons ici l'aveu que toutes ces vérités historiques, qui ne peuvent intéresser que quelques curieux dans un petit canton de la terre, ne méritent pas d'être comparées aux vérités mathématiques & physiques qui sont nécessaires au genre humain. Cependant les querelles sur ces bagatelles ont été souvent vives & fatales. Les disputes sur la physique sont moins dangereuses : ce sont des procès dont il y a peu de juges ; mais en fait d'histoire, le plus borné des hommes peut vous chicanner sur une date ; décrier un auteur inconnu qui a pensé différemment de vous ; abuser d'un mot pour vous rendre suspect. Un moine, si vous n'avez pas flatté son ordre, peut calomnier impunément votre religion. Un parlement même était ulcéré, si vous aviez décrit les folies & les fureurs de la fronde.

ARTICLE DIXIEME.

De la Philoſophie de l'Hiſtoire.

LOrſqu'après avoir conduit notre Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations depuis l'établiſſement du chriſtianiſme juſqu'à nos jours, nous fumes invités à remonter aux tems fabuleux de tous les peuples, & à lier, s'il était poſſible, le peu de vérités que nous trouvâmes dans les tems modernes, aux chimères de l'antiquité; nous nous gardâmes bien de nous charger d'une tâche à la fois ſi peſante & ſi frivole. Mais nous tâchâmes dans un diſcours préliminaire, qu'on intitula, *Philoſophie de l'Hiſtoire*, de démêler comment naquirent les principales opinions qui unirent des ſociétés, qui enſuite les diviſerent, qui en armérent pluſieurs les uns contre les autres. Nous cherchâmes toutes ces origines dans la nature; elles ne pouvaient être ailleurs. Nous vîmes que ſi on fit deſcendre Tamerlan d'une race céleſte, on avait donné pour ayeux à Jengiskan une vierge & un rayon du ſoleil. Mango Capak s'était dit de la même famille en Amérique. Odin dans les glaces du nord avait paſſé pour le fils d'un dieu. Alexandre longtems auparavant eſſaya d'être fils de Jupiter, dût-il brouiller, comme on le dit, ſa mere avec Junon. Romulus paſſa chez les Ro-

Par-tout des fils de Dieu.

mains pour le fils de Mars. La Grece avant Romulus fut couverte d'enfans des dieux. La fable de l'Arabe Bak ou Bacchus, à qui on donna cent noms différens, est le plus ancien exemple qui nous soit resté de ces généalogies. D'où put venir cette conformité d'orgueil & de folie entre tant d'hommes séparés par la distance des tems & des lieux, si ce n'est de la nature humaine par-tout orgueilleuse, partout menteuse, & qui veut toujours en imposer? Ce fut donc en consultant la nature que nous tâchâmes de porter quelque faible lumiere dans le ténébreux chaos de l'antiquité.

Il ne faut pas s'enquérir quel est le plus savant, dit Montagne, mais quel est le mieux savant. Il a plu à Mr. *Larchet*, très-savant homme, à la maniere ordinaire, de combattre notre philosophie par des autorités, & surtout par son autorité. Ainsi il était impossible que nous nous rencontrassions.

De la loi prétendue, qui obligeait les dames à se prostituer dans un temple.

Nous avions, parmi les contes d'Hérodote, trouvé fort ridicule avec tous les honnêtes gens, le conte qu'il nous fait des dames de Babylone, obligées par la loi sacrée du païs, d'aller une fois dans leur vie se prostituer aux étrangers pour de l'argent au temple de Milita. Et *Mr. Larchet* nous soutenait que la chose était vraie, puisqu'Hérodote l'avait dite. Il joint pourtant une raison à cette autorité, c'est qu'on avait dans d'autres païs sacrifié des enfans aux dieux, & qu'ainsi on pouvait bien ordonner que toutes les dames de la ville la plus opulente & la plus policée de l'orient,

& sur-tout les dames de qualité, gardées par des eunuques, se prostituassent dans un temple.

Mais il ne réfléchissait pas que si la superstition immola des victimes humaines dans de grands dangers & dans de grands malheurs, ce n'est pas une raison pour que des législateurs ordonnent à leurs femmes & à leurs filles de coucher avec le premier venu dans un temple ou dans la sacristie pour quelques deniers. La superstition est souvent trés-barbare; mais la loi n'attaque jamais l'honnêteté publique, sur-tout quand cette loi se trouve d'accord avec la jalousie des maris, & avec les intérêts & l'honneur des peres de famille.

Mr. Larcher voulut donc nous démontrer que les maris prostituaient leurs femmes dans Babylone, & que le meres en fesaient autant de leurs filles. Sa raison était que Sextus-Empiricus & quelques poëtes ont dit qu'il fallait absolument qu'un Mage en Perse fût né de l'inceste d'un fils avec sa mere. On eut beau lui remontrer que cette calomnie des Romains contre les Perses leurs ennemis ressemble à tous les contes que notre peuple fait encor tous les jours des Turcs, & de Mahomet second, & de Mahomet le prophête. M. Larchet n'en démordit point & préféra toujours les vieux auteurs à la vérité ancienne & moderne.

Des dix-sept cent garçons qui conquirent le monde avec Sésostris.

Il nous traita d'homme ignorant & dangereux; parce que nous osions douter des cent portes de la ville de Thèbes, des dix-mille soldats, qui sortaient par chaque porte avec deux-cent chars armés de guerre. Il est per-

ſuadé que le prétendu Concoſis, pere du prétendu Seſoſtris, pour accomplir un de ſes ſonges, & pour obéir à un de ſes oracles, deſtina ſon fils, dès le jour de ſa naiſſance, à conquérir le monde entier; que pour parvenir à ce bel exploit, il fit élever auprès de Séſoſtris tous les petits garçons nés le même jour où naquit ſon fils; que pour les accoutumer à conquérir le monde, il les feſait courir à jeun huit de nos grandes lieues, ou quatre, comme on voudra, ſans quoi ils n'avaient point à déjeuner.

Quand ils furent en âge d'aider Séſoſtris à ſa conquête, ils étaient dix-ſept cent qui avaient environ vingt ans. Il en était mort le tiers, ſelon les ſuputations de la vie humaine les plus modérées. Ainſi il était né en Egypte deux-mille deux-cent ſoixante & ſix garçons le même jour que Séſoſtris. Un pareil nombre de filles devait auſſi être né ce jour-là, ce qui fait quatre mille cinq-cent trente-deux enfans.

Or comme il n'eſt pas probable que le jour de la naiſſance de Séſoſtris fût plus fecond que les autres, il ſuit évidemment qu'au bout de l'année il était né un million ſix-cent cinquante-quatre mille quatre-vingt Egyptiens.

Si vous multipliez ce nombre par trente-quatre, ſelon la méthode de Mr. Kerſebaum, reconnue très-exacte en Hollande, vous trouverez que l'Egypte était peuplée de cinquante-ſix millions deux-cent quarante-deux mille cent-vingt perſonnes. Il eſt vrai qu'elle n'en a

jamais eu, depuis qu'elle eſt connue, qu'environ trois millions, & que ſon terrein cultivable n'eſt pas le tiers du terrein cultivable de la France.

Enfin, Séſoſtris partit avec une armée de ſix-cent mille hommes, & vingt-ſept mille chars de guerre. Le pays, à la vérité, a toujours eu peu de chevaux & très-peu de bois de conſtruction; mais ces difficultés n'embarraſſent jamais les héros qui montent à cheval pour ſubjuguer toute la terre, & pour obéir à un oracle. Elles n'embarraſſent pas plus Mr. Larchet notre adverſaire.

Nous ne répéterons point ici les groſſes injures de ſavant qu'il prodigue à propos des velus & du bouc de Mendès, & de Sanctus Socrates pederaſta, dont il nous flatte qu'il parlera encore, & des autres injures qu'il répéte d'après Mr. Warburton auſſi grand compilateur que lui de fatras & d'injures. Mais il nous eſt permis de répéter auſſi que le ſavant Mr. Warburton à prétendu donner pour la plus grande preuve de la miſſion divine de Moïſe, que Moïſe n'avait jamais enſeigné l'immortalité de l'ame Nous ne ſommes point de l'avis de Mr. l'évêque Warburton; nous croyons l'ame immortelle; nous penſons (comme de raiſon) que Moïſe devait avoir la même croyance; & ſi l'ame de Mr Warburton ou celle de Mr. Larchet eſt mortelle, c'eſt à eux à le prouver. Ces diſputes ne doivent point altérer la charité chrétienne; mais auſſi cette charité peut admettre quelques plaiſanteries, pourvu qu'elles ne ſoient point trop fortes.

Si Moïſe a cru une ame immortelle.

ARTICLE ONZIEME.

Fragment sur la St. Barthelemi.

ON prétend en vain que le chancelier de l'Hôpital & Christophe de Thou premier président, disaient souvent, *excidat illa dies*, *que ce jour périsse*. Il ne périra point, (*) ces vers mêmes en conservent la mémoire. Nous fîmes aussi nos efforts autrefois pour la perpétuer. Virgile avait mieux réussi que nous à transmettre aux siecles futurs la journée de la ruine de Troye. La grande poësie s'occupa toujours d'éterniser les malheurs des hommes.

Nous fûmes étonnés de trouver en 1758, près de deux cents ans après la St. Barthelemi, un livre contre les Protestants, dans lequel est une dissertation sur ces massacres; l'auteur veut prouver ces quatre points qu'il énonce ainsi,

1°. Que la religion n'y a eu aucune part.

2°. Que ce fut une affaire de proscription.

3°. Qu'elle n'a dû regarder que Paris.

4°. Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.

Au 1°. nous répondons. Non sans-doute, ce ne fut pas la religion qui médita, & qui

(*) Ce sont des vers de Silius-Italicus,
Excidat illa dies ævo, nec postera credant Secula... &c.

exécuta les massacres de la St. Barthelemi, ce fut le fanatisme le plus exécrable. La religion est humaine, parce qu'elle est divine; elle prie pour les pécheurs & ne les extermine pas; elle n'égorge point ceux qu'elle veut instruire. Mais si on entend ici par religion ces querelles sanguinaires de religion, ces guerres intestines qui couvrirent de cadavres la France entière pendant plus de quarante années, il faut avouer que cet effroyable abus de la religion arma les mains qui commirent les meurtres de la St. Barthelemi. Nous convenons que Catherine de Médicis, le duc de Guise, les cardinaux de Birague & de Rets, qui conseillerent ces massacres, n'avaient pas plus de religion que Mr. l'Abbé, qui en veut diminuer l'horreur. Il nous reproche de les avoir appellés cardinaux, sous prétexte qu'ils ne furent décorés de la pourpre romaine qu'après avoir répandu le sang des français. Mais ne dit-on pas tous les jours qu'un autre cardinal de Rets fit la premiere guerre de la fronde, quoiqu'il ne fût alors que coadjuteur de Paris? Que fait aux massacres de la Saint-Barthelemi le quantieme du mois où un Birague reçut sa barette? Est-ce par de tels subterfuges qu'on peut défendre une si détestable cause? Oui, le fanatisme religieux arma la moitié de la France contre l'autre. Oui, il changea en assassins ces Français aujourd'hui si doux & si polis, qui s'occupent gaiement d'opéra comiques, de querelles de danseuses & de brochures. Il faut le redire cent fois, il

faut le crier tous les ans le 24 Auguste, ou le 24 Août, afin que nos neveux ne soient jamais tentés de renouveller religieusement les crimes de nos détestables peres.

2°. *Que ce fut une affaire de proscription.*

Quelle affaire? proscrire ses propres sujets, ses meilleurs capitaines, ses parents, le prince de Condé, notre Henri IV. depuis restaurateur de la France, notre héros, notre pere, qui n'échappa qu'à peine à cette boucherie! On dit une affaire de finance, une affaire d'honneur ou d'intérêt, affaire de barreau, affaire au conseil; affaires du Roi, homme d'affaires. Mais qui avait jamais entendu parler d'affaires de proscription! Il semble que ce soit une chose simple & en usage. Il n'est que trop vrai que ce fut une proscription, & c'est ce qui excitera toujours nos cris & nos larmes.

Mais on laissa au peuple fanatique & barbare le soin de choisir ses victimes. Le frere pouvait assassiner son frere, le fils plonger le couteau dans les mammelles qui l'avaient allaité. Il n'est que trop vrai qu'on égorgea des femmes & des enfans. *Les charretes chargées de corps morts de damoiselles, femmes, filles & enfans, étaient menées & déchargées dans la rivière.* Quelle affaire!

3°. *Que cette affaire n'a jamais dû regarder que Paris.*

Et pour nous prouver cette étrange assertion, Mr. l'Abbé nous assure qu'à Troye un

Catholique voulut sauver la vie à Etienne Marguien ! mais il ne nous dit point qu'Etienne Marguien échapât au carnage. Si cette affaire n'avait regardé que Paris, pourquoi la cour envoya-t-elle des ordres à tous les gouverneurs des provinces & des villes de répandre partout le sang des sujets. Il y en eut qui s'en excuserent. Les Seigneurs de St. Herem, d'Ortes, d'Ognon, de La Guiche, Gordes, & d'autres, écrivirent au Roi en différents termes, qu'ils avaient des soldats pour son service, & non des bourreaux.

Au reste, il doit nous être permis d'en croire les véridiques Auguste de Thou & Maximilien duc de Sully, qui virent de bien plus près la St. Barthelemi que Mr. l'Abbé, qui n'y était pas, & qui ne passe peut-être pas pour être aussi véridique.

4°. *Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.*

Il n'est pas possible de savoir le nombre des morts ; on ne sait pas dans les villes le nombre des vivants. Tel auteur exagére, tel autre diminue, personne ne compte. Nous n'avons jamais cru aux trois cent mille Sarazins tués par Charles Martel ; il n'est pas question ici de savoir au juste combien de Français furent massacrés par leurs compatriotes. Qui pourra jamais avor une liste exacte des habitans de Thessalonique égorgés par l'ordre de Théodose dans le Cirque où il les invita par des jeux solemnels ? Il est avéré que tout ce qui

entra fut tué. Thessalonique était une ville marchande, opulente & peuplée. Il n'est pas vraisemblable qu'elle ne contînt que sept mille ames. Mais que Théodose dans sa St. Barthelemi ait fait massacrer quinze mille de ses sujets, ou trente mille, le crime est égal.

L'archévêque Pérefixe pousse jusqu'à cent mille le nombre des victimes frappées dans la proscription de Charles neuf. Le sage de Thou réduit ce nombre à soixante & dix mille. Prenons une moyenne proportionnelle arithmétique, nous aurons quatre-vingt-cinq mille. Quelle affaire, encor une fois!

De nos jours, un avocat Irlandais a plaidé pour les massacres d'Irlande, exécutés sous le règne de l'infortuné Charles I. Il a soutenu que les Irlandais Catholiques n'avaient assassiné que quarante mille protestants. Nous ne voulons pas compter après lui; mais en vérité ce n'est pas peu de chose que quarante mille citoyens expirants dans des tourments recherchés, des filles attachées vivantes encor aux cous de leurs meres suspendues à des potences, les parties génitales des peres de famille mises toutes sanglantes dans la bouche de leurs femmes égorgées, & leurs enfans coupés par morceaux sous les yeux des peres & des meres; le tout à la plus grande gloire de Dieu.

Nous aurions mauvaise grace de nous plaindre des reproches que nous fait Mr. l'Abbé sur ce que nous fimes, il y a cinquante ans, je ne sais quel poëme épique dans lequel il est

parlé

parlé de la St. Barthelemi. Un de nos parents fut tué dans cette journée ; mais nous nous tenons très-heureux d'en être quittes aujourd'hui pour des injures.



ARTICLE DOUZIEME.

Fragment sur la révocation de l'Edit de Nantes.

LA fameuse révocation de l'Edit de Nantes est regardée comme une grande playe de l'Etat. Lorsque nous fûmes obligés d'en parler dans *le siècle de Louis XIV*, nous fûmes bien loin de vouloir dégrader un monument que nous élevions à la gloire de ce siecle mémorable ; mais (*) madame de Cailus, niéce de madame de Maintenon, dit que le Roi *avait été trompé*. La Reine Christine (†) écrit que Louis XIV. s'était coupé le bras gauche avec le bras droit. Nous dûmes plaindre la France d'avoir porté chez les étrangers & même chez ses ennemis, ses citoyens, ses trésors, ses arts, son industrie, ses guerriers. Nous avouâmes que l'indulgence, la tolérance dont les hommes ont tant de besoin les uns envers les autres, était le seul appareil qu'on pût mettre sur une blessure si profonde.

(*) Souvenirs de madame de Cailus.

(†) Lettre de la Reine Christine.

Ce divin esprit de tolérance, qui au fond n'est que la charité, *charitas humani generis*, comme dit Ciceron, a depuis quelques années tellement animé les ames nobles & sensibles que Mr. de Fitz-James, évêque de Langres, a dit dans son dernier mandement, *Nous devons regarder les Turcs comme nos frères.*

Aujourd'hui nous voyons en France des Protestants, autrefois plus odieux que les Turcs, occuper publiquement des places qui, si elles ne sont pas les plus considérables de l'Etat, sont du moins les plus avantageuses. Personne n'en a murmuré. On n'a pas été plus surpris de voir des fermiers-généraux Calvinistes, que s'ils avaient été Jansénistes.

Le ministère, ayant écrit en 1751 une lettre de recommandation en faveur d'un négociant protestant nommé Frontin, homme utile à l'Etat, un évêque d'Agen, plus zélé que charitable, écrivit & fit imprimer une lettre assez violente contre le ministère. Il remontrait dans cette lettre qu'on ne doit jamais recommander un négociant huguenot, attendu qu'ils sont tous ennemis de Dieu & des hommes. On écrivit contre cette lettre; & soit qu'elle fût de l'évêque d'Agen, soit de l'abbé de Caveirac; cet abbé la soutint dans sa révocation de l'édit de Nantes. Il voulut persuader qu'il n'y avait eu aucune persécution dans la Dragonade; que les Réformés méritaient d'être beaucoup plus maltraités; qu'il n'en sortit pas du royaume cinquante mille; qu'ils emportèrent très-peu d'argent; qu'ils n'établirent point

ailleurs des manufactures dont aucun pays n'avait besoin., &c... &c...

Autrefois un tel livre eût occupé toute l'Europe : les tems sont si changés qu'on n'en parla point. Nous fûmes les seuls qui prîmes la peine d'observer que Mr. de Caveirac n'avait pas eu des mémoires exacts sur plusieurs faits.

Par exemple, il disait qu'il n'y a pas cinquante familles françaises à Genève. Nous, qui demeurons à deux pas de cette ville, nous pouvons affirmer qu'il y en a plus de mille, sans compter celles que la mort a éteintes, ou qui sont passées dans d'autres familles par les femmes. Et nous ajoutons ici que ce sont des familles qui ont porté dans Genève une industrie & une opulence inconnue jusqu'alors. Genève, qui n'était autrefois qu'une ville de théologie, est aujourd'hui célébre par ses richesses, & par ses connaissances solides : elle les doit aux Réfugiés français ; ils l'ont mise en état de prêter au roi de France des fonds dont elle retire cinq milions de rente, au tems où nous écrivons.

Mr. l'Abbé donnait un démenti au roi de Prusse, qui dans l'histoire de sa patrie, a prononcé que son grand pere reçut dans ses états plus de vingt-mille réfugiés. Et pour décréditer le témoignage du roi de Prusse, il prétend que son histoire du Brandebourg n'est point de lui, & que c'est nous qui l'avons faite sous son nom. Ce fut donc pour nous un devoir indispensable de rendre gloire à la vé-

rité ; de ne nous point parer de ce qui ne nous appartient pas ; d'avouer que nous ne servîmes au roi de prusse que de grammairien, & même de grammairien fort inutile. Il n'avait pas besoin de nous pour être l'historien & le législateur de son royaume, comme il en a été le héros. (*)

(*) Il arriva depuis un événement favorable, qui avança considérablement les projets du grand Electeur; Louis XIV. révoqua l'Edit de Nantes, & quatre cent mille Français sortirent pour le moins de ce royaume; les plus riches passèrent en Angleterre & en Hollande; les plus pauvres, mais les plus industrieux, se réfugièrent dans le Brandebourg, au nombre de vingt mille ou environ; ils aidèrent à repeupler nos villes désertes, nous donnèrent toutes les manufactures qui nous manquaient.

A l'avénement de Frederic Guillaume à la régence, on ne fesait dans ce pays ni chapeaux, ni bas, ni serges, ni aucune étoffe de laine; l'industrie des Français nous enrichit de toutes ces manufactures; ils établirent des fabriques de draps, de serges, d'étamines, de petites étoffes, de droguets, de grisettes, de crêpon, de bonnets & de bas, tissus sur des métiers. Des chapeaux de castor, de lapin & de poil de lièvre; des teintures de toutes les espèces. Quelques-uns de ces Réfugiés se firent marchands, & debitèrent en détail l'industrie des autres. Berlin eut des orfèvres, des bijoutiers, des horlogers, des Sculpteurs; & les Français qui s'établirent dans le plat pays, y cultivèrent le tabac, & firent venir des fruits & des légumes excellents dans les contrées sablonneuses, qui par leurs soins devinrent des potagers admirables. Le grand Electeur, pour encourager une colonie aussi utile, lui assigna une pension annuelle de quarante mille écus dont elle jouit encore.

Hist. de Brandebourg par le roi de Prusse, édition de Jean Neaulme 1751, Tom. 2. pag. 311, 312 & 314.

Mr. l'Abbé récusait de même le témoignage de tous les Intendants des provinces de France & de nos Ambassadeurs qui, témoins de la décadence de nos manufactures & de leur transplantation dans le pays étranger, en avaient formé de justes plaintes. Nous aimâmes mieux les en croire que Mr. de Caveirac, qui était moins à portée qu'eux d'être bien instruit.

Il prétend que ceux qui s'expatrièrent n'étaient que des *gueux* à charge à l'Etat. Mais, les La Rochefoucaut, les Bourbons Malause, les La Force, les Ruvigny, les Shomberg, tant d'autres officiers principaux qui servirent sous le Roi Guillaume, & sous la reine Anne, étaient-ils des *gueux?* Il est vrai qu'il sortit plusieurs familles pauvres, & qu'elles furent secourues par les rois d'Angleterre & de Prusse, par plusieurs princes de l'Empire, par les Hollandais, par les Suisses. Cela même est un très-grand malheur. Les pauvres sont nécessaires à un Etat; ils en sont la base; il faut des mains nécessitées au travail. Ceux qui auraient cultivé des campagnes en France, allerent défricher la Caroline, la Pensylvanie, & jusqu'à la terre des Hottentots. L'orient & l'occident, les extrêmités de l'ancien & du nouveau monde virent leurs travaux & leurs larmes.

Si donc l'Angleterre & la Hollande donnèrent à ces proscrits des aziles, en Europe & au bout de l'univers, il est étrange que Mr. l'abbé se soit exprimé sur les Anglais en ces termes: *Une fausse religion devait produire nécessairement de pareils fruits: il en restait un seul à* Page 338.

meurir : *ces insulaires le recueillent ; c'est le mépris des nations*. On n'a jamais rien dit de si étrange.

Quelles sont donc les nations pour qui les Anglais ne sont qu'un objet de mépris ? Sont-ce les peuples qu'ils ont vaincus ? Sont-ce les peuples qu'ils ont secourus ? Est-ce l'Inde où ils ont conquis des états trois fois plus grands & plus peuplés que l'Angleterre ? Est-ce la moitié de l'Amérique dont ils sont souverains ?

A l'égard des Hollandais, Mr. l'abbé dit qu'ils n'accueillirent les réfugiés francais que parce qu'ils sont sans religion ! *Les Hollandais*, dit-il, *ne sont pas tolérants*, *ils sont indifférents*. *La philosophie ne les a pas éclairés*, *elle a obscurci leurs lumieres*. Il en fait ensuite un portrait affreux. C'est ainsi qu'il juge le monde entier.

Page 32. Nous ne pouvons passer sous silence un reproche singulier que Mr. l'abbé fait aux protestants de France. *Reprochez-vous*, *ô Huguenots*, *les meurtres de Henri III & de Henri IV*, *en conspirant contre François second*, *& contre Charles IX*. *Vous avez enhardi les cruelles mains des parricides*. On ne savait pas encor que le jacobin Jaques Clément, & le feuillant Ravaillac fussent huguenots. C'est une fleur de rhétorique, & quelle fleur !

Il est tems de passer de Mr. l'abbé de Caveirac à Mr. l'abbé Sabatier, tous deux également pieux, & également illustres.

ARTICLE TREIZIEME.

Des Dictionnaires de Calomnies.

UN nouveau poison fut inventé depuis quelques années dans la basse littérature. Ce fut l'art d'outrager les vivans & les morts par ordre alphabétique : on n'avait pas encor entendu parler de ces Dictionnaires d'injures. Si nous ne nous trompons pas, ils commencerent lorsque M. Lavocat, bibliothécaire de la Sorbonne, l'un des plus sages & des plus modérés littérateurs, comme l'un des plus savants, eut donné son dictionnaire historique vers l'an 1740. Un janséniste (car pour le malheur de la France il y avait encor des jansénistes & des molinistes) fit imprimer contre Mr. l'abbé Lavocat un libelle diffamatoire, sous le titre & dans la forme de dictionnaire.

Il commence par remercier Dieu de ce qu'il est venu à bout de finir ce rare ouvrage sous les yeux & avec le secours de l'auteur clandestin de la gazette ecclésiastique, *dont la plume*, dit-il, *est une fléche semblable à la fléche de Jonathas fils de Saül, laquelle n'est jamais retournée en arriére, & est toujours teinte du sang des morts & de la graisse des plus vigoureux.* L'abbé Lavocat lui répondit qu'il voyait peu de rapport entre la fléche de Jonathas teinte de graisse, & la plume d'un prêtre Normand qui

vendait des gazettes. D'ailleurs il persista à se rendre utile, dût-il être percé de quelque fléche de ces convulsionnaires. Le libelle du jansénifte attaqua tous les gens de lettres qui n'étaient pas du parti : sa fléche fut lancée contre les Fontenelle, les La Motte, les Saurin, &c. qui n'en sentirent rien.

Nous avions mis au devant du siecle de Louis XIV une liste assez détaillée de tous les artistes qui firent honneur à la France dans ces temps illustres. Deux ou trois personnes se sont associées depuis peu pour faire un pareil catalogue des artistes de trois siecles; mais ces auteurs s'y sont pris différemment : ils ont insulté par ordre alphabétique à tous ceux dont ils ont cru qu'il était de leur intérêt d'attaquer la réputation. Nous ignorons si leur fléche est retournée ou non en arriére, & si elle a été teinte de la graisse des vigoureux. Celui de la troupe qui tirait le plus fort & le plus mal était un abbé Sabatier, natif d'un village auprès de Castres, homme d'ailleurs différent en tout des gens de mérite qui portent le même nom.

Il fut payé pour tirer ses traits sur tous ceux qui font aujourd'hui honneur à la littérature par leur érudition & par leurs talens. Dans la foule de ceux qu'il attaque, on trouve feu Mr. Helvétius. Il le qualifie lui & ses amis de *maniaques. Nous pouvons assurer*, dit-il, *par de justes observations, que ses illusions philosophiques étaient une espèce de manie involontaire... Il se contentait de gémir dans le sein de l'amitié, de l'extravagance & des excès de mania-*

ques, qui se glorifiaient de l'avoir pour confrère.

L'abbé Sabatier a raison de dire qu'il était à portée de faire de justes observations sur Mr. Helvétius; puisqu'il avait été tiré par lui de la plus extrême misère, & que réchauffé dans sa maison (comme Tartuffe chez Orgon) il n'avait vécu que de ses libéralités. La premiere chose, qu'il fait après la mort d'Helvétius, est de déchirer le cadavre de son bienfaiteur.

Nous n'étions pas de l'avis de Mr. Helvétius sur plusieurs questions de métaphysique & de morale; & nous nous en sommes assez expliqués, sans blesser l'estime & l'amitié que nous avions pour lui. Mais qu'un homme nourri chez lui par charité prenne le masque de la dévotion pour l'outrager avec fureur, lui & tous ses amis, & tous ceux même qui l'ont assisté, nous pensons qu'il ne s'est rien fait de plus lâche dans les trois siècles dont cet homme parle, & qu'il connaît si peu.

Lui!... un abbé Sabatier!... oser feindre de défendre la religion! oser traiter d'impies les hommes du monde les plus vertueux! S'il savait que nous avons en notre possession son abrégé du Spinosisme, intitulé *Analyse de Spinosa*, à Amsterdam: ouvrage rempli de sarcasmes & d'ironies, écrit tout entier de sa main, finissant par ces mots: *point de religion & j'en serai plus honnête homme. La loi ne fait que des esclaves, elle n'arrête que la main;* enfin signé, *adieu baptisabit.*

S'il savait que nous possédons aussi, écrits de sa main, les vers infames qu'il fit dans sa

prison à Strasbourg, & d'autres vers aussi libertins que mauvais, que dirait-il? Rentrerait-il en lui-même? Non, il irait demander un bénéfice, & il l'obtiendrait, peut-être.

Le cœur le plus bas & le plus capable de tous les crimes des lâches est celui d'un athée hypocrite.

Nous fûmes toujours persuadés que l'athéisme ne peut faire aucun bien, & qu'il peut faire de très-grands maux. Nous fîmes sentir la distance infinie entre les sages qui ont écrit contre la superstition, & les fous qui ont écrit contre Dieu. Il n'y a dans tous les systêmes d'athéisme ni philosophie ni morale.

Nous n'y voyons point de philosophie: car en effet est-ce raisonner que de reconnaître du génie dans une sphére d'Archimède, de Possidonius, dans un de ces Oréris qu'on vend en Angleterre, & de n'en point reconnaître dans la fabrication de l'univers; d'admirer la copie & de s'obstiner à ne point voir d'intelligence dans l'original? Cela n'est-il pas encor plus fou que si on disait: les estampes de Raphaël sont faites par un ouvrier; mais le tableau s'est fait tout seul?

L'athéisme n'est pas moins contraire à la morale, à l'intérêt de tous les hommes; car si vous ne reconnaissez point de Dieu, quel frein aurez-vous pour les crimes secrets?

Dura saltem virtutis amator,

Quære quid est virtus, & posce exempla honesti.

Nous ne disons pas qu'en adorant un Être-Suprême, juste & bon, nous devions admettre la barque à Caron, Cerbère, les Euménides, ou l'ange de la mort *Sammaël* qui vient demander à Dieu l'ame de Moyse, & qui se bat avec *Michael* à qui l'aura. Nous ne prétendons point qu'Hercule ait pu ramener Alceste des enfers, ou que le Portugais Xavier ait ressuscité neuf morts.

De même qu'il faut distinguer soigneusement la fable de l'histoire, il faut aussi discerner entre la raison & la chimère.

Il est très-certain que la croyance d'un Dieu juste ne peut être qu'utile. Quel est l'homme qui, ayant seulement une peuplade de six cent personnes à gouverner, voudrait qu'elle fût composée d'athées ?

Quel est l'homme qui n'aimerait pas mieux avoir à faire à un Marc-Aurele, ou à un Epictete qu'à un abbé Sabatier ? Nous savons, & nous l'avons souvent avoué, qu'il est des athées par principes, dont l'esprit n'a point corrompu le cœur.

On a vu souvent des athées
Vertueux malgré leurs erreurs :
Leurs opinions infectées
N'avaient point infecté leurs mœurs.
Spinosa fut doux, juste, aimable :
Le Dieu, que son esprit coupable
Avait follement combattu,
Prenant pitié de sa faiblesse,
Lui laissa l'humaine sagesse,
Et les ombres de la vertu.

Nous dirons à tous ces athées argumentans, qui n'admettent aucun frein, & qui cependant se sont fait celui de l'honneur ; qui raisonnent mal & qui se gouvernent bien : Messieurs, gardez-vous de l'abbé Sabatier, qui se conduit comme il raisonne. Aussi ne le voyent-ils point; il est également en horreur aux dévots & aux philosophes.

Quand le *Systême de la nature* fit tant de bruit, nous ne dissimulâmes point notre opinion sur ce livre ; il nous parut une déclamation quelquefois éloquente, mais fatiguante, contraire à la saine raison, & pernicieuse à la société. Spinosa du moins avait embrassé l'opinion des Stoïciens qui reconnaissaient une intelligence suprême ; mais dans le *Systême de la nature*, on prétend que la matière produit elle-même l'intelligence. S'il n'y avait là que de l'absurdité, on pourrait se taire. Mais cette idée est pernicieuse ; parce qu'il peut se trouver des gens qui ne croyant pas plus à l'honneur & à l'humanité, qu'à Dieu, seront leurs Dieux à eux-mêmes, & s'immoleront tout ce qu'ils croiront pouvoir s'immoler impunément. Les athées Tartuffes seront encor plus à craindre. Un brave déiste, un sectateur du grand Lama un peu courageux, peut avoir la consolation de tuer un athée sangunaire qui lui demande la bourse le pistolet à la main ; mais comment se défendre d'un athée hypocrite & colomniateur qui passe sa journée dans l'antichambre d'un Evêque ? *&c.*



LETTRE

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

A Messieurs de la Noblesse du Gévaudan, qui ont écrit en faveur de Monsieur le Comte de Morangiés.

A Genève 10 Auguste 1773.

MESSIEURS,

J'Ai lu la lettre autentique par laquelle vous avez rendu justice à Mr. le Comte de Morangiés. Monsieur de Florian, mon neveu, votre compatriote, ancien Capitaine de cavalerie, qui demeure à Ferney, aurait signé votre lettre, s'il avait été sur les lieux. C'est l'honneur qui l'a dictée. Une partie considérable des Cours de France & de Savoye, qui est venue dans nos cantons, a fait éclater des sentimens conformes aux vôtres.

Mr. de Florian est en droit plus que personne de s'élever contre les persécuteurs de Mr. de Morangiés; puisqu'un de ses laquais, nommé *Montreuil*, nous a dit vingt fois qu'il avait

mangé souvent avec le Sr Dujonquai, & qu'on lui avait proposé de lui faire prêter de petites sommes sur gages, par cette famille qui subsistait de ce commerce clandestin. Les Juges auraient pu interroger ce domestique qui est à Paris. Il ne faut rien négliger dans une affaire si étonnante, & qui a partagé si longtems la Noblesse & le Tiers-Etat.

Pour moi, j'ai fait déposer pardevant Notaire la déclaration de cet homme. La vérité est trop précieuse en tout genre, pour omettre un seul moyen de la découvrir, quelque petit qu'il puisse être. Je ne prétends point me mettre au rang des Avocats qui ont plaidé pour & contre, & dont la fonction est de montrer dans le jour le plus favorable tout ce qui peut faire réussir leur cause, & d'obscurcir tout ce qui peut lui être contraire. Je n'entre point dans le labyrinthe des formes de la justice. Je ne cherche que le vrai. C'est de ce vrai seul que dépend l'honneur de la Maison de Morangiés : il n'est point dans les mains d'une courtière, prêteuse sur gages, enfermée à l'hôpital; d'un cocher connu par des actions punissables; d'un clerc de procureur, filleul de cette courtière couverte d'infamie, & qui, retenu chez un chirurgien par la suite de ses débauches, prétend avoir vu ce qu'il n'a pu voir : il n'est point dans les intrigues d'un tapissier, nommé Aubourg, qui a osé, à la honte des loix, acheter ce procès comme on achete sur la place des billets décriés qu'on espére faire valoir par les variations de la finance.

Cet honneur si précieux dépend de vous, Messieurs, vous en êtes les possesseurs & les arbitres.

Je commence par vous dire hardiment que le Roi, qui est la source de tout honneur, & qui l'est aussi de toute justice, a décidé comme vous. Ce n'est point violer le respect qu'on doit à ce nom sacré; c'est au contraire lui témoigner le respect le plus profond que de vous répéter ce que Sa Majesté a dit publiquement: *Il y a mille probabilités contre une que Mr. de Morangiès n'a point reçu les cent mille écus.* Les Seigneurs, qui ont entendu ces paroles, me les ont redites ces paroles respectables, qui sont sans doute du plus grand sens & du jugement le plus droit.

En effet, comment serait-il possible que la Véron eût eu cent mille écus à prêter? Comment cette veuve d'un courtier obscur de la rue Quincampoix eût-elle reçu d'un banqueroutier, six mois après la mort de son mari Véron, par un fidéi-commis de ce mari, deux cent soixante mille livres en or, & de la vaisselle d'argent que le défunt pouvait si bien lui remettre de la main à la main? Comment ce Véron aurait-il confié secrétement à un étranger cette somme en y comprenant sa vaisselle d'argent, dont la moitié appartenait à sa femme par la coutume de Paris? comment cette femme aurait-elle ignoré que son mari eût tant d'or & tant de vaisselle? & par quelle manœuvre contraire à tous les usages aurait-elle fait valoir cette somme chez un notaire, sans

qu'on ait retrouvé dans l'étude de ce notaire la moindre trace de cette manœuvre frauduleuse ? Par quel excès d'une démence incroyable aurait-elle porté cet or dans une charette à Vitri au fond de la Champagne ? Comment l'aurait-elle reporté ensuite à Paris dans une autre charrette, sans que sa famille en eût jamais le moindre soupçon, sans que dans le cours du procès personne ne se soit avisé de demander seulement le nom du charretier qui doit être enrégistré ainsi que sa demeure !

Après cette foule de suppositions extravagantes débitées si grossiérement pour prévenir l'objection naturelle que la veuve Véron ne pouvait posséder cent mille écus dans son galetas ; après, dis-je, ce ramas d'absurdités, vient l'autre fable des mêmes cent mille écus portés par Dujonquai dans ses poches à Mr. de Morangiés, en treize voyages à pied, l'espace de cinq à six lieues. Ce dernier excès de folie était le comble : & la nation en aurait partagé l'opprobre, si elle avait pu croire longtems ce long tissu d'impostures stupides qui font frémir la raison, & que cependant on s'efforça d'abord d'accréditer.

Ne dissimulons rien, Messieurs, notre légéreté nous fait souvent adopter pour un tems les fables les plus ridicules ; mais à la longue, la saine partie de la nation ramène l'autre. Je ne crains point de le dire : cette nation courageuse, spirituelle, pleine de graces, mais trop vive, aura toujours besoin d'un ROI sage.

Cette

Cette affaire aussi affreuse qu'extravagante aurait fini en quatre jours, si les formalités nécessaires de nos loix avaient pu laisser agir Mr. le Lieutenant de police, dont le ministère s'exerce sur les usuriers, sur les courtiers. Je ne parle pas ainsi pour le flatter: je n'ai pas l'honneur de le connaître; & près de ma fin je n'ai personne à flatter, ni ROIS, ni magistrats.

Je vous remettrai seulement sous les yeux que Mr. le Lieutenant de police, par ses soins & par ses délégués, était parvenu en un seul jour, à faire avouer à Dujonquai & à sa mere Romain fille de la Véron, que jamais ils n'avaient porté cent mille écus à Mr. de Morangiés, qu'ils ne lui avaient prêté que douze cent francs. Non-seulement ils firent cet aveu verbalement, mais ils le déclarèrent ensemble, après l'avoir déclaré séparément; non-seulement ils firent de vive voix cette declaration autentique devant des juges & des témoins, mais ils la signèrent étant libres; ils la confirmèrent dans la prison. Ils n'articulèrent pas cet aveu une seule fois, il sortit cinq fois de leur bouche.

Voilà, Messieurs, le grand nœud, le seul nœud de cette affaire qu'on a voulu embrouiller par les tours & les retours de cent nœuds différens.

L'aveu formel, l'aveu irrévocable du délit de Dujonquai prévaudra-t-il sur les billets faits par Mr. de Morangiés avec trop de facilité? La chose du monde la plus probable est que

cet Officier-Général n'a fait ſes billets que pour les négocier, & qu'il a eu en Dujonquai la même confiance qu'on a tous les jours dans les agents de change accrédités, chez leſquels on ne négocie pas autrement.

La choſe la plus improbable dans tous les ſens & dans toutes les circonſtances, c'eſt que Dujonquai ait porté à pied cent mille écus dans ſes poches à l'Officier-Général. Qui l'emportera de la plus grande vraiſemblance ou de l'extrême improbabilité ?

J'oſe avancer, Meſſieurs, qu'il n'eſt point de Juge éclairé qui ne penſe comme le ROI, que jamais Mr. de Morangiés n'a reçu les cent mille écus. Reſte à ſavoir ſi les Juges étant perſuadés dans le fond de leur cœur de l'impoſſibilité de cette dette prétendue, nos loix ſont aſſez préciſes pour les forcer à condamner Mr. de Morangiés à payer un argent que certainement il ne doit pas ?

La chicane ſe mettant à la place de la juſtice dont elle eſt l'éternelle ennemie, s'eſt élevée pour lui lier les mains. Elle a dit ; l'aveu de Dujonquai eſt formel, il eſt illégal ; c'eſt un aveu arraché par la crainte. Un des Officiers de la Police avait donné un coup de poing chez un procureur à Dujonquai, & l'avait menacé du cachot avant que ce Dujonquai avouât & ſignât ſon crime. Son aveu eſt nul, & les billets payables par ſon adverſe partie exiſtent.

Je ſais, Meſſieurs, combien cette matière eſt délicate ; combien il importe à la ſûreté des citoyens qu'il n'y ait jamais rien d'arbitraire

dans la juſtice. La violence la déshonore. Sa ſévérité ne doit jamais être emportée. Mais ce coup de poing prétendu donné par un homme qui n'était pas en effet du corps de la juſtice, eſt-il bien avéré? l'accuſé le nie. Le Parlement en jugera. Quand même un homme employé en ſubalterne aurait outrepaſſé ſa commiſſion dans l'excès de ſon indignation contre Dujonquai, quand il aurait montré un zèle indécent, ce léger oubli de la bienſéance empêche-t-il que le Sr. Dupuis Inſpecteur de la Police, & le Sr. Chenon Commiſſaire au Châtelet, premier Juge des délits, ne ſe ſoient comportés en miniſtres équitables des loix du royaume? Dujonquai & ſa mere ont ſigné leur crime devant eux en toute liberté. Si les Dujonquai n'ont pas donné les cent mille écus, ils ſont des voleurs. Et quel voleur échapperait à ſon chatiment, ſous prétexte qu'un Officier du guet lui aurait donné un coup de poing avant que le juge tirât de lui l'aveu de ſon crime?

On oſe parler de violence! & quelle plus grande violence que celle qui a été exercée envers Mr. le Comte de Morangiés Maréchal de camp des armées du ROI! il eſt traîné en priſon ſur le ſimple ſoupçon d'avoir ſéduit des témoins en ſa faveur! & les premiers Juges qui l'ont traité avec tant de rigueur ſont obligés d'avouer, par leur ſentence, qu'il n'a ſéduit perſonne. Ils font mettre au cachot un homme public, un homme néceſſaire, un pere de famille, un chirurgien connu par ſa probité, uniquement parce qu'il n'a pas dépoſé confor-

mément aux témoignages d'une usurière sortie de l'hôpital, & d'un débauché sorti de ses mains qui l'ont traité d'une maladie ignominieuse !

Voilà des violences aussi avérées qu'elles sont étranges. Le Comte de Morangiés en est encor la victime. Il est encor en prison pour un délit dont ses Juges mêmes l'ont déclaré innocent : en seront-ils quittes pour dire qu'ils se sont trompés.

Nous espérons, Messieurs, que le Parlement ne se trompera pas. Il verra par le mémoire sage & convaincant du Sr. Dupuis, & par les contradictions absurdes des Dujonquai, quels sont les coupables. Il appercevra dans la défense du chirurgien Ménager la foule des horreurs qui ont opprimé Mr. de Morangiés.

Chaque Juge lira toutes les piéces du procès (du moins les plus importantes). L'équité éclairée & impartiale prononcera sans prévention.

A qui a cultivé sa raison, à qui a un peu connu le cœur humain, il suffit de lire les lettres de Dujonquai pour percer dans ces ténèbres d'iniquité. La seule avanture d'une malheureuse nommée *Hérissé*, qui se rétracte, & qui demande pardon d'avoir accusé Mr. de Morangiés (& cela sans avoir reçu de coup de poing de personne) est une preuve assez convaincante des manœuvres employées par la cabale Dujonquai. Il n'y a peut-être pas une ligne dans tous les factums de Mr. de Morangiés, & même dans ceux de ses adversaires, qui ne manifeste son innocence, & l'imposture qui l'attaque. Mais les juges sont astreints aux formes. Nous verrons qui l'em-

portera ou de ces formes, quelquefois funestes, mais toûjours indispensables, ou de la vérité qui s'est montrée avec tant de clarté, & sans formes, aux yeux du ROI, aux vôtres, à ceux de tous les honnêtes gens.

Si les premiers Juges de cette affaire si singulière se sont oubliés jusqu'à faire subir les plus grandes rigueurs de la prison à Mr. de Morangiés & au chirurgien Menager qu'ils ont déclaré innocens; si cette énorme contradiction soulève les esprits raisonnables, il ne la faut imputer, Messieurs, qu'à un sentiment d'équité qui s'est mépris.

Vous connaissez le serment de rendre justice aux pauvres comme aux riches, aux petits comme aux grands. Ce serment, & la crainte de faire pencher la balance, emportent quelquefois les ames les plus vertueuses jusqu'à l'injustice. Il faudrait leur imposer plutot le serment de rendre justice au riche comme au pauvre, au puissant comme au faible. Mais ce serait ici la cause de la famille Véron qui deviendrait la cause du riche. Car si elle gagne son procès, elle a d'un côté les cent mille écus supposés prêtés à Mr. de Morangiés, & de l'autre deux cent (*) mille francs supposés donnés à la femme Romain par le testament absurde & contradictoire dicté à la veuve Véron; & la maison

(*) Il est à remarquer que dans la foule des contradictions étonnantes dont fourmillent toutes les piéces des Vérons, on a fait dire à cette veuve qu'elle n'avait jamais eu que ces cent mille écus, & on la fait riche de cinq cent mille francs par son testament.

Morangiés eſt ruinée. Ce n'eſt pas ſans doute le Maréchal de camp qui eſt puiſſant dans ſa priſon, c'eſt la cabale hardie, induſtrieuſe, redoutable par ſes clameurs & par ſes efforts infatigables, qui eſt puiſſante.

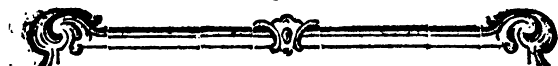
Enfin, Meſſieurs, attendons l'arrêt définitif d'un Parlement dont les lumières & les intentions ſont également pures.

Si l'avocat de l'infortuné Maréchal de camp, pénétré de ſon innocence, a pu dans la chaleur du zéle le plus déſintéreſſé, manquer au reſpect qu'il devait à Meſſieurs les gens du ROI, ils ſont aſſez grands ponr lui pardonner, & trop juſtes pour faire retomber ſur le plus malheureux des hommes de ſon rang, la faute d'un Avocat, dont ils reconnaiſſent d'ailleurs l'éloquence & l'intégrité.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble
& très-obéiſſant ſerviteur,
VOLTAIRE.



SECONDE LETTRE

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

A Messieurs de la Noblesse du Gévaudan, sur le procès de Monsieur le Comte de Morangiés.

A Genève 16 Auguste 1773.

MESSIEURS,

UN de vos compatriotes, certain de l'innocence de Mr. de Morangiés, mais allarmé par le dernier mémoire fait contre lui, & sachant combien il faut craindre les jugemens des hommes, m'a communiqué ses inquiétudes. Je les partage. Et voici ma réponse.

Je vous ai déja mandé que l'honneur de Mr. le Comte de Morangiés est à couvert par la publicité du sentiment du ROI & du vôtre. Je vous supplie de remarquer que SA MAJESTÉ n'a déclaré son opinion qu'après avoir entendu parler à fond de ce procès, & après avoir pesé les raisons. Vous en avez usé de même. Songez que dans les commencemens la cabale avait séduit Paris & la Cour contre l'accusé: on n'est revenu que parce qu'enfin la vérité s'est montrée.

Souffrez que je vous retrace ici une partie des raiſons qui ont depuis déterminé toute la Cour, toute l'armée, tous les Magiſtrats éclairés, tous les gens conſidérables du royaume, & même un grand nombres d'étrangers.

1°. L'impoſſibilité que la Véron eût cent mille écus en or provenans de la ſource chimérique qu'elle alléguait.

2°. L'inconcevable abſurdité du tranſport clandeſtin de Paris au fond de la Champagne d'un coffre rempli d'or que quatre hommes ne pouvaient remuer, ſelon le dernier factum de l'Avocat des Vérons, & ce même coffre rapporté clandeſtinement à Paris ſans qu'on diſe le nom du voiturier, ſans qu'aucun de la famille Véron ſe ſoit douté qu'il y eût de l'argent dans ce coffre; & l'on ne craint pas d'étaler aux yeux du Parlement ce roman miſérable qui déshonorerait le ſiécle de la légende dorée.

3°. Le port clandeſtin de ces cent mille écus à pied en ſix heures de tems, l'eſpace d'environ ſix lieues, lorſqu'on pouvait ſi aiſément les voiturer en quelques minutes, & lorſque le lendemain le Sr. Dujonquai prête douze cent francs au même homme ouvertement. Et obſervez que ces malheureux douze cent francs ont ſeuls plongé Mr. de Morangiés dans cet abîme; il ne crut pas qu'un jeune homme qui lui prêtait ſans vouloir de billet, cette ſomme dont il avait un beſoin preſſant, pût être aſſez perfide pour le tromper ſur les billets de cent mille écus. Voilà l'origine & le fond de toute cette affaire.

4°. L'extrême improbabilité & l'extrême

absurdité que le Comte de Morangiés fût venu emprunter 1200 liv. dans le galetas de Dujonquai le 24 7bre. 1771. supposé qu'il eût reçu cent mille écus de lui le 23.

5°. La lettre même de Dujonquai au Comte, par laquelle il est évident qu'il prépare son crime. Il lui dit ; vous cherchez à *en pauser à une pauvre veuve, vous serez obligé de me réparer.* C'est ainsi que s'exprime un homme que son Avocat nous représente comme un docteur ès loix prêt d'acheter une charge de Conseiller au Parlement. Il ose dire à Mr. de Morangiés, vous avez écarté tous vos domestiques le jour que je vous ai porté cent mille écus dans mes poches en treize voyages. Et remarquez, Messieurs, que ce même Dujonquai interpelle ensuite tous les domestiques du Comte qui étaient dans la maison. Cela seul n'est-il pas une preuve la plus évidente, la plus forte, la plus incontestable de la friponnerie la plus avérée, & en même tems la plus grossière ?

6°. L'improbabilité que le Comte de Morangiés eût refusé à une courtière son droit de courtage, s'il avait reçu de Dujonquai cent mille écus par les soins de cette femme.

7°. L'improbabilité qu'un homme qui vient de toucher cent mille écus, qui peut en jouïr & ne les pas rendre, poursuive le prétendu prêteur devant le magistrat de la Police, comme un fripon qui veut faire valoir des billets, lesquels ne lui appartiennent pas, & qui l'a trompé avec le plus grand artifice, mêlé de l'impudence la plus effrontée, en lui disant qu'il agissait au nom d'une compagnie, & en

lui cachant que la Véron fût sa grand'mere.

8°. L'impossibilité que Mr. de Morangiés ait signé le 24 7bre. 1771, *qu'il ferait ses billets quand il aurait l'argent*, s'il avait reçu cet argent le 23.

9°. Le mensonge grossier de Dujonquai qui le trahit dans sa fable si mal ourdie. Il prétend dans le premier mémoire de son Avocat que dans ses treize voyages de six lieues, il fesait signer chaque fois à Mr. de Morangiés, *je reconnais que Mr. Dujonquai m'a apporté mille louis, dont je promets faire mon billet à Madame Véron sa grand'mere.* Et dans le second mémoire, ce même billet est conçu en ces termes: *Je reconnais avoir reçu du Sr. Dujonquai, mille louis au nom de la Dame Véron sa grand'mere, dont je promets lui faire mes billets lorsque la somme sera comptée.* Quelle somme? il aurait fallu au moins la spécifier. Voilà donc deux billets différens l'un de l'autre. Lequel est le vrai? il est évident que tous les deux sont faux.

10°. Le mensonge encor plus grossier rapporté par le même Avocat qui prétend défendre sa partie, & qui la convainc malgré lui d'imposture. Il dit que la servante de la Véron, seule servante de cette femme riche, dépose avoir vu Mr. de Morangiés chez elle lui remettre ces billets importans qui fesaient toute ja preuve du port des cent mille écus, ces billets qui auraient prévenu tout procès. Eh! famille Véron, que ne les avez-vous donc gardés? C'était votre plus grande sûreté; c'était la seule pro-

babilité de vos treize voyages. N'eſt-il pas évident qu'ils n'ont jamais exiſté & qu'ils ſont auſſi mal imaginés que le reſte de votre déteſtable fable ? La nation rougira d'avoir cru quelque tems une fourberie ſi mal adroite, & ſi atroce.

11°. L'improbabilité frappante que Dujonquai & ſa mere ayent avoué tant de fois, & ſigné chez un commiſſaire, qu'ils n'avaient point donné les cent mille écus à Mr. de Morangiés, ſi en effet Dujonquai avait fait le prodige de les porter. Il n'eſt pas dans la nature qu'on ſe réſolve ainſi à perdre toute ſa fortune, à être puni d'un ſuplice flétriſſant, quand rien ne force à faire un tel aveu. On a déja obſervé qu'il n'y a perſonne en France qui ſignât ainſi la perte de tout ſon bien, ſa honte & ſon ſupplice, même au milieu des tortures.

Certes ſoit que Desbruguières ait froiſſé un bouton de Dujonquai, ſoit qu'il ne l'ait pas froiſſé, il réſulte que cet homme & ſa mere ont confeſſé très librement un crime d'ailleurs avéré.

12°. Le diſcours tenu par Dujonquai devant les Officiers de la Police, *Je ſignerai ſi l'on veut que j'ai volé tout Paris.* Quel eſt l'homme qui s'exprimerait ainſi, ſi ſon ame n'était pas auſſi baſſe que criminelle ? Ce ſeul diſcours échappé au coupable dévoile le crime à quiconque connaît un peu le cœur humain, à quiconque réfléchit. On a du moins des deux côtés preuve contre preuve par écrit. Il ne s'agit donc plus que de conſidérer laquelle doit pré-

valoir. Or, quel eſt le plus probable, ou qu'un gentilhomme faſſe ſes billets à des entremetteurs avant de recevoir ſon argent, ce qui eſt d'un uſage très commun, ou qu'une famille entière ſigne librement ſon crime & ſa perte ſi elle n'était pas coupable, ce qui n'eſt jamais arrivé ?

13°. La lettre même des ſœurs de Dujonquai au Magiſtrat de la Police, qu'on a eu l'abſurdité de faire valoir, & qui n'eſt qu'une preuve inconteſtable du crime de la famille. Car ces ſœurs ſeraient-elles venues chez un Délégué de la Police le ſupplier de les aider à obtenir la grace de leur frere, ſi elles n'avaient pas ſu que ce frere était coupable ? & ce Délégué leur aurait-il laiſſé la minute de cette lettre s'il avait voulu les tromper?

14°. La publicité que la Véron prêtait par des entremetteuſes de petites ſommes ſur gages; qu'elle ſubſiſtait de ce commerce infâme. Ce qui prouve que cette maiſon était un repaire d'uſure & d'eſcroquerie.

15°. La certitude que la Véron avait vendu depuis peu une rente de ſix cent livres, ce qu'elle n'aurait pas fait dans une extrême vieilleſſe ſi elle avait eu alors cinq cent mille francs de bien qu'on lui attribue.

16°. Le teſtament auſſi vicieux qu'abſurde qu'on a fait ſigner à la Véron mourante, teſtament qui eſt un vrai plaidoier, teſtament dans lequel elle contredit tout ce qu'on lui avait fait dire auparavant. Elle avait aſſuré qu'elle n'avait que ces cent mille écus pretendus, & par cet acte elle avait poſſédé plus de cinq cent mille livres.

17°. Le Comte de Morangiés traîné en prison pour avoir suborné des témoins, déclaré innocent par le premier juge, & cependant prisonnier encore.

18°. Le chirurgien Ménager enfermé dans un cachot par ordre du même Juge, parce qu'un des témoins de Dujonquai était le 23 Septembre 1771, entre les mains de ce chirurgien; parce que ce témoin vérolé avait ce jour-là le corps frotté de mercure, la tête enflée, la langue pendante, & la mort entre les dents ébranlées; parce que ce vérolé avait osé dire qu'il avait vu ce jour-là même dans les rues Dujonquai portant cent mille écus à pied, & que ce chirurgien interrogé avait répondu qu'il était difficile qu'un verolé dans cet état pût se promener dans Paris.

19°. La déposition précise d'un compagnon de ce vérolé qui jouait aux cartes avec lui dans le tems même que ce malheureux prétendait avoir vu Dujonquai courir chargé d'or dans les rues.

20°. Une Tourtera, une courtière, une prêteuse sur gages, une maraine du vérolé, une gueuse sortant de l'hôpital, écoutée comme un témoin irréprochable.

21°. Un cocher, un bretailleur, un ami de Dujonquai, écouté comme un témoin grave.

22°. Une autre gueuse condamnée au fouet par la Tournelle, écoutée quand elle calomnie Mr. de Morangiés, & rejettée quand elle se repent publiquement de son crime. Le Parlement entendra sans doute cette misérable qui

peut fournir un fil à l'aide duquel les juges sortiront de ce labyrinthe.

Je vous ai indiqué, Messieurs, plus de vingt preuves de l'innocence de votre compatriote, & du délit de ses adversaires. Vous en découvrirez plus de cent si vous voulez lire avec attention tous les mémoires. La cabale acharnée à diffamer, à perdre la maison Morangiés, vient d'abuser étrangement de la candeur d'un homme de bien, qui ayant d'abord soutenu cette abominable cause, s'est cru malheureusement engagé à la défendre encore.

Il est vrai qu'il n'ose plus parler du testament frauduleux de la Véron à qui on fait dire qu'elle avait donné deux cent mille francs à sa fille, après avoir attesté si souvent le ciel qu'elle perdait tout en perdant les prétendus cent mille écus portés au Comte de Morangiés. Il se tait sur cette contradiction trop manifeste, & trop terrible pour les accusateurs de votre compatriote.

Il ne ramène plus sur la scène ce généreux, ce bienfaisant Aubourg, ce tapissier, cet homme d'affaires qui a eu la bassesse insolente d'acheter publiquement le procès de la Véron, dans lequel il pourait gagner plus de cent cinquante mille livres. Ces infamies ont révolté sans doute Monsieur l'avocat Vermeil. Mais qu'on a trompé sa bonne foi sur le reste! de combien d'anecdotes inutiles au fond de l'affaire l'a-t-on surchargé! que de contradictions on lui a présentées comme des vérités qui se conciliaient? comme on l'a fait tomber dans le piegé!

Pour ne pas rendre ma lettre trop prolixe, je vous en donnerai seulement quelques exemples bien frappans.

Mrs Vermeil avait dit dans son premier mémoire que Dujonquai était un jeune innocent arrivé de province pour acheter une charge dans la magistrature. Il nous le montre dans son second factum comme un praticien consommé dès l'an 1767 dans le métier de la chicane. Il faut voir avec quelle vivacité ce Dujonquai poursuit le payement d'un billet de deux mille livres que Mr. l'abbé Le Rat avait fait à sa grand'mere, sans qu'on sache à quelle usure; comme après la mort de Mr. l'abbé Le Rat il excede Mr. Gatou! Cette guerre, il faut l'avouer, dément un peu la simple innocence avec laquelle il a porté cent mille écus à un officier publiquement obéré, & les lui a confiés sans prendre la moindre sûreté. Ce contraste seul, Messieurs, démontre assez l'absurdité de toute la fable qu'on a forgée.

Le même Avocat ayant dit dans son premier mémoire d'après Dujonquai, que le Comte de Morangiés avait écarté tous les domestiques de la maison le jour des treize voyages, avoue dans le second mémoire qu'ils y étaient tous ce jour-là même. Voilà déja une contradiction bien formelle qui anéantit toute la fable de la cabale. Tous ces domestiques, témoins nécessaires, avouent cette vérité déja tant reconnue, que Dujonquai n'est venu qu'une seule fois chez leur maître le 23 Septembre 1771.

Mr. Vermeil avoue ingénuement que leurs

dépofitions font *concordantes*. Et après avoir dit qu'elles font *concordantes*, il effaye de les trouver contradictoires.

Un voifin dit qu'il était fur le pas de la porte, les jambes croifées, & qu'il n'a vu entrer perfonne, quoiqu'il en foit entré plufieurs dans cette matinée. Quel rapport ce fait minutieux peut-il avoir avec les treize voyages abfurdes de Dujonquai? Ce voifin doit-il avoir eu toujours les jambes croifées à la porte pendant huit heures?

L'Avocat croit voir des contradictions dans des domeftiques qui peuvent fe méprendre de quinze ou de trente minutes.

Mr. le Chevalier de Bourdeix arrive chez Mr. de Morangiés ce matin même. Il y paffe environ deux heures; il ne voit point paraître Dujonquai; il l'attefte devant les premiers Juges. L'Avocat veut infirmer le témoignage de ce Gentilhomme, parce que la femme du Suiffe dit qu'il était en redingotte, attendu qu'il pleuvait alors; & que Mr. de Bourdeix à qui on demande quel habit il portait, répond que fon jufte-au-corps était de velours. L'Avocat croit trouver une contradiction dans cette réponfe, comme s'il n'était pas très naturel de couvrir fon velours d'une redingote pendant la pluie.

Du moins Mr. Vermeil a trop de pudeur pour dire que Mr. le Chevalier foit un faux témoin. Mais d'autres n'ont pas tant de délicateffe. Ils le traitent de Gafcon fripon qui jure pour un Languedocien fripon, parce qu'ils

font

font tous deux Gentilshommes. Si l'on en croit cette cabale, il suffit d'être d'un sang noble pour être un coquin, & la vertu ne se réfugie que chez une entremetteuse sortie de l'hôpital, chez le cocher Gilbert, chez un clerc de procureur vérolé, chez Dujonquai soldat dans les troupes des fermes, & marchandant une charge de magistrat.

A quelles ressources hélas! l'éloquence & la raison même sont-elles réduites quand elles combattent la vérité!

Qu'importe à toute cette grande affaire ce qu'aura conté un soir Mr. de Morangiés à Madame Maison-neuve & à Mr. Cochois? On a la barbarie de reprocher à un Maréchal de camp d'avoir vendu ses boutons de manchettes d'or, & un crayon d'or. Je ne sais pas quel jour il les a vendus; mais son Avocat assure que la cabale usurière a réduit ce Gentilhomme à un état qui doit exciter la compassion des Juges, & soulever tous les cœurs en sa faveur.

Voyez, Messieurs, contre quels ennemis vous avez à combattre. Vous avez le Roi pour vous; il faut espérer que vous ne serez point battus. Mr. Linguet achévera de détromper Mr. Vermeil; il achévera de montrer la vérité à tous les Juges. On s'est plaint de sa vivacité; mais il faut pardonner à son feu qui brûle, en faveur de la clarté qu'il donne.

Je suppose, Messieurs, que Solon, Numa, Aristide, Caton, le Chancelier de l'Hôpital, reviennent sur la terre, & qu'on leur donne cette cause à examiner, n'agiraient-ils pas comme

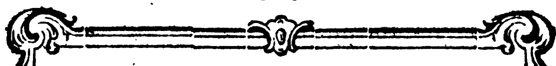
Mr. de Sartine ? ne diraient-ils pas, La famille Véron a confessé son délit de son plein gré, donc la famille l'a commis : elle a écrit de son plein gré à son propre avocat, *Rendez les billets* ; donc il faut les rendre ? Tel est l'arrêt de la voix publique. J'ignore si nos formes peuvent s'y opposer.

Je suis avec un profond respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble
& très-obeïssant serviteur,

VOLTAIRE.



LETTRE SUR LA PRÉTENDUE COMETE.

A Grenoble, ce 17 Mai 1773.

QUelques Parisiens qui ne sont pas philosophes, & qui, si on les en croit, n'auront pas le tems de le devenir, m'ont mandé que la fin du monde aprochait, & que ce serait infailliblement pour le 20 du mois de Mai où nous sommes.

Ils attendent ce jour là une Comete qui doit prendre notre petit globe à revers, & le réduire en poudre impalpable : selon une certaine prédiction de l'Académie des Sciences qui n'a point été faite.

Rien n'est plus probable que cet événement. Car Jaques Bernoulli dans son traité de la Comete, prédit expressément que la fameuse Comete de 1680 reviendrait avec un terrible fracas le 17e. Mars 1719 ; il nous assura qu'à la vérité sa perruque ne signifierait rien de mauvais ; mais que sa queue serait un signe infaillible de la colère du Ciel. Si Jaques Bernoulli se trompa, ce ne peut être que de cinquante quatre ans & trois jours.

Or une erreur aussi peu considérable étant

regardée comme nulle dans l'immenſité des ſiècles par tous les Géomètres, il eſt clair que rien n'eſt plus raiſonnable que d'eſpérer la fin du monde pour le 20 du préſent mois de Mai 1773, ou dans quelque autre année. Si la choſe n'arrive pas, ce qui eſt différé n'eſt pas perdu.

Il n'y a certainement nulle raiſon de ſe moquer de Mr. Triſſotin, tout Triſſotin qu'il eſt, lorſqu'il vient dire à Madame Philaminte,

Nous l'avons cette nuit, Madame, échappé belle.
Un monde auprès de nous en paſſant tout du long,
Eſt chu tout à travers de notre tourbillon.
Et s'il eût en paſſant rencontré notre terre,
Elle eût été briſée en morceaux comme verre.

Une Comete peut à toute force rencontrer notre globe dans la parabole qu'elle peut parcourir. Mais alors qu'arrivera-t-il? ou cette Comete ſera un diamétre égal au nôtre, ou plus grand, ou plus petit. Si égal, nous lui ferons autant de mal qu'elle nous en fera, la réaction étant égale à l'action. Si plus grand, elle nous entrainera avec elle; ſi plus petit, nous l'entrainerons.

Ce grand événement peut s'arranger de mille manières, & perſonne ne peut affirmer que la terre & les autres planetes n'aient pas éprouvé plus d'une révolution par l'embarras d'une Comete rencontrée dans ſon chemin.

Le grand Newton nous a donné de plus fortes allarmes que M. Triſſotin; car il a prétendu que la Comete de 1680, s'étant aprochée du ſoleil à la diſtance d'un demi diamètre de cet

astre, dut acquérir une chaleur deux mille fois plus forte que celle du fer embrasé; Mr. Le Monnier dit trois mille. Mais supposons que cette Comete eût été de fer, pourquoi auroit-elle acquis à cent cinquante-mille lieues du soleil une chaleur deux ou trois mille fois plus forte que le fer ne peut en acquérir dans nos forges? Les solides comme les fluides ont chacun leur dernier degré de chaleur qui ne peut augmenter. L'eau bouillante ne peut jamais s'échaufer davantage; l'huile de même, les métaux de même. Le fer, le cuivre qui coulent dans nos forges en fleuves de feu ne s'embrasent jamais plus que leur nature ne comporte. Le feu d'une forge est le même que celui du soleil. Cet astre étant plus grand embrasera les corps plus vite; mais il ne les embrasera pas avec une plus grande intensité que celle qu'ils peuvent souffrir.

Newton dans son calcul a suposé que l'embrasement du fer pourait augmenter, & a calculé suivant cette hypothèse. Mais comment un corps, quel qu'il soit, passant rapidement à cent cinquante mille lieues du soleil, peut-il s'embraser deux mille fois plus que le fer qui est pénétré de feu dans une fournaise ardente, & qui est parvenu à son dernier dégré de chaleur? Il semble que Newton pouvait réserver cette avanture de l'inflammation pour son commentaire de l'Apocalipse.

Quant au retour des mêmes Cometes, c'est une opinion très-raisonnable, mais elle n'est pas démontrée. Et elle est si peu démontrée que tous ceux qui ont prédit leur aparition, ont été pris pour duppes.

Il eſt beau, ſans doute, d'en ſavoir aſſez pour ſe tromper ainſi. Mais attendons encor quelques milliers de ſiecles pour avoir la démonſtration.

Nous ſommes parvenus lentement à connaître quelque choſe de la nature; la poſtérité achévera le reſte lentement.

On prétend que les anciens ſavaient comme nous que les Cometes ſont des planetes qui ont un cours régulier autour du ſoleil, & on cite en preuve des Pitagores, des Philolaüs, des Séneques, des Plutarques &c. &c.

Oui, ils le ſavaient d'une ſcience confuſe, incertaine, qui n'était point une ſcience; ils connaiſſaient la circulation des Cometes comme Hippocrate connaiſſait la circulation du ſang; ſans l'avoir définie, ſans l'avoir prouvée, ſans l'avoir enſeignée.

Jamais il n'y eut aucune école qui enſeignât méthodiquement la courſe de la terre, des autres planettes, & des Cometes autour du ſoleil dans leurs orbites; c'était un ſoupçon jetté au hazard, une idée philoſophique tombée dans quelques têtes, & non dévelopée. C'eſt à peu près ainſi que Bacon avait annoncé une gravitation, une attraction univerſelle, les vrais inventeurs ſont ceux qui prouvent.

Mr. Le Monnier, dans ſes inſtitutions aſtronomiques a raiſon de citer Senèque le philoſophe, qui dit, *non exiſtimo cometem ſubitaneum eſſe ignem, ſed inter opera æterna naturæ.* Je ne crois pas les Cometes des feux ſubitement allumés, mais des ouvrages éternels de la nature.

Il faut louer, honorer, Sénèque d'avoir deviné que le temps viendrait où la postérité serait étonnée que son siècle eût ignoré des choses si simples. *Veniet tempus quò posteri tam aperta nos nescisse mirabuntur.* Mais celà même prouve que de son temps on n'en savait rien.

C'était le sort des Senèques de prédire l'avenir par de simples conjectures, d'une manière toute contraire à celle des autres prophêtes. Sénèque le tragique prédit ainsi dans un chœur de son Thieste, la découverte d'un nouveau monde. Mais si on voulait en inférer que Senèque doit partager avec le génois Colombo la gloire de la découverte, on serait non-seulement injuste; on serait ridicule.

Nous ne trouverons point dans Plutarque de témoignage plus fort en faveur de l'antiquité que dans Senèque. *Quelques* (*) *Pitagoriciens*, dit-il, *pensent qu'une Comete est un Astre qui ne se montre qu'après un certain temps. D'autres assurent qu'une Comete n'est qu'un effet de la vision, comme les apparences de ce qu'on voit dans un miroir. Anaxagore & Démocrite disent que c'est un concours d'étoiles mêlant leur lumiere ensemble. Aristote prétend que c'est une exhalaison du sec enflammé &c.*

Or, je demande si l'exhalaison du sec, les aparences du miroir, & le concours des deux lumieres, donnent une idée bien nette de la théorie des Cometes?

(*) Des opinions des philosophes, liv. 13.

L'opinion du peuple de Paris qu'une Comete qui apparaitrait le 20 ou le 21 de Mai 1773, nous amènerait la fin du monde, a quelque chose de plus positif que le discours de Plutarque. Mais cette idée n'est pas neuve. Il y a longtems que les gens qui savaient comment le monde à été fait, savaient aussi comment il devait finir. Jupiter lui-même dit dès le premier livre des Métamorphoses que le monde doit périr par le feu.

Esse quoque in fats reminiscitur adfore tempus
Quo mare, quo Tellus corruptaque regia cœli
Ardeat & mundi moles operosa laboret.

Mais Jupiter ne dit point que ce sera l'effet d'une Comete. Cette idée de la fin du monde dura depuis Jupiter jusqu'à notre treizieme siecle. Nos moines en profitèrent. On sait que plus d'un acte de donation à ces pauvres gens commençait par ces mots, *la fin du monde étant proche, & moi* N.... *ne voulant pas être rangé parmi le boucs, je donne pour le remède de mon ame, &c. &c.* mais les Cometes n'eurent aucune part à ces dévotions.

Le Jacq Pudding qui prédit à Londres en 1756 un tremblement de terre, & la destruction de la ville, ne mit aucune Comete de moitié avec lui dans le pari, & cependant le peuple épouvanté sortit de la ville au jour marqué par ce mage.

Les Parisiens ne déserteront pas leur ville le vingt Mai; ils feront des Chansons, & on jouera la Comête & la fin du monde à l'Opera comique, &c. &c.



DISCOURS DE Me. BELLEGUIER, ANCIEN AVOCAT.

Sur le Texte proposé par l'Université de la Ville de Paris, pour le sujet des Prix de l'année 1773.

Non magis Deo quàm Regibus infensa est ista que vocatur hodie philosophia.

Cette, qu'on nomme aujourd'hui Philosophie, n'est pas plus ennemie de Dieu que des Rois.

JE ne compose pas pour les Prix de l'Université. Je n'ai pas tant d'ambition; mais ce sujet me paraît si beau & si bien énoncé, que je ne puis résister à l'envie d'en faire mon thême.

Non sans doute, la philosophie n'est & ne peut être l'ennemie de Dieu, ni des Rois, s'il est permis de mettre des hommes à côté de l'É-

tre éternel & suprême. La Philosophie est expressément l'amour de la sagesse ; & ce serait le comble de la folie d'être l'ennemi de Dieu qui nous donne l'existence, & des Rois qui nous sont donnés par lui, pour rendre cette existence heureuse, ou du moins tolérable. Osons d'abord dire un petit mot de Dieu : nous parlerons ensuite des Rois. Il y a l'infini entre ces deux objets.

DE DIEU.

Socrate fut le martir de la Divinité, & Platon en fut l'Apôtre. Zaleucus, Carondas, Pythagore, Solon & Locke, tous Philosophes & Législateurs, ont recommandé dans leurs Loix l'amour de Dieu & du Gouvernement sous lequel il nous a fait naître. Les beaux vers du véritable Orphée, que nous trouvons épars dans Clément d'Aléxandrie, parlent de la grandeur de Dieu avec sublimité. Zoroastre l'annonçait à la Perse, & Confutzée à la Chine ; quoi qu'en ait dit l'ignorance apuyée de la malignité. La Philosophie fut dans tous les tems la mere de la religion pure & des loix sages.

S'il y eut tant d'athées chez les Grecs trop subtils, & chez les Romains leurs imitateurs, n'imputons qu'à des menteurs publics, avares, cruels & fourbes, aux prêtres de l'antiquité l'excès monstrueux où ces athées tombèrent. Les uns nièrent la Divinité, parce que les Sacrificateurs la rendaient odieuse ; & que les Oracles la rendaient ridicule. Les autres, com-

me les Epicuriens, indignés du rôle qu'on fesait jouer aux Dieux dans le gouvernement du monde, prétendaient qu'ils ne daignaient pas se mêler des misérables occupations des hommes. Le char de la fortune allait si mal qu'il parut impossible que des êtres bienfaisants en tinssent les rènes. Epicure & ses disciples, d'ailleurs aimables & honnêtes gens, étaient de si mauvais physiciens, qu'ils avouaient sans difficulté qu'il y a un Dieu dans le soleil & dans chaque planète ; mais ils croyaient que ces Dieux passaient tous leurs temps à boire, à se réjouïr & à ne rien faire. Ils en fesaient des Chanoines d'Allemagne.

Les véritables Philosophes ne pensaient pas ainsi. Les Antonins, si grands sur le trône du monde alors connu, Epictète dans les fers, reconnaissaient, adoraient un Dieu tout puissant & juste ; ils tâchaient d'êtres justes comme lui.

Ils n'auraient pas prétendu, comme l'auteur du SYSTEME DE LA NATURE, que le Jésuite Néedham avait créé des anguilles, & que Dieu n'avait pas pû créer l'homme. Néedham ne leur eût pas paru philosophe ; & l'auteur du Systême de la nature n'eût été regardé que comme un discoureur par l'Empereur Marc-Antonin.

L'Astronome, qui voit le cours des astres établi selon les loix de la plus profonde mathématique, doit adorer l'éternel Géomètre. Le Physicien, qui observe un grain de bled ou le corps d'un animal, doit reconnaître l'éternel Artisan. Lhomme moral, qui cherche un point

d'appui à la vertu doit admettre un être aussi juste que suprême. Ainsi Dieu est nécessaire au monde en tout sens, & l'on peut dire avec l'auteur de l'épître au griffonneur du plat livre des TROIS IMPOSTEURS:

SI DIEU N'EXISTAIT PAS, IL FAUDRAIT L'INVENTER.

Je conclus de là que *ista quæ vocatur hodiè philosophia*, ce qu'on nomme aujourd'hui philosophie, est le plus digne soutien de la Divinité, si quelque chose peut en être digne sur la terre. Le ciel me préserve de faire des phrases pour énerver une vérite si importante.

DU GOUVERNEMENT.

Les Philosophes, qui ont reconnu un Dieu, & les Sophistes qui l'ont nié, ont tous, sans aucune exception, avoué cette autre vérité reconnue de tout le monde, qu'un Citoyen doit être soumis aux loix de sa patrie; qu'il faut être bon Républicain à Venise & en Hollande; bon sujet à Paris & à Madrid: sans quoi ce monde serait un coupe-gorge, comme il l'a été trop souvent, graces à ceux qui n'étaient pas philosophes.

Lorsque l'ancien Parlement de Paris, & l'Université de Paris vinrent reconnaître à genoux l'Anglais Henri V pour Roi de France; qui fut fidèle à son Roi légitime? ..... *Gerson*: le Philosophe *Gerson*, l'honneur éternel de l'U-

niverſité ; cet homme qui oſait s'oppoſer d'une main aux fureurs de quatre antipapes également coupables, & preſenter l'autre pour relever, s'il le pouvait, le trône renverſé de ſon maître. Il mourut à Lyon dans un exil qui le rendait encor plus vénérable aux Sages; tandis que ſes confrères les Théologiens, arrachés à leur ſaint miniſtère par la rage des guerres civiles, feſaient leur cour aux Anglais, & n'en recevaient que des mépris, des outrages & des chaînes.

Hélas! était-il bien occupé des propriétés de la matière, de l'antiquité du monde & des loix de la gravation, celui qui juſtifia, qui canoniſa publiquement le meurtre abominable du Duc d'Orléans frere de Charles VI le bien aimé? C'était un Docteur en théologie: c'était Jean petit, très dévot à la Vierge, pour laquelle il avait compoſé une prière dans le goût de l'oraiſon des trente jours. Etaient-ils Platoniciens ou Académiciens, ou Stratoniciens ceux qui, ſous le même regne, firent réjaillir ſur le Dauphin le ſang de deux Marcéchaux de France, & qui maſſacrèrent dans les rues de Paris trois mille cinq cent Gentilshommes? On les nommait les Maillotins, les Cabochiens. Ce n'eſt pas là une ſecte de philoſophie.

Si lorſqu'on brula vive dans Rouen l'Héroïne champêtre qui ſauva la France, il s'était trouvé dans la Faculté de théologie un philoſophe, il n'eût pas ſouffert que cette fille, à qui l'antiquité eût dreſſé des autels, fût brulée vive dans un bucher élevé ſur une platte-forme

de dix piés de haut, afin que son corps jetté nû dans les flammes pût être contemplé du bas en haut par les dévots spectateurs. Cette exécrable barbarie fut ordonnée sur une requête de la sacrée Faculté, par sentence de Cauchon Evêque de Beauvais, de frere Martin, Vicaire-Général de l'inquisition, de neuf Docteurs de Sorbonne, de trente-cinq autres Docteurs en théologie. Ces barbares n'auraient pas abusé du sacrement de la confession pour condamner la guerrière vengeresse du trône aux plus affreux des suplices. Ils n'auraient pas caché deux prêtres derriere le confessional pour entendre ses péchés, & pour en former contre elle une accusation : ils n'auraient pas, comme on l'a déja dit, été sacrilèges pour être assassins.

Ce crime si horrible & si lâche ne fut point commis par les Anglais ; il le fut uniquement par des théologiens de France payés par le Duc de Bethfort. Deux de ces Docteurs, à la vérité, furent condamnés depuis à périr par le même suplice, quand Charles VII. fut victorieux. Mais, la plus belle expiation de la Sorbonne fut son repentir, & sa fidélité pour nos Rois, quand les conjonctures devinrent plus favorables.

Je passe à regret aux horreurs de la Ligue contre Henri III, & le grand Henri IV. Ces temps, depuis François second, furent abominables ; mais il est doux de pouvoir dire que le philosophe Montagne, le philosophe Charon, le philosophe Chancelier de l'Hôpital, le philosophe de Thou, le philosophe Ramus, ne

tremperent jamais dans les factions. Leur vertu demande grace pour leur siecle.

La journée de la St. Barthelemi, dont la mémoire durera autant que le monde, ne leur sera jamais imputée.

J'avouerai encor, si l'on veut, aux Jésuites, éternels & déplorables ennemis du Parlement & de l'université, que l'ancien Parlement de Paris, qui n'était pas philosophe, commença un procès criminel contre Henri III. son Roi, & nomma, pour informer les Conseillers Courtin & Michon, qui n'étaient pas philosophes non plus.

Je ne dissimulerai point que le docteur Rose, le Docteur Guincestre, le Docteur Boucher, le Docteur Aubri, le Docteur Pelletier condamné depuis à la roue, furent les trompettes du meurtre & du carnage. On a souvent dit que le Docteur Bourgoin fit descendre une statue de la Ste. Vierge, pour encourager frere Jacques Clément au parricide; je l'accorde en gémissant. On me répete que soixante & dix Docteurs de Sorbonne déclarèrent, au nom du St. Esprit, tous les Sujets déliés de leur serment de fidélité; j'en conviens avec horreur.

On me crie que dans le temps où Henri IV. préparait son abjuration, & lorsque les citoyens présenterent requête pour faire quelque accommodement avec ce grand Homme, ce bon Roi, ce conquèrant & ce pere de la France, toute la Faculté de théologie assemblée condamna la requête comme *inepte*, *séditieuse*, *impie*, *absurde*, *inutile*, *attendu qu'on connaît*

l'obstination de Henri le relaps. La Faculté déclare expressément tous ceux qui parlent d'engager le Roi à professer la religion catholique, *parjures, séditieux, perturbateurs du royaume, hérétiques, fauteurs d'hérétiques, suspects d'hérésie, sentant l'hérésie; & qu'ils doivent être chassés de la ville, de peur que ces bêtes pestiférées n'infectent tout le troupeau.*

Ce Décret du 1er. Novembre 1592. est tout au long dans le journal de Henri IV. page 260. Le respectable de Thou raporte des Décrets encor plus horribles & qui font dresser les cheveux.

Bénissons les philosophes qui ont appris aux hommes qu'il faut prodiguer ses biens & sa vie pour son Roi, fût-il de la religion de Mahomet, de Confucius, de Brama, ou de Zoroastre.

Mais je répondrai toujours que la Sorbonne s'est repentie de ces écarts, & qu'on ne doit les imputer qu'au malheur des temps. Une compagnie peut s'égarer; elle est composée d'hommes: mais aussi ces hommes réparent leurs fautes. La raison, la saine doctrine, la modestie, la défiance de soi-même reviennent se mettre à la place de l'ignorance, de l'orgueil, de la démence & de la fureur. On n'ose plus condamner personne après avoir été si condamnable. On devient meilleur pour avoir été méchant. On est l'édification d'une patrie dont on fut l'horreur & le scandale.

Les Jésuites ont fatigué la France du récit de tant de crimes. Mais l'Université de son côté a reproché aux freres Jésuites d'avoir mis le cou-

teau

teau à la main de *Jean Chatel*, d'avoir forcé le grand henri IV. à dire au Duc de Sulli qu'il aimait mieux les rappeller & s'en faire des amis, que de craindre continuellement le poignard & le poison. Elle les a peints dans tous ses procès contre eux comme des soldats en robe d'une puissance dangereuse, comme des espions de toutes les cours, des ennemis de tous les Rois, des traîtres à toutes les patries.

Combien de fois le docteur Arnaud, le docteur Boileau, le docteur Petit-pied, & tant d'autres docteurs, n'ont-ils pas reproché à ces ci-devant Jésuites, la banqueroute de Seville, qui précéda d'un siecle la banqueroute de frere La Valette; leurs calomnies contre le bienheureux Don Juan de Palafox; & après huit volumes entiers de pareils reproches, ne leur ont-ils pas remis sous les yeux la conspiration des poudres, & trois Jésuites écartelés pour ce crime inconcevable? Les Jésuites en ont-ils été moins fiers? non, tout écrasés qu'ils sont, il leur reste trois doigts dont ils se servent pour imprimer dans Avignon que les docteurs de sorbonne sont des ignorants insolents, & pour répéter en plagiaires ce que Mr. Des Landes de l'Académie des Sciences a mis en note dans son troisième tome page 299. *Que la Sorbonne est aujourd'hui le corps le plus méprisable du royaume.*

Ces outrages, ces injures réciproques n'ont rien de philosophique. Je dirai plus; elles n'ont rien de chrétien.

J'observerai avec la satisfaction d'un bon su-

jet que dans les troubles de la Fronde, non moins affreux peut-être que la conspiration des poudres, mais infiniment plus ridicules, ce ne fut ni Descartes, ni Gassendi, ni Pascal, ni Fermat, ni Roberval, ni Méziriac, ni Rohaut, ni Chapelle, ni Bernier, ni St. Evremont, ni aucun autre philosophe, qui mit à prix la tête du Cardinal premier Ministre. Nul d'eux ne vola l'argent du Roi pour payer cette tête; nul ne força Louis XIV. & sa Mere de s'enfuir du Louvre & d'aller coucher sur la paille à St. Germain; nul ne fit la guerre à son Roi, & ne leva contre lui le régiment des Portes-cochères, & le régiment de Corinthe; &c. &c.

Je conviendrai avec le Jésuite auteur du petit livre TOUT SE DIRA: » Que ces petites » fautes commises à bonne intention, l'étaient » par Maître Quatre hommes, Maître Quatre » sous, Maître Bitaud, Maître Pitaut, Maîtres Boissau, Gratau, Martinau, Boux, » Crepin, Cullet &c...&c... tous Tuteurs des » Rois & qui avaient acheté la tutelle. Ils n'étaient pas philosophes. Ce n'est pas moi qui parle; c'est le Jésuite auteur de TOUT SE DIRA & de L'APPEL A LA RAISON. Je ne sais s'il est plus philosophe que Mrs. Cullet & Crépin. Ce que je sais certainement avec l'Europe, c'est que tant que GONDI-RETS fut Archevêque de Paris, il fut vain, insolent, débauché, factieux, criminel de Lèze-Majesté. Quand il devint philosophe, il fut bon sujet, bon citoyen; il fut juste.

Je répondrai surtout aux détracteurs de l'ancien Parlement de Paris, comme à ceux de l'Université; je dirai, il se repentit, il fut fidèle à Louis XIV.

On a prétendu que Malagrida & l'assassin du Roi de Pologne, & ceux de deux autres grands Princes avaient une teinture de philosophie. Mais, à l'examen, cette accusation a été reconnue fausse.

Enfin si nous remontons du temps présent aux temps antérieurs dans les autres pays de l'Europe, nous trouverons que la philosophie ne fut soupçonnée par personne de l'assassinat de FARNESE Duc de Parme, bâtard du Pape PAUL III; de l'assassinat de GALEAS SFORZE dans une église; de l'assassinat des MEDICIS dans une autre église pendant l'élévation de l'Eucharistie, afin que le peuple prosterné ne vît pas le crime, & que Dieu seul en fût témoin.

La philosophie ne fut point complice des assassinats & des empoisonnements nombreux, commis par le Pape ALEXANDRE VI, & par son bâtard César BORGIA. Allez jusqu'au Pape SERGIUS III; je vous défie de trouver aucun philosophe coupable du moindre trouble, pendant tant de siecles où l'Italie fut troublée sans cesse.

On a vendu dans les Etats d'Italie, appartenants au Roi d'Espagne, cette fameuse Bulle de la Creuzade, qui, moyennant deux réaux de plate, sauve une ame du feu éternel de l'Enfer, & permet à son corps de manger de la

viande le samedi. On trafiquait de cette autre Bulle de la Componende qui permet aux voleurs de garder une partie de ce qu'ils ont ont volé, pourvu qu'ils en mettent une partie en œuvres-pies ; mais cette Bulle vaut dix ducats. On achetait des Dispenses de tout à tout prix. Les Phrinès & les Gitons triomphaient depuis Milan jusqu'à Tarente. Les bénéfices institués pour nourrir les pauvres, se vendaient publiquement pour nourrir le luxe ; & les bénéficiers employaient le stilet & la cantarella contre les bénéficiers qui leur dérobaient leurs Gitons & leurs Phrinès. Rien n'égalait les débauches, les perfidies, les sacrilèges de certains moines. Cependant Galilée, le restaurateur de la raison, démontrait tranquillement le mouvement de la terre & des autres planètes dans leurs orbites elliptiques, autour du soleil immobile dans sa place au centre du monde & tournant sur lui-même.

Oh l'homme dangereux ! Oh l'ennemi de tous les Rois & du Grand Duc de Toscane & de la sainte Eglise ! s'écrièrent les Universités. Le monstre ! Il ose prouver que c'est la terre qui tourne, tandis que le savant Josué assure formellement que le soleil s'arrêta sur Gabaon, & la lune sur Aialon en plein midi !

Galilée ne fut pas brulé. Le Grand Duc le protégeait. Le saint Office se contenta de le déclarer absurde & hérétique, sentant l'hérésie : il ne fut condamné qu'à garder la prison, à jeûner au pain & à l'eau, & à réciter le rosaire Il récita sans doute son rosaire, ce grand Galilée ! *Iste qui vocabatur philosophus.*

Tournez les yeux vers cette île fameuse, longtems plus sauvage que nous-mêmes, habitée comme notre malheureux païs par l'ignorance & le fanatisme, couverte, comme la France du sang de ses citoyens; demandez-lui quel prodige l'a changée, pourquoi elle n'a plus de Fairfax, de Cromwell & d'Ireton? Comment à ces guerres aussi abominables que religieuses, qui firent tomber la tête d'un Roi sur un échaffaut, a succédé une paix intérieure qui n'est troublée que par des querelles au sujet de l'élection de Milord Maire, ou du bilan de la compagnie des Indes, ou du numero 45. L'Angleterre vous répondra, graces en soient rendues à Locke, à Newton, à Shaftsburi, à Collins, à Trenchar, à Gordon, à une foule de sages qui ont changé l'esprit de la nation, & qui l'ont détourné des disputes absurdes & fatales de l'école pour le diriger vers les sciences solides.

Cromwell à la tête de son régiment des freres rouges, portait la Bible à l'arçon de sa selle; & leur montrait les passages où il est dit : *heureux ceux qui éventreront les femmes grosses, & qui écraseront les enfans sur la pierre!* Locke & ses pareils ne voulaient point qu'on traitât ainsi les femmes & les enfans. Ils ont adouci les mœurs des peuples sans énerver leur courage. . . . .

La philosophie est simple, elle est tranquille, sans envie, sans ambition; elle médite en paix loin du luxe, du tumulte & des intrigues du monde; elle est indulgente; elle est compatis-

ſante. Sa main pure porte le flambeau qui doit éclairer les hommes ; elle ne s'en eſt jamais ſervie pour allumer l'incendie en aucun lieu de la terre. Sa voix eſt faible, mais elle ſe fait entendre ; elle dit, elle répète, *Adorez Dieu, ſervez les Rois ; aimez les hommes.* Les hommes la calomnient ; elle ſe conſole en diſant : ils me rendront juſtice un jour. Elle ſe conſole même ſouvent ſans eſpérer de juſtice.

Ainſi la partie de l'Univerſité de Paris, conſacrée aux beaux arts, à l'éloquence & à la vérité, ne pouvait choiſir un ſujet plus digne d'elle que ces belles paroles : *Non magis Deo quam Regibus infenſa eſt iſta quæ vocatur hodiè philoſophia.*

O toi, qui ſeras toujours compté parmi les Rois les plus illuſtres ; toi qui vis naître le long ſiecle des héros & des beaux arts, & qui les conduiſis tous dans les divers ſentiers de la gloire ; toi, que la nature avait fait pour régner, Louis XIV, petit fils de Henri IV, plût au Ciel que ta belle ame eût été aſſez éclairée par la philoſophie pour ne point détruire l'ouvrage de ton grand-pere ? Tu n'aurais point vu la huitième partie de ton peuple abandonner ton royaume, porter chez tes ennemis les manufactures, les arts & l'induſtrie de la France. Tu n'aurais point vû des Français combattre ſous les étendarts de Guillaume III. contre des Français, & leur diſputer longtemps la victoire. Tu n'aurais point vu un Prince catholique armer contre toi deux régimens de Français proteſtants. Tu aurais ſagement prévenu le fa-

natisme barbare des Cévennes, & le châtiment non moins barbare que le crime. Tu le pouvais; tout t'était soumis; les deux religions t'aimaient, te révéraient également. Tu avais devant les yeux l'exemple de tant de nations chez qui les cultes différents n'altèrent point la paix qui doit régner parmi les hommes, unis par la nature. Rien ne t'était plus aisé que de soutenir & de contenir tous tes sujets. Jaloux du nom de GRAND, tu ne connus pas ta grandeur. Il eût mieux valu avoir six régimens de plus de Français protestants, que de ménager encor ODESCALKI, Innocent XI, qui prit si hautement contre toi le parti du Prince d'Orange huguenot. Il eût mieux valu te priver des Jésuites, qui ne travaillaient qu'à établir la grace suffisante, le congruisme & les lettres de cachet, que te priver de plus de quinze cent mille bras qui enrichissaient ton beau royaume, & qui combattaient pour sa défense.

Ah Louis XIV, Louis XIV! que n'étais-tu philosophe! Ton siecle a été grand; mais tous les siecles lui reprocheront tant de Citoyens expatriés, & ARNAUD sans sépulture.

Et toi que nous voyons avec une tendresse respectueuse assis sur le trône de Henri IV & de Louis XIV; dont le sang coule dans tes veines, vainqueur a Fontenoi, à Rocou, à Fribourg, & pacificateur dans Versailles, écoute toujours la voix de la philosophie, c'est-à-dire de sa sagesse.

C'est par elle que tu as assoupi pour jamais

ces disputes du Jansénisme & du Molinisme qui nous rendaient à la fois malheureux & ridicules. C'est elle qui t'inspira quand tu donnas la paix aux vivants & aux mourants, en nous délivrant de l'impertinence des billets pour l'autre monde, & du scandale des sacrements conférés la bayonnette au bout du fusil. Tu es un vrai philosophe, lorsque tu fermes l'oreille à la calomnie, aux bruits mensongers qui éclatent avec tant d'impudence, ou qui se glissent avec tant d'artifice. L'Empereur Marc-Aurèle, dit que les hommes ne seront heureux que quand les Rois seront Philosophes. Pense, agi toujours comme Marc-Aurèle, & que ta vie soit plus longue que celle de ce Monarque le modèle des hommes.

FIN.



